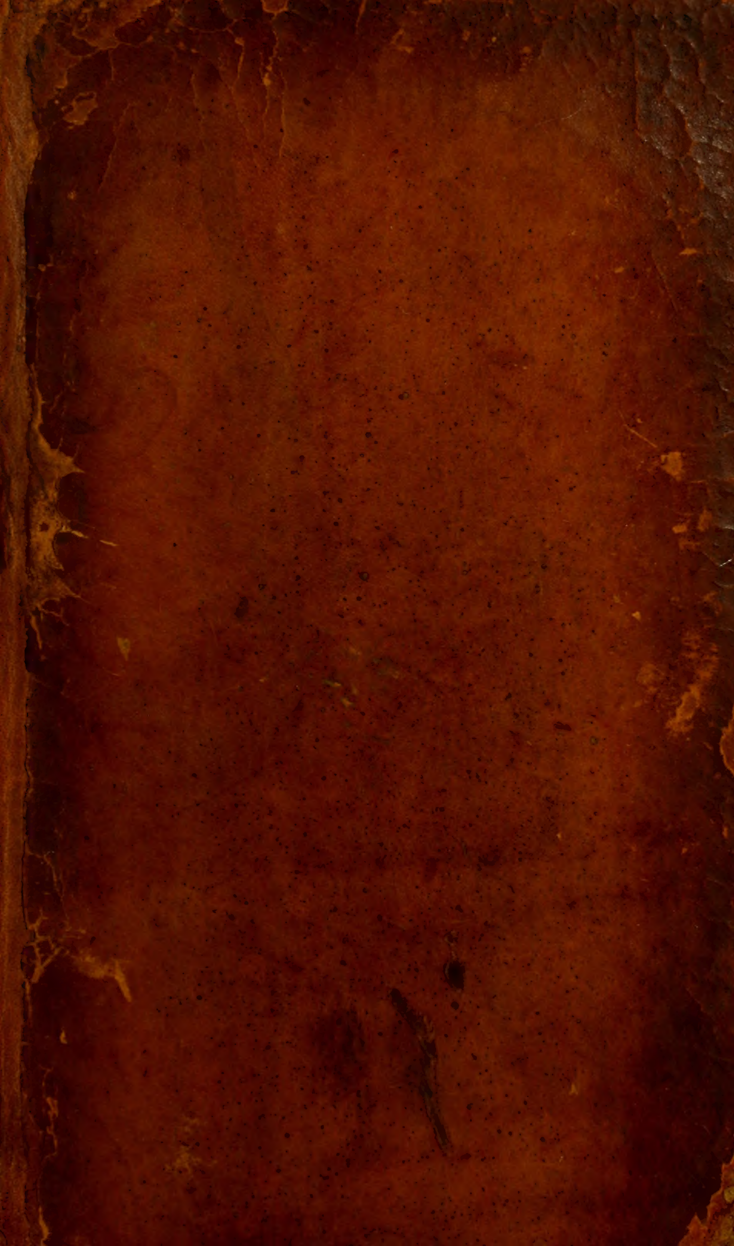


HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE,

Depuis ſa Fondation juſqu'à préſent.

*Par Monſieur l'Abbé L***.*

TOME CINQUIEME.



A PARIS,

Chez N. B. DUCHESNE, Libraire, rue Saint Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

SOMMAIRE
DU LIVRE DIX-SEPTIEME.

Artifices du Seigneur de Padoue. Les Vénitiens envoyent des Ambassadeurs à Trevise, au Duc d'Autriche. Campagne de Carlo Zeno. Il ne peut combattre la Flotte Génoise. Il court un grand danger. Sa prudence le sauve. Belle retraite de Zeno devant un ennemi très-supérieur. Il se met en sûreté au Port de Modon. Il retourne à la côte de Gênes & la ravage. Révolution dans le Royaume de Naples. Charles de la Paix enleve le Royaume à la Reine Jeanne. Conférences pour la paix. Articles arrêtés dans les conférences. Les hostilités continuent de part & d'autre. La Paix est conclue. Trente familles Citadines sont admises au grand Conseil. Arrivée des Ambassadeurs de Gênes à Venise. ratifications réciproques du traité de paix. Le Gou-

verneur de Tenedos refuse d'obéir aux ordres du Sénat. On en est fort inquiet à Venise. On tente inutilement d'engager ce Gouverneur à obéir. Mort du Doge André Contarini. Canonisation de François Quirini, Patriarche de Grado. Premier Cardinal Vénitien. Affaires Ecclésiastiques de Candie. Réglemens dans l'interregne. Carlo Zeno manque le Dogat. Michel Morosini est élu Doge. Testament du Comte de Camino, en faveur de la République. Le Duc d'Anjou entre en Italie. Mort de Michel Morosini. Antoine Venier est élu Doge. Il arrive à Venise. L'affaire de Tenedos est terminée. Capitulation du Château de Tenedos. Punition du Commandant & de ses complices. Mort de Louis le grand, Roi de Hongrie. Le Seigneur de Padoue acquiert le Trevisan. Affaires de Naples. La Ville de Chioza est rebâtie. Retour de plusieurs Flottes Marchandes. Mort du Duc d'Anjou. Révolution dans le Milanois. Bernabo Viscomti est arrêté par son neveu qui s'empare de ses Etats. Troubles du

Frioul. Les Vénitiens donnent du secours à ceux d'Udiné. Victoire des Vénitiens contre le Seigneur de Padoue. Trahison découverte à Venise & punie. Charles de la Paix est couronné Roi de Hongrie. La Reine Elizabeth le fait assassiner; elle est assassinée elle même. Les Vénitiens prennent le parti de la Princesse Marie & de Sigismond. Arrivée de Sigismond en Hongrie & son couronnement. Nouveaux troubles à Naples. Les Vénitiens redeviennent maîtres de Corfou. Antoine de l'Escale est dépouillé de ses Etats. Le Seigneur de Padoue est trompé par le Comte de Vertus. Il est battu par les Vénitiens. Vains efforts pour pacifier les troubles du Frioul. Les Vénitiens se liguent avec le Comte de Vertus, contre le Seigneur de Padoue. Le Comte de Vertus défie le Seigneur de Padoue. Progrès de l'Armée de Milan & de Venise. Carrare fait en vain des propositions de Paix. La Ville de Padoue se rend. La Ville de Trévise se rend. Le Comte de Ver-

tus est forcé de la céder aux Vénitiens. Sort des Carrares. Les Vénitiens se mettent en possession du Trevisan. Les Vénitiens acquiérent les Villes d'Argos & de Napoli en Romanie. Progrès des Vénitiens en Albanie. Mort d'Urbain VI. le Schisme continue. Ombrages des Vénitiens contre le Comte de Vertus. Le jeune Carrare rentre dans Padoue. Le Comte de Vertus est obligé de le souffrir. Le Duc d'Anjou arrive à Naples. Vains efforts pour la cessation du Schisme.





HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE.

LIVRE DIX-SEPTIEME.



Es Vénitiens voyoient la tempête, qui avoit menacé de les engloutir, heureusement dissipée ; mais la République étoit comme un Vaisseau qui n'a évité le naufrage qu'en jettant à la mer une partie de ses richesses. L'Empire du Golfe n'étoit plus chez eux qu'un vain nom, depuis qu'un ennemi puissant leur avoit enlevé en Dalmatie cette grande étendue de côtes qui offroit à leur marine les ressources &

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

les aſyles les plus néceſſaires. La perte du Tréviſan renverſoit leurs ſiyſtêmes d'agrandiſſement & de conquêtes dans le Continent. Si du moins ils avoient eu la ſageſſe de borner pour l'avenir leur ambition au rétabliſſement de leur commerce, cette guerre auroit eu l'avantage de les renfermer dans la ſphere la plus naturelle à leur conſtitution, & leurs forces, appliquées excluſivement aux progrès de leur navigation, ſeroient bientôt redevenues dominantes ſur un Elément qui étoit l'ancienne & la principale ſource de leur puiſſance. Mais l'habitude de regner dans le Continent, avoit jetté chez eux des racines trop profondes, pour qu'il fût facile de les en détacher. Ce ne fut qu'avec beaucoup de regret & par une ſorte de déſeſpoir, qu'ils céderent au Duc d'Autriche la Marche Tréviſane. Ils ne prirent ce parti que pour ſe délivrer des embarras d'une guerre ruineuſe, & dans l'eſpérance de parvenir à une paix qui pouvoit leur faciliter les moyens de ſe rétablir dans cette Province. Ils

avoient les mêmes vues ſur la Dalmatie, & quoiqu'ils fuſſent ſans eſpérance d'y pénétrer du vivant de Louis Roi de Hongrie, ils prévoyoient dans l'avenir bien des circonſtances capables de procurer la réunion de cette partie intéreſſante de leur ancien domaine.

An 1381.

Andre' Contarini, LX. Doge de Veniſe.

Le Seigneur de Padoue apprit avec beaucoup de chagrin le traité que la République venoit de conclurre avec Léopold Duc d'Autriche : il ne pouvoit pas s'y oppoſer ouvertement ; il eut recours à l'artifice. Rambaud, Comte de Collalto, occupoit avec ſes troupes pluſieurs places du Tréviſan. Carrare lui envoya un de ſes Officiers avec de fauſſes lettres du Duc Léopold, qui ordonnoit au Comte de remettre ces places au Seigneur de Padoue. Le Comte ne donna pas dans le piége ; il répondit à l'Officier qu'il enverroit un de ſes gens au Duc d'Autriche pour ſçavoir de lui plus poſitivement ſes volontés. Rambaud attendit que le Duc fût arrivé dans le Tréviſan : il alla lui faire ſa cour, &

Artifices du Seigneur de Padoue.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

produisit à ses yeux les lettres que Carrare lui avoit envoyées. Léopold, qui n'en avoit aucune connoissance, fit appeller tous ses Secretaires pour les examiner : ils déclarerent tous que les lettres étoient fausses & supposées. Une supercherie si basse de la part d'un Prince qui osoit se dire son allié, irrita tellement Léopold, qu'il écrivit à Carrare pour lui ordonner de démolir une tour qu'il avoit bâtie sur la Sile, & d'évacuer, sans délai, les Villes d'Asolo, de Castel Franco & de Noalé qu'il avoit usurpées pendant la guerre, en le menaçant, s'il n'obéissoit pas, de conduire son armée devant Padoue, & de le chasser de ses Etats. Carrare avoit toute la souplesse des ames perfides : il fit au Duc une réponse pleine de soumission. Il promit de rendre les places qu'on lui demandoit. Il pria seulement qu'on lui accordât le temps nécessaire pour en retirer ses effets.

Les Vénitiens envoyent des Ambassadeurs à Trévise au Duc d'Autriche.

Sur ces entrefaites, les Vénitiens envoyerent à Trévise cinq Ambassadeurs, Jacques Delfino, Pierre Emo,

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

Bernard Bragudino, Marc Memmi & Albert Contarini, pour témoigner au Duc d'Autriche la joye qu'ils avoient de le sçavoir en possession du Trévisan. Les Ambassadeurs étoient spécialement chargés de l'exciter à pousser la guerre vivement contre Carrare. Le Duc y étoit très-déterminé ; mais un nouvel artifice du Seigneur de Padoue fit avorter ce projet. Il corrompit par argent les Seigneurs vassaux de Léopold, dont les troupes faisoient la principale force de son armée. Lorsqu'il voulut se mettre en mouvement, ils demanderent les uns après les autres à se retirer, prétendant que le temps de leur service étoit fini. Le Duc, se voyant ainsi abandonné, prit le parti de laisser à Trévise une garnison de six cens Allemands, & de retourner au-delà des Monts, en promettant qu'il reviendroit bientôt avec des forces supérieures pour accabler François de Carrare. Celui-ci, après la retraite du Duc, non-seulement ne rendit point les places qu'on lui demandoit, mais il recommença ses

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

courses & ses pillages dans le Trévisan, & la République, qui avoit voulu lui opposer un ennemi redoutable, eut la douleur d'avoir perdu une belle Province, & de voir Carrare aussi fier & aussi entreprenant que par le passé.

Campagne de Carlo Zeno.

Les succès de la Flotte aux ordres de Carlo Zeno, adoucirent un peu cette mortification. Il étoit parti au mois de Mars avec vingt-cinq Galeres pour escorter un grand convoi de Navires marchands qui faisoient voile vers l'Archipel. Dès que les Génois le sçurent hors du Golfe, ils se disposerent à en sortir pour aller veiller à la sûreté de leurs Colonies. Le Sénat avoit prévu que le départ de Zeno produiroit cet effet, & il lui avoit recommandé de ne pas s'écarter des côtes de Sicile, & d'attendre, dans cette croisiere, les avis qu'on lui donneroit. On lui dépêcha en effet un Brigantin pour l'avertir que la Flotte ennemie avoit quitté le Port de Zara. Zeno profita de l'avis & fit ses dispositions pour attaquer les Génois. Il mit son convoi en sû-

reté dans le Port de Modon; enſuite il vola à leur rencontre, détachant ſucceſſivement ſes Galeres les plus légeres pour aller à la découverte. Il apprit bientôt que la Flotte ennemie approchoit, & enfin il la découvrit toute entiere en avant de l'Iſle de Corfou. Il donna ſes ordres ſur le champ, fit ſonner les trompettes & s'avança en ordre de bataille. L'ennemi, qui connoiſſoit l'habileté de Zeno & qui vit ſa bonne diſpoſition, ne voulut point engager le combat : il revira de bord & prit la fuite avec beaucoup de vîteſſe. Zeno le pourſuivit avec ardeur & fut admirablement ſecondé par ſes Chiourmes ; mais les Galeres Génoiſes, beaucoup plus agiles à la courſe, échapperent à cette pourſuite opiniâtre & gagnerent le Port de Raguſe, où elles trouverent leur ſûreté & des ſecours.

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Veniſe.

Les Raguſiens livrerent à l'ennemi tout ce qu'ils avoient de Navires en état de combattre. Il reçut de Zara, de Sebenigo & des autres Ports de Dalmatie, des renforts de

Il ne peut combattre la Flotte Génoiſe.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

troupes & de munitions. Devenu très-supérieur en peu de temps, il mit en mer avec confiance; & pour donner plus d'inquiétude au Général Vénitien, il feignit de marcher droit à Venise. Zeno ne prit point le change; il sçavoit que toutes les avenues de la Capitale étoient bien gardées. Cependant, à tout évenement, il détacha dix Galeres avec ordre de se rendre à Chioza, & d'en occuper le Port. Il ne lui resta ainsi que quatorze Galeres, avec lesquelles il gagna promptement la Sicile dans l'intention de se porter sur la côte de Gênes, moyen sûr d'obliger l'ennemi de sortir du Golfe.

Il court un grand danger.

Il arriva à Porto-Venere dans le courant du mois de Juin. L'ennemi avoit coutume de tenir dans ce Port six Galeres d'observation. Dès qu'elles l'apperçurent, elles se retirerent avec précipitation vers Gênes, & y aborderent à la réserve d'une qui, étant plus dure à la manœuvre, & se voyant pressée par les Vénitiens, se fit échouer sur le rivage. Les soldats & les matelots se sauverent à terre;

Zeno la prit & la brûla. Comme la nuit approchoit, il retourna à Porto-Venere. Le lendemain il remit à la voile pour Gênes; mais à peine fut-il un peu avancé en haute mer, qu'il s'éleva une tempête des plus violentes. Le vent poussoit avec force son Escadre sur la côte, & il étoit en danger de s'y briser. Les habitans du pays étoient accourus en foule sur le rivage pour jouir du spectacle de son naufrage, qu'ils crurent certain. Les Vénitiens firent des efforts incroyables pour éviter la terre. Sur le midi le vent se calma un peu: alors leurs Chiourmes redoublerent d'activité, & vinrent à bout d'allarguer en mer. Les lames d'eau étoient toujours très-hautes; la journée se passa dans les horreurs, & la nuit, qui survint, les augmenta. Le temps se remit au beau un peu avant le jour, & l'Escadre de Zeno, se trouvant alors à la hauteur de Livourne, entra dans ce Port afin de réparer cinq de ses Galeres qui avoient beaucoup souffert.

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

An. 1381.

André Contarini, LX. Doge de Venise.

Maruffe Doria, Général de la Flotte Génoise, étoit sorti du Golfe, dès qu'il avoit sçu que Zeno, affoibli de dix Galeres, avoit pris la route de Gênes : il le cherchoit avec intention de le combattre, & il s'y portoit avec toute la confiance que pouvoit lui inspirer sa grande supériorité. Il aborda à Gênes quelques jours après. Là il apprit que l'Escadre Vénitienne, battue de la tempête, avoit été contrainte de se réfugier dans le Port de Livourne pour s'y radouber. En conséquence il fit avancer, à la hauteur de Porto-Venere, son avant-garde composée de cinq Galeres. Il cacha le reste de sa Flotte derriere des rochers : il donna ordre aux cinq Galeres, laissées à découvert, de fuir aussi-tôt qu'elles appercevroient l'Escadre de Zeno. Il ne douta pas que les Vénitiens, qui ignoroient son arrivée dans ces mers, ne se laissassent emporter à l'ardeur de la poursuite, & s'ils le faisoient, il étoit bien sûr de les détruire entierement.

Zeno n'étoit point informé de ces dispositions de l'ennemi; mais comme il avoit autant de prudence que de bravoure, il comprit qu'ayant manqué par accident l'occasion de le surprendre, il devoit désormais agir avec précaution, parce qu'il étoit naturel de croire que les Génois auroient profité, pour se mettre en force, du relâche qu'il avoit été contraint de leur donner. Il jugea même très-vraisemblable que Doria ne devoit pas être éloigné. Ainsi avant que de quitter le Port de Livourne, il tint conseil de guerre. Tous les Capitaines furent d'avis qu'il falloit retourner à Gênes. Il leur exposa ses craintes, & leur dit que loin de s'engager légérement, les circonstances exigeoient que l'on fût en garde contre les surprises. Son opinion fut unanimement combattue; on lui soutint avec chaleur que la tempête avoit été trop considérable, pour que la Flotte de Doria eût pu tenir la mer. Zeno se souvenoit du désastre de Pole, occasionné par la faute que fit Victor Pisani de céder aux

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

Sa prudence le sauve.

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

téméraires remontrances de ses Officiers. Il sçavoit d'ailleurs qu'en fait de guerre on ne doit jamais mépriser les périls possibles, & que le devoir d'un Général est de n'exposer ses troupes que quand il y a nécessité ou sûreté. Il persista dans son avis malgré les oppositions unanimes; il ordonna que toute l'Escadre se tînt bien unie, & défendit sous peine de la vie de faire aucun mouvement en avant sans un ordre exprès de sa part.

Belle retraite de Zeno devant un ennemi très-supérieur.

L'Escadre sortit du Port de Livourne; & avant que d'arriver à Porto-Venere, Zeno détacha quatre Galeres pour reconnoître l'ennemi, avec défense de l'attaquer, quand même ils le trouveroient avec des forces inférieures. Ce détachement apperçut les cinq Galeres Génoises, qui prirent la fuite à son approche. Il en avertit par des signaux; mais Zeno, malgré les murmures de ses équipages, qui auroient bien voulu ne pas laisser échapper cette proye, rappella son détachement, ordonna qu'on fît silence, & que personne ne sortît de la ligne. Deux des Galeres

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

qui étoient en avant furent ſéparées des deux autres dans leur retraite, & on vit trois Galeres Génoiſes courir à elles pour les couper, ce qu'elles ne purent exécuter par les efforts que firent les deux Galeres Vénitiennes pour rejoindre l'Eſcadre. Cette manœuvre hardie de l'ennemi confirma Zeno dans ſes premiers ſoupçons. Il préſuma que ces trois Galeres Génoiſes n'auroient pas oſé ſe montrer, ſi elles n'avoient été aſſurées d'un appui qui ne pouvoit être éloigné, & qui devoit être puiſſant. Dans cette perſuaſion, au lieu de continuer ſa route, il gagna la haute mer. A peine commençoit-il à s'éloigner, qu'il découvrit dans l'éloignement un grand nombre de voiles. Il fit monter des Matelots au haut des mats, qui compterent vingt-huit Galeres, ſans les petits Bâtimens. Alors il fit ſentir à ſes Officiers combien il avoit eu raiſon de ne pas ſe rendre à leur avis; &, n'ayant pas de temps à perdre, il fit mettre à la rame Matelots & Soldats, & n'en excepta que les Archers, qu'il fit placer ſur

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

l'arriere, avec ordre de ne lancer leurs traits contre l'ennemi que lorsqu'il feroit prêt de les aborder. Il ordonna que ces charges fussent soutenues par celles de son canon, qu'il mit de même sur l'arriere, & qui ne devoit faire feu qu'au moment que les Génois feroient à la demi-portée. Cette disposition étoit des mieux ordonnées, parce que sur mer les traits lancés en fuyant ont un très-grand effet, tandis que l'ennemi qui poursuit tire presque toujours à pure perte.

Il se met en sûreté au Port de Modon.

La Flotte Génoise fendoit les flots avec rapidité, & le salut de Zeno dépendoit de la promptitude de sa manœuvre. Il fit ramer avec vivacité & sans relâche. Toutes ses voiles tendues secondoient merveilleusement l'effort extraordinaire de ses Chiourmes. En peu de temps il eut beaucoup d'avance sur l'ennemi. Alors, étant sûr de ses mouvemens, il fit reposer les rameurs; il ordonna qu'on leur distribuât des rafraîchissemens en abondance. Il les exhorta même à se réjouir au son des trom-

pettes. Les Génois continuoient toujours la pourſuite. Dès qu'ils furent à la portée du trait, Zeno fit faire ſur eux une décharge générale. Ses équipages reprirent la rame, & ſon Eſcadre fut entrainée très-loin. Ce manege dura toute la journée. Sur le ſoir l'ennemi, fatigué de cette pourſuite vaine, ſe retira à Porto-Venere, & les Galeres Vénitiennes entrerent dans le Port de Livourne. Delà, Zeno écrivit au Sénat pour lui donner avis de ce qui venoit de ſe paſſer: il l'informa en même temps du deſſein qu'il avoit de ſe rendre à Modon en Morée, où il attendroit ſes ordres. En effet dès le lendemain il remit à la voile & gagna le Port de Modon, lieu commode pour veiller à la ſûreté des Colonies & aux réparations de ſon Eſcadre.

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Veniſe.

Ses lettres, parvenues à Veniſe, y cauſerent une grande joye : on avoit vu ſi long-temps tout le Golfe expoſé aux pirateries des Génois, que le plaiſir de les ſçavoir éloignés & contraints à ſe tenir chez eux ſur la défenſive, donna à cet avantage le mérite d'une vraie victoire. Afin

Il retourne à la côte de Gênes, & la ravage.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

de mettre Zeno en état de continuer les opérations avec encore plus de succès, on lui envoya un renfort de dix Galeres, avec ordre de se reporter sur la riviere de Gênes, & de faire à l'ennemi tout le mal qu'il pourroit. Cet ordre & ce renfort lui furent très-agréables ; il remit en mer avec ardeur, & ayant établi sa croisiere le long des côtes de l'Etat de Gênes, il les ravagea pendant tout le reste de la campagne. Il enleva un nombre considérable de Navires richement chargés, & remplit les vues du Sénat d'une maniere accablante pour les Génois.

Révolution dans le Royaume de Naples.

Ce qui favorisoit ces entreprises des Vénitiens, c'est que le Roi de Hongrie, occupé d'un objet plus intéressant, avoit cessé d'appuyer les ennemis de la République. Le schisme, qui déchiroit l'Eglise, venoit de produire une révolution dans le Royaume de Naples. La Reine Jeanne, après avoir reconnu Urbain VI. pour vrai Pape, avoit renoncé à son obedience pour embrasser le parti de Clément VII, à qui toute la

France obéiſſoit. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer le courroux d'Urbain contre cette Reine. Il publia une Bulle par laquelle il la déclaroit ſchiſmatique, hérétique & criminelle de leze-Majeſté; il la privoit de toutes ſes dignités & de toutes ſes terres; il déclaroit tous ſes biens confiſqués, & tous ſes vaſſaux abſous du ſerment de fidélité. On étoit alors accoutumé à voir l'un des Papes lancer tous ſes anathemes contre ceux que l'autre Pape combloit de ſes bénédictions, & cette conduite de pure rivalité n'intimidoit perſonne.

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Veniſe.

Urbain ne s'en tint pas là; il prit des meſures efficaces pour détrôner la Reine Jeanne. Il jetta les yeux ſur Charles de la Paix, neveu du Roi de Hongrie, & crut trouver en ſa perſonne un compétiteur en état d'enlever la Couronne à cette Princeſſe. Il envoya un de ſes Cameriers au Roi Louis, pour lui manifeſter la réſolution qu'il avoit priſe de conférer le Royaume de Naples à Charles de la Paix, & pour le prier de don-

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

ner à ce Prince une armée avec laquelle il pût pénétrer en Italie, & se mettre en possession du Trône qui lui étoit destiné. Louis en fit part au Prince Charles ; mais celui-ci rejetta d'abord la proposition avec horrêur ; il étoit parent de la Reine Jeanne ; il avoit même épousé sa niéce. Ces considérations lui faisoient regarder comme une action indigne, de servir d'instrument à la passion d'Urbain dans cette circonstance.

Charles de la Paix enleve le Royaume à la Reine Jeanne.

Louis desiroit avec ardeur de donner de l'occupation à ce Prince hors de ses Etats. Il n'avoit que des filles, & il craignoit que Charles de la Paix n'entreprît de leur disputer le Royaume de Hongrie après sa mort. Il s'appliqua à combattre ses scrupules, & il se détermina enfin à accepter la faveur que le Pape vouloit lui faire. Dès qu'il eut obtenu son consentement, il se hâta de lui assembler une armée ; il la forma des troupes qui faisoient la guerre dans le Trévisan, auxquelles il en joignit quelques autres. Avec ce secours, Charles de la Paix se mit en marche pour

aller

aller faire la conquête de son nouveau Royaume. La Reine Jeanne, qui avoit eu connoissance de cette intrigue, chercha à se donner un appui contre un Compétiteur si redoutable. De l'avis de Clément VII. elle adopta Louis d'Anjou, frere de Charles V. Roi de France, & publia cette adoption dans des Lettres-Patentes datées du 29 Juin de l'an 1380. Charles V. mourut trois mois après, & Louis d'Anjou, loin de voler au secours de la Reine Jeanne, resta en France, où il vouloit avoir la principale part au gouvernement pendant la minorité du Roi Charles VI. son neveu. Charles de la Paix arriva à Rome à la fin d'Avril de l'année suivante. Le Pape Urbain lui donna solemnellement l'investiture du Royaume de Naples. Ensuite s'étant fait précéder par son armée, il parut devant Naples. Le peuple lui ouvrit les portes. La Reine, qui s'étoit réfugiée dans le Château de l'Œuf, fut forcée de se rendre. Charles la fit enfermer dans un Château de l'Abrusse, où l'année d'après elle fut

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

étranglée par ses ordres au moment qu'il sçut que le Duc d'Anjou se disposoit à passer les monts pour venir lui disputer la Couronne. Ainsi ce Prince, qui, livré d'abord au simple sentiment de la nature, avoit eu horreur d'entreprendre sur les droits de la Reine Jeanne, ne rougit pas du plus noir des forfaits, dès qu'il se vit Roi pour s'assurer de la Royauté.

Conférences pour la paix.

L'expédition de Charles de la Paix en Italie délivra les Vénitiens des dangers qu'ils avoient courus, lorsqu'ils étoient en bute à toutes les forces du Roi de Hongrie, jointes à celles de leurs autres ennemis. Elle facilita beaucoup le succès des négociations qui venoient de s'ouvrir pour la paix entre les deux Républiques. Amédée VI. Duc de Savoye, l'un des plus grands Princes de son temps, avoit offert sa médiation; & toutes les Puissances intéressées à cette guerre s'étoient enfin déterminées à lui donner leur confiance, & à envoyer leurs Plénipotentiaires à Turin. Ceux de Venise y arriverent les derniers. Ils étoient au nombre de trois, Zacharie

Contarini, Jean Gradenigo & Michel Morosini. Ceux du Roi de Hongrie étoient Valentin, Evêque de cinq Eglises, & Paul, Evêque de Zagrab. Gênes avoit envoyé Leonard Montaldo, François Imbriacco, Napolin Lomellino & Mathieu Maruffo. Il en étoit venu trois de la part du Seigneur de Padoue, & trois de la part de l'Eglise d'Aquilée, dont le Siége étoit alors vacant.

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

Dès la premiere conférence, il s'éleva une dispute qui faillit rompre la négociation. Les Vénitiens & les Génois, parties principales dans cette guerre, se faisoient mutuellement un point d'honneur de n'être pas les premiers à demander la paix. Leur débat à ce sujet fut long; & ils y mirent beaucoup d'aigreur : les Plénipotentiaires de Venise plus sages, terminerent la contestation en disant : " nous demandons la paix, ,, non comme vaincus & contraints; ,, mais comme vainqueurs & triom- ,, phants. " Dès qu'on eut écarté cette vaine difficulté, on entra serieusement en matiere. La Répu-

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

blique de Florence envoya ses Ministres à ce congrès, pour y faire la fonction de Médiateurs, conjointement avec le Comte de Savoye. Les conférences durerent jusqu'au mois d'Août. On convint enfin des articles suivans.

Articles arrêtés dans les Conférences.

I. Les Vénitiens payeront pendant cinq ans au Roi de Hongrie sept mille ducats chaque année. Le Roi de Hongrie renoncera à toutes ses prétentions sur l'Isle de Pago, dans la Mer d'Istrie, & au droit d'y faire du Sel. De plus, il refusera l'entrée de ses Ports en Dalmatie à tout Corsaire de quelque Nation qu'il soit. II. Les Vénitiens & les Génois garderont les prises qu'ils se sont faites réciproquement. Les Génois rendront aux Vénitiens toutes les Places qu'ils leur auront enlevées dans l'intérieur du Golfe. Le Château de Tenedos sera mis en dépôt entre les mains du Comte de Savoye, qui le gardera deux ans, & qui ensuite le fera raser & démolir. Les prisonniers seront rendus de part & d'autre. III. Un Baron de Savoye &

un Député de Florence feront chargés de regler les limites entre Padoue & Venife. François de Carrare rendra aux Vénitiens Cavanzero & & Moranzeno. Il fera démolir tous les Forts nouvellement conftruits fur les frontieres du Dogado ; & les Vénitiens lui rendront la Tour de Curano. IV. A l'égard du Partriachat d'Aquilée, les chofes refteront comme elles étoient avant la guerre.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venife.

Tandis qu'on négocioit cette paix, Carlo Zeno pouffoit les hoftilités contre l'Etat de Gênes avec la derniere rigueur. Les Génois en furent fi piqués, qu'ils déchargerent leur colere fur les Prifonniers Vénitiens qui étoient chez eux. On prétend qu'ils les traiterent fi mal, qu'il en mourut plus de trois cens de faim & de mifere : on les accufa même d'avoir empoifonné le peu de nourriture qu'ils accordoient à ces malheureux. Quand on fut inftruit à Venife de cette inhumanité, le peuple entra en fureur ; il courut aux magafins de Terre-neuve pour mettre en pieces les prifonniers Génois qui y étoient

Les hoftilités continuent de part & d'autre.

An 1361.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

renfermés. Le Sénat arrêta ce tumulte. Pour toute représaille, il les réduisit au pain & à l'eau, & défendit aux Dames charitables de leur continuer les soins qu'elles leur rendoient.

Les Génois avoient envoyé trois Galeres dans le Golfe pour exercer sur les terres de la Seigneurie des hostilités pareilles à celles que Zeno leur faisoit essuyer. Ces trois Galeres prirent à la hauteur de Pezaro quatorze Bâtimens Vénitiens chargés de vin, qu'elles brûlerent après les avoir pillés. Cette petite Escadre continua sa course avec beaucoup de succès. Comme elle avoit le Port de Zara pour retraite, elle usoit de cette commodité pour se montrer & pour disparoître à propos : il y eut même un moment où l'épouvante devint grande dans Venise, le bruit s'étant répandu que les ennemis étoient entrés dans le Golfe avec une Flotte nombreuse. On commença à se barricader comme on avoit fait à la prise de Chioza : on fit camper les troupes sur le Lido près de l'Abbaye de

Saint Nicolas. On prit avec inquiétude les mêmes précautions que si on avoit été à la veille de soutenir un siége. Ainsi les deux Républiques étoient l'une & l'autre dans le cas d'inspirer de la terreur au loin, & de trembler séparément chacune chez elle.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

La paix, conclue à Turin, fit cesser leurs appréhensions. Zeno en reçut la nouvelle à Livourne, avec ordre de venir désarmer à Venise, ce qu'il exécuta sur le champ. Les Génois évacuerent les Places qu'ils occupoient : on rendit ensuite la liberté à tous les prisonniers. Ceux de Gênes étoient réduits à quinze cens, de quatre mille qu'ils avoient été d'abord : les maladies avoient causé parmi eux cette diminution. Lorsqu'ils sortirent de prison, ils étoient presque tout nuds. Les Dames de Venise firent une quête pour leur procurer des habillemens & de quoi faire leur voyage.

La paix est conclue.

Ainsi finit cette fameuse guerre, qui avoit été sur le point d'anéantir l'Etat Vénitien. Les articles de la paix montrent le bonheur de la Ré-

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

publique, qui, après avoir touché au moment de tout perdre, se retrouvoit supérieure à la passion de ses rivaux. Gênes & Venise souffrirent presque également de cette guerre; mais à peine l'eurent-t-elles terminée qu'elles commencerent d'éprouver un sort tout-à-fait contraire. Cette paix fut l'époque de la décadence des Génois, qui perdirent bientôt leur liberté sous le joug d'une domination étrangere. Les Vénitiens, au contraire, recouvrerent successivement tout ce qu'ils avoient perdu, & parvinrent bientôt au plus haut dégré de prospérité.

Trente familles Citadines sont admises au grand Conseil.

La paix fut publiée à Venise dès les premiers jours de Septembre. Après qu'on eut fait les réjouissances accoutumées en pareil cas, on se disposa à exécuter le décret du premier Décembre de l'an 1319, concernant l'annoblissement des Citadins qui avoient bien mérité de la Patrie. Les Conseillers étoient alors Paul Morosini, Luc Gradenigo, André Donato, Nicolas Michieli, François Bacholo & Jean Barbo. Les trois

Chefs de la Quarantie étoient Jean Gradenigo, André Morosini & Blanc Emo. Ces Magistrats, spécialement chargés de l'exécution du décret, convoquerent le Sénat pour y procéder. Les services rendus pendant la derniere guerre étoient le seul mérite qu'on se proposoit de couronner. La naissance & les autres qualités personnelles n'eurent aucune influence. Dans le choix que l'on fit parmi les trente qui furent admis au grand Conseil, les deux tiers étoient de familles Plébéiennes. Cette observation prouve l'impartialité des Nobles qui donnerent dans cette occasion leur suffrage. Si leur intention n'avoit pas été de se renfermer exactement dans l'objet du décret, ils n'auroient pas manqué de motifs pour accorder la préférence à des gens dont la naissance étoit moins inférieure à la leur.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

On présenta la liste de tous les Citadins qui avoient rendu des services particuliers à l'Etat. Leur nombre montoit à plus de soixan-

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

te. * Il en étoit mort plusieurs au siége de Chioza. Les trente Chefs furent André Vendraminir riche Banquier ; sa famille a eu dans la suite un Doge & un Patriarche de Venise, qui fut fait Cardinal ; Baudoin Garzon, Marchand Epicier ; Antoine d'Arduino, Marchand de Vin ; François di Mezzo, simple Artisan ; Donat di Porto, Artisan ; François

* Morin Sanuto nous a conservé les noms de tous ces Citadins, avec l'espece de service que chacun d'eux rendit. Les voici : Antoine Novarese entretint cinquante rameurs pendant un mois, renonça à ses rentes sur la Chambre des emprunts pendant la guerre, & donna trois Navires à la République. Louis dalle Fornaci en fit autant, & donna de plus la paye de dix arbalêtriers pour deux mois. Ange Condolmiere servit personnellement, entretint cinquante arbalêtriers & cinquante rameurs pendant tout le temps du siége, & abandonna ses rentes comme les précédents. Nicolas di Rinieri entretint quarante arbalêtriers & cinquante rameurs, & abandonna ses rentes. Donat Verardo servit personnellement, lui, son neveu & deux domestiques. Barthelemi di Vitale & son frere Dominique servirent de même. Marc Ariano & son frere Buono servirent l'un & l'autre, & entretinrent quatre arbalêtriers. Marc Cigogna servit, donna un Navire, fournit douze arbalêtriers à ses frais, & abandonna ses rentes. Nicolas Polo servit, abandonna ses rentes, paya huit arbalêtriers & vingt-cinq rameurs. Pierre Regia servit, paya dix arbalêtriers, abandonna ses rentes & prêta trois mille ducats. Paul Nani servit, paya douze arbalêtriers, abandonna se

Girardo, Citadin; George Calenge, Noble de Candie; Jacques Condolmiere, Marchand: le Pape Eugene IV. étoit de cette Maison; Jacques Pizzamani, Noble de Candie; Jean Negro, Marchand Epicier; Julien Giusti, Citadin; Marc Cigogna, Apothicaire: il y a eu un Doge de cette Maison; Marc Orso, Artisan; Marc Pasqualigo, Citadin; Marc

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

rentes & prêta mille ducats. Marc Orso servit, paya la Chiourme d'une Galere, abandonna ses rentes & prêta cinq cens ducats, & fit venir deux mille mesures de bled. André Vendramini servit, lui & son fils, paya trente arbalêtriers & la Chiourme d'une Galere, donna un Navire de deux cens tonneaux, & abandonna ses rentes. Nicolas d'Armano servit avec son fils sur la Galere du Doge, & paya six arbalêtriers. Nicolas Biccarano servit avec son fils & paya deux arbalêtriers & deux rameurs. Donat Ravagnano servit avec son fils, & paya cinq arbalêtriers. Baldin Diganzoni fit servir ses deux fils; il fournit à la Chiourme & à l'équipage de la Galere du Doge, la paye d'un mois, & la paye d'un demi-mois pour toutes les troupes de débarquement, abandonna ses rentes & l'intérêt qu'il avoit sur deux Navires Marchands, & donna mille ducats pour les enfans & les veuves des Officiers tués. Jean & Bernard de Zara servirent, & donnerent la paye d'un mois pour cent rameurs. François Girardo servit, paya quarante arbalêtriers, prêta cinq cens ducats & abandonna ses rentes. Donat Polini paya cinq arbalêtriers & donna mille ducats. George Calenge de Candie servit, paya cinquante rameurs & trente arbalêtriers, abandonna ses rentes, & prêta quatre cens ducats.

An 1381.

ANDRE CONTARINI, LX. Doge de Venise.

Storlado, Artisan ; Marc Trivisan & Paul Trivisan, tous deux Citadins ; Mathieu Paruta, Marchand Pelletier ; Noel Taglia Pietra, Artisan ; Paul Nani, Marchand Epicier ; un autre Nani, Teinturier ; Nicolas Longo, Artisan ; Nicolas Buono, Artisan ; Nicolas Renieri, Artisan ; Pierre Lippomano, Citadin ; Pierre Penzino, Artisan ;

Nicolin Dolce servit, paya dix rameurs & abandonna ses rentes. Raphael Caresini, Grand Chancellier, servit, donna quatre ducats pour chaque rameur, abandonna ses rentes & prêta cinq cens ducats. François di Mezzo servit, paya trente arbalêtriers & abandonna ses rentes. Donat di Porto servit, paya dix arbalêtriers, prêta cinq cens ducats, donna un Navire de deux cens tonneaux, & abandonna ses rentes. Marc Marioni servit, abandonna ses rentes & paya six arbalêtriers. Noel Taglia Pietra servit avec son fils, paya quarante arbalêtriers, & prêta mille ducats. Leonard dell'Agnola servit & paya cent cinquante rameurs. Pierre Dacarlo paya trente arbalêtriers & abandonna ses rentes. Jacomel Trivisan servit, paya trois arbalêtriers & donna un Navire de deux cent cinquante tonneaux. Pierre Basilio servit, donna quatre cens ducats & en prêta quatre cens. Marc & Pierre Zacharia servirent, payerent trente arbalêtriers & abandonnerent leurs rentes. Jean d'Arduino servit, paya cinquante arbalêtriers, prêta trois cens ducats, fit venir cinq cens mesures de bled & abandonna ses rentes. Pierre Penzino servit, paya cinquante rameurs & vingt-cinq arbalêtriers, prêta cinq cens ducats & abandonna ses rentes. Paul Trivisano servit, paya cinquante arbalêtriers & cent

Pierre Zaccharia, Marchand Epicier; Raphael Barizani, Marchand; Raphael Carefini, grand Chancelier : c'eft le continuateur de la Chronique d'André Dandolo; Marc Premarino, Marchand Pelletier.

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venife.

On ne trouve point les noms de quelques-uns de ces nouveaux Nobles dans la lifte que j'ai jointe ici des Citadins qui rendirent des fervices pendant la guerre; & on verra par cette lifte que plufieurs de ceux dont elle renferme les noms méritoient la préférence fur quelques-uns

cinquante rameurs & abandonna fes rentes. Chriftophe & Antoine Perazzo fervirent & payerent trois cens arbalêtriers. Nicolas & Thomas di Buora fervirent, donnerent une maifon & abandonnerent leurs rentes. Marc Pafqualigo de Candie fervit, paya cinquante arbalêtriers & cinquante gendarmes, prêta cinq cens ducats & donna un Navire de deux cent cinquante tonneaux. Jean & Maffée Benlapenfa fervirent, payerent vingt-cinq arbalêtriers & abandonnerent leurs rentes. Jean Paoné fervit avec fon fils, abandonna fes rentes & paya vingt arbalêtriers. Melchior Venturella fervit, paya dix arbalêtriers & vingt-cinq rameurs & abandonna fes rentes. Barthelemi Paruta fervit avec fon fils, paya deux cent quarante rameurs, deux cent quarante foldats, quatre cens arbalêtriers & dix gendarmes. Pierre Lippomano fit fervir fes deux neveux, paya foixante arbalêtriers & abandonna fes rentes. Barthelemi Menzadigo fervit & paya deux arbalêtriers. Blaife Mocenigo, Marchand Drapier, fervit, paya

An 1381.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

de ceux qui furent élus. Il est à présumer que des exploits particuliers ou d'autres raisons qui nous sont inconnues, déterminerent le choix que fit le Sénat. La plupart des familles qui furent admises alors au grand Conseil se sont éteintes depuis : il ne s'en est conservé que sept ou huit, qui ont égalé la puissance & l'éclat des plus anciennes.

Arrivée des Ambassadeurs de Gênes à Venise.

Cette affaire importante fut terminée le 4 de Septembre de l'an 1381. Peu de jours après les Ambassadeurs de Gênes arriverent à Ve-

quinze arbalêtriers & quinze rameurs & abandonna ses rentes. Nicolin Longo servit, paya cent cinquante rameurs & cinquante arbalêtriers. Constantin, Alexandre & Daniel Zuccuolo, servirent, payerent vingt-quatre arbalêtriers & deux gendarmes. Jacques Vizzamano servit, paya la Chiourme & l'équipage d'une Galere, prêta cinq cens ducats & abandonna ses rentes. Antoine Lambrizone servit, paya cent vingt rameurs & cinquante arbalêtriers, donna un Bâtiment de deux cens tonneaux, prêta cinq cens ducats & abandonna ses rentes. Antoine Zanzarella servit, paya dix arbalêtriers & abandonna ses rentes, Barthelemi Graziani servit, paya douze arbalêtriers, prêta six cens ducats, donna un Navire & abandonna ses rentes. Jean Vero servit, paya cinquante arbalêtriers, prêta six cens ducats, donna un Navire & ses rentes. Blaise Bertoldo servit, paya vingt-cinq arbalêtriers & vingt-cinq rameurs, prêta cinq cens ducats & céda ses rentes.

nise. Ils apportoient la ratification du traité de paix. La lettre du Doge de Gênes étoit conçue en ces termes: » Jean de Guarcho, par la grace de » Dieu Doge de Gênes, le Conseil & » les Anciens, à l'illustre & magnifi- » que Seigneur André Contarini, par » la grace de Dieu Doge de Venise, » au Conseil & à la Communauté » de Venise, notre frere & nos amis » très-chers. Illustre & magnifique » frere, excellents & très-chers amis, » nous envoyons à votre Magnifi- » cence Jean de Mauro notre Citoyen » & Commissaire, avec la ratifica- » tion de la paix conclue derniere- » ment à Turin, entre la Républi- » que de Venise d'une part, & notre » Communauté de Gênes de l'autre, » auquel Jean, Commissaire & En- » voyé choisi parmi nous, nous avons » ordonné de présenter ledit acte de » ratification à votre très-chere Séré- » nité, afin qu'il vous plaise lui donner » certificat de la présentation dudit » acte. Donné à Gênes le 3 Septem- » bre de l'an 1381. »

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

An 1382.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

Ratifications réciproques du traité de paix.

Le Seigneur de Padoue, l'Eglise d'Aquilée & le Roi de Hongrie envoyerent aussi leurs ratifications. Le Sénat, après les avoir reçues, fit partir des Ambassadeurs pour porter à ces Puissances sa ratification réciproque. Il ne restoit plus qu'à mettre l'Isle de Tenedos en dépôt entre les mains du Comte de Savoye. Un de ses Barons vint à Venise pour passer dans cette Isle, & en prendre possession au nom de son Maître. On équipa une Galere, sur laquelle il s'embarqua, & on en donna le commandement à Pantaléon Barbo, qui fut chargé de porter les ordres du Sénat au Gouverneur du Château de Tenedos, qui se nommoit Jean Mudazzo.

Le Gouverneur de Tenedos refuse d'obéir aux ordres du Sénat.

Lorsque la Galere fut arrivée, ce Gouverneur, étonné de l'ordre qui l'obligeoit de céder une Place si avantageuse sans y être contraint par la force, refusa opiniâtrément d'obéir. Il se persuada qu'on n'avoit pris à Venise cette résolution que pour la forme, & sans intention de l'effectuer; de sorte qu'il crut exécuter la

vraie volonté de la République en résistant à l'ordre qu'on lui intimoit de sa part. Il fit assembler la garnison, & l'engagea par un nouveau serment à ne jamais rendre la place à d'autres qu'aux Vénitiens. Barbo eut beau lui représenter que le Sénat vouloit absolument qu'elle fût remise au Comte de Savoye, qu'il s'exposoit à être déclaré rebelle & puni comme tel. Mudazzo fut inébranlable & n'obéit point.

An 1381.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

On en est fort inquiet à Venise.

Barbo fut obligé de retourner à Venise, où il arriva vers la fin de Novembre. Les Génois, informés de la résistance du Gouverneur de Tenedos, en firent les plaintes les plus ameres au Comte Amédée & aux Florentins garants du traité. Ceux-ci envoyerent des Députés à Venise pour reprocher au Sénat l'irrégularité de ce procédé qui rendoit la bonne foi des Vénitiens suspecte, & qui portoit une atteinte déshonorante à la médiation de leurs amis. On fut très-inquiet à Venise des suites que cet évenement pouvoit avoir. On vouloit la paix

An 1382.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

& on étoit déterminé à prendre toutes ſortes de meſures pour prouver la ſincérité de cette intention. On envoya Marc Contarini au Comte de Savoye, pour lui témoigner le regret qu'on avoit de ce qui s'étoit paſſé à Tenedos, & pour lui déclarer que non-ſeulement la République n'avoit aucune part à la réſiſtance de Mudazzo; mais qu'elle étoit réſolue d'armer une Eſcadre pour vaincre l'obſtination de ce rebelle. Jean Gradenigo & Michel Moroſini furent chargés d'aller faire la même déclaration au Sénat de Gênes.

On tente inutilement d'engager ce Gouverneur à obéir.

Ces aſſurances calmerent le reſſentiment des Puiſſances intéreſſées à l'exécution du traité. Les Vénitiens venoient de faire une nouvelle tentative auprès du Gouverneur de Tenedos. Ils lui avoient envoyé Carlo Zéno, qui avoit employé inutilement auprès de lui les prieres & les menaces. Mudazzo lui répondit que les Inſulaires ne pouvoient ſe réſoudre à conſentir que leur Château fût démoli, comme on l'avoit réſolu; qu'ils l'avoient prié de les prendre

sous sa protection, & de les garantir de cette violence ; & que l'Isle n'étant plus aux Génois ni aux Vénitiens, il avoit pris le parti de la garder & de la défendre pour son compte.

An 1382.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

Lorsque Zeno fut de retour à Venise, & qu'il eut fait son rapport au Sénat, Mudazzo fut déclaré traître à la patrie. On arma trois Galeres aux ordres de Jean Miani ; on y joignit plusieurs Bâtimens de transport, sur lesquels on embarqua des troupes & des munitions. Cette Escadre mit à la voile sur la fin du mois de Mai : elle mouilla au commencement de Juin à la vue de Tenedos : les troupes débarquerent & firent leurs dispositions pour assiéger le Château.

Mort du Doge André Contarini.

Le Doge André Contarini mourut le 5 de Juin de cette année 1382. Son grand âge, & les fatigues extraordinaires qu'il avoit souffertes au siége de Chioza, avoient considérablement altéré sa santé. Depuis son retour il n'avoit fait que languir : une fievre de peu de jours l'enleva : il fut généralement regretté : le souvenir

An 1382.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

encore récent des grandes choses qu'il avoit faites pour la patrie, engagea à les reconnoître par des honneurs extraordinaires qu'on rendit à sa mémoire. Un Noble fut chargé de prononcer son Oraison funebre : il méritoit cette distinction, qui n'avoit été pratiquée pour aucun de ses Prédécesseurs : on lui étoit principalement redevable de deux choses, d'avoir ranimé l'ardeur des troupes, & remédié à l'épuisement des finances, dans l'état de crise où la République se trouvoit. S'il n'avoit pas pris le parti de marcher en personne au siége de Chioza, jamais on n'auroit fait les grands efforts qui firent réussir cette entreprise. Il fut le premier à engager ses revenus & à fondre sa vaisselle d'argent, pour subvenir aux besoins publics. Son exemple fut une leçon de générosité pour tous les Citoyens, qui donnerent avec empressement tout ce qu'ils avoient, & ces ressources sauverent l'Etat. L'hommage d'une Oraison funebre à la louange de ce grand homme étoit un tribut des plus légitimes. Une juste

reconnoiſſance fit naître à ſon égard l'idée de cette diſtinction. Le ſimple uſage l'a rendue commune à tous ſes ſucceſſeurs : ainſi, par un abus ſenſible, ce qui ne fut d'abord qu'un honneur rendu au mérite de la perſonne, eſt devenu un vain privilége de la place.

An 1382.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Veniſe.

Sous le Dogat d'André Contarini, les Vénitiens eurent un de leurs Evêques canoniſé, & un de leurs Nobles élevé au Cardinalat. François Quirini, Patriarche de Grado, avoit donné pendant ſa vie les plus grands exemples de pieté, de mortification, de charité & de zele. Après ſa mort le Grand Conſeil, rempli de vénération pour ce Saint Prélat, fit un décret par lequel il fut réſolu qu'on demanderoit ſa canoniſation au Pape Grégoire XI. qui, après avoir fait procéder à l'examen de ſes vertus, le mit au nombre des Bienheureux que l'Egliſe honore. Le ſchiſme procura les honneurs de la Pourpre à Louis Donato, noble Vénitien : il avoit été élu en 1379 Général des Freres Mineurs, à la place de Léo-

Canoniſation de François Quirini, Patriarche de Grado.

An 1382.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

nard Griffon, qui embrassa le parti de Clément VII. Donato montra beaucoup d'attachement pour Urbain VI, qui voulut l'en récompenser en le nommant Cardinal, Prêtre du titre de Saint Marc. C'est le premier Vénitien qui ait été honoré de cette dignité. Jusques-là la République avoit fait peu de cas de cette sorte d'illustration; l'esprit de son gouvernement étant naturellement opposé à l'introduction des dignités étrangeres parmi ses citoyens. Elle n'auroit même jamais souffert qu'aucun de ses sujets fût promu au Cardinalat, si cette dignité avoit dû donner dans l'Etat quelque degré de puissance; mais depuis que ses Loix eurent exclu tous les Ecclésiastiques de ses conseils, elle vit sans peine les Prélats Vénitiens solliciter & accepter des places dans le Sacré Collége. Lorsque l'usage a donné aux Couronnes le droit de nommer des Cardinaux, la République de Venise a voulu jouir de la même prérogative, avec cette différence pourtant, qu'au lieu que les autres Couronnes veulent

Premier Cardinal Vénitien.

avoir le choix des ſujets, la Républi- An 1382.
que ſe contente d'en recommander
quelques-uns au Pape, & lui en laiſſe ANDRÉ
le choix comme une choſe qui l'inté- CONTARINI, LX. Doge de
reſſe peu. Louis Donato, le premier Veniſe.
des Cardinaux Vénitiens, eut une fin bien tragique : il fut un de ceux que le Pape Urbain accuſa d'avoir conſpiré contre ſa perſonne, & qu'il fit mourir en priſon.

Depuis que l'Iſle de Candie avoit Affaires Ec-
paru entierement ſoumiſe aux Véni- cléſiaſtiques
tiens, les Papes avoient entrepris de Candie.
d'ôter aux Grecs Schiſmatiques de cette Iſle l'exercice de leur Religion. Urbain V. en avoit écrit pluſieurs années auparavant à l'Archevêque Latin de Candie & à ſes Suffragants. Il leur diſoit dans ſa lettre : » A » préſent que les Cenſures Eccléſiaſ» tiques peuvent être mieux exécu» tées, avec le ſecours du bras ſé» culier, on eſpere parvenir dans » votre Iſle à l'extirpation du ſchiſ» me. Pour cet effet nous vous or» donnons qu'aucun Grec ne reçoive » la cléricature, ou ne ſoit promu » aux ordres que par un Evêque La-

An 1380.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

» tin, ou un Grec Catholique qui » lui en donne ſes lettres. Le Prê» tre, qui ſera ordonné parmi eux, » dira la Meſſe & l'Office ſelon le » Rit de l'Egliſe Romaine. Nous » défendons de plus, qu'aucun Ca» loyer ou Prêtre Grec, ne gardant » pas notre Rit, oſe à l'avenir en» tendre les confeſſions ou prêcher » au peuple.

Afin de remplir cet objet plus efficacement, Grégoire XI, Succeſſeur d'Urbain, écrivit au Doge André Contarini la lettre ſuivante : » » Nous avons appris depuis peu » qu'autrefois le Patriarche de Conſ» tantinople envoyoit dans votre Iſle » de Candie un Archevêque de ſa » communion pour le gouvernement » ſpirituel des Grecs Schiſmatiques ; » mais un de vos prédéceſſeurs dé» fendit, ſous de grandes peines, qu'on » en reçût à l'avenir, & depuis la » mort d'un certain Macaire, on l'a » ainſi obſervé. Ce même Doge » avoit défendu qu'aucun Grec ſortît ,, de l'Iſle pour aller recevoir les ,, ordres d'un Evêque Schiſmatique :

ce

„ ce qui toutefois ne s'obſerve plus
„ à préſent, & par-là le Schiſme
„ s'entretient dans l'Iſle. C'eſt pour-
„ quoi nous vous prions de faire ob-
„ ſerver inviolablement cette defen-
„ ſe, & de ne rien négliger par
„ vous-même & par les Officiers
„ que vous avez dans l'Iſle, de tout
„ ce qui peut contribuer à la conver-
„ ſion des Schiſmatiques, qui vous
„ ſeront d'autant plus fideles, qu'ils
„ ſeront plus unis avec les Latins
„ Catholiques. „

An 1382.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Veniſe.

Cette lettre nous inſtruit de l'état de la religion dans l'Iſle de Candie, ſur quoi les Hiſtoriens Vénitiens gardent un ſilence profond. On peut conjecturer que la ſévérité des loix, portées d'abord contre les Grecs Schiſmatiques, n'avoit pas peu contribué aux révoltes fréquentes des Candiots, & que les Vénitiens, inſtruits par leur expérience du mauvais effet de ces loix, avoient relâché de leur ſévérité pour le bien de la paix. Nous ignorons ce que le Doge Contarini répondit à cette lettre : il eſt vraiſemblable que les choſes reſterent

An 1382.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

fur le pied où elles étoient, la Seigneurie n'ayant point envie de donner lieu à de nouveaux troubles, en exerçant un empire rigoureux fur les confciences.

Réglement dans l'interregne.

Après la mort d'André Contarini *, les Correcteurs nommés dans l'interregne ordonnerent, 1°. Que le Doge feroit obligé à l'avenir de faire exécuter les fentences au plûtard dans deux mois; que le Gaftalde du Doge feroit tenu de délivrer au bout de huit jours, aux créanciers, la fomme à laquelle les débiteurs auroient été condamnés, & qu'on l'y contraindroit en lui faifant payer le quart, fans qu'on pût lui faire grace, fous peine de cinq cens livres d'amende. 2°. Que le Doge auroit vingt Ecuyers, fans compter ceux de fa bouche; qu'ils feroient âgés au moins de vingt ans, & de foixante au plus, & qu'ils auroient quinze ducats d'ap-

Epitaphe du Doge André Contarini.

* Hic facer Andreas, ftirps Contarena, moratur,
Dux patriæ precibus fenior, qui janua cives
Marte tuos fundens, & victor claffe potitus,
Amiffam veneto Elugiam, pacemque reduxit.

pointement. 3°. Que si le Doge étoit malade, & qu'il ne pût pas assister à la Judicature *de proprio*, contre les malfaiteurs, le Vice-Doge y assisteroit, afin que le cours de la Justice ne fût pas interrompu. 4°. Que si le Doge avoit des marchandises à Venise ou ailleurs, il seroit obligé de s'en défaire dans l'an de son élection. 5°. Que le Doge ne pourroit faire aucun emprunt, excepté des Citadins de Venise, pour honorer les Etrangers, lorsqu'il en auroit la permission. 6°. Que quand les Conseillers diroient au Doge de donner un repas, il seroit obligé de le faire; qu'ensuite les Conseillers examineroient & taxeroient la dépense. 7°. Qu'on limiteroit la quantité de vin pour la consommation des Prisons, afin de prévenir les fraudes que l'on faisoit sur les franchises de ce lieu privilégié.

An 1382.

ANDRE' CONTARINI LX. Doge de Venise.

Dans l'élection qui suivit de près la mort d'André Contarini, tous les suffrages se réunirent d'abord en faveur de Carlo Zeno. Son mérite supérieur, & ses grands services, re-

Carlo Zeno manque le Dogat.

An 1382.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

présentoient ce choix comme un des plus justes & des plus glorieux que la République pût faire. Zacharie Contarini, l'un des Electeurs, voyant que Zeno alloit être élu, prit la parole : » Je prends Dieu à témoin, » dit-il, que c'est le seul amour de » la patrie qui m'inspire, & je vous » prie de regarder mon opinion com- » me celle d'un citoyen qui ne veut » que le bien de l'Etat. Nous sommes » assemblés pour élire un bon Doge, » & je vois que tout le monde est dé- » cidé en faveur de Carlo Zeno. Je » n'en suis pas étonné ; car j'ose dire » que nous n'avons point de citoyen » plus digne de cette place éminente. » Personne ne s'est exposé à tant de » périls, & n'a versé tant de sang » pour la Patrie. Si cette dignité » doit être accordée au mérite, ou » devenir la récompense des grands » travaux, Zeno doit être préféré ; » mais il me semble que nous de- » vons moins chercher à couronner » le mérite du sujet qu'à procurer » l'utilité de la République. Il con- » vient d'honorer les bons sujets ;

» mais si la patrie doit en souffrir, » il seroit insensé de le faire. Les » honneurs doivent être donnés pour » l'avantage & non pour la ruine de » l'Etat. Nous sortons d'une guerre » très-désavantageuse : le feu n'est » pas encore si bien éteint qu'il ne » puisse se rallumer. L'affaire de » Tenedos, qui n'est point finie, » rend notre situation vis-à-vis des » Génois tout-à-fait incertaine. Si » la guerre se renouvelle, nous n'a- » vons pour en bien diriger les opé- » rations que Carlo Zeno : personne » ne lui est comparable du côté de » l'habileté & de l'expérience : per- » sonne n'a montré une ame si mag- » nanime, n'a fait des actions si écla- » tantes, n'a servi avec tant de bon- » heur. Si vous le faites Doge, il » faudra qu'il demeure à Venise en- » seveli dans les affaires. Zeno a eu » sur les Génois une supériorité cons- » tante. Son nom est devenu pour » eux un objet de terreur. Y a-t-il » de la prudence à rendre inutiles les » talens d'un si grand Général ? Nous » devons préférer le bien de la Pa-

An 1382.

ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise.

An 1382.

ANDRÉ CONTARINI, LX. Doge de Venise.

,, trie à la gloire, à la vie même ,, des citoyens. La Patrie n'eſt point ,, faite pour leur rien ſacrifier, & ,, leur devoir eſt de tout ſacrifier ,, pour la Patrie. Le plus grand ſer- ,, vice que vous puiſſiez rendre à vos ,, ennemis, c'eſt de mettre Zeno hors ,, d'état de les combattre. Si vous ,, faites bien, vous le réſerverez pour ,, les grands périls de la Patrie, & ,, par-là vous le comblerez de gloi- ,, re, en le mettant au nombre de ,, vos meilleures reſſources. Zeno ,, ſera-t-il moins grand d'être ,, regardé comme le ſalut de l'Etat, ,, que d'en devenir le Chef? La ſcien- ,, ce de la guerre & celle du gou- ,, vernement ſont très-différentes: ,, tel qui triomphe dans les combats ,, ne réuſſit pas toujours dans les af- ,, faires. Je ne doute pas que Zeno ,, ne rempliſſe toutes les fonctions ,, que vous lui confiez avec le même ,, ſuccès; mais il nous eſt plus ai- ,, ſé de trouver parmi nous des ,, gens capables de gouverner, que ,, des Généraux en état de faire la ,, guerre. Si vous aviez pluſieurs

„ Zeno, je ferois le premier à vous „ dire qu'il faut élire celui-ci ; mais „ il eſt unique en ſon genre : n'al- „ lez pas lui donner des liens qui „ l'empêchent de rendre à la Patrie „ des ſervices qu'elle ne peut atten- „ dre d'aucun autre. „

An 1382.

MICHEL MOROSINI, LXI. Doge de Venise.

Si ce diſcours fut l'ouvrage d'un vrai zéle, on ne peut trop en louer l'intention. Si la rivalité en fut le principe, il faut convenir qu'elle étoit déguiſée avec beaucoup d'art. Quoi qu'il en ſoit, ce diſcours portoit ſur une vérité bien conſtante. En effet, la ſaine politique ne veut pas qu'on donne des récompenſes qui font que des citoyens, juſqu'alors utiles, deviennent des ſujets perdus pour l'Etat. Cette vérité fit une impreſſion ſi forte, qu'on ne penſa plus à Zeno pour le Dogat. Les ſuffrages ſe partagerent entre Léonard Dandolo & Michel Moroſini. Ce dernier méritoit moins que beaucoup d'autres d'entrer en concurrence pour une ſi grande place. Pendant le ſiége de Chioza, loin d'imiter la généroſité des autres citoyens, qui prodiguoient

An 1382.

MICHEL MOROSINI, LXI. Doge de Venise.

leurs biens pour la défense de la Patrie, il n'avoit songé qu'à avancer ses affaires particulieres, profitant de la circonstance où chacun vendoit le sien pour faire à peu de frais des acquisitions intéressantes. Il y employa vingt-cinq mille ducats, qui lui en valurent plus de cent mille à la paix. Un de ses amis voulut le faire rougir de cette conduite, en lui disant : » Quoi ! » nous sommes en danger de perdre » Venise, & vous vous amusez à » faire des acquisitions ! ,, Il répondit que si l'Etat devoit périr, il vouloit avoir l'assurance de n'être pas enveloppé dans sa ruine. Des sentimens si peu dignes d'un citoyen auroient dû l'exclure pour toujours des grandes charges : cependant, soit qu'on lui connût d'ailleurs des qualités capables d'effacer cet odieux souvenir, soit que son argent lui eût gagné des amis, il fut élu Doge le 10 Juin de l'an 1382.

Testament du Comte Camino en faveur de la République.

Peu de temps après le Comte Gerard de Camino, Seigneur puissant dans la Marche Trevisane, mourut sans postérité, & laissa par tes-

tament à la République ses rentes & ses Châteaux. Cette disposition de sa part parut d'autant plus surprenante, que dans la derniere guerre il étoit ligué avec les ennemis des Vénitiens. Les Historiens ne nous disent point ce qui le détermina à donner à la République cette preuve de son estime. Peut-être n'eut-il pas d'autre motif que de faire le bonheur de ses Vassaux, en les soumettant à un gouvernement qui passoit alors pour le plus doux & le plus équitable. Le Sénat informé du testament du Comte, s'assembla extraordinairement pour en délibérer. Tout bien considéré, il fut résolu qu'on renonceroit à cette succession pour la céder au Duc d'Autriche. Le Comté de Camino étoit inutile aux Vénitiens depuis qu'ils avoient perdu la Marche Trevisane. Il ne pouvoit que leur attirer de nouveaux embarras, parce qu'étant un Fief dépendant du Comté de Trevise, il devoit naturellement s'y réunir. Il eût fallu avoir la guerre avec le Duc d'Autriche, pour jouir du testament

An 1382.

MICHEL MOROSINI, LXI. Doge de Venise.

An 1382.

MICHEL MOROSINI, LXI. Doge de Venise.

du Comte Gerard, & dans l'état où étoient les choses, le Sénat auroit fait de bien plus grands sacrifices, pour éviter la nécessité de reprendre les armes.

Le Duc d'Anjou entre en Italie.

Louis, Duc d'Anjou, accompagné, des Comtes de Savoye & de Geneve, traversoit alors l'Italie à la tête d'une armée, pour aller enlever le trône de Naples à Charles de la Paix. Ce Prince, qui avoit toute la faveur de Clément VII. n'eut pas plutôt passé les Alpes, qu'Urbain VI. lança contre lui tous ses anathêmes : il le déclara schismatique, apostat, sacrilége, criminel de leze-Majesté, & punissable comme hérétique : il l'excommunia : il le déposa de toute dignité : il le priva de tous ses Fiefs : il accorda l'Indulgence de la Croisade à tous ceux qui prendroient les armes, dans l'intention de détruire cet ennemi de l'Eglise. De semblables foudres étoient peu propres à retarder sa marche. Il mena son armée par la Lombardie & la Toscane. Il entra dans le Royaume de Naples, & établit son camp près d'Aquila. Toute l'Italie avoit les yeux ouverts sur le

An 1382.

MICHEL MOROSINI, LXI. Doge de Venise.

ſuccès de cette expédition, où deux Princes du même ſang, mis en concurrence par les deux Papes, étoient ſur le point d'en venir aux mains, leur ſort devant entraîner la chûte ou le triomphe du parti dont ils étoient l'inſtrument & l'eſpérance.

Mort de Michel Morosini.

Veniſe fut peu occupée de ce grand ſpectacle. Elle éprouvoit alors une des calamités qui lui avoient déjà été funeſtes plus d'une fois. La peſte déſoloit ſes malheureux habitans. En moins de trois mois elle en moiſſonna plus de dix-neuf mille. Le Doge lui-même en mourut le 16 Octobre, après un regne d'un peu plus de quatre mois. * Son Epitaphe nous apprend qu'on avoit conçu de lui de grandes eſpérances; qu'il ſe diſpoſoit à faire des choſes glorieuſes pour la Patrie; & que ſa mort laiſſa beaucoup de regrets. Peut-être n'eſt-ce-là qu'un ſtyle d'a-

Epitaphe de Michel Moroſini.

* Inclyta vitales Michael quem duxit in auras
Maurocena domus, Venetum Dux, civibus ingens
Spes erat, alta parans. Intercipit ardua Fatum.
Cœpta ducis, virtute potens, fuit enſis acutus
Juſtitiæ. Ha! moriens, patriæ per ſæcula luctus.
Quà cinis eſt, jacet hîc, mens gaudet, fama coruſcat.

An 1382.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

dulation : du moins l'Hiſtoire ne nous apprend de ce Doge aucun fait qui juſtifie des idées ſi avantageuſes.

Six jours après ſa mort, on lui donna pour ſucceſſeur Antoine Venier, qui rempliſſoit alors à Candie la fonction de Capitaine des Armes. On dépêcha un Brigantin pour lui porter la nouvelle de ſon élection. En attendant, les Conſeillers & les Chefs des Quarante prirent en main les rennes du Gouvernement ſelon l'uſage ; & Nicolas Valareſſo, le plus ancien des Conſeillers, fut nommé Vice-Doge. On prétend que lorſque Venier eut reçu la lettre du Sénat, il envoya un de ſes gens au Gouverneur de Candie, pour le prier de ſe rendre chez lui. Ils avoient eu enſemble différens petits démêlés, & leur union n'étoit rien moins que parfaite. Le Gouverneur, qui étoit ſupérieur en dignité, fut fort offenſé de la propoſition de Venier, & lui fit dire, que, s'il avoit à lui parler, il prît la peine de venir au Gouvernement. Alors Venier renvoya le même domeſtique avec ordre de lui ſignifier qu'il

lui parloit, non de la part d'un ſimple Capitaine des Armes, mais de la part du Doge de la République, à qui il devoit hommage. Le Gouverneur obéit ſur le champ ; & s'étant préſenté chez Venier, il lui fit de grandes excuſes, & parut fort embarraſſé. Venier l'embraſſa, en lui diſant : qu'il ne l'avoit fait venir que pour lui rendre ſon amitié ; & qu'il chercheroit volontiers les occaſions de lui en donner des preuves. Ce débat généreux fit beaucoup d'honneur au nouveau Doge. On eſt vraiment digne des grandes places, quand on n'y porte point ſes paſſions.

An 1382.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Il arrive à Veniſe.

An 1383.

Venier s'embarqua ſur une Eſcadre de trois Galeres Candiotes. Il trouva en arrivant ſur les côtes d'Iſtrie les douze Ambaſſadeurs que le Sénat avoit envoyés à ſa rencontre ſuivant l'uſage. Il aborda le 13 Janvier à l'Abbaye de Saint Nicolas, où toute la Nobleſſe l'attendoit. Il monta ſur le Bucentaure : il entra le même jour dans Veniſe, & fut couronné le lendemain. La peſte avoit heureuſement ceſſé. Son pre-

An 1353.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

mier soin fut de chercher les moyens de repeupler la Ville. Celui qui lui parut le plus naturel, fut d'employer une partie des deniers publics à doter les filles orphelines. Il le proposa & eut le bonheur de le faire agréer.

L'affaire de Tenedos est terminée.

L'affaire de Tenedos, qui donnoit beaucoup d'inquiétude à la Seigneurie, fut alors entierement terminée. On n'avoit rien négligé pour intimider l'opiniâtre Commandant de cette Place. On en étoit venu jusqu'à mettre sa tête à prix. Rien n'avoit pû vaincre son obstination. Il fallut l'assiéger dans les regles. Fortin Giorgi, chargé de cette entreprise, ne fut pas plutôt arrivé devant la Place, qu'il ordonna deux attaques contre la Ville & le Château. La résistance fut telle qu'on pouvoit l'attendre de la part d'un peuple au désespoir, & d'un Commandant dont la rébellion étoit menacée du dernier supplice. Giorgi, irrité à l'excès de voir que l'opiniâtreté de ce rebelle l'exposoit à verser en pure perte le sang des Citoyens, prit le parti de ne point faire de quartier aux soldats de la garnison. Tous ceux qui tomboient

entre ſes mains, il les faiſoit pendre ſur le champ. Cette rigueur ne ſervit qu'à lui attirer de fâcheuſes repréſailles de la part de Mudazzo, qui défendoit la Place, & pendant ſept mois que le Siége dura, on commit de part & d'autre toutes les cruautés qui ſont ordinaires dans les guerres civiles.

An 1383.

Antoine Venier, LXII. Doge de Veniſe.

Capitulation du Château de Tenedos.

La garniſon manquant de vivres ſe rendit enfin aux conditions ſuivantes : 1°. que ni Mudazzo, ni aucun de ceux qui avoient ſervi ſous ſes ordres, ne ſeroient réputés traîtres à la Patrie, pour avoir déſobéi aux ordres du Sénat : 2°. qu'il ſeroit libre aux habitans de Tenedos de ſe retirer à Candie où à Conſtantinople, & qu'ils auroient la permiſſion d'emporter tous leurs effets : 3°. qu'on aſſureroit à ceux qui ſe retireroient à Candie des fonds équivalens aux terres qu'ils poſſédoient dans l'Iſle de Tenedos; qu'à l'égard de ceux qui iroient à Conſtantinople, on leur payeroit en argent la valeur des biens qu'ils étoient obligés d'abandonner.

Punition du Commandant & de ſes complices.

Des Rebelles ne méritoient pas d'obtenir des conditions ſi favora-

An 1383.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

bles; mais on étoit pressé d'avoir la Place, pour la remettre au Comte de Savoye. Giorgi, qui sçavoit combien on désiroit à Venise de voir la fin de cette affaire, signa sans hésiter les articles que nous venons de voir. Tenedos rendu & évacué fut remis au Commissaire envoyé par Amédée, qui en fit démolir dans la suite les fortifications. Ainsi le traité de paix eut son entier effet. Cependant le Sénat ne voulut point que la désobéissance de Mudazzo & de ses complices fût tout-à-fait impunie. Il fut condamné à un an de prison. Pantaléon Barbo, Podesta de Negrepont, dénoncé par les Avogadors, comme ayant conseillé à Mudazzo de tenir ferme, fut interdit pour dix ans de toute fonction. Henri Dandolo, établi à Candie, qui avoit donné le même conseil, fut banni pour cinq ans. Jacques Pizzamani, autre Candiot, avoit envoyé des secours à Mudazzo; on déclara qu'il ne pourroit jamais commander aucun Navire de la République.

Mort de Louis le Grand, Roi de Hongrie.

La mort de Louis le Grand, Roi

de Hongrie & de Pologne, arrivée au mois de Septembre de l'année précédente, avoit délivré les Vénitiens du plus redoutable de leurs ennemis. Ce Prince n'avoit laissé que deux filles mineures, Marie & Heduige. Le Royaume de Hongrie appartenoit à l'aînée; mais comme elle n'étoit pas en âge de gouverner, la Reine Elisabeth, veuve de Louis, prit la Régence. Il étoit aisé de prévoir que les Hongrois, accoutumés d'obéir à un grand Roi, fléchiroient difficilement sous l'empire d'une femme foible & sans capacité; & que l'héritiere d'un si beau Royaume devant être nécessairement recherchée par différens Compétiteurs, il en naîtroit infailliblement des troubles, dont les Vénitiens auroient occasion de profiter: aussi la mort de Louis causa-t-elle parmi eux autant de joye, qu'elle laissa de regrets dans tous les lieux soumis à l'obéissance de ce grand Prince.

An 1383.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Un événement moins favorable, arrivé presque en même temps, altéra beaucoup leur satisfaction. Fran-

Le Seigneur de Padoue acquiert le Trevisan.

An 1383.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

çois de Carrare, toujours ambitieux & entreprenant, profitoit de l'absence du Duc d'Autriche pour surprendre & enlever les places de la Marche Trevisane. Léopold avoit promis d'y revenir avec une armée, & de contraindre ce voisin inquiet à se renfermer dans ses bornes; mais s'étant engagé depuis à la guerre contre les Suisses, cet objet absorba tellement son ardeur, qu'il ne songea plus au Trevisan. Carrare lui offrit quatre-vingt mille ducats dont il avoit grand besoin; & Léopold lui céda tous ses droits sur cette Province. Les Vénitiens eurent la douleur de voir ce rival, dont ils désiroient avec vivacité l'humiliation, maître de Trevise & de ses dépendances, & en état de s'ouvrir une voye à de plus grandes conquêtes.

Affaires de Naples.

La querelle de Charles de la Paix & du Duc d'Anjou, au sujet de la Couronne de Naples, étoit alors dans un état fort critique. Le Duc d'Anjou, campé près de Tarente, voyoit son armée dépérir lentement par les maladies, & soupiroit après

une bataille décisive, à laquelle Charles de la Paix n'avoit garde de s'engager. Il aimoit bien mieux laisser son ennemi, abandonné à toutes les incommodités du climat, se détruire lui-même; & il se contentoit d'employer des Détachemens à lui enlever ses subsistances. Urbain VI. ardent & fougueux de son naturel, ne trouvoit pas que Charles fît la guerre à son gré. Il se rendit à Naples pour l'obliger à pousser plus vivement les opérations. Il lui fit à ce sujet tant d'instance, que ce Prince résolut de lui donner une apparence de satisfaction. Il marcha avec une grande armée contre le Duc d'Anjou; mais il ne livra point bataille, & suivit constamment son premier systême, qui étoit incontestablement le meilleur.

An 1383.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Pendant que le sort de ces deux rivaux tenoit toute l'Italie en suspens, le Doge Antoine Venier travailloit à réparer les dommages que la République avoit soufferts. La Ville de Chioza avoit été presqu'entierement détruite; il la fit rebâtir

La Ville de Chioza est rebâtie.

An 1384.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

d'une maniere également commode & agréable; il en rétablit le Château & le rendit plus fort qu'il n'étoit auparavant : ensuite il s'appliqua à faire rentrer par le commerce les sommes immenses dont la derniere guerre avoit occasionné la dissipation. Les Flottes Marchandes de la République se répandirent dans toutes les mers, & dès l'année suivante elles se disperserent dans les Ports d'Egypte, de Syrie & de Romanie. Quatre grosses Galeres firent voile vers les côtes de Flandres, où les Vénitiens, depuis bien des années, s'étoient ouvert une branche avantageuse de commerce.

Retour de plusieurs flottes Marchandes.

On attendoit à Venise le retour de tous ces Bâtimens, qui devoient ramener l'abondance. On apprit qu'une Escadre Génoise de huit Galeres, soudoyées par Charles de la Paix, venoit de paroître à l'entrée du Golfe. Il n'en fallut pas davantage pour faire naître des soupçons : on craignit que ces anciens ennemis de la République ne profitassent de la circonstance pour commettre quelque hosti-

lité contre les Navires Vénitiens. Jean d'Arduin, nouveau Noble, eut ordre de partir avec une Galere pour aller veiller à la sûreté des Flottes Marchandes. Il se rendit directement à Modon, où elles devoient relâcher l'une après l'autre, & lorsqu'il eut réuni tous les Navires dans ce Port, il les fit marcher de conserve, & les ramena sans accident à Venise.

An 1384.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

La situation du Duc d'Anjou devenoit de jour en jour plus fâcheuse. Désesperant de terminer la guerre par une bataille décisive, il étoit sur le point de n'avoir plus ni troupes, ni argent. Les maladies & divers petits combats lui avoient fait perdre l'élite de son armée. La plupart des Seigneurs, & entr'autres Amedée, Comte de Savoye, qui l'avoient suivi dans cette expédition, y avoient péri : enfin il mourut lui-même de chagrin. Cette mort auroit du mettre fin aux troubles dont le Royaume de Naples étoit agité ; mais le génie impétueux du Pape Urbain VI, y suscita de nouveaux objets de discorde : il se

Mort du Duc d'Anjou.

An 1384. brouilla avec Charles de la Paix, & s'étant retiré à Nocera, il excommunia ce Prince & tous ses adhérens. Charles, irrité contre le Pontife, le fit assiéger dans Nocera : il en vint même jusqu'à mettre sa tête à prix. L'inflexible Urbain réitera ses excommunications, se sauva de Nocera, passa en Sicile & de-là à Gênes, où il fixa pour quelque temps sa résidence, & où il ne cessa de signaler la dureté de son caractere.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

An 1385.

Révolution dans le Milanois.

On vit alors éclore dans le Milanois une révolution des plus singulieres. Les deux freres Galéas & Bernabo Visconti avoient partagé entr'eux les terres de leur maison. Galeas regnoit à Pavie, & Bernabo à Milan. Le premier étoit mort & n'avoit laissé qu'un fils nommé Jean Galéas Comte de Vertus. Bernabo, dont la famille étoit fort nombreuse, & dont l'ambition accoutumée au crime alloit sans scrupule au succès par la voye des noirceurs, avoit formé le projet de se défaire de ce neveu pour réunir sur la tête de ses enfans l'entier héritage de ses peres. Il se mé-

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

nagea dans la plus méchante des trahisons une occasion infaillible de réussir. Il voulut empêcher que Jean Galéas ne fût en garde contre ses piéges. Dans cette vue il lui donna une de ses filles en mariage, espérant que ce lien l'engageroit à venir familierement à sa Cour, & qu'il trouveroit ainsi le moment d'exécuter son horrible dessein.

Jean Galéas fut averti des perfides intentions de son oncle, & résolut de le prévenir. Il ne lui cédoit point en méchanceté & en artifice, & le tournant qu'il prit pour le surprendre, fut l'ouvrage d'une malice des plus profondes. Il affecta tout-à-coup des dehors de piété extraordinaires ; on le voyoit presque uniquement occupé à visiter les Eglises & à s'entretenir avec les Moines. Dès que ce voile d'hypocrisie fut devenu assez épais pour opérer l'illusion qu'il vouloit faire, il se disposa à en recueillir les fruits. Il y avoit près de Milan une Chapelle dédiée à la Vierge, qui étoit un lieu fameux de dévotion. Le Comte de Vertus témoigna une grande envie

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

d'aller en pélerinage à cette Chapelle, & il se mit en chemin avec sa garde ordinaire de deux mille hommes, commandée par Jacques dal Vermé, qui avoit le mot.

Bernabo Visconti est arrêté par son Neveu, qui s'empare de ses Etats.

Les Courtisans de Bernabo, aprenant que son neveu approchoit avec cette troupe nombreuse, représenterent à ce Prince que cette façon d'agir n'annonçoit rien moins que la ferveur d'un dévot, & l'exhorterent à se tenir sur ses gardes. Il méprisa ces réprésentations en disant : ,, mon ,, neveu est bon & saint; il n'est pas ,, capable de la perfidie dont vous le ,, soupçonnez. ,, Loin de marquer de la défiance, il sortit de Milan peu accompagné, & alla au devant de Jean Galéas; mais à peine fut-il arrivé en sa présence, que les troupes de la garde l'environnerent, & Jacques dal Vermé l'arrêta Prisonnier. Alors le Comte de Vertus leva le masque; il entra dans Milan en maître; il fit jetter dans les prisons Bernabo Visconti avec deux de ses fils, Louis de Cremone & Rodolfe de Ladé. Deux autres fils de Bernabo, Charles de Bergame

me & Martin de Breſſe avoient pris la fuite & s'étoient ſauvés en pays étranger. Ainſi Jean Galéas, ayant triomphé de la méchanceté de ſon oncle par les reſſorts d'une méchanceté plus profonde, ſe mit en poſſeſſion de tout le Milanois, & devint un des plus puiſſans Princes de l'Italie.

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Bernabo mourut en priſon avec ſes deux fils Louis & Rodolfe, & leur mort fut juſtement ſoupçonnée de n'avoir pas été naturelle. Quatre de ſes batards eurent le même ſort : toute cette famille fut la victime d'une ambition qui, lorſqu'elle a le deſir de regner pour objet, rompt tous les liens du ſang, étouffe tous les ſentimens de la nature, & met les Princes dans le cas de ſe déshonorer par des cruautés inconnues au commun des hommes.

Troubles du Frioul.

Les Vénitiens ne prirent aucune part à cette révolution ; ils étoient alors occupés des troubles du Frioul, auxquels ils s'intéreſſerent par rivalité contre le Seigneur de Padoue. La mort de Marquard, Patriarche

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

d'Aquilée, arrivée quelques années auparavant, avoit été la ſource de ces troubles. Le Pape Urbain VI. avoit donné ce Patriarchat en commende au Cardinal d'Alençon, Evêque de Sabine. Ce Prélat étoit Prince du Sang Royal de France, & arriere-petit fils de Philippe le Hardi. Ayant encouru la diſgrace de Charles V, il s'étoit retiré à Rome auprès d'Urbain, qui le fit Cardinal; & l'Egliſe d'Aquilée étant venue à vaquer, il lui en donna l'adminiſtration ſpirituelle & temporelle. Cette nouveauté produiſit une grande diviſion dans le Frioul : une partie des habitans ſe ſoumit au Cardinal d'Alençon; l'autre refuſa de le reconnoître. On tint à ce ſujet une grande aſſemblée à Cividal, qui tenoit le parti du Cardinal. Les Députés d'Udiné & des Villes du parti contraire s'y rendirent. Après bien des conférences, les eſprits demeurerent diviſés, & ceux qui étoient oppoſés à Philippe d'Alençon, perſiſterent dans la réſolution de ne jamais le reconnoître pour leur Seigneur, à moins qu'il ne

renonçât au Cardinalat, & qu'il ne fût vraiment nommé Patriarche d'Aquilée.

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Les deux partis se firent la guerre; ceux de Cividal se liguerent avec François de Carrare, Seigneur de Padoue, qui saisit volontiers cette occasion de s'ingérer dans les affaires de ses voisins, espérant qu'il y trouveroit de nouveaux moyens de s'agrandir. Ceux d'Udiné eurent recours aux Vénitiens, qui leur envoyerent des troupes & des Généraux; ils mirent aussi dans leurs intérêts Antoine de l'Escale, Seigneur de Verone, qui les secourut de tout son pouvoir.

Les Vénitiens donnent du secours à ceux d'Udine.

Le Cardinal d'Alençon, qui étoit pressé de jouir, désiroit avec ardeur d'éteindre le feu de discorde. Il fit faire des propositions aux habitans d'Udiné, chefs du parti qui lui étoit opposé; & afin que le Seigneur de Padoue, dont l'appui lui avoit été fort utile, ne mît aucun obstacle à la paix, il promit de lui céder Sacilé, Porto Gruaro, Monte Falcone, la Chiusa & plusieurs autres places. L'accommodement eut lieu; on jura

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

obéissance au Cardinal, & on lui remit tous les Châteaux qui lui avoient résisté jusques-là.

Le Cardinal établit sa résidence à Udiné; mais François de Carrare, abusant de sa foiblesse, fit remplir toutes les charges de cette Ville par ses propres Officiers, ou par des gens qui lui étoient entierement dévoués. Les Udinois, irrités de voir leur liberté sacrifiée à des Étrangers, en firent de vives plaintes au Cardinal, qui, n'ayant pas la force de rompre ses chaînes, y répondit d'une maniere peu satisfaisante. Alors tout le peuple se souleva & prit les armes. Le Cardinal épouvanté sortit de la Ville avec précipitation & se retira à Padoue. Son évasion détermina les Udinois & ceux de leur parti, à recommencer la guerre. Ils eurent recours aux Vénitiens, qui les aiderent de leurs forces comme la premiere fois. Les hostilités furent très-animées de part & d'autre, & pendant plus de deux ans, ce malheureux pays fut exposé aux ravages des Étrangers & de ses propres habitans.

François de Carrare avoit fait de très-grands progrès dans le Frioul : il étoit maître de presque toute la partie qui est entre le Tajamento & la Livenza. Les Provéditeurs Vénitiens qui campoient à Udiné, résolurent de marcher à lui & de le combattre. Ils le surprirent dans son camp ; ils mirent son armée en déroute ; ils lui tuerent six cens hommes & lui firent deux cens prisonniers. Carrare se retira en désordre dans le Trévisan : il avoit avec lui le Cardinal d'Alençon. Dans la crainte que ce Prélat ne lui fût enlevé, & qu'il ne fît sa paix à ses dépens, il l'envoya au Château d'Este, où il le fit enfermer sous bonne garde.

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Victoire des Vénitiens contre le Seigneur de Padoue.

Quelques jours après, on découvrit à Venise que Pierre Justiniani, Avogador, séduit par l'argent du Seigneur de Padoue, lui réveloit les plus secrettes délibérations du Sénat. Sa trahison fut découverte par Victor Morosini, l'un de ses Collégues. Carrare avoit à Venise un Facteur. Comme la guerre présente n'étoit qu'une guerre indirecte en-

Trahison découverte à Venise, & punie.

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

tre ce Prince & la République, elle n'empêchoit pas le libre commerce des deux Etats. Morosini remarqua un jour que les gens du Facteur de Padoue portoient quelque chose chez Pierre Justiniani. L'après midi les Avogadors étant entrés à l'ordinaire au Conseil des Dix, Morosini dit tout haut à son Collégue : " on a ,, porté ce matin chez vous un beau ,, présent " Justiniani nia le fait. Sur cet indice, on le fit arrêter. Il fut appliqué à la question : il avoua tout ; & le Facteur & lui furent condamnés à mort. Etienne Manolesso, l'un des Quarante, fut convaincu de la même perfidie, & eut le même sort.

Charles de la Paix est couronné Roi de Hongrie.

Charles de la Paix se maintenoit avec beaucoup de bonheur sur le trône de Naples, & travailloit à soumettre tous les pays qui en avoient été dépendans. L'Isle de Corfou, anciennement possédée par les Vénitiens, avoit été envahie par les Rois ses prédécesseurs, lorsque la Dalmatie fut enlevée à la République. Charles y envoya cette année un de

ſes Officiers avec un gros Détachement qui s'empara de cette Iſle ſans réſiſtance. A peine avoit-il conſommé cette entrepriſe, qu'il fut appellé au trône de Hongrie. La Reine Eliſabeth, veuve de Louis le Grand, ne gouvernoit pas au gré des Peuples, & elle s'étoit attiré la haine des Seigneurs : uniquement occupée de l'établiſſement de ſes deux filles, elle y ſacrifioit les intérêts de l'Etat. La cadette Heduige, héritiere de la Couronne de Pologne, avoit été mariée à Jagillon, Grand Duc de Lithuanie. L'aînée, Marie, à qui le Royaume de Hongrie appartenoit, étoit fiancée avec Sigiſmond de Luxembourg, frere de l'Empereur Vinceſlas, & fils de l'Empereur Charles IV. Les Hongrois ne goûtoient point cette alliance, qui devoit unir leur Souveraine à un Prince d'un ſang étranger. Ils écrivirent à Charles de la Paix pour le prier de venir à leur ſecours. Ce Prince laiſſa à Naples la Reine Marguerite ſon épouſe, avec ſes deux enfans, Ladiſlas & Jeanne. Il vint en Hongrie,

An 1385.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

An 1386.

où il fut élu, proclamé & couronné Roi.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

La Reine Elisabeth le fait assassiner: elle est assassinée elle même.

La Reine Elisabeth dissimula le chagrin que lui causoit une révolution si contraire à ses vues. Mais ses courtisans lui représenterent que sa vie étoit en danger, qu'elle devoit se souvenir du sort de la Reine Jeanne de Naples, que Charles avoit immolée à son ambition, & qu'elle ne pouvoit être trop en garde contre les piéges d'un Prince, à qui les crimes coutoient peu, dès qu'il y trouvoit son intérêt. Elisabeth n'étoit que trop portée à entrer dans ces sentimens. Elle résolut donc de se défaire de l'usurpateur du trône de sa fille. Un jour que Charles étoit venu chez elle pour lui parler d'affaires, un assassin aposté se jetta sur lui, & lui fendit la tête d'un coup de sabre. La Reine délivrée par sa mort des dangers qu'elle craignoit, écrivit promptement à Sigismond, pour l'engager à venir prendre possession du Royaume de Hongrie. Mais les Seigneurs attachés au parti de Charles voulurent venger l'assas-

ſinat commis contre ſa perſonne. La Reine, expoſée à leur reſſentiment, prit la fuite : elle emmena ſa fille avec elle, & alla chercher un aſyle en Dalmatie, dont la plûpart des Seigneurs lui étoient dévoués. Le Ban ou Gouverneur de Croatie, informé de ſon évaſion, la fit enlever en route. Elle fut étranglée par ſes ordres, & il fit enfermer la Princeſſe Marie dans les Priſons de Caſtel-Nuovo.

An 1386.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Les Vénitiens prennent le parti de la Princeſſe Marie & de Sigiſmond

Ceux des Hongrois qui étoient du parti de la Reine, implorerent le ſecours des Vénitiens. Ils ſçavoient que dans le parti oppoſé on avoit réſolu d'envoyer à Naples la Princeſſe Marie, afin d'empêcher qu'elle n'épouſât Sigiſmond : ils firent les plus grandes inſtances auprès du Sénat, pour qu'il les aidât à faire échouer ce projet. Les Vénitiens, gagnés par leurs ſollicitations, firent partir une Eſcadre de ſix Galeres, aux ordres de Jean Barbadigo, qui allerent croiſer ſur les côtes de Dalmatie. Barbadigo vint à bout d'enlever la Princeſſe Marie de ſa priſon ; & il

An 1386.

Antoine Venier, LXII. Doge de Venise.

Arrivée de Sigismond en Hongrie & son couronnement.

la conduisit à Segna où commandoit le Comte de Frangipani, l'un des Seigneurs du parti de la Reine.

Sigismond avoit reçu la lettre d'Elisabeth, & étoit parti en diligence avec une nombreuse armée de Bohemiens. Arrivé sur les frontieres de Hongrie, il fut joint par les troupes de plusieurs Seigneurs de la Nation. Tout plia devant lui. Les Vénitiens députerent vers lui Pantaléon Barbo, qui le trouva à Bude, & qui le suivit à Albe Royale, où la Princesse Marie lui fut amenée par Jean Barbadigo; & le Couronnement des deux Epoux se fit dans l'Eglise de Saint Etienne. Bientôt après, la Seigneurie envoya à Sigismond six Ambassadeurs, Léonard Dandolo, Paul Morosini, Jacques Delfino, Pierre Bragadino, Marin Malipier & Remi Soranzo, pour le complimenter sur son heureux avenement à la Couronne. Ce Prince, âgé de vingt-cinq ans, reçut les Ambassadeurs de la République avec toute la distinction que méritoient les services qu'il venoit d'en recevoir; & il

les chargea de porter au Sénat les plus fortes assurances de son amitié. Les Vénitiens, dans cette occasion, ne firent pas usage de la maxime politique, qui veut qu'on entretienne le trouble chez un voisin dont la puissance est à craindre, & sur les Etats duquel on a des prétentions. Un autre intérêt produisit de leur part ces dispositions favorables au nouveau Roi de Hongrie.

An 1386.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Dès qu'on apprit à Naples la cruelle mort de Charles de la Paix, la Reine Marguerite sa veuve, fit proclamer Roi son fils Ladislas. Urbain VI. renouvella contre ce Prince les anathêmes qu'il avoit lancés contre son pere, & se montra constant à lui marquer la même animosité, & à lui susciter les mêmes embarras. La minorité de Ladislas, qui avoit à peine dix ans, & les persécutions de l'infléxible Pontife, donnerent plus de chaleur que jamais aux troubles dont ce Royaume étoit agité. Clément VII. de son côté en conféra l'investiture à Louis II. fils du Duc d'Anjou; ce qui annonçoit un pro-

Nouveaux troubles à Naples.

An 1386.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

chain renouvellement de guerre. Les Peuples commençoient à se lasser d'être ainsi les victimes de la rivalité des deux Papes. Les habitans de Corfou songerent à se mettre à l'abri des révolutions, en se donnant un maître capable d'établir chez eux une domination fixe. Ils jetterent les yeux sur le Seigneur de Padoue, & lui envoyerent une députation, pour le prier de les recevoir au nombre de ses sujets, & de leur donner un Gouverneur. Carrare, enchanté de cette nouvelle faveur de la fortune, fit partir Jacques de Seravigny avec des troupes, qui arriverent à Corfou, & qui prirent possession de la Ville & du Château.

Les Vénitiens redeviennent Maîtres de Corfou.

Jean Miani, Capitaine du Golfe, étoit alors en mer. Instruit de ce qui venoit de se passer à Corfou, il s'y rendit en diligence: il confera avec les principaux habitans: il leur représenta que puisqu'ils avoient dessein de changer de Maître, il étoit plus naturel qu'ils rentrassent sous la domination de la République, qui les avoit autrefois gouvernés avec

tant de ſageſſe & de modération ; que le Seigneur de Padoue, n'ayant aucunes forces navales, ne ſeroit jamais en état de les protéger contre la premiere puiſſance maritime qui voudroit porter la guerre dans leur Iſle ; que les Vénitiens étoient les ſeuls de qui ils puſſent eſperer de la ſûreté, leur puiſſance ſur mer étant de beaucoup ſupérieure à toutes les autres. Cette repréſentation de Miani eut tout le ſuccès qu'il pouvoit déſirer. On tint une nouvelle aſſemblée, dans laquelle il fut arrêté unanimement, qu'on renverroit le Gouverneur Padouan, & qu'on députeroit vers le Doge & le Sénat, pour ſe ſoumettre à la République. Seravigny, étonné de ce changement, ſe renferma dans le Château avec ſes troupes, & déclara qu'il s'y défendroit juſqu'à la derniere extrêmité.

An 1386.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Les Députés de Corfou furent reçus à Veniſe avec de grandes démonſtrations de joye. Le plaiſir de rentrer en poſſeſſion d'une Iſle intéreſſante, & de l'enlever à un rival odieux, fut très-ſenſible pour les Vé-

An 1386.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

nitiens. Ils envoyerent à Miani plusieurs bâtimens de transports chargés de munitions & de troupes pour faire le Siége du Château, qui se rendit après quelques jours d'attaque. Seravigny eut permission de se retirer à Padoue avec sa garnison. De nouveaux Députés partirent pour Venise ; ils porterent hommage, & jurerent fidélité à la Seigneurie. Depuis ce temps-là, l'Isle de Corfou a toujours appartenu aux Vénitiens. Ils ne prirent alors le parti de Sigismond, que pour affoiblir le parti de Charles de la Paix, qui auroit infailliblement fait échouer leur entreprise, s'il avoit eu le pouvoir de la traverser.

An 1387.

Antoine de l'Escale est dépouillé de ses Etats.

La guerre du Frioul continuoit avec égalité d'avantages pour les deux partis. Antoine de l'Escale, ligué avec la Seigneurie contre le Cardinal d'Alençon, étoit entré à main armée sur les terres du Seigneur de Padoue, protecteur ardent de ce Prélat. Il fut battu au passage de la Brentolla ; ce qui ne l'empêcha point de pousser les hostilités dans le Pa-

douan, & d'y faire une diverſion tout-à-fait contraire aux vues de Carrare. Celui-ci voulut ſe délivrer de cet incommode voiſin. Il engagea Jean Galéas, Comte de Vertus, à lui déclarer la guerre. Ils ſignerent enſemble un traité par lequel ils s'obligeoient à dépouiller l'Eſcale de ſes Etats, & à les partager entr'eux; le Seigneur de Milan devoit avoir le Veronois, & celui de Padoue le Vicentin. Jean Galéas avoit des intelligences à Verone & à Vicence. Il attaqua ces deux Villes avec des forces ſi ſupérieures, qu'elles ſe rendirent à lui en fort peu de temps, & la conquête des deux Provinces qui en dépendent, fut l'ouvrage d'une ſeule campagne.

An 1387.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Antoine de l'Eſcale, manquant de forces pour réſiſter à un ennemi tel que le Seigneur de Milan, ſollicita en vain les Ducs de Baviere & d'Autriche. Ces Princes prirent ſon argent & ne lui envoyerent point leurs troupes. Il ſe réfugia à Veniſe, où on l'éleva à la qualité de Noble Vénitien, & on lui aſſigna une pen-

An 1387.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

sion pour sa subsistance : foible dédommagement pour un Prince déchu de sa Souveraineté. Il mourut jeune & laissa un fils & trois filles qui resterent sous la protection de la République.

Le Seigneur de Padoue est trompé par le Comte de Vertus.

François de Carrare, auteur de l'entreprise que le Comte de Vertus avoit exécutée si rapidement, lui demanda le Vicentin, dont il crut que la possession lui étoit acquise par le traité signé entr'eux ; mais le Comte refusa de s'en désaisir, sous prétexte que la Ville de Vicence s'étoit donnée à la Comtesse son épouse. Carrare connut par cette réponse qu'il étoit joué, & il en fut au désespoir. Il n'osa faire éclater sa vengeance contre cet allié infidele, dont la puissance étoit trop supérieure à la sienne ; mais il satisfit son ressentiment, en repandant des manifestes, où l'injustice & la mauvaise foi de Jean Galéas étoient dévoilées sans ménagement.

Il est battu par les Vénitiens.

Il continuoit la guerre dans le Frioul, & s'étoit porté en force à Savargnano, où il faisoit les prépara-

tifs du siége d'Udiné. Pour en abréger les opérations, il travailla à détourner les eaux de la riviere qui baigne les murs de cette place. Pierre Morosini, qui commandoit les troupes Vénitiennes, auxiliaires des Udinois, marcha à Savargnano. Il livra bataille à Carrare & le défit. Le Seigneur de Padoue, après avoir perdu beaucoup de soldats & tout son canon, rassembla les débris de son armée sous Sacilé, qui lui fut rendu lâchement. Il voulut assiéger le Château de Spisimberg ; mais il ne put le prendre.

An 1387.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Le Marquis de Ferrare, les Villes de Florence & de Boulogne offrirent leur médiation pour terminer cette guerre, qui désoloit le Frioul. Tout l'hiver se passa en négociations pour la paix. Les Vénitiens consentoient à cesser les hostilités, pourvu que Carrare rendît à l'Eglise d'Aquilée toutes les places qu'il avoit conquises dans cette Province ; mais il ne fut jamais possible d'obtenir de lui cette restitution, & les conférences furent rompues. Alors la Répu-

Vains efforts pour pacifier les troubles du Frioul.

An 1387.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Les Vénitiens se liguent avec le Comte de Vertus contre le Seigneur de Padoue.

blique, qui cherchoit depuis long-temps les moyens d'abbattre ce voisin entreprenant, proposa contre lui au Comte de Vertus une ligue offensive.

Les Seigneurs de Milan avoient toujours eu du penchant à faire alliance avec les Vénitiens; ils les regardoient comme une puissance dont les intérêts n'entroient point en concurrence avec les leurs, & dont le secours pouvoit être fort utile pour l'exécution de leurs vues, qui avoient la conquête de toute la Lombardie pour objet. Les Vénitiens, de leur côté, entretenoient soigneusement l'amitié des Seigneurs de Milan, comme la meilleure de leurs ressources pour arrêter les mouvemens & les progrès des Puissances dont les prétentions étoient opposées à leurs intérêts. Ils venoient de manifester leurs favorables dispositions pour Jean Galéas, d'une maniere bien marquée. Par un ancien décret du Sénat, il avoit été défendu à tout citoyen d'accepter aucune charge & d'exercer aucun emploi dans le pays étranger. Ils voulurent bien déroger à ce décret par

considération pour le Comte de Vertus, qui, plein d'estime pour Carlo Zeno, le demanda à la République pour lui confier le Gouvernement du Milanois. Quoique l'esprit de leur gouvernement eut dès lors toute la fermeté qu'il a eue depuis pour ne rien relâcher de la sévérité de leurs loix, ils les plierent sans peine aux desirs de Jean Galéas, dans l'espérance d'en tirer de grands avantages. Ce Prince avoit tous les vices qui marchent à la suite de l'ambition; mais il étoit mal disposé pour le Seigneur de Padoue. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer les Vénitiens à rechercher son amitié. La ligue qu'ils lui proposerent fut acceptée. Carlo Zeno, qui avoit la confiance de Jean Galéas, régla les articles du traité, qui fut conclu le 29 Mars de l'an 1388. La Seigneurie s'obligea de lever une armée de quinze cens hommes d'infanterie, de mille archers à pied, de trois cens archers à cheval & de cent hommes d'armes, avec les vivres, l'artillerie & les munitions nécessaires. Le

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Comte de Vertus promit d'armer le même nombre de troupes : il fut arrêté que ce Prince auroit Padoue & son territoire, le Feltrin & le Bellunois, que Trévise & le Trévisan reviendroient à la République, qu'elle auroit de plus dans le Padouan le Fort de Castelcaro & la Tour de Saint Hilaire, qu'Oriago & Borghofonté seroient démolis, & que jamais les Seigneurs de Milan ne pourroient construire de Château sur cette frontiere.

François de Carrare ignoroit ce traité; il en reçut divers avis de Milan; mais il ne voulut jamais y ajouter foi. Il ne pouvoit pas se persuader que les Vénitiens fussent assez mauvais politiques pour travailler eux-mêmes à détruire la barriere que ses Etats formoient entre les terres de la République & le Milanois. Son erreur étoit bien naturelle; car on ne peut disconvenir que ce ne fût une très-grande faute de la part des Vénitiens de contribuer à l'agrandissement du Comte de Vertus, qui n'étoit déjà que trop puissant, & de

ſe donner pour voiſin un Prince peu ſcrupuleux ſur la foi des traités, & qui ne mettoit à ſes prétentions aucunes bornes. Le déſir d'humilier le Seigneur de Padoue, & de rentrer en poſſeſſion de la Marche Tréviſane, ſéduiſit les Vénitiens, & les rendit inſenſibles à ces raiſons d'État, ſupérieures de beaucoup à l'intérêt qui les faiſoit agir.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Jean Galéas envoya défier François de Carrare par un écrit qui étoit conçu en ces termes : „ Vous vous „ trompez, magnifique Seigneur, „ ſi vous croyez que vos intrigues „ en différentes Cours, & vos propos injurieux contre notre perſonne, ne ſont pas venus à notre connoiſſance. Nous avons appris que „ vous diſiez de nous des choſes horribles, & ſi nous ne nous en étions „ pas convaincus par nos propres „ yeux, nous n'aurions jamais pu „ croire que vous fuſſiez capable de „ les penſer, encore moins de les „ écrire. Il n'y a qu'un ennemi en „ fureur qui puiſſe ſe porter à de pareils excès. Pour nous, nous igno-

Le Comte de Vertus défie le Seigneur de Padoue.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

„ rons en quoi nous vous avons offensé. Notre ſeule faute eſt de „ vous avoir ſecouru dans la guerre „ que vous faiſoit Antoine de l'Eſcale, & d'avoir empêché la perte „ entiere de votre Etat. Nous ſçavons, magnifique Seigneur, tout „ ce qui s'eſt paſſé entre vous & „ nous dans cette occaſion. Il eſt „ inutile de nous étendre davantage „ ſur ce ſujet ; nous aimons mieux „ avoir avec vous une guerre ouverte qu'une fauſſe paix : ainſi nous „ vous déclarons que paſſé le 30 „ Juin de la préſente année, il y aura guerre entre vous & nous. La „ Seigneurie de Veniſe notre alliée, „ concourra à cette guerre de tout „ ſon pouvoir, & nous eſpérons que „ Dieu, ennemi de l'infidélité & de „ l'ingratitude, tournera contre vous „ les évenemens. „

Carrare, attaqué par deux Puiſſances auſſi formidables, ſentit toute la grandeur de ſon péril : il ne montra cependant aucune foibleſſe. Hors d'état de tenir la campagne contre des forces ſi ſupérieures, il diſtribua

ſes troupes dans les places & les Châteaux, réſolu de les diſputer l'un après l'autre. Il laiſſa ſon fils François II. à Padoue avec une bonne garniſon. Il alla s'enfermer lui-même dans Tréviſe, qui étoit la plus forte de ſes places, & attendit ainſi les effets de la ligue formée pour le détruire.

An 1388.

Antoine Venier, LXII. Doge de Veniſe

Les troupes de Milan & de Veniſe ne tarderent pas à ſe mettre en mouvement. Le Comte de Vertus fit marcher les ſiennes aux ordres de Jacques dal Vermé par le Vicentin. Elles ſe porterent directement ſur Limena dans le Padouan. Ce château fut emporté en très-peu de temps. De-là, l'armée Milanoiſe s'avança juſqu'à Noalé dont elle entreprit le ſiége. Par-là elle ôtoit toute communication entre Padoue & Tréviſe, Noalé étant à moitié chemin des deux Villes. Tandis que le ſiége de cette place ſe pouſſoit avec vivacité, les Vénitiens raſſemblerent ſous Meſtré leur armée de terre, qui étendit librement ſes partis dans la Marche Tréviſane. En même temps Jac-

Progrès de l'armée de Milan & de Veniſe.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

ques Delfino, avec une Flotte de Barques armées, pénétra par les rivieres dans la partie méridionale du Padouan, & se rendit maître d'Anguilara & de Borghofonté, de maniere que toutes les avenues de Padoue furent occupées. Delfino eut ordre de conduire sa petite Flotte dans la Livenza, & de s'emparer du Château de Sansteno, dont la conquête importoit beaucoup à la commune du Frioul. Il remplit cet objet avec toute la promptitude & tout le succès qu'on pouvoit désirer.

Jacques dal Vermé venoit de forcer la Ville de Noalé, & méditoit une nouvelle entreprise contre Privé di Sacco, pour n'avoir plus ensuite que Padoue à soumettre. Le terrein qu'il devoit traverser étoit tout coupé de rivieres & de canaux. On rappella Delfino pour faciliter son passage. La petite Flotte entra dans la Brenta : on établit des ponts sur cette riviere & sur tous les canaux. Le Général Milanois arriva à Sacco, qui lui fit peu de résistance. Enfin, après

avoir

avoir ſoumis par ſes détachemens tous les Châteaux des environs, il réunit ſes forces & ſe porta ſur Padoue.

An 1378.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Le vieux Carrare voyoit avec douleur les progrès de ſes ennemis. Il avoit compté ſur une plus longue réſiſtance de la part des garniſons qu'il avoit laiſſées dans les places; mais comme il n'étoit pas aimé de ſes ſujets à cauſe des longues guerres dont il leur avoit fait porter le poids par pure ambition, les habitans des Villes & de la campagne alloient pour ainſi dire au devant du nouveau joug qu'on vouloit leur impoſer, eſpérant trouver un meilleur ſort dans un changement de gouvernement. Carrare, ſe voyant preſſé de la ſorte, fit faire des propoſitions de paix qui furent rejettées avec hauteur. Il employa la médiation du Pape, du Duc d'Autriche, des Florentins & des Boulonnois; mais on avoit réſolu de ſe montrer auſſi inflexible qu'il l'avoit paru lui-même dans d'autres circonſtances, lorſqu'on lui propoſoit des accommodemens.

Carrare fait faire des propoſitions de paix.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Le Siége de Padoue avançoit, & cette Ville ne pouvoit plus faire une longue défenſe. Le vieux Carrare eut recours au Général Milanois, & le pria de dicter les conditions auxquelles il pouvoit obtenir la paix. Jacques dal Vermé lui répondit, qu'il falloit abſolument que Treviſe, Ceneda & tous leurs territoires fuſſent cédés aux Vénitiens, & que le Comte de Vertus eût pour lui Padoue, Feltri, Belluno & leurs territoires. C'étoit lui demander tous ſes Etats, & il n'y eut pas moyen de le faire conſentir à des propoſitions ſi dures. Il comprit qu'il étoit inutile de négocier davantage, & ne ſongea plus qu'à ſe maintenir dans Tréviſe, eſpérant que la ſaiſon, déjà très-avancée, feroit perdre à ſes ennemis la facilité de l'y aſſiéger.

La Ville de Padoue ſe rend.

Padoue ſe rendit au commencement de Novembre : la garniſon fut faite priſonniere de guerre, & le jeune Carrare, qui y commandoit, fut mené priſonnier à Milan. Jacques dal Vermé marcha tout de ſuite

An 136 .

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

à Trévise pour finir la campagne par la prise de cette Ville. Le vieux Carrare faisoit les meilleures dispositions pour se bien défendre : mais le peuple de cette Ville le haïssoit mortellement. Accoutumé à la douce domination des Vénitiens, ce peuple avoit été au désespoir, lorsqu'il se vit dans la nécessité de changer de maître. Il regardoit Carrare comme un usurpateur & un tyran ; il n'attendoit, pour manifester contre lui toute son animosité, que l'occasion de le pouvoir faire avec sûreté. Ce fut la veille de Saint André qu'on apprit à Trévise la reddition de Padoue. Tout le peuple prit les armes ; il courut sur la place, & on l'entendit crier avec fureur : ,, vive ,, Venise, vive Saint Marc : meure ,, Carrare, qui n'a fait que nous vo- ,, ler. ,, Ces clameurs épouvanterent le vieux Carrare ; il n'eut que le temps de se renfermer dans le Château pour se dérober aux emportemens d'une multitude qui, au nombre de dix-sept mille hommes, se

jetta dans les maisons de ses Officiers & les mit au pillage.

An 1358.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Pendant ce tumulte, l'armée Milanoise arriva aux portes de Trévise, qui lui furent ouvertes sur le champ. Le vieux Carrare qui n'avoit plus d'espérance, voulut en périssant signaler sa passion contre les Vénitiens. Il rendit le Château à Jacques dal Vermé, à condition que toutes ses terres appartiendroient au seul Comte de Vertus, & qu'il n'en seroit rien cédé à la Seigneurie. Le peuple de Trévise, informé de cette capitulation, se souleva de nouveau en criant : ,, vive Venise, vive Saint ,, Marc; nous appartenons à la République & nous n'obéirons qu'à elle. ,, Les Provéditeurs de l'armée Vénitienne accoururent; c'étoient Guillaume Quirini & Jean Miani. Ils firent cesser le tumulte, en donnant au peuple des paroles qui calmerent ses appréhensions. Jacques dal Vermé, qui avoit ses ordres, vouloit que la Ville se rendît d'abord au Comte de Vertus, qui devoit ensuite la remettre à

La Ville de Trévise se rend.

la Seigneurie. L'affaire devenoit très-délicate ; il étoit à craindre que Jean Galéas n'en usât avec les Vénitiens dans cette occasion, comme il avoit fait ci-devant avec François de Carrare au sujet de Vicence. Il est toujours peu sûr d'attendre, de la bonne volonté d'un Prince, la cession d'un Etat considérable qu'il a le pouvoir de retenir, & la foi d'un traité de la part du Seigneur de Milan, étoit une garantie des plus insuffisantes. Heureusement la constance du peuple prévint l'infidélité qu'il pouvoit commettre, & dont il étoit naturel de le soupçonner.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Son Général, persistant dans la résolution d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus, fit entrer une partie de ses troupes dans la place, & leur ordonna de crier : ,, vive Jean Galéas, ,, Visconti, Seigneur de Milan & ,, de Trévise. ,, Le peuple y répondit par cette clameur continuelle & tumultueuse : ,, vive Venise, vive ,, Saint Marc. ,, Un des Officiers, irrité de cette résistance, menaça de

Le Comte de Vertus est forcé de la céder aux Vénitiens.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

faire pendre les mutins. Le peuple courut aux armes, il se retrancha dans un des quartiers de la Ville, & menaça à son tour de faire main basse sur les troupes Milanoises, si elles s'obstinoient à lui donner un autre maître que la République. On étoit sur le point d'en venir aux mains, lorsque Jacques dal Vermé, réfléchissant aux suites de cette affaire, & voyant l'armée de Venise à portée de soutenir le peuple qui lui résistoit, dépêcha un courrier au Comte de Vertus pour lui exposer l'état des choses & lui demander ses dernieres intentions. Jean Galéas craignit que plus de lenteur à accomplir le traité ne fît naître contre lui des soupçons capables de lui attirer sur les bras toutes les forces de la République : il donna ordre que Trévise, Ceneda & leurs territoires fussent remis aux Provéditeurs Vénitiens, & alors tout fut tranquille.

Sort des Carrares.

L'armée Milanoise se retira, emmenant le vieux Carrare qui, dans la perte de ses biens & de sa li-

berté, ne ſentit rien auſſi vivement que le chagrin de voir les Vénitiens rentrer en poſſeſſion de la Marche Tréviſane. Il fut mené à Côme, où il eut le Château pour priſon. Ainſi ſon acharnement contre les Vénitiens, qui avoit mis leur République à deux doigts de ſa perte, le réduiſit enfin à être lui-même ſans Etats, & à finir ſes jours dans une captivité triſte & humiliante. On vit par cet exemple les malheurs que les Princes injuſtes & méchans doivent craindre, & les reſſources que trouvent dans l'amour des peuples ceux qui ſçavent leur adoucir le joug. Le jeune Carrare fut très-bien accueilli à la Cour de Jean Galéas qui lui aſſigna le Château d'Aſti pour ſa réſidence : mais peu de temps après il trouva le ſecret de ſurprendre ſes gardes. Il ſortit du Château en habit déguiſé, & ſe réfugia en Allemagne auprès du Duc de Baviere.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Les Vénitiens ſe mettent en poſſeſſion du Treviſan.

Ce fut le 13 de Décembre de l'an 1388, que les Vénitiens prirent poſſeſſion pour la ſeconde fois de la

An. 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Marche Trevisane. La Seigneurie y envoya Nicolas Zeno, Benoit Soranzo & Michel Contarini pour recevoir le serment de fidélité des peuples. Elle nomma des Gouverneurs ou Podestas pour les Villes de Conegliano, de Serravallé, d'Aderzo, de Castel Franco, d'Azolo, de Noalé, de Valdemarino, de la Motta, de Porto Buffoledo & de Saint Martin de Ceneda. Les autres articles du traité, qui concernoient les limites du Padouan, furent fidellement exécutés par le Comte de Vertus. Ainsi la République recommença à voir un Etat de terre ferme qui eut bientôt de plus grands accroissemens. Cette guerre, qui avoit détruit la puissance des Carrares & qui rendoit aux Vénitiens l'espérance de joindre l'empire du Continent à celui de la mer, leur offroit le succès le plus conforme à leurs desirs. Ils le célébrerent par des réjouissances extraordinaires. Ils ne trouverent plus de difficulté à terminer les troubles du Frioul. Le Cardinal d'Alen-

çon étoit mort. Jean, Marquis de Moravie, venoit d'être nommé Patriarche d'Aquilée, & étoit agréable aux deux partis. La République lui envoya Gabriel Emo en qualité d'Ambaſſadeur, qui vint à bout de concilier tous les différends. Le nouveau Patriarche voulut bien, à la recommandation du Doge & du Sénat, pardonner aux Seigneurs dont il avoit le plus à ſe plaindre, & la paix fut parfaitement rétablie.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LVII. Doge de Veniſe.

Les Vénitiens firent cette année une autre acquiſition très-intéreſſante. Les Villes d'Argos & de Napoli de Romanie, avoient été poſſédées par un Seigneur nommé Gui de Anzzino. Ce Seigneur étoit mort & n'avoit laiſſé qu'une fille mariée à Pierre Cornaro, Noble Vénitien, qui venoit de mourir jeune & ſans enfans. Sa veuve offrit à la République de lui céder ces deux places, moyennant une rente perpétuelle de cinq cens ducats. L'offre parut trop avantageuſe pour être refuſée. Le Sénat envoya un Commiſſaire ſur les lieux,

Les Vénitiens acquierent les Villes d'Argos & de Napoli de Romanie.

An 1368.

ANTOINE VENTER, LXII. Doge de Venise.

qui dressa le contrat de vente. On changea les premieres conditions qui avoient été proposées. La Seigneurie s'obligea de payer une pension viagere de sept cens ducats à la veuve de Pierre Cornaro, dont cinq cens seroient réversibles à ses héritiers. Il fut stipulé qu'elle pourroit disposer en mourant d'une somme de deux mille écus; que cette somme & la pension seroient exemptes de toute retenue; que si la Seigneurie venoit à perdre les deux Villes, les héritiers n'auroient rien à redemander, & qu'ils rentreroient dans tous leurs droits si, après avoir perdu les deux Villes, les Vénitiens s'en rendoient maîtres de nouveau. A ces conditions la veuve promit & jura librement & sans en être requise, qu'elle ne se remarieroit jamais.

Le motif de cette convention fut la crainte inspirée par les grands progrès des Turcs qui, déjà maîtres d'Andrinople, menaçoient d'envahir toute la Grece. Les Vénitiens étoient alors presque la seule Puissance dont

la protection pût faire espérer de l'appui contre les entreprises des Infideles. Urbain VI. avoit fait prêcher inutilement une croisade pour s'opposer aux conquêtes de leur Sultan Amurath. Il ne cessoit de proposer les Indulgences de la Terre Sainte, pour enflammer l'ardeur des Chrétiens. Le schisme qui désoloit l'Eglise, & les troubles qui agitoient l'Italie, laissoient les vives exhortations sans effet. Il en écrivit à Ange Corrario, alors Evêque de Castello ou de Venise; mais la Seigneurie, occupée de la guerre contre les Carrares, se refusa à tout autre mouvement. Elle envoya seulement quelques Galeres en Morée, pour prendre possession des Villes d'Argos & de Napoli qu'on venoit de lui céder.

An 1388.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

An 1389.

Progrès des Vénitiens en Albanie.

La crainte des Turcs servit encore l'année suivante à aggrandir le domaine des Vénitiens. Depuis que l'Isle de Corfou étoit rentrée sous leur obéissance, ils avoient eu le bonheur de se rétablir dans Durazzo, Ville principale de l'Albanie, &

An 1388. avoient envoyé François Giorgi, pour y faire la fonction de Podesta.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

L'empire Grec touchoit visiblement à sa fin. Les Turcs, maîtres de la Bythinie & d'une partie de la Thrace, tenoient Constantinople bloquée des deux côtés du Bosphore : le foible Jean Paléologue, livré à la débauche, demeuroit dans une lâche inaction vis-à-vis de ses conquérans, à qui il ne restoit que peu d'efforts à faire pour lui enlever sa Couronne. Ils le dominoient déjà si durement, que ce Prince étoit obligé d'acheter d'eux sa tranquillité, par des services qui différoient peu de l'hommage d'un Vassal. Cette triste décadence de l'Empire d'Orient annonçoit à tous les Grecs leur prochain esclavage. Les Places maritimes avoient encore de l'espérance, par les secours qu'elles pouvoient recevoir de l'Occident ; & comme les Vénitiens avoient de grands établissemens dans l'Archipel, il étoit naturel que l'on mît en eux sa principale confiance. La Ville d'Alessio en Albanie suivit

l'exemple que celles d'Argos & de Napoli venoient de donner : elle se soumit à la République. Quelques années après George Strasimiero, Seigneur de Scutari dans la même Province, lui abandonna toutes ses terres moyennant une pension viagere de mille ducats, & le Château de Drivasto pour son habitation. La Seigneurie, en tirant ces avantages de la malheureuse situation des Grecs, contractoit la pénible obligation de les défendre, & préparoit de loin les grandes guerres qu'elle fut obligée dans la suite de soutenir contre les Turcs.

An 1389.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Urbain VI. mourut cette année. Si l'on avoit eu une sincere envie de terminer le schisme, cette mort en fournissoit l'occasion. On n'avoit qu'à se réunir sous l'obédience de Clément VII. & toutes les difficultés étoient levées; mais les Cardinaux de Rome ne voulurent point sacrifier à l'intérêt de l'Eglise leurs prétentions & leurs espérances. Ils s'assemblerent en Conclave, & élurent Pape le Car-

Mort d'Urbain VI. Le schisme continue.

An 1389.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

dinal de Naples, qui prit le nom de Boniface IX. La nouvelle de cette élection, parvenue à Avignon, détruisit tous les projets de réunion qu'on avoit fondés sur la mort d'Urbain. La concurrence pour la Couronne du Royaume de Naples fut perpétuée par cette continuation de schisme. Clément VII. venoit de couronner Roi de Sicile le jeune Louis d'Anjou. Boniface IX. sentant toute l'imprudence d'Urbain, qui avoit pris pour système de foudroyer également les deux Compétiteurs, se déclara pour Ladislas, fils de Charles de la Paix, & envoya le Cardinal de Florence pour le couronner. Les Vénitiens, qui avoient reconnu Urbain VI. pour vrai Pape, demeurerent tranquilles sous l'obédience de Boniface. Ils n'étoient pas capables de se passionner pour une pareille cause; & le schisme, qui occasionnoit ailleurs bien des troubles, n'étendit point jusqu'à eux ses agitations.

Ombrages des Vénitiens contre le Comte de Vertus.

Quoique le Comte de Vertus eût contribué à les rendre maîtres de la

Marche Trevisane, ils n'en étoient pas moins en garde contre le caractere ambitieux de ce Prince. Ils se souvenoient, avec ressentiment, qu'il n'avoit pas tenu à lui que les choses n'eussent tourné à leur désavantage. Ils le voyoient avec regret possesseur du Padouan; & ils étoient bien résolus de profiter des circonstances pour établir contre lui un juste équilibre. Le jeune François de Carrare, qui étoit réfugié à la Cour de Baviere, pénétra ces dispositions des Vénitiens. Il envoya à Venise un homme de confiance, qu'il chargea de traiter, dans le plus grand secret, avec les principaux du Sénat. Il devoit sçavoir d'eux, si au cas qu'il fût en état de former une entreprise contre Padoue, la Seigneurie voudroit bien le favoriser. Il ne demandoit pas qu'elle l'aidât de ses forces; il vouloit seulement être assuré qu'elle n'y mettroit point d'opposition. Les Vénitiens, qui étoient fort animés contre Carrare le pere, n'avoient pas les mêmes raisons de haïr le fils; il

An 1389.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

An 1389.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

leur étoit avantageux que le Padouan ne fût pas possédé par le Comte de Vertus. Ils avoient lieu de présumer que le jeune Carrare, ayant besoin de leur appui contre un ennemi si puissant, rechercheroit & cultiveroit leur amitié. Ils promirent donc de le laisser agir, & lui firent entendre que s'il réussissoit, son succès leur seroit très-agréable.

An 1390.

Le jeune Carrare rentre dans Padoue.

Content de cette assurance, le jeune Carrare ménagea avec soin les intelligences qu'il avoit dans Padoue même. Il manifesta au Duc de Baviere, qui l'honoroit de sa faveur, l'objet intéressant qu'il se proposoit. Il obtint de lui des troupes, avec lesquelles il s'avança sur les frontieres du Trentin. Il fit arrêter là sa petite armée : il partit avec un nombre de gens déterminés, & s'approcha fort secrettement de Padoue, afin de sonder par lui-même les dispositions des habitans. Ils étoient peu satisfaits des Gouverneurs que le Comte de Vertus leur avoit donnés ; & d'ailleurs on aime toujours le sang de

ſes anciens Maîtres. François II. de Carrare fut introduit dans la Ville : il ſe ſaiſit du Palais. Tout le peuple ſe ſouleva en ſa faveur. La garniſon, prête à ſuccomber, ſe jetta dans le Château. Carrare fit avancer les troupes qui étoient cantonnées dans le Trentin : il aſſiégea le Château, & au bout de trois jours il s'en rendit maître.

An 1390.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

On peut ſe figurer aiſément la ſurpriſe & l'indignation du Comte de Vertus, lorſqu'il apprit cette ſubite révolution. Il ne douta pas qu'il ne lui fût facile de faire repentir le jeune Carrare de ſa témérité. Avant toutes choſes, il voulut ſçavoir ce qu'en penſoient les Vénitiens, & il leur fit propoſer une nouvelle ligue contre ce qu'il nommoit l'ennemi commun ; mais les Vénitiens reçurent froidement ſon Envoyé. Le Sénat s'aſſembla, &, après une courte délibération, on répondit à cet Envoyé, que les circonſtances ne permettoient pas à la Seigneurie de prendre aucun engagement avec le Seigneur de Mi-

Le Comte de Vertus eſt obligé de le ſouffrir.

An 1390.

ANTOINE VENIER, LXII. Dogé de Venise.

lan. Le Comte de Vertus comprit alors que le jeune Carrare n'avoit rien fait que de l'avis & du consentement des Vénitiens. Il pénétra les vues de leur politique, & fut persuadé que s'il entreprenoit d'enlever Padoue à Carrare, la République employeroit toutes ses forces à l'y maintenir. Cette considération l'arrêta, & il prit le parti d'attendre des temps plus favorables.

On prétend qu'au premier bruit de cette révolution, Jean Galéas en informa le vieux Carrare, qui étoit toujours prisonnier à Côme, & lui fit demander s'il croyoit que son fils fût en état de conserver Padoue. ,, Oui, répondit Carrare le pere, ,, si mon fils fait ce que je n'ai jamais ,, voulu faire. S'il est ami fidéle & ,, constant des Vénitiens, il gardera ,, Padoue en dépit de qui que ce ,, soit. ,, L'état du vieux Carrare étoit une preuve du danger que l'on pouvoit courir en s'attirant la haine de cette République puissante. La réponse de ce Prince inspira de la

circonſpection au Comte de Vertus, & le détermina à diſſimuler ſon chagrin. Le jeune Carrare, attentif à ſe concilier la faveur des Vénitiens, envoya à Veniſe ſes deux fils, François & Jacques, pour leur jurer une amitié éternelle. Il s'y rendit lui-même peu de temps après. Il parut en plein Sénat, & témoigna ſa reconnoiſſance dans les termes les plus affectueux & les plus ſoumis. Il promit de s'éloigner conſtamment des traces que ſon pere lui avoit frayées; & il voulut que la République le regardât déſormais comme un Prince dévoué à toutes ſes volontés. C'étoit un grand triomphe pour le Sénat de voir un Carrare à ſes pieds s'avouant redevable à ſes bontés de ſon exiſtence, & obligé de le reconnoître par toutes ſortes de ſervices. C'étoit auſſi un grand trait d'habileté de ſa part d'avoir trouvé le ſecret de mettre en oppoſition Padoue & Milan, & de ſe préparer dans l'une ou dans l'autre de ces Puiſſances un frein qui devoit rendre ſon empire reſpectable

An. 1390.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

à toutes les deux. Jamais la politique Vénitienne n'avoit agi aussi heureusement, & ne dut être plus satisfaite.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Le Duc d'Anjou arrive à Naples.

Louis II. Duc d'Anjou, venoit de s'embarquer à Marseille pour se rendre à Naples, où il fut reçu honorablement, parce que son parti y étoit le plus fort. Il attaqua les Châteaux de l'Œuf & de Saint Anne, & il les enleva à Ladislas, qui faisoit sa résidence à Gaetto. Ce Prince étoit foiblement secouru par Boniface IX. quoique ce Pape fît, dans tous les païs de son obédience, le trafic le plus indécent d'Indulgences & de Bénéfices, dont il retiroit de grandes sommes d'argent, qu'il consumoit en dépenses vaines. Tandis que Louis & Ladislas se faisoient la guerre, Boniface & Clément bornoient leur sollicitude Pastorale à intriguer l'un contre l'autre, & à souffler partout le feu de la discorde, abusant les Peuples par des démonstrations apparentes de leur zéle pour la cessation du schisme.

La grande affaire de l'union de l'Eglise fut le principal objet de l'attention des Princes Chrétiens pendant les quatre années suivantes. La Cour de France étoit le centre des négociations ; & les deux Papes y avoient également recours pour la défense de leurs droits. On y travailloit à l'extirpation du schisme avec une ardeur & une bonne foi qui causoient une égale inquiétude à Boniface & à Clément. Charles VI. écrivit à tous les Princes & à tous les Etats d'Italie, pour les engager à entrer dans ses vues de paix ; mais les manœuvres des deux Pontifes croiserent habilement tous les efforts que l'on faisoit pour que la Tiare ne fût plus que sur une seule tête.

An 1390.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

La mort de Clément VII. arrivée le 16 Septembre de l'an 1394, auroit pu procurer ce bonheur, après lequel tout le monde soupiroit, si les intéressés avoient eu un véritable amour pour l'Eglise. On crut en France que cette mort assureroit le succès des dispositions qu'on avoit

Vains efforts pour la cessation du schisme.

An 1391. 1392. 1393. 1394.

An 1394.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

faites pour parvenir à l'union. Charles VI. ſe preſſa d'écrire aux Cardinaux d'Avignon, afin de les engager à ſuſpendre l'élection qu'ils etoient ſur le point de faire. Sa lettre leur fut rendue dans le Conclave. Ils ſe doutoient bien que le contenu de cette lettre n'étoit pas favorable à leurs prétentions. Ils réſolurent de ne l'ouvrir qu'après l'élection faite. Le 28 Septembre, Pierre de Luno fut élu tout d'une voix, & prit le nom de Benoît XIII. Cet évenement, qui tendoit à prolonger dans l'Egliſe le ſcandaleux partage de la Papauté, affligea toutes les Puiſſances Chrétiennes, & conſerva aux Infidéles les facilités dont ils ne s'étoient déjà que trop prévalus pour étendre leurs invaſions dans l'Empire d'Orient.

Fin du Livre dix-ſeptieme.



SOMMAIRE
DU LIVRE DIX-HUITIEME.

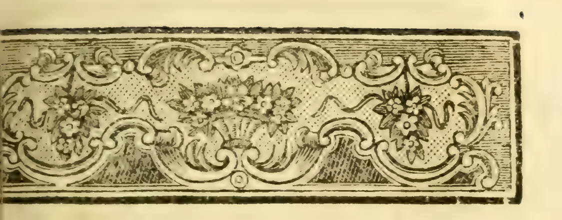
Affaires d'Orient. Ligue des Vénitiens avec le Roi de Hongrie & les Génois contre Bajazet. La Flotte Vénitienne & Génoise se porte à l'embouchure du Danube. Bataille de Nicopoli. Guerre du Duc de Milan contre le Seigneur de Mantoue. Les Vénitiens appuyent le Seigneur de Mantoue. Combat près de Governolo. Paix entre le Duc de Milan & le Seigneur de Mantoue. Le Duc de Milan déclare la guerre aux Florentins. Les Vénitiens obligent le Duc de Milan à faire la paix. Troubles dans les différentes parties de l'Europe. Mort du Doge Antoine Venier. Aventure singuliere du fils de ce Doge. Reglemens divers. Michel Steno, LXIII. Doge de Venise. Progrès des Turcs. Efforts qu'on fait pour les arrêter. Conquêtes de Tamerlan. Les Grecs opposent Ta-

merlan à Bajazet. Grande victoire de Tamerlan. Les Galeres Vénitiennes gardent le détroit. Embarras des Vénitiens au sujet de Tamerlan. Armement des Vénitiens pour observer les Génois. Départ de la Flotte Génoise. Départ de la Flotte Vénitienne. Rencontre des deux Flottes. Défiance mutuelle des deux Generaux. La Flotte Génoise pille les comptoirs des Vénitiens en Syrie. Les Vénitiens s'en plaignent inutilement. Les deux Flottes se rencontrent près de Modon. Combat sanglant des deux Flottes. Détail de cette affaire envoyé par Carlo Zeno. Vain ressentiment du Maréchal de Boucicaut. Il déclare la guerre aux Vénitiens. Paix entre les Génois & les Vénitiens. Troubles dans le Milanois. Embarras de la Duchesse de Milan après la mort de Jean Galéas. Elle a recours aux Vénitiens. Troubles de Hongrie. Accord entre la Duchesse de Milan & la République. Conduite du Seigneur de Padoue. On délibere à Venise de lui faire la guerre. La Ville

de

de Vicence se donne aux Vénitiens. Carrare propose en vain des conditions de paix. Les troupes de Carrare sont chassées de devant Venise. Le Marquis de Ferrare se détache du parti du Seigneur de Padoue. Carrare envoye défier les Vénitiens. Les Vénitiens envoyent une armée dans le Veronois & dans le Padouan. Lenteur de leurs progrés. Le Marquis de Ferrare se déclare pour le Seigneur de Padoue. Difficultés que l'armée Vénitienne rencontre pour pénétrer dans le Padouan. Elles sont vaincues par les soins de Carlo-Zeno. Les Vénitiens bloquent Padoue. Leurs progrès dans le Padouan & dans le pays de Ferrare. Exploits dans le Veronois. Les Villes de Verone & de Padoue sont bloquées pendant l'hiver. Suriano est pris par l'ennemi. Le Marquis de Ferrare est forcé de demander la paix. Il fait la paix à de dures conditions. Siége de Castel-Caro. Il est pris d'assaut. Etat fâcheux de la Ville de Padoue. La Ville de Verone se rend aux Vénitiens. Le fils du Seigneur de Pa-

doue est mené prisonnier à Venise. Description de la Ville de Verone. Artifice du Seigneur de Padoue. Il fait une sortie sur le corps Vénitien. Arrivée des Députés de Verone à Venise. Harangue des Députés. Réponse du Doge. Révolte des peuples d'Albanie contre les Vénitiens. Les Vénitiens en triomphent. Nouvelles impositions. Le Sénat rejette les propositions de Carrare. Mort de Savilli. Galéas de Mantoue le remplace. La Citadelle de Padoue se rend. Les Vénitiens s'emparent de la premiere enceinte de Padoue. Le Sénat refuse les conditions proposées par le Seigneur de Padoue. Il est forcé par ses sujets de se rendre. La Ville de Padoue ouvre ses Portes aux Vénitiens. Carrrare & son fils aîné sont seuls prisonniers de guerre. Aricles de la Capitulation. Carrare & son fils aîné sont mis en prison à Venise. Honneurs rendus à Galéas de Mantoue. Les Députés de Padoue viennent prêter serment.



HISTOIRE

DE LA RÉPUBLIQUE

DE VENISE.

LIVRE DIX-HUITIEME.



E tableau de l'Europe étoit bien changé depuis deux ſiécles. On avoit vu alors tous les Princes réunir leurs forces pour abbattre la puiſſance des Sarraſins, maîtres de la Paleſtine. Ces Croiſades, fameuſes par l'irrégularité de leurs mouvemens, & par les diſgraces de leurs moteurs, avoient pourtant un objet raiſonnable. On ſe propoſoit d'arrêter par un effort commun des progrès funeſtes au repos des Etats

An 1395.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

An 1395.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Chrétiens. L'esprit de discorde avoit succédé à cet esprit d'union. Toute la Chrétienté, embarrassée dans les piéges d'un schisme fatal, loin d'opposer, comme autrefois, de fortes barrieres aux Infidéles, favorisoit leurs entreprises par ses divisions.

Affaires d'Orient.

Bajazet, fils d'Amurath, & le quatrieme des Sultans Ottomans, trouvoit dans ce trouble de l'Occident un moyen facile de multiplier ses conquêtes dans les contrées Orientales. Maître de tous les environs de Constantinople, il avoit inspiré une si grande terreur à Jean Paléologue, que ce foible Empereur recevoit la loi de lui en toute occasion. Il voulut en 1391 construire dans sa Capitale une Citadelle près de la Porte dorée. Bajazet lui fit dire de la raser, & accompagna ce commandement de reproches & de menaces. Il fallut obéir, & la Citadelle fut rasée. Jean Paléologue mourut la même année. Son fils Manuel, qui lui succéda, montra encore plus de foiblesse vis-à-vis du Sultan. Bajazet avoit conquis presque toutes les Villes de

Thrace : il venoit de prendre Thefsalonique : il entreprit en 1393 le siége de Constantinople. Manuel, pour sauver sa Capitale, fut contraint de lui payer un tribut de dix mille florins, & d'accorder aux Turcs un quartier & une Mosquée dans Constantinople même. Cette lâcheté ne fit qu'inspirer plus de hardiesse au Sultan. Manuel eut recours au Pape Boniface, qui fit prêcher l'année suivante une Croisade contre les Turcs ; mais la désolation du schisme avoit tellement altéré la Religion dans les cœurs, que le peu d'argent fourni par les Peuples fut dissipé par les Prédicateurs & par Boniface lui-même, qui tourna la plus grande partie des aumônes à son profit.

An 1395.
ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Les progrès de Bajazet devenant de jour en jour plus considérables, Sigismond, Roi de Hongrie, craignit pour lui-même, & se crut obligé de prendre des mesures pour metttre ses Etats à couvert. Il envoya des Ambassadeurs au Roi de France pour lui demander des troupes : il fit solliciter les Vénitiens & les Génois de

Ligue des Vénitiens avec le Roi de Hongrie & les Génois contre Bajazet.

An 1395.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

se joindre à lui. Manuel de son côté écrivit à tous les Princes d'Occident, & leur peignit avec feu les horreurs de sa situation. On sentoit à Venise la nécessité de former une ligue puissante, pour ôter à Bajazet la facilité de tout envahir. Avant de prendre aucune détermination à cet égard, le Sénat vouloit être bien assuré que ses efforts seroient secondés. Il résolut d'envoyer un Ambassadeur aux Rois de France & d'Angleterre, les regardant comme les deux Puissances de qui on pouvoit tirer de plus grands secours. Il jetta les yeux sur Carlo Zeno, qui venoit de quitter le Milanois au grand regret de Jean Galéas & de ses Peuples, & dont les lumieres & l'éloquence parurent très-propres à remplir les vues qu'on se proposoit. Zeno se rendit d'abord à la Cour de Charles VI. Il parla au Roi en langue Françoise, qu'il avoit apprise à Avignon dans sa jeunesse. Le tour noble & naturel de ses expressions charma tous ceux qui l'entendirent, & sa négociation eut tout le succès qu'il pouvoit désirer. Il passa

ensuite en Angleterre, où il fut reçu très-favorablement, & revint à Venise au bout de neuf mois, rapportant au Sénat les promesses les plus consolantes de la part des deux Rois.

An 1395.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Les Vénitiens conclurent alors une ligue avec le Roi de Hongrie, l'Empereur Manuel & les Génois. Les deux Républiques armerent en commun une Flotte de quarante-quatre Galeres. Le Roi de Hongrie rassembla tout ce qu'il avoit de troupes, & en augmenta le nombre par des recrues faites en diligence, en attendant un puissant renfort de François, qui s'étoient mis en marche sous la conduite de Jean, Comte de Nevers, fils de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne.

An 1396.

La Flotte Vénitienne & Génoise se porte à l'embouchure du Danube.

La Flotte combinée des Vénitiens & des Génois ne fut en état de mettre à la voile qu'au printemps de l'années suivante. Elle entra dans l'Archipel, cherchant les Galeres de Bajazet, avec résolution de les combattre : mais ce Prince, beaucoup moins fort en marine qu'en

An 1396.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

troupes de terre, avoit fait rentrer tous ſes Navires dans ſes Ports, dès qu'il avoit appris le départ de la Flotte Chrétienne, lui cédant ſans peine l'empire de la mer, pour conſerver ſes avantages & ſa ſupériorité dans le continent. La Flotte, qui, par cet arrangement, n'avoit plus d'ennemis à craindre, alla droit à Conſtantinople, & s'y renforça d'un petit nombre de Galeres qui reſtoient à Manuel. Quelques jours après elle remit à la voile pour aller occuper les bouches du Danube, où elle s'arrêta, & d'où elle étoit à portée d'envoyer des ſecours à l'armée de Sigiſmond.

Bataille de Nicopoli.

Le Comte de Nevers arriva en Hongrie. La Nobleſſe Françoiſe qui étoit à ſes ordres, pleine de vivacité & d'ardeur, vouloit marcher à l'ennemi tout de ſuite, & mépriſoit les ſages avis de Sigiſmond, qui conſeilloit une conduite plus retenue. Elle paſſoit dans l'ivreſſe des plaiſirs tout le temps qui n'étoit pas occupé par les opérations militaires. Le Comte de Nevers conduiſit cette

troupe vaillante & indiſciplinable à l'attaque d'un Château, qui fut emporté l'épée à la main, & on fit un maſſacre général de tous ſes habitans. Les François, enhardis par ce ſuccès, voulurent à toute force aſſiéger Nicopoli. Bajazet vint au ſecours, & livra bataille le 28 Septembre. Les François faiſoient l'avant-garde de l'armée Chrétienne. Ils chargerent avec impétuoſité, & avec tout le déſordre que peut cauſer une bravoure préſomptueuſe. Ils furent enveloppés & taillés en pieces par les Infidéles. Le Comte de Nevers reſta priſonnier avec tous ceux qui ne périrent pas. Le corps de bataille, commandé par Sigiſmond, fut enfoncé & mis en déroute. Ce Prince ſe jetta précipitamment ſur une barque : il deſcendit le fleuve juſqu'à ſon embouchure, où il trouva la Flotte. Les Vénitiens & les Génois, inſtruits de la victoire de Bajazet, jugerent que leur ſéjour dans ces mers étoit déſormais inutile, & ſe déterminerent à ramener leurs Galeres dans leurs Ports. Si-

An 1396.

ANTOINE VENIER. LXII. Doge de Veniſe.

An 1397.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

gismond s'embarqua sur celle de Thomas Mocenigo, Général des Vénitiens. Il aborda à Zara, d'où il se rendit en Hongrie pour rassembler les débris de son armée.

Ainsi, par la valeur inconsidérée des François, les grands efforts des Puissances alliées se trouverent faits en pure perte. Bajazet rassuré par sa victoire contre les suites d'une ligue qui lui avoit paru très-redoutable, continua d'assujettir les Provinces de l'Empire d'Orient, & de tenir la Capitale bloquée, tandis que les Princes d'Occident perdoient le temps à tenir des assemblées pour l'extinction d'un schisme qui trouvoit dans leurs vaines négociations le principe de sa persévérance.

Guerre du Duc de Milan contre le Seigneur de Mantoue.

Jean Galéas, qui avoit acheté depuis peu de l'Empereur Vinceslas le titre de Duc de Milan, & qui s'étoit fait connoître en cette qualité, songeoit alors à en relever l'éclat, en donnant fierement la loi à tous ses voisins. Il étoit fort irrité contre François de Gonzague, Seigneur de Mantoue, qui avoit épousé Marie

Visconti, sa cousine germaine, & qui, ennemi jaloux de sa puissance, se montroit déterminé à entrer dans toutes les ligues formées pour l'affoiblir. Le nouveau Duc entreprit de le châtier en lui déclarant la guerre. Gonzague sollicita l'alliance & l'appui des Florentins, du Marquis de Ferrare & du Seigneur de Padoue, qui, dans la néceffité de former un équilibre contre le Duc de Milan, joignirent volontiers leurs troupes à celles de Mantoue, & en déférerent le commandement à Charles Malatesta, Seigneur de Rimini.

An 1397.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Gonzague proposa aux Vénitiens d'accéder à cette alliance. Les vues politiques de la Seigneurie étoient trop conformes à celles des Alliés, pour que la proposition rencontrât parmi eux des difficultés. Ils armerent une Flotte de Barques & de Gallions, dont Jean Barbo prit le commandement. Il eut ordre d'entrer dans le Pô, & d'agir de concert avec les Alliés.

Les Vénitiens appuyent le Seigneur de Mantoue.

Les forces de cette ligue n'inti-

An 1397.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

miderent point le Duc de Milan. Il assembla ses troupes : il choisit pour les commander Jacques dal Vermé, dont il avoit éprouvé plus d'une fois la capacité & le zéle. Son armée entra dans le Mantouan, & investit la Capitale. Pour empêcher l'arrivée des secours que les Alliés attendoient de Venise, le Général Milanois fit occuper Governolo par un gros détachement. Ce poste le rendoit maître de la navigation du Mincio : il fit jetter un pont sur cette riviere : il le fortifia par des bastilles avec du canon, & il fit traverser le courant par de gros palis enfoncés dans la greve. Charles Malatesta campoit avec son armée à peu de distance de Governolo : il observoit avec soin les dispositions de l'ennemi, & n'attendoit que l'occasion de le charger avec avantage.

Combat près de Governolo.

La Flotte de Barbo parut enfin, & s'avança en bon ordre pour attaquer le pont de Governolo. Il rencontra les palis, qui formoient dans la riviere une estacade impénétrable. Il eût été trop dangéreux d'entre-

An 1397.

Antoine Venier, LXII. Doge de Venise.

prendre de les arracher ſous le feu du canon des baſtilles. Ce Général imagina un expédient qui devoit avoir moins de danger & qui lui réuſſit. Il deſcendit la riviere pour ſe mettre hors de la portée du canon. Là il fit traîner à terre une partie de ſes Barques, & vint à bout de les faire tranſporter à un mille au-deſſus du pont, où on les remit à l'eau. Les ſignaux convenus l'avertirent que ces Barques détachées étoient prêtes à deſcendre pour attaquer le pont à revers. Alors il remonta la riviere avec le reſte de ſa Flotte. Il ſe poſta fort près des palis, & fit jouer ſes pierriers & toute ſon artillerie contre les baſtilles. En même temps les Barques ſupérieures commencerent à foudroyer le pont. Cette double attaque déconcerta les ennemis qui le gardoient. Ils y mirent le feu & l'abandonnerent. Malateſta, qui les vit fuir en déſordre, fit marcher après eux de nombreux détachemens. On les chargea & on les mit en déroute. L'épouvante ſe communiqua au gros de l'armée, qui campoit

An 1397.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

sous Mantoue. Les Officiers ne purent jamais retenir leurs soldats, qui prirent la fuite en confusion, abandonnant armes & bagages. Cette action glorieuse se passa le 29 Août de l'an 1397. Le pont de Governolo fut détruit, & Mantoue fut délivrée.

Paix entre le Duc de Milan & le Seigneur de Mantoue.

Plusieurs des Alliés souhaitoient que l'on profitât de cet avantage pour entrer sur les terres du Duc de Milan, & y faire le dégât; mais il fit avorter leur dessein, en députant vers la Seigneurie pour la prier de se rendre arbitre de la paix, & de lui en prescrire les conditions. François de Gonzague, qui avoit vu ses Etats exposés au ravage de la guerre, étoit fort empressé d'assurer leur tranquillité, & se montroit peu difficile. Les Vénitiens avoient voulu seulement empêcher son oppression, & n'avoient aucun intérêt à prolonger la guerre. Leur décision produisit une suspension d'armes. Les Florentins & le Seigneur de Padoue traverserent la paix de tout leur pouvoir. Elle n'en fut pas moins con-

clue, à condition que les choses resteroient comme elles étoient avant la guerre : elle ne fut signée que l'année suivante. Gonzague, pour ne plus courir le risque d'une invasion, se réconcilia parfaitement avec le Duc de Milan ; il poussa même la chose jusqu'à se reconnoître son Vassal, & à lui prêter foi & hommage.

An 1397.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Jean Galéas étoit très-piqué contre les Florentins, dont les intrigues avoient excité contre lui la confédération que nous venons de voir. Il n'avoit pas tenu à eux qu'on ne le mît dans le cas de ne pouvoir obtenir la paix qu'à des conditions humiliantes. Leur animosité prenoit sa source dans la trop grande puissance de ce Prince, qui, outre les Duchés de la Lombardie, dont il étoit le maître, possédoit encore Pise & Sienne dans la Toscane. Le Duc de Milan, naturellement altier & vindicatif, ne fut pas plutôt délivré de la guerre de Mantoue, qu'il fit marcher ses troupes sur les terres des Florentins. Ceux-ci appellerent à leur secours les Boulonnois & le

An 1398.

Le Duc de Milan déclare la guerre aux Florentins.

An 1398.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Seigneur de Padoue, qui armerent avec empressement contre un ennemi capable de tout envahir. Ils lui firent la guerre avec avantage dans la Toscane, & le forcerent d'en retirer ses troupes. Jean Galéas, irrité de cet affront, chercha à s'en venger sur François de Carrare, son ennemi le plus déterminé. Il envoya un corps de troupes à Bollano : il entreprit d'y construire des écluses à grands frais, pour ôter à Padoue les eaux de la Branta : il y employa pendant deux mois trente-deux mille ouvriers, & la seule dépense du fer monta à soixante mille ducats.

Les Vénitiens obligent le Duc de Milan à faire la paix.

Les Florentins, & François de Carrare pressoient vivement la Seigneurie de s'opposer à l'entreprise du Duc de Milan. Ils lui exagérerent son ambition : ils lui faisoient craindre sa puissance. Les Vénitiens, à qui le caractere de ce Prince étoit déjà fort suspect, & qui voyoient leur commerce intéressé à empêcher le succès de ses travaux sur la Branta, députerent vers lui Michel Steno & Pierre Emo, avec ordre de lui dé-

clarer la guerre, s'il refusoit la paix au Seigneur de Padoue. Le Duc, qui sçavoit combien les Vénitiens avoient sujet de haïr les Carrare, parut étrangement surpris de la proposition que lui firent les Ambassadeurs de la République. » Est-il » possible, leur dit-il, que la Ré- » publique veuille sérieusement pren- » dre les armes contre moi en fa- » veur d'une Maison qui est sa plus » ancienne ennemie ? Oui, répon- » dirent les Ambassadeurs, & nous » ne vous parlerions pas de la sorte » sans les ordres que nous avons. » Eh! bien, repliqua Jean Galéas, » allez ; dites à mes freres & à mes » amis qu'ils peuvent regler la chose » comme ils jugeront à propos : je » ne leur demande que de sauver » mon honneur. »

An 1390.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Le Duc les prit ensuite en particulier, & les pressa de lui expliquer le motif qui engageoit les Vénitiens à le traiter si durement. Ils lui répondirent avec franchise que la Seigneurie aimoit mieux avoir pour voisin un Prince dont la puissance étoit

An 1398.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

peu à craindre, que de voir son voisinage occupé par un Souverain trop puissant. Cette réponse, dictée par une politique judicieuse, fit sourire le Duc. Il les renvoya, en les chargeant de dire au Sénat qu'il le laissoit maître des conditions. Immédiatement après Jean Galéas assembla son Conseil, & exposa ce qu'il venoit de faire. On trouva qu'il avoit marqué trop de foiblesse, & sa conduite fut hautement désapprouvée; mais ce Prince, beaucoup plus habile que ses Conseillers, leur signifia qu'il ne vouloit point avoir de guerre avec les gens qui frappoient les ducats, faisant entendre par-là, comme une maxime sûre en politique, que la puissance la plus riche en argent est toujours la plus redoutable en guerre. Les Vénitiens obligerent François de Carrare à payer au Duc de Milan cinq mille ducats par an pendant l'espace de dix années, en dédommagement des frais qu'il avoit faits pour les écluses de Bollano. Ces écluses furent détruites, & on vécut en paix.

An 1398.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Troubles dans les différentes parties de l'Europe.

L'affaire du ſchiſme étoit toujours le principal objet de l'attention des Puiſſances de l'Europe. Les Princes ſoumis à l'obédience de Benoît XIII. prirent le parti cette année de le contraindre à ceſſer les ſubterfuges dont il faiſoit uſage pour éluder l'obligation qu'il s'étoit impoſée de céder le Pontificat. Les Rois de France & de Caſtille défendirent à leurs ſujets de lui obéir. Le Maréchal de Boucicaut ſe rendit à Avignon par ordre de Charles VI. & aſſiégea Benoît dans ſon Palais. Le Pontife étoit ſur le point de ſuccomber faute de vivres, lorſque, par une négociation adroite, il obtint une ſorte de liberté, en renouvellant des promeſſes qu'il étoit bien réſolu de ne pas remplir. Plus de fermeté de la part du Roi auroit fini cette vaine diſpute; mais on vouloit vaincre l'artifice par la bonne foi : c'étoit le moyen d'être dupe.

An 1399.

L'eſprit de diviſion agitoit toutes les parties de l'Europe. La République de Gênes, livrée de plus en plus aux factions des Guelfes & des

An 1400. ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Gibelins, éprouvoit toutes les horreurs de l'Anarchie. Ses citoyens, déſeſpérant de pouvoir ſe réunir pour former entr'eux un gouvernement tranquille, ſe donnerent au Roi de France, qui nomma le Maréchal de Boucicaut pour aller réſider à Gênes en qualité de Gouverneur. Cette révolution favorable en apparence aux Vénitiens, donna aux Génois des forces & un Chef qui causerent dans la ſuite bien des embarras à la Seigneurie. En Angleterre Henri, Duc de Lancaſtre, faiſoit la guerre à Richard II. Il ſe rendit maître de ſa perſonne; il le fit enfermer dans la Tour de Londres, & il l'obligea d'abdiquer la Couronne en ſa faveur. A Rome les Colonnes conſpirerent contre le Pape Boniface; mais ils eurent moins de ſuccès. Leur complot fut découvert. Boniface IX. publia contr'eux une Bulle, où il renouvelloit les anciens anathêmes de Boniface VIII. & où toutes les clauſes de rigueur, devenues le ſtyle du temps, furent entaſſées avec affectation. Manuel, Em-

pereur de Conſtantinople, toujours vivement preſſé par Bajazet, réſolut de paſſer en Occident pour demander les ſecours dont il avoit beſoin. Il aborda à Veniſe : il traverſa le Milanois, & ſe rendit en France, dont il trouva le gouvernement troublé par les diviſions auxquelles la maladie de Charles VI. donnoit lieu. Il ſe tranſporta en Angleterre, dont le nouveau Roi s'excuſa de le ſecourir, parce que la couronne étoit encore mal affermie ſur ſa tête. Il revint à Veniſe, & retourna à Conſtantinople, ayant reçu par-tout de vains honneurs, & n'ayant trouvé nulle part des diſpoſitions conformes à ſes eſpérances. En Allemagne, l'Empereur Vinceſlas fut dépoſé par ſentence des Electeurs. On l'accuſa d'avoir troublé la paix de l'Empire, diſſipé ſes appanages, déshonoré ſes priviléges, & peu de temps après Robert de Baviere fut élu & couronné.

An 1400.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

Tel étoit le triſte état de l'Europe à la fin du quatorzieme ſiécle. Les Vénitiens perdirent leur Doge An-

Mort du Doge Antoine Venier.

An 1400.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

toine Venier, qui mourut le 23 Novembre de l'an 1400. Les Hiſtoriens en ont donné une grande idée en deux mots. Il aimoit la paix & la juſtice. Sur la fin de ſon regne il s'éleva entre les familles nobles des conteſtations fort vives, dont nous ignorons le détail. On ſçait ſeulement que Venier fit tous ſes efforts pour concilier les eſprits, & que n'ayant pu y réuſſir, le chagrin qu'il en conçut cauſa ſa maladie & ſa mort. Il étoit rigide obſervateur des loix. Il en donna un exemple bien remarquable dans une conjoncture où il étoit perſonnellement intéreſſé à adoucir leur rigueur.

Aventure ſinguliere du fils de ce Doge.

Il avoit un fils nommé Louis Venier. Ce jeune homme étoit devenu éperduement amoureux d'une Gentildonne Vénitienne de la Maiſon de Boccoſis. Les deux amans ſe brouillerent, & la Gentildonne lui défendit l'entrée de ſa maiſon. Le jeune homme, au déſeſpoir de cette aventure, voulut en tirer vengeance. De concert avec Marc Loredan, auſſi jeune & auſſi étourdi que lui, il

alla de nuit afficher ſur la porte de ſa Maîtreſſe deux marmouſets avec de grandes cornes. Il les accompagna d'un placard où le nom de la Gentildonne, de ſa ſœur & de ſa niece étoient écrits avec les épithètes les plus outrageantes. Le mari porta ſes plaintes aux Avogadors, qui dénoncerent les deux coupables à la Quarantie Criminelle. Ils furent condamnés l'un & l'autre à cent ducats d'amende & à deux mois de priſon. Il leur fut enjoint de s'abſtenir pendant dix ans de paſſer dans le quartier de la Trinité, où la maiſon de la Gentildonne étoit ſituée, ſous peine de cent livres d'amende chaque fois qu'ils contreviendroient à cette défenſe ; & il fut dit que s'ils ne payoient pas les cent livres au bout de huit jours, on les remettroit en priſon pour un mois. Le Doge voulut que ſon fils ſubît l'Arrêt ſans adouciſſement. Louis Venier tomba malade en priſon, & demanda d'en être retiré pour reſpirer un air moins mal-ſain. Le Doge fut inexorable, & il déclara que, quand ſon fils de-

An 1400.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

An 1400.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

vroit en mourir, il resteroit en prison tout le temps marqué par l'Arrêt. Bien des gens s'empressèrent de solliciter sa grace : il parut même que le corps de la Noblesse n'auroit pas désapprouvé qu'on eût usé d'indulgence à son égard : le Doge ne voulut jamais se laisser fléchir. Louis Venier mourut en prison : tout Venise fut affligé de son sort. Le Doge soutint cet accident avec une constance digne de servir d'exemple à tous ceux qui gouvernent ; parce qu'ils ne sont vraiment propres à gouverner que lorsqu'ils sçavent mettre les loix au-dessus de tout intérêt particulier. La fermeté que nous nommons Romaine, & que nos mœurs accusent de dureté, est la premiere des vertus politiques, si le nom de Patrie n'est pas un vain nom.

Réglemens divers.

Sous le regne d'Antoine Venier, le grand Conseil rendit plusieurs décrets qui méritent d'être rapportés. Il défendit qu'aucun étranger ne pût former d'établissement à Venise, ou y acquérir des rentes, sans une permission spéciale. Il décida que personne

ſonne ne pourroit obtenir dans cette Ville le droit & les priviléges de Citadin, s'il n'y avoit réſidé au moins 15 ans. Deux Juifs, Joſeph de Vult & ſon gendre, furent admis à Veniſe avec permiſſion d'y tenir la Banque & d'y prêter à intérêt. On fit au Prégadi une Jonte de vingt Sénateurs, qui a été augmentée dans la ſuite juſqu'à ſoixante. La maiſon d'Eſt fut écrite au livre d'or, dans la perſonne d'Albert, Marquis de Ferrare; & un des parens de ce Marquis nommé Azzon d'Eſt, ayant entrepris de le déposſéder, la Seigneurie conſentit qu'il fût envoyé priſonnier à Veniſe & le relegua à Candie. Deux autres familles étrangeres furent honorées de la qualité de Noble Vénitien : celle du Comte de Frangipani, que nous avons vu zélé Partiſan de Marie, Reine de Hongrie, & celle de Jacques dal Vermé, qui avoit ſervi la République pendant la guerre de Chioza. On donna à ce dernier une maiſon dans le quartier de Saint Paul, qui avoit appartenu à Carrare le pere.

An 1400.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Veniſe.

An 1400.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Le Dogat d'Antoine Venier fut très-glorieux. Il répara les pertes que la République avoit souffertes sous le regne de ses Prédécesseurs. Il rétablit son commerce; il étendit son empire; il la rendit comme l'arbitre souveraine de toutes les Puissances voisines. *

Après la mort d'Antoine Venier, les Correcteurs nommés dans l'Interregne, ordonnerent 1°. Qu'on ne donneroit plus au Doge le titre de Monseigneur, & qu'en parlant de lui, on diroit simplement *Messer le Doge*, sous peine de cinq livres d'a-

Epitaphe du Doge Antoine Venier.

* Quisquis ad insignem tumulum tua lumina flectis,
Ingentes cujus cineres hæc marmora servant
Contemplare Ducem. Princeps hic ille per omnem
Veneriâ famâ volitans Antonius orbem,
Qui tribus hanc urbem lustris, totidemque per annos
Rexerat, æternis muniens ea tempora factis.
Tarvisina suæ castella & mœnia matri
Reddita; Dirrarchium, Corcyraque, & oppida forti
Plurima parta manu. Pœnas sibi sumpsit ab illo
Quem genuit: nomen metuit dum perdere justi.
Reddidit Hungaricæ Reginæ sceptra suorum
Rupta dolis. Ne triste jugum forsan subires
Obstitit. Italicam pacavit multa per oram
Turbida. Post terris abiens se se intulit astris.
Mille quadringentis Christi cedentibus annis
Institit atra dies vigesima una Novembris.

mende exigibles par les Avogadors. 2°. Que le Doge seroit tenu de signer les actes au plus tard dans huit jours, & s'il étoit malade dans quinze; sinon que le Vice-Doge les signeroit. 3°. Que le Doge ne pourroit posséder aucun fief hors du sein de l'Etat, ni marier aucun de ses enfans à des Etrangers sans la permission des six Conseillers, de tous les Quarante & des deux tiers du Grand Conseil. 4°. Qu'aucun de ceux qui étoient au service du Doge, ne pourroit obtenir d'emploi public qu'un an après avoir quitté ce service.

An 1400.

ANTOINE VENIER, LXII. Doge de Venise.

Michel Steno fut élu Doge le premier Décembre. Il étoit âgé de soixante-neuf ans; il avoit servi avec distinction dans les guerres précédentes; il possédoit de grandes richesses & passoit pour un homme sage & sans passion. Le peuple apprit son élection avec beaucoup de joye. Il étoit alors dangereusement malade, & rien ne prouve mieux la haute opinion qu'on avoit de lui, que de l'avoir élu dans la circonstance de sa maladie, qui auroit été

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

pour tout autre un titre d'exclusion.
An 1400. On décida que jusqu'à ce qu'il fût rétabli, l'Etat seroit gouverné comme dans l'interregne. Steno ne fut parfaitement guéri qu'à la fin de Décembre. Il prit possession du Palais & fut couronné le premier de Janvier. Le peuple, qui l'aimoit beaucoup, célébra avec un éclat extraordinaire la joye de son avenement au Trône Ducal. Les allarmes que sa maladie avoit fait naître, donnerent encore plus de vivacité aux réjouissances publiques & particulieres. Les fêtes se succéderent pendant près d'une année ; & comme elles étoient l'ouvrage du sentiment, elles firent goûter au nouveau Doge le plaisir qui résulte des hommages dont l'estime & l'amour font tous les frais : plaisir rarement connu de ceux qui gouvernent.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1401.

Progrès des Turcs. Efforts qu'on fait pour les arrêter.

Bajazet étoit depuis long-temps avec son armée aux portes de Constantinople, & toute la Grece craignoit de le voir bientôt maître de cette Capitale. Les Génois de Pera avoient un grand intérêt à la garan-

tir des entreprifes de ce Sultan. Ils engagerent le Maréchal de Boucicaut, qui gouvernoit à Gênes pour le Roi de France, à leur amener du fecours. Ce Général fe rendit en perfonne à Conftantinople, & força Bajazet de s'en éloigner.

An 1400.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venife.

Conquêtes de Tamerlan.

Dans ce temps-là il n'étoit queftion que des conquêtes de Tamerlan, Empereur des Tartares. Ses victoires, en Perfe, dans les Indes & dans la Méfopotamie, avoient rendu fon nom fameux & redoutable à toute l'Afie. Les Princes Grecs, après avoir tenté en vain toutes les autres reffources, fe déterminerent à appeller ce Barbare à leur fecours. C'étoit fuir les fers d'un tyran pour retomber dans les piéges d'un autre. On ne pouvoit pas efpérer que Tamerlan fe bornât à rendre aux Chrétiens ce que les Turcs leur avoient enlevé. Son ambition trop connue ne permettoit pas de lui attribuer des vues fi modérées; & quand même il s'y feroit engagé, fon caractere & fa conduite ne pouvoient que rendre fufpecte la foi de fes fermens.

An 1401.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

C'étoit un de ces brigands que le succès met au rang des Grands Hommes, qui vont à la gloire par un chemin que les vices & les cruautés leur ont frayé, & qui se jouent de toutes les loix la force en main. Il avoit paru quelques années auparavant sur les frontieres de l'Empire; il s'étoit présenté devant Tanaïs, Ville commerçante sur les Palus Méotides, où les Vénitiens & plusieurs autres peuples d'Occident avoient des comptoirs. Les Européens établis dans cette Ville lui avoient envoyé des Députés avec des présens, pour le conjurer de ne point les traiter en ennemis. Il les avoit reçus fastueusement dans une tente spacieuse, ornée de tapis d'or & de soye, enrichis de perles & de diamans. Il leur avoit promis que leur commerce ne seroit point troublé; qu'il iroit les voir & trafiquer avec eux; jurant sur sa tête qu'on ne leur feroit aucun mal. Cependant peu de jours après il étoit entré dans la Ville & avoit tout mis au pillage.

An 1401.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

Les Grecs opposent Tamerlan à Bajazet.

Il étoit donc très-dangereux d'attirer, dans le sein de l'Empire, un Prince dévoré de la soif des conquêtes, & dont la barbarie ne pouvoit être assouvie par aucun crime, ni arrêtée par aucune chaîne. Mais dans l'état désespéré où étoient leurs affaires, les Grecs n'avoient pas à choisir : il falloit ou subir le joug de Bajazet, ou lui opposer un ennemi dont il ne pût vaincre la puissance. Ils regarderent Tamerlan comme un libérateur ; ils le rechercherent dans l'espérance d'allumer une guerre qui pouvoit produire d'heureuses révolutions, imitant en cela la conduite de ceux qui, dans un péril extrême, cherchent leur salut dans l'augmentation du trouble, & s'abandonnent au hazard des accidens.

An 1402.

Tamerlan, ravi d'avoir occasion de mesurer ses forces avec celles de Bajazet, entra en Syrie, brûla la Ville de Damas & laissa dans le ravage des Villes & des campagnes d'horribles traces de son passage. Les Vénitiens & les autres Européens qui commerçoient dans ces

An 1402.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

ca[illegible]ons, ne furent pas plus épargnés que les Sarrasins & les Turcs : le pillage s'étendit à tous sans distinction de religion & de peuple.

Grande victoire de Tamerlan.

Bajazet, effrayé des progrès de ce conquérant, assembla tout ce qu'il avoit de troupes & les porta en Natolie, où Tamerlan avoit déjà pénétré. Les deux armées se rencontrerent au mois de Juillet de l'an 1402, dans la plaine d'Angouri, & ne tarderent pas d'en venir aux mains. L'armée de Bajazet étoit divisée en cent soixante brigades. Dès le premier choc toute l'avant-garde, commandée par le fils du Sultan, fut taillée en piéces. Tamerlan se porta avec vivacité sur le corps de bataille où étoit le Sultan lui-même ; il y trouva de la résistance. Il le fit envelopper par cent mille hommes qui le détruisirent entierement. Bajazet fut pris & toute son armée fut dissipée.

Le vainqueur se rendit tout de suite à Bourse, prit la Ville, la saccagea & demeura maître de tout le pays. Il traita d'abord Bajazet, son

prisonier avec assez de douceur; mais ensuite il le fit enfermer dans une cage de fer & se porta contre lui à tant d'inhumanités, que ce malheureux Prince, pour terminer les horreurs de sa servitude, se cassa la tête contre les barreaux de sa cage. Tamerlan vouloit absolument anéantir les restes de l'armée Turque qui s'étoit dispersée dans les montagnes. Il étoit convenu avec l'Empereur de Constantinople, que les Chrétiens garderoient tous les passages avec leurs Galeres, pour empêcher les Turcs de se sauver en Grece ou en Thrace, tandis qu'il feroit marcher de gros détachemens en Caramanie & en Satalie pour arrêter les fuyards.

An 1402.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Toutes les Galeres que les Vénitiens avoient dans l'Archipel, furent employées à garder le détroit. Jean Cornaro, qui commandoit une Galere de Candie, écrivit au Doge une lettre datée du 4 Septembre, dans laquelle, après lui avoir rendu compte de la victoire de Tamerlan, il lui disoit: ,, Le jour que nous en ,, reçumes la nouvelle, nous nous

Les Galeres Vénitiennes gardent le detroit,

An 1402.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ transportâmes au détroit afin de
„ ne laisser passer aucun Turc sur
„ l'autre rivage. L'endroit dont
„ nous étions chargés fut gardé très-
„ soigneusement ; mais les Génois
„ n'en userent pas de même ; ils lais-
„ serent le passage libre à tous ceux
„ qui voulurent se sauver. Tamer-
„ lan demande à l'Empereur de lui
„ envoyer des Galeres, de lui livrer
„ Gallipoli & une partie de la Gre-
„ ce. La crainte retient l'Empe-
„ reur, & je ne sçais ce qui en arri-
„ vera. Manuel est toujours dans son
„ lit & ne songe à rien : si c'étoit un
„ homme, il profiteroit de la ter-
„ reur des Turcs pour reprendre sur
„ eux toute la Grece. Je voudrois,
„ pour le bien de la Seigneurie, que
„ le Capitaine du Golfe fût ici avec
„ une Flotte ; il empêcheroit du
„ moins les Génois de profiter de
„ ce désordre. Je fais de mon mieux :
„ nous sortons d'un labyrinthe pour
„ retomber dans un autre. Tamer-
„ lan voudra passer en Grece, & si
„ cela arrive, tout est perdu. Vous
„ serez plus amplement informé par
„ Gerard Sagredo. „

Sagredo arriva à Venise le 12 Octobre : il exposa au Doge qu'il étoit à Bourse, lorsque cette Ville avoit été prise par Tamerlan ; qu'il s'étoit enfui à Constantinople, où il avoit été témoin des allarmes & des irrésolutions de l'Empereur Manuel ; que les Vénitiens s'étoient plaint au Conseil de ce que le passage avoit été accordé aux Turcs fugitifs par les Génois ; que ceux-ci avoient répondu qu'on en informeroit, & que les coupables seroient punis à Gênes ; que Tamerlan avoit mandé à Manuel de lui envoyer des Ambassadeurs ; qu'on en avoit fait partir quatre qui avoient rapporté la lettre suivante.

An 1402.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ Nous avons reçu vos Ambassadeurs & vos lettres ; ils nous ont „ déclaré que vous étiez disposé à „ nous payer le même tribut que „ vous payiez ci-devant à Bajazet ; „ j'en suis d'accord : je vais obliger „ Bajazet à vous rendre les lieux „ qu'il vous a pris, & s'il ne le fait „ pas, vous m'en écrirez. Parlez-moi „ sans ambiguité : vous viendrez „ avec vingt Galeres à Trebisonde „

An 1402.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

„ nous y marchons. “ Sagredo ajouta que Tamerlan exhortoit tous les Chrétiens à avoir bon courage parce qu'il vouloit les bien traiter ; que ses détachemens avoient déjà pris un grand nombre de Turcs, & qu'il les avoit fait tous brûler. Il dit encore que tout étoit en combustion à Constantinople, & que la mesure de bled s'y vendoit quatre ducats.

Embarras des Vénitiens au sujet de Tamerlan.

Ces nouvelles donnerent beaucoup d'inquiétude aux Vénitiens ; ils ne sçavoient ce qu'ils devoient craindre ou espérer des conquêtes de Tamerlan. Ils voyoient tout l'Orient en feu, & le riche commerce qu'ils y faisoient en proye à la cupidité des puissances amies & ennemies. L'empereur Manuel ne manifestoit qu'une foiblesse & une incapacité peu propres à procurer le rétablissement de son Empire. Celui des Turcs auroit été détruit, si Constantinople avoit eu un maître qui sçût regner. La mollesse de Manuel donna le temps à Soliman, fils de Bajazet, de rassembler des forces suffisantes pour résister à Tamerlan, & de reprendre

ſucceſſivement toute la Natolie, que ce Conquérant avoit ſoumiſe. An 1402.

On étoit, ſur-tout, inquiet à Veniſe de la conduite des Génois, qui ſembloient vouloir profiter du trouble de l'Italie, pour s'y rendre plus redoutables; & qui, dans la décadence de l'Empire Grec, paroiſſoient aſpirer ouvertement à la faveur des Turcs, pour s'aſſurer la protection de ces nouveaux Maîtres. Le Sénat, déſeſpérant de tirer aucun avantage ſolide des victoires de Tamerlan, borna ſon attention à mettre les Colonies Vénitiennes à l'abri des entrepriſes des Génois. Le Maréchal de Boucicaut, qui commandoit à Gênes, venoit d'ordonner un grand armement pour aller combattre les Turcs en Syrie, tandis que Tamerlan achevoit de les détruire en Natolie. On ſe perſuada à Veniſe que cet objet pouvoit n'être qu'un maſque pour couvrir des deſſeins plus pernicieux. On ſoupçonna que les Génois regardoient les mouvemens de guerre qui agitoient l'Orient, comme une circonſtance favorable à leurs anciennes préten-

Michel Steno, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1402. tions; & que vraiſemblablement ils avoient intention de tenter quelque

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe. entrepriſe contre les Colonies de la République.

Ce ſoupçon n'étoit pas ſans apparence de fondement. Les Vénitiens auroient marqué peu d'attention à leurs intérêts, s'ils n'avoient pas été en garde contre les mouvemens d'une République qui leur avoit donné conſtamment les plus fortes preuves de rivalité, & qui étoit alors aſſurée de l'appui de la France. Le Sénat envoya à Gênes un Sécretaire, avec ordre de pénétrer le véritable objet de cet armement, & de recommander la perſonne & les biens des Marchands Vénitiens établis en Syrie. On lui répondit que les Génois en auroient ſoin comme de leurs propres Citoyens. Cependant on fut averti par le Roi de Chypre, qu'il étoit queſtion de toute autre choſe que de combattre les infideles; que les Génois en vouloient au Royaume de Chypre; & que leur deſſein étoit d'attaquer enſuite toutes les poſſeſſions de la Seigneurie dans l'Archi-

pel. Cet avis de Pierin de Lusignan pouvoit bien n'être l'effet que de la crainte qu'il avoit d'une Nation, qui lui étoit aussi justement suspecte qu'aux Vénitiens ; mais comme dans l'incertitude du danger les précautions ne sont jamais superflues, la Seigneurie ordonna un armement pour se mettre en état de traverser les Génois, au cas qu'ils eussent de mauvais desseins.

An 1402.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Quand on vint à délibérer sur le choix d'un Général, Carlo Zeno fut proposé. Une difficulté s'opposoit à ce choix ; c'est que Zeno étoit Procurateur de Saint Marc, & que l'usage ne permettoit d'envoyer en mer des Magistrats d'un si haut rang, que dans les pressans besoins de l'Etat. Mais la grande réputation du Maréchal de Boucicaut, qui devoit commander la Flotte de Gênes, demandoit que celle qu'on destinoit à éclairer ses démarches fût commandée par un homme qui ne lui fût pas inférieur en bravoure, en expérience & en habileté. Cette raison détermina à passer par dessus l'usage ordinaire ;

Armement des Vénitiens pour observer les Génois.

An 1402.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

& Zeno fut élu tout d'une voix. Les instructions qu'on lui donna lui prescrivoient de veiller principalement à la sûreté des Villes maritimes de Grece ; de croiser constamment dans toute l'étendue de l'Archipel, de suivre la Flotte Génoise sans l'attaquer, & de s'opposer à toute espece d'hostilité qu'elle pourroit commettre sur les terres de la République. Les Vénitiens ne vouloient point violer la paix. Ils ne vouloient pas non plus être pris au dépourvu ; & cette conduite de leur part étoit d'une grande sagesse.

Le Roi de Chypre auroit souhaité qu'on eût laissé à Zeno la liberté d'agir offensivement. Il ne se consoloit point de voir sa Ville de Famagouste entre les mains des Génois. Il venoit de tenter une entreprise pour la leur enlever, qui ne lui avoit pas réussi, & il se flattoit de réparer aisément cet échec, si les Vénitiens avoient voulu le seconder; Mais la Seigneurie, trop circonspecte pour donner aux Génois un sujet si plausible de renouveller la guerre,

persista dans la résolution de se tenir simplement sur la défensive.

An 1402.

Le Maréchal de Boucicaut mit à la voile, avec onze Galeres, au commencement du Printemps de l'an 1403. Il se proposoit d'abord de tirer vengeance du procédé du Roi de Chypre, qui avoit attaqué Famagouste en pleine paix. Il arriva à la hauteur de Rhodes; & ayant mouillé à la rade de cette Ville, il y trouva un Ambassadeur que Pierin de Lusignan lui envoyoit, pour lui faire excuse de ce qui s'étoit passé dernierement à Famagouste, prétendant que le Commandant de la Place l'y avoit forcé, par la liberté qu'il laissoit à la garnison de faire des courses dans l'Isle, & d'y commettre des hostilités, auxquelles ses plaintes réitérées n'avoient pû obtenir jusques-là du remede. Le grand Maître de Rhodes voulut accorder ce différend, & la paix se fit moyennant cent mille ducats que le Roi de Chypre promit de payer au Maréchal de Boucicaut, pour les frais de son armement. Il s'obligea en

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1403.

Départ de la Flotte Génoise.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

même temps à joindre ses Galere à celles de Gênes, pour aller combattre contre les Infideles. Boucicaut remit à la voile, & fit rout vers Alexandrie : il trouva cette Plac en si bon état de défense, qu'il n'os pas l'attaquer. Il revint à Rhodes où les Galeres de Chypre le joignirent.

Départ de la Flotte Vénitienne.

Carlo Zeno étoit parti de Venise avec douze Galeres, à peu près dan le même temps que le Maréchal d Boucicaut avoit quitté le Port d Gênes. Conformément à ses instructions, il avoit visité d'abord toute les Colonies de l'Archipel, pour le avertir de se tenir sur leurs gardes Il avoit détaché quelques bâtimen pour s'instruire de la route que l Flotte Génoise avoit prise, & n'avoi rien découvert jusques-là, qui pû justifier les soupçons du Sénat. Il s rendit peu de temps après à Rhodes, où il rencontra la Flotte de Boucicaut. Les deux Généraux se saluerent, comme il est d'ordinaire quand on est en paix. Boucicaut envoya le surlendemain un Officier à Zeno

pour lui dire qu'il avoit à lui parler d'affaires très-importantes ; qu'il ne pouvoit se rendre à son bord, étant tombé malade depuis peu ; qu'il le prioit de passer sur le sien, afin qu'ils pussent conférer ensemble, ayant à lui dire beaucoup de choses qui ne pouvoient s'écrire.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Rencontre des deux Flottes.

Zeno, prevenu des mauvais desseins de Boucicaut, s'imagina que c'étoit un piége que ce Général lui tendoit, ou pour s'assurer de sa personne, ou du moins pour prendre sur lui la préséance. Il répondit que, par une ancienne loi de Venise qui venoit d'être renouvellée à son départ, il étoit défendu aux Généraux Vénitiens de quitter leur Flotte, sous peine de se rendre coupables du crime de Leze-Majesté ; qu'il ne pouvoit satisfaire au dessein du Maréchal, sans s'exposer à perdre les biens & la vie ; qu'on n'avoit qu'à lui expliquer par écrit l'affaire dont il s'agissoit ; & qu'il se prêteroit à toutes les choses qu'on lui demanderoit, qui ne seroient pas contraires à son devoir. Boucicaut, peu

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

content de cette reponſe, lui envoy d'autres Officiers, qui lui firent u long diſcours ſur les traités qui uni ſoient les deux Républiques. Ils l'ex horterent à ſe joindre à eux pou faire la guerre aux Infideles. Ils lu dirent qu'il pouvoit prendre du temp pour y réfléchir ; & qu'ils revien droient le lendemain ſçavoir ſa repon ſe. Zeno répliqua que ſes réflexion étoient toutes faites ; qu'à Veniſe l Sénat ſeul pouvoit ordonner de l paix & de la guerre ; qu'il n'étoi pas étonné que le Maréchal de Bou cicaut ignorât les loix & les uſage des Vénitiens ; que parmi eux u Général avoit des ordres qu'il n pouvoit paſſer : qu'ainſi il lui étoi impoſſible de prendre avec eux au cun engagement, n'y étant pas au toriſé par le Sénat. Il ajouta que s'i en avoit l'ordre, il feroit volontier la jonction qu'on lui propoſoit ; mai que, comme à Veniſe on ne laiſſoi aucune faute impunie, il prioit qu'on trouvât bon qu'il s'en tînt à ſes inſtructions ; qu'au ſurplus, ſi on le vouloit, il en écriroit au Sénat.

Cette derniere réponse irrita le Maréchal de Boucicaut. Il la prit pour l'effet d'une mauvaise volonté marquée ; & elle ne servit qu'à le confirmer dans la mauvaise opinion que les Génois avoient affecté de lui donner des Vénitiens. Les deux Généraux prirent l'un vis-à-vis de l'autre une défiance qui étoit vraisemblablement peu fondée. Il n'est point à présumer que le Maréchal de Boucicaut eût les mauvais desseins qu'on lui supposoit à Venise. Il étoit vif, impétueux, bouillant comme tous les preux Chevaliers de ce temps-là ; mais il avoit leur générosité, & n'étoit point homme à user de trahison. Il paroît que sa conduite, dans cette occasion, fut très-simple ; que son unique objet étoit de faire la guerre aux Infideles ; & que, si dans la suite il ménagea peu les Vénitiens, c'est qu'il étoit piqué du refus qu'ils avoient fait de se joindre à lui. D'un autre côté, on ne sçauroit blâmer les Vénitiens d'avoir mis toute leur attention à se préserver de ses piéges : le caractere des Génois, qu'il com-

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Défiance mutuelle des deux Généraux.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

mandoit, leur en imposoit la nécessité. La bonne foi du Maréchal d Boucicaut pouvoit fort bien avoir ét surprise. Plus il étoit franc, plus i étoit capable de se laisser préveni par les artifices des Génois. Il étoi naturel de le soupçonner, & sage d le craindre. Zeno, avec un cœur auss droit, avoit cette finesse & cette pé nétration qui est ordinaire aux hom mes d'Etat, & qui rarement pass le but. Il auroit cru manquer au regles de la prudence, s'il avoit ag avec moins de circonspection. O doit toujours être en garde contr les mouvemens d'une Nation rivale Il peut se faire qu'elle n'ait pas tou jours envie de trahir; mais ce seroi une duperie, que de ne pas lui e supposer l'intention, lorsqu'elle en le pouvoir.

La Flotte Genoise pille les Comptoirs des Vénitiens en Syrie.

Boucicaut, mécontent de Zeno mit à la voile pour se rapprocher de terres occupées par les Infideles Zeno le suivit quelque temps; & lorsqu'il l'eut vu suffisamment éloi gné, il revint sur les côtes de Morée donner de nouveaux soins à la sûret

les Colonies Vénitiennes. Boucicaut entra dans le Golfe de Satalie, & voulut attaquer le Château de l'Escandelore ; mais il y trouva tant de résistance qu'il fut obligé de lever le siége. De-là il fit voile vers la Syrie, & aborda à la rade de Baruth ; c'étoit un Port très-riche & très-fréquenté : les Vénitiens y faisoient un grand commerce d'épiceries : ils y avoient un Comptoir fameux, & de vastes Magasins bien remplis. Dès que la Flotte Génoise parut, les principaux de la Nation vinrent à bord de la Galere du Maréchal de Boucicaut. Ils le prierent de ne point attaquer cette Place, attendu que les Sarrasins n'y avoient presque rien, & que tout étoit aux Vénitiens. Le Maréchal leur répondit qu'ils n'avoient rien à craindre. Cependant, soit qu'il voulût se venger sur eux de l'insulte qu'il croyoit avoir reçue de Carlo Zeno, soit qu'il leur fît un crime de l'intelligence qu'ils entretenoient avec les Sarrasins pour les intérêts de leur commerce, il débarqua ses troupes,

An 1403.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

prit la Ville & la saccagea. Le Comptoir des Vénitiens ne fut point épargné, & leurs riches Magasins furent mis au pillage. Quand on voulut représenter au Maréchal qu'il avoit promis toute autre chose, il répondit avec un sourire moqueur : » Je ne fais point la guerre aux Vénitiens ; ce que je trouve en pays » ennemi je le prends. J'en suis fâché ; mais le mal est sans remede. « Il parcourut la côte de Syrie, ravageant tout sans distinction de Sarrasins & de Vénitiens. Il enleva même plusieurs bâtimens de Venise & de Candie, sous prétexte qu'ils portoient des subsistances aux Infideles.

Les Vénitiens s'en plaignent inutilement.

Les Vénitiens de Baruth firent passer cette nouvelle au Consul de la Nation en Chypre, qui en donna avis aussi-tôt à Carlo Zeno. Ce Général dépêcha un bâtiment à Venise pour en informer le Sénat. Il en fit partir un second avec un Officier qui fut chargé d'aller en Syrie dire de sa part au Maréchal de Boucicaut combien il étoit surpris & affligé,

de

An 1403.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

de ce qu'il cherchoit les occasions de brouiller les Vénitiens avec les Génois ; que la paix avoit été violée par le pillage de Baruth ; qu'il ne tiendroit pourtant pas à lui que la bonne intelligence des deux Peuples ne subsistât, pourvu que le dommage souffert par les Vénitiens fût réparé. Boucicaut se moqua du discours de l'Officier, & le renvoya en plaisantant. Zeno lui fit successivement plusieurs députations semblables, qui furent toutes également méprisées. Il en conçut la plus vive indignation ; & comprit dès-lors qu'il ne pouvoit éviter de combattre, sans commettre la dignité du Sénat. En réfléchissant de nouveau aux inconvéniens & aux suites d'un renouvellement de guerre, & dans l'appréhension d'allumer un incendie, dont il étoit difficile de prévoir la durée & les progrès, il se détermina à ne point attaquer, à moins qu'il n'y fût provoqué par des insultes plus caractérisées. Il ne vouloit pas qu'on pût l'accuser d'avoir commencé les hostilités ; il jugeoit que

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

le Maréchal de Boucicaut s'excuseroit toujours en disant : qu'il n'avoit point fait la guerre aux Vénitiens, mais aux Sarrasins de Syrie. Il se contenta donc de croiser depuis l'Isle de Candie jusqu'à Modon en Morée, pour continuer de protéger les Colonies de l'Archipel.

Les deux Flottes se rencontrent près de Modon.

Le Maréchal de Boucicaut, après avoir ravagé la Syrie à son gré, remit à la voile pour retourner à Gênes : il passa à la hauteur de Rhodes & de Candie: il s'avança jusques sur les côtes de Morée. Zeno qui l'avoit découvert & observé, dans sa route, prit les devans, & vint mouiller à Portolongo dans l'Isle de Sapienza. La Flotte Génoise aborda à la même Isle le six Octobre à l'entrée de la nuit. Zeno, qui en fut averti, songea à se mettre en défense : il sortit de Portolongo un peu avant minuit : il alla à Modon se pourvoir de munitions : il y trouva deux grosses Galeasses qui revenoient de la mer noire : il les fit décharger, & ordonna qu'on les armât tout de suite, pour lui servir de renfort ; après quoi, il tint

Conſeil de guerre & parla de la ſorte à ſes Officiers.

An 1403.

Michel Steno, LXIII. Doge de Veniſe.

« Perſonne de vous n'ignore les » inſultes que les Génois aux ordres » du Maréchal de Boucicaut, ont » faites à la République. Ils ont » pillé, contre le droit des gens, notre » riche Comptoir de Baruth. Ils » ont vomi les invectives les plus a- » troces contre le nom Vénitien pour » mettre le comble à leurs audacieux » procédés : leur Flotte vient d'en- » trer furtivement dans le Port de » Sapienza, ſans donner de ſignal, » & ſans obſerver aucune des bien- » ſéances uſitées, quand on aborde » en pays ami : ne doutez pas qu'ils » ne ſoient venus pour nous combat- » tre. Ils ſe flattent de nous ſur- » prendre & de nous accabler. Mais » Dieu, qui protége les Nations » conſtantes dans la foi des traités, » n'a pas permis que nous fuſſions » pris au piége qu'ils vouloient nous » tendre. Nous avons été avertis de » leur arrivée, & c'eſt ce qui nous » a obligés de venir ici de nuit, pour » nous préparer à les bien recevoir.

An 1403.

MICHEL SIENO, LXIII. Doge de Venise.

» J'ai toujours préferé une paix assurée à l'espoir de la victoire. Les » évenemens de la guerre sont critiques & incertains : il y a de l'imprudence à s'y exposer sans raison : » les Républiques doivent principalement les éviter : elles gagnent » tout à la paix : elles risquent tout » à la guerre. Si les Génois ne nous » attaquent pas, nous ne combattrons » point. Mais j'ai peine à croire que » leur Général veuille se retirer sans » combattre. S'il l'entreprend, nous » n'aurons garde de fuir. Les braves » gens ne doivent point attaquer sans » néceſſité ; mais ils doivent soutenir » l'attaque avec courage, quand on » les y force. Je ne chercherai point à » vous animer davantage : je connois » votre valeur. Allez, reposez-vous, » & tenez-vous prêts pour demain. »

Combat sanglant des deux Flottes.

A la pointe du jour la Flotte Génoise sortit du Port de Sapienza, & s'avança du côté du Golfe de Zonchio. Zeno sortit en même temps du Port de Modon avec toutes ses Galeres, & suivit les Génois, se tenant éloigné d'eux à une médiocre distance. Le

Maréchal de Boucicaut crut ſans doute que les Vénitiens cherchoient à tirer vengeance de l'affaire de Baruth. Dans cette perſuaſion, il prit le parti de les prévenir. Tout à coup il revira de bord ; & les Génois pouſſant de grands cris, vinrent à force de rames ſur les Galeres Vénitiennes. Zeno s'étoit précautionné contre cette ſurpriſe. Il ſe forma en bataille, & le combat s'engagea par une canonade très-vive de part & d'autre. Le Maréchal s'attacha particulierement à la Galere de Zeno. Il l'attaqua en proue : deux autres Galeres le prirent en flanc, & ſon danger devint extrême. Zeno partagea ſon équipage pour faire face des trois côtés. On lui jettoit une quantité prodigieuſe de chaux vive, de poix ardente & de ſouffre enflammé : les fleches & les javelots fondoient ſur ſon bord : ſon bouclier en fut percé comme un crible : il ne voyoit que morts & bleſſés autour de lui. Les François de la Galere de Boucicaut l'aborderent le ſabre à la main. Dans cette extrémité, Zeno imagina une ma-

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1403.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

nœuvre extraordinaire. Il ordonna à ſes Matelots de rouler les plus gros fardeaux ſur un des flancs de ſa Galere, & de s'y précipiter en même temps tous enſemble. Cet ordre fut exécuté avec une promptitude merveilleuſe, & la Galere pencha ſubitement ſur le côté droit. Les Gendarmes François qui venoient de monter ſur la proue furent culbutés pêle-mêle. Quelques-uns tomberent dans la mer, les autres furent fracaſſés contre les bancs & les rames, & on les mit en pieces à coups de hache. Tout l'équipage réuni ſur le côté droit, ſe trouva en force pour réſiſter. Au côté gauche, le bord élevé & les rames hautes formoient un rempart impénétrable aux traits de l'ennemi. Les autres Galeres Vénitiennes avoient l'avantage. Quelques-unes ſe détacherent enfin pour venir au ſecours de leur Général, vivement preſſé. Alort le combat recommença avec fureur. Zeno ſe ſentant ſoutenu, fit relever ſon Bâtiment : il chargea l'ennemi, & lui enleva trois Galeres en un inſtant. Il avertit, par des ſi-

gnaux, ſes Capitaines, de s'avancer pour envelopper les Génois, qui plioient; mais il fut mal ſecondé par pluſieurs. Le Maréchal de Boucicaut fit retirer ſa Flotte. Zeno la pourſuivit quelque temps, & s'arrêta enſuite pour ne point paſſer les ordres du Sénat, qui l'obligeoient à ſe tenir ſur la défenſive, & pour donner du repos à ſes équipages, qui étoient extrêmement fatigués. Il revint à Modon, d'où il écrivit au Doge la lettre ſuivante. Elle renferme un détail d'autant plus intéreſſant, qu'il eſt fait avec une candeur vraiment digne d'un homme de guerre.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

„ Séréniſſime Prince, je fais ſçavoir à votre Seigneurie Ducale „ qu'étant ici avec onze de vos Galeres & deux de vos Bâtimens venus de Romanie le ſix du courant, „ vers le midi cinq Galeres firent des „ ſignaux pour que l'on eût attention à Sapienza. Je me détachai „ pour aller voir ce que c'étoit. Je „ trouvai trois Navires, un de Canée „ & deux de Modon. Je leur demandai s'ils avoient rencontré quel-

Détail de cette affaire envoyé par Carlo Zeno.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ ques Bâtimens Génois : ils me ré-
„ pondirent que non ; ſur quoi je me
„ retirai à Portolongo, parce qu'il
„ étoit déjà tard. Un moment après
„ la Galere de Loredano, que j'a-
„ vois envoyée à Modon, revint,
„ & m'apprit qu'on avoit apperçu
„ onze Galeres à la pointe de Capo
„ di Gallo. Sur cet avis je ſortis de
„ Portolongo, jugeant qu'il n'y avoit
„ pas de ſûreté à m'y laiſſer enfer-
„ mer. Je vins au Cap Saint Nicolas.
„ J'appellai le Commandant des
„ deux Navires venus de Romanie,
„ & tous les Capitaines, pour déli-
„ bérer ſur ce que nous avions à faire,
„ attendu que les Galeres Génoiſes
„ étoient fort près. Elles vinrent ef-
„ fectivement mouiller à Sapienza,
„ & y paſſerent la nuit. Nous réſo-
„ lûmes de reſter juſqu'au jour dans
„ la même poſition, & de nous four-
„ nir de toutes les choſes néceſſaires
„ pour le combat. Les Galeres des
„ Génois avoient leurs lanternes al-
„ lumées, & il nous étoit facile de
„ les compter. Leur ſécurité étoit
„ grande, parce qu'ils ignoroient

„ que nous étions ici, comme je l'ai „ appris dans la ſuite. An 1403.

„ Le lendemain matin nous fîmes „ un mouvement vers Modon, & „ nous découvrîmes ces Galeres qui „ gagnoient le large. Nous jugeâmes „ tous qu'après ce qui s'étoit paſſé à „ Baruth, c'étoit de la part des Génois une preuve de mauvaiſe intention d'avoir oſé approcher de „ Sapienza ſans parler au Châtelain „ du lieu. Comme je vis qu'ils s'éloignoient, je pris les devans avec „ les plus fortes Galeres. La Flotte „ Génoiſe étoit déjà à huit mille „ dans le Golfe de Zonchio. Tout à „ coup elle revira de bord pour venir „ ſur moi. Je crus que le Maréchal „ de Boucicaut ne faiſoit ce mouvement que dans le deſſein de m'envoyer quelqu'un de ſes Officiers „ pour m'expliquer les motifs de ſa „ conduite; mais je connus bientôt „ à la vigueur de ſa manœuvre qu'il „ vouloit combattre. Je pris mon „ parti ſur le champ. Je donnai le „ ſignal de l'attaque. Nous fondîmes „ ſur les Génois avec ardeur, & la

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ bataille fut engagée. Après quatre „ heures d'un très-rude combat, „ nous mîmes, par la protection de „ Dieu & de Saint Marc, l'ennemi „ en déroute. Huit de ces Galeres „ se sont retirées en fort mauvais ordre. Il a eu un grand nombre „ de morts & de blessés; & si de „ notre part tout le monde avoit fait „ son devoir, la Flotte Génoise étoit „ détruite. Si Dieu permet que j'arrive à Venise, je prierai votre Seigneurie d'en faire informer par les „ Avogadors, afin qu'on punisse ceux „ qui sont cause que la victoire n'a „ pas été complette. Le grand nombre de nos blessés, & la fatigue „ des équipages, m'ont empêché „ de poursuivre l'ennemi.

„ Je ne parlerai point de la maniere dont je me suis comporté. „ Tout le monde a vu que je me suis „ attaché à la Galere du Maréchal „ de Boucicaut, où il y avoit près „ de trois cens combattans. Tandis „ que j'étois aux prises avec elle, deux „ autres Galeres de l'ennemi sont „ venues sur moi. Pendant plus d'une

„ heure j'ai eu cette triple attaque à „ ſoutenir. J'ai vu l'ennemi monter „ ſur mon bord, & ce n'eſt que par „ une eſpece de prodige que j'ai été „ délivré, non ſans perdre beaucoup „ de monde. Alors j'ai recommencé „ le combat, ſans qu'aucune de mes „ Galeres ſoit venue à mon ſecours, „ excepté celle de Léonard Moncenigo, qui s'eſt enfin détachée, & qui „ a chargé très-vivement une de celles „ qui m'étoient oppoſées. Le Maréchal de Boucicaut étoit déjà hors de „ combat ; & s'il s'étoit préſenté une „ ſeule de nos Chaloupes, ſa Galere étoit priſe ; car ſon équipage „ étoit en ſi grand déſordre, qu'à „ peine pouvoit-il faire agir vingt „ rames à la fois. J'ai fait divers ſignaux pour qu'on courût après lui „ dans ſa retraite. Il m'étoit impoſſible d'en faire davantage, ayant „ à peine ſur mon bord trente hommes qui ne fuſſent pas bleſſés. Je „ remercie Dieu de ce qu'il m'a tiré „ du danger où j'étois. Si je n'avois „ eu contre moi que des Génois, „ ils n'auroient jamais pu me réſiſter.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

,, Voilà, Sérénissime Prince, ,, quelle a été ma conduite. Je ne ,, puis vous parler des autres, parce ,, qu'il m'a été impossible d'y faire ,, attention. Dieu le pardonne à ceux ,, qui ont fait faute. Je leur ai dit à ,, eux-mêmes que, ou je ne pourrai, ,, ou votre Seigneurie connoîtra les ,, coupables. J'ai livré ce combat ,, pour soutenir l'honneur & la ré- ,, putation de vos armes. Après ce ,, qui s'étoit passé à Baruth, c'eût été ,, une grande honte à votre Sérénité, ,, si j'avois souffert que la Flotte Gé- ,, noise vînt impunément nous bra- ,, ver sur nos côtes. Les prisonniers ,, dont je dois faire mention, sont, ,, du côté des Génois, Pierre & ,, Côme Grimaldi, Cassan Doria, ,, beaucoup d'Officiers subalternes & ,, quatre cens hommes d'équipage; ,, du côté des François, le Sire de ,, Château Morand, beaucoup d'Of- ,, ficiers & de Soldats. A Modon 9 ,, Octobre 1403. CARLO ZENO, ,, Procurateur & Capitaine. ,,

Vains ressentimens du Maréchal de Boucicaut.

Le Maréchal de Boucicaut, étant de retour à Gênes, ne convint point

qu'il eût été battu par les Vénitiens. Il fut au contraire très-piqué, lorſqu'il apprit que Zeno s'attribuoit la victoire. Il lui donna un démenti par écrit. Il en vint même juſqu'à lui faire un appel, ainſi qu'au Doge Michel Steno. Cette vivacité de Boucicaut auroit dépoſé contre lui, quand même les Vénitiens n'auroient pas eu d'autres garants de leur ſuccès. Il n'eſt pas ordinaire qu'un bruit faux excite ce degré de paſſion. Il étoit bien plus ſimple de montrer dans un nombre de Galeres priſes des témoignages de ſa victoire, que d'en chercher la preuve dans la folle inconſéquence d'un duel. Les Vénitiens firent peu de cas des diſcours du Maréchal ; & comme ils avoient des monumens aſſurés de leur triomphe, ils le laiſſerent ſe débattre pour perſuader à l'univers qu'il n'avoit pas été vaincu.

An 1403.

Michel Steno, LXIII. Doge de Veniſe.

Le lendemain du combat, Zeno revint à Modon. Il prit ſoin des bleſſés, & fit décharger les trois Galeres qui avoient été priſes. On y trouva une grande quantité d'argent monnoyé,

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

d'épiceries, & d'autres marchandises précieuses. Il les fit déposer dans un magasin, qui fut scellé du sceau public. Les prisonniers protesterent à la Régence de Modon que ces effets avoient été trafiqués à Famagouste, & qu'ils ne contenoient rien de ce qui avoit été pillé à Baruth. On leur répondit qu'on les conserveroit avec soin, jusqu'à ce que la vérité fût connue.

Il déclare la guerre aux Vénitiens.

On fit à Venise de grandes réjouissances de la victoire de Zeno. Cela acheva de déconcerter le Maréchal de Boucicaut. Il leur déclara la guerre, & aussi-tôt les Génois armerent en course, & firent sur mer diverses prises. Léonard Mocenigo, après l'affaire de Modon, étoit parti avec trois Navires pour les côtes de Romanie. Il rencontra dans l'Archipel plusieurs Bâtimens Génois; & comme il ignoroit la nouvelle déclaration de guerre, loin de les attaquer, il leur prêta secours & escorte contre les Corsaires Turcs. Quand il fut arrivé à Constantinople, il apprit que les Génois de Pera a-

voient saisi plusieurs Bâtimens de sa Nation qui revenoient de la mer noire. Il fit partir une Galiote en diligence, pour en donner avis au Sénat, ensuite il demanda une conférence au Gouverneur de Pera. Il lui expliqua le motif & l'occasion du combat de Modon : il lui prouva que les Vénitiens ne s'y étoient engagés qu'après avoir été provoqués de toutes les manieres : il lui représenta que dans l'état de trouble où étoient les affaires d'Orient, les deux Républiques étoient également intéressées à demeurer unies. Il le persuada, & ils signerent une suspension d'armes pour quatre mois.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Dès que la Seigneurie fut informée des hostilités commises à Constantinople contre ses Vaisseaux, elle se hâta d'envoyer à Zeno un renfort pour le mettre en état de faire échouer les mauvais desseins des Génois. Le feu de la guerre étoit sur le point de se rallumer avec vivacité entre les deux Peuples, lorsque les Génois, sentant l'infériorité de leurs forces, prévinrent sagement les

Paix entre les Génois & les Vénitiens.

An 1400.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

suites de cette contestation. Ils envoyerent à Venise Catario Cigala & Dominique Imperiali pour négocier la paix. On convint qu'on se rendroit tout ce qu'on s'étoit pris réciproquement, & la paix fut publiée au commencement de l'année suivante. La Flotte de Zeno fut rappellée. Il y avoit parmi les prisonniers François un soldat que l'on accusa d'avoir dit que le temps viendroit qu'il laveroit encore ses mains dans le sang des Vénitiens. Ce propos lui coûta cher. On le fit pendre à Venise ; & avant qu'il fût étranglé, le bourreau eut ordre de lui donner des coups de couteau dans la plante des pieds, afin que la place fût baignée de son sang. Cette vengeance fit peu d'honneur à la République. Elle auroit dû mépriser un discours qui n'étoit qu'une simple étourderie. En le punissant avec tant de rigueur, elle marqua une passion, dont ceux qui tiennent dans leurs mains la balance de l'autorité souveraine, doivent toujours paroître exempts.

Troubles dans le Milanois.

Tandis que les Vénitiens étoient

dans le plus fort de leurs démêlés avec le Maréchal de Boucicaut, le Milanois étoit en proye aux factions & aux cabales. Jean Galéas Visconti, premier Duc de Milan, étoit mort sur la fin de l'année précédente. Ce Prince étoit devenu le plus puissant de l'Italie. Outre la réunion qu'il avoit faite de la Seigneurie de Milan à la Comté de Pavie, il avoit étendu ses conquêtes dans les Etats de Pise, de Sienne, de Perouse, de Bologne, de Reggio, de Parme, de Verone & de Vicence. Il avoit épousé en premieres nôces Isabelle de France, dont il avoit eu une fille unique nommée Valentine. Il l'avoit mariée à Louis Duc d'Orleans, fils du Roi Charles V. à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage succéderoient au Duché de Milan, au moment que toute postérité masculine de sa part seroit éteinte; ce qui occasionna dans la suite de grandes guerres. Il avoit épousé en secondes nôces Catherine Visconti sa cousine germaine, dont il eut deux fils, Jean Marie, qui fut Duc de

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Embarras de la Duchesse de Milan après la mort de Jean Galéas.

Milan, & Philippe Marie, qui fu Comte de Pavie.

Ces deux Princes étoient mineurs lorsque leur pere mourut ; & leu Etats furent gouvernés par la Du chesse Catherine leur mere. Les Sei gneurs de la Cour de Jean Galéa profiterent de la minorité de ses fil & du foible gouvernement de l veuve, pour s'emparer de toute l domination. Cabrin Frandulo se ren dit maître de Crémone, Pandolf Malatesta de Bresse, Pierre Mari Rossi de Parme & Jean de Vignale de Lodi : Pise & Sienne se remiren en liberté. La Duchesse Régente craignant les suites de cet esprit d faction, qui menaçoit de ne laisser ses enfans qu'une petite partie de l succession de leur pere, se trouv dans un très-grand embarras. Le Usurpateurs, dont elle avoit à ré primer les entreprises, assembloien des troupes, & se disposoient à pous ser plus loin encore leurs invasions Elle avoit dans son Conseil des traîtres qui favorisoient sous main le démembrement de ses Etats. Elle dé-

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

couvrit même que quelques-uns de ces scélérats avoient formé le complot d'attenter à la vie de ses deux fils. Il lui restoit un petit nombre de serviteurs affectionnés, qui lui témoignerent une fidélité & un zele à toute épreuve. Les principaux étoient Antoine Visconti, bâtard de Bernabo, Antoine Porro & Galéas Aliprondi. Elle leur fit part de ses découvertes & de ses appréhensions. Ils jugerent qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, & se chargerent de prévenir les effets de la conjuration, par la mort de François Barbavaru & de Jean de Casale, qui en étoient les chefs. Ils donnerent le mot à leurs créatures; ils prirent les armes, & parurent tout à coup sur la Place du Palais, en criant : vive le Duc de Milan; meurent les traîtres Barbavaru & Casale. Ce coup d'éclat mit le peuple en mouvement. Les Conjurés prirent la fuite : Casale eut le bonheur de se sauver : Barbavaru fut arrêté & massacré sur le champ.

On avoit remédié au mal le plus pressant; mais il s'en falloit bien

An 1403.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

qu'on eût mis fin aux malheurs de l'Etat. On n'avoit fait qu'irriter davantage les Seigneurs rebelles, qui se voyant en état de se faire craindre assembloient des troupes pour accabler la Régente & ses pupilles. François de Carrare voulut profiter de ce désordre, & chercha à envahir les Provinces de l'Etat de Milan, qui étoient plus à sa bienséance. Il avoit chez lui le Bâtard Guillaume de l'Escale. Il imagina de se servir de lui, afin de se frayer une route plus naturelle aux conquêtes qu'il méditoit. Le nom de l'Escale étoit cher aux Veronois & aux Vicentins, toujours attachés à leurs anciens Maîtres. Il donna des troupes à Guillaume, qui se présenta en force devant Verone & Vicence. Les habitans lui ouvrirent leurs portes, & le reçurent à bras ouverts.

Elle a recours aux Vénitiens.

La Duchesse Catherine, voyant ses embarras augmenter de jour en jour, résolut de réclamer la protection des Vénitiens. C'étoit la seule Puissance dont le secours pût la mettre en état d'arrêter les progrès des

seigneurs rebelles, & de reprendre sur eux de l'avantage. Elle prit le parti de confier à la Seigneurie la garde d'une partie de ses frontieres: triste effet d'une minorité, où, sous l'autorité chancelante d'une Régente, les Grands forment des prétentions avec hardiesse, excitent des troubles avec facilité; & l'Etat, pour se soutenir, a besoin de rechercher des appuis dont il n'est pas toujours possible de modérer les efforts, & qui souvent ne servent qu'à augmenter son ébranlement & à précipiter sa chûte.

An 1403. Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

Troubles de Hongrie.

Les troubles de Hongrie étoient encore plus grands que ceux du Milanois. La Reine Marie étoit morte, & avoit laissé la couronne à son mari Sigismond. Les Hongrois, mécontens de voir leur trône occupé par un Prince d'une maison étrangere, s'étoient révoltés contre ce Prince. Ils l'avoient enfermé dans un Château, & avoient élu pour regner à sa place Ladislas, Roi de Naples. Boniface IX. qui avoit approuvé la déposition de l'Empereur Vincellas, frere de

An 1403. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Sigiſmond, & qui s'étoit déclaré en faveur de Robert de Baviere, appuya de tout ſon pouvoir le choix que les Hongrois venoient de faire. Il preſſa Ladiſlas de ſe rendre en Hongrie, & l'y fit accompagner par le Cardinal de Florence, ſon Légat, qui le couronna à Javarin. Cette proſpérité de Ladiſlas dura peu. Sigiſmond ſe ſauva de ſa priſon : il aſſembla des troupes, & après avoir forcé ſon Compétiteur de ſe rembarquer pour l'Italie, il fit éprouver ſon reſſentiment à tous ceux qui avoient favoriſé le parti de Ladiſlas. Les Vénitiens avoient vu le couronnement de ce Prince avec beaucoup de joye. Ils l'avoient aidé des reſſources de leur marine, & ils furent très-fâchés de ce qu'il n'avoit pu ſe maintenir en Hongrie. Ce zéle de leur part n'étoit qu'une reconnoiſſance de la ceſſion que Ladiſlas leur avoit faite de tous ſes droits ſur l'Iſle de Corfou. Il avoit promis de leur rendre la Ville de Zara & ſes dépendances. Ce fut donc avec chagrin qu'ils ſe virent fruſtrés de cette eſpérance,

qui ne fut remplie que plusieurs années après.

An 1404.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

Accord entre la Duchesse de Milan & la République.

Au commencement de l'année suivante, l'Archevêque de Milan & Jacques dal Vermé arriverent à Venise. Ils étoient envoyés par la Régente pour représenter au Doge qu'elle se trouvoit hors d'état de conserver plusieurs de ses Villes éloignées, & pour prier la Seigneurie de les prendre sous sa garde, afin qu'elles ne fussent pas envahies par les Rebelles Le Sénat acquiesça très-volontiers au desir de la Duchesse. Dans le traité qui fut fait à cette occasion, les Vénitiens s'obligerent de mettre garnison à Bassano, à Feltri & à Belluno; & la Duchesse consentit que Verone & Vicence restassent au pouvoir des Vénitiens, s'ils venoient à bout d'enlever ces deux Villes à François de Carrare, qui y dominoit sous le nom de Guillaume de l'Escale.

Conduite du Seigneur de Padoue.

A peine ce traité avoit-il été signé, qu'on apprit que François de Carrare étant allé à Verone rendre une visite d'amitié à Guillaume de l'Escale,

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

qu'il venoit d'y établir, l'avoit fait empoisonner; qu'ensuite il s'étoit rendu maître de la Ville, & y avoit laissé son fils Jacques de Carrare avec une forte garnison. Cette noirceur hâta l'exécution du dessein qu'on avoit déjà formé à Venise de lui faire la guerre. On avoit eu précédemment des griefs contre lui. On sçavoit que lors de l'expédition du Maréchal de Boucicaut en Syrie, il avoit offert aux Génois son secours contre les Vénitiens; que depuis il avoit porté l'infidélité jusqu'à se faire Vassal de l'Etat de Gênes, & à porter foi & hommage au Maréchal de Boucicaut. Cette conduite étoit d'autant plus inexcusable, qu'il devoit son rétablissement à Padoue aux seuls Vénitiens: mais il est bien difficile que les Princes comptent la reconnoissance au nombre de leurs devoirs. On ne les sert que par intérêt: il est naturel qu'ils oublient les services, lorsqu'ils se trouvent intéressés à le faire.

On délibere à Venise de lui faire la guerre.

Le Sénat s'assembla extraordinairement, pour délibérer sur le parti que l'on prendroit vis-à-vis de Carrare.

rare. Paul Foscari insista avec force sur la nécessité de lui faire la guerre. Le Doge Michel Steno appuya son opinion. Malgré cela les avis furent partagés. Il y avoit quantité de Nobles dont l'intérêt s'opposoit à cette guerre, à cause des opérations de commerce qu'ils faisoient dans le Padouan. Le Doge proposa de proroger la délibération à huitaine, & de prendre une note de tous les Nobles qui avoient à Padoue des affaires d'intérêt, avec menace à tous ceux qui ne donneroient pas leur nom, de les exclure pour toujours des Conseils. Cette proposition passa à la pluralité des voix. Dans l'assemblée suivante on fit sortir tous les Nobles suspects, & alors la guerre fut unanimement résolue. Il fallut créer de nouvelles rentes pour soudoyer les troupes qu'on rassembloit. On choisit, pour les commander, Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, qui jetta les yeux sur Pierre de Polenta, Seigneur de Ravenne, & Jacques Savelli, Gentilhomme Romain, l'un & l'autre Officiers de grande réputation,

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

pour servir sous ses ordres en qualité de Maréchaux.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Le Seigneur de Padoue se ligua avec Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare, son gendre. Il attira dans son parti les Florentins, qui étoient fort animés contre la mémoire de Jean Galeas Viscomti, leur ennemi constant, & qui saisirent volontiers cette occasion d'augmenter les embarras de la Duchesse sa veuve.

La Ville de Vicence se donne aux Vénitiens.

François de Carrare songeoit à se rendre maître de Vicence, comme il l'étoit déjà de Veronne. Les Vicentins, qui avoient son nom en horreur, depuis l'attentat qu'il avoit commis contre Guillaume de l'Escale, députerent à la Duchesse Catherine pour lui demander du secours. Elle avoit tant d'autres affaires sur les bras, qu'elle fut dans l'impossibilité de les satisfaire. Elle les exhorta à s'adresser aux Vénitiens, & à s'abandonner à eux avec confiance. Les Vicentins suivirent le conseil de la Duchesse. Ils envoyerent à Venise Jacques de Thiene un de leurs principaux citoyens. Ce Député reçut de

la part du Doge l'accueil le plus favorable. Il fut introduit dans le Sénat, où il parla en ces termes :

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ La grande opinion que l'on a „ par-tout de votre justice & de vo- „ tre sagesse, Sérénissime Prince & „ Excellentissimes Seigneurs, nous „ engage à recourir à vous, & à „ nous soumettre à votre empire, „ qui est le dernier asyle de liberté „ que le Ciel ait conservé à l'Italie. „ Nous n'avons pu nous résoudre à „ subir la loi du Seigneur de Padoue, „ devenu odieux par sa cruauté. Il „ nous eût été impossible de nous „ soustraire à son joug tyrannique, „ si nous n'avions pas eu votre ap- „ pui à espérer pour nous en défen- „ dre. Agréez donc l'offre que nous „ vous faisons de nos biens & de nos „ fortunes. Protegez-nous avec votre „ magnanimité ordinaire contre les „ entreprises de François de Carrare. „ Vous trouverez en nous des servi- „ teurs fideles & constans. Nous em- „ ployerons volontiers dans tous les „ temps nos biens & nos vies pour la „ gloire de votre République. „

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Le Doge répondit que les Vicentins ne s'étoient point trompés dans leur espérance ; qu'on avoit déjà pris des mesures efficaces pour abbattre l'orgueil de leur ennemi, & qu'on mettroit leurs terres à l'abri de ses ravages ; qu'on auroit soin d'ailleurs qu'ils n'eussent jamais sujet de se repentir d'avoir mis leur confiance en la protection du Sénat. Le Député partit avec cette réponse satisfaisante. Jacques Suriano eut ordre de se rendre à Vicence, & d'y conduire des troupes. Il mena son détachement par les détours des montagnes, & entra dans la Ville le 28 Avril. Les habitans lui rendirent de grands honneurs, & prêterent serment de fidélité entre ses mains. Antoine Moro partit en même temps avec un autre détachement pour aller mettre garnison dans Bassano, Feltri & Belluno.

Carrare propose en vain des conditions de paix.

Carrare comprit alors tout ce que sa situation avoit de critique. Il fit rétablir à la hâte les fortifications d'Oriago, d'Anguilaru, & de tous les Châteaux démolis en conséquence

du dernier traité. Il envoya à Venise Michel Rabatta proposer au Doge un accommodement. Il offrit de laisser à la Seigneurie Vicence & le Vicentin, pourvu qu'on lui permît de conserver Verone & le Veronois. Le Sénat répondit qu'il ne souffriroit point qu'il gardât Verone, parce qu'il l'avoit pris injustement. Carrare, allarmé de cette réponse, renvoya une seconde fois son Ambassadeur, pour tâcher de renouer la négociation ; mais on refusa de l'entendre.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Son armée étoit déjà entrée dans le Vicentin, & s'approchoit de la Capitale. Suriano, qui y commandoit, lui envoya un trompette pour lui signifier que Vicence avoit arboré l'étendard de Saint Marc, & qu'attaquer cette Ville c'étoit attaquer les Vénitiens. Carrare, outré de colere de cette signification, s'emporta contre le trompette ; il lui fit couper le nez & les oreilles, & accompagna cette brutalité des railleries les plus indécentes. Suriano jugea qu'il n'y avoit plus rien à ména-

Les troupes de Carrare sont chassées de devant Vicence.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

ger avec un ennemi qui violoit avec tant de hardiesse le droit des gens. Il fit une sortie sur les quartiers les plus voisins de l'armée Padouane ; il les mit en déroute & força cette armée de décamper. Elle se retira à Campo-San-Piero, après avoir mis le feu aux Fauxbourgs de Vicence & à tous les Villages du Vicentin qui se rencontrerent sur son passage.

Les Vénitiens se disposoient à faire agir leurs forces contre Carrare, que le pressentiment de ses malheurs rendoit furieux. Déjà Almaro Lombardo étoit entré dans la Brenta avec cent cinquante Barques armées, & s'étoit emparé du Fort d'Anguilaru. Charles Malatesta, élu Capitaine Général de la République, arriva à Venise, & après avoir reçu le grand Etendard des mains du Doge, il alla se mettre à la tête d'une armée de trente mille hommes qu'on venoit de rassembler sur les frontieres du Padouan. On lui donna pour Provéditeurs Pierre Emo & le fameux Carlo Zeno.

Nicolas d'Eſt, Marquis de Ferrare, voyant ces grands préparatifs de guerre, ſe rendit à Veniſe au commencement du mois de Mai. Il déclara d'abord que, pour lui en particulier, il ne vouloit point avoir de guerre avec la Seigneurie; enſuite il entra en négociation pour obtenir à ſon beau-pere des conditions de paix ſupportables. Le Sénat ne voulut jamais conſentir que le Seigneur de Padoue reſtât maître du Veronois; il mit pour condition à la paix, que Carrare évacueroit cette Province; qu'il payeroit à la République quatre-vingt mille ducats en dédommagement des frais de la guerre, & qu'il répareroit tous les dommages que les peuples du Vicentin avoient ſoufferts. Carrare refuſa hautement ces conditions. Le Marquis de Ferrare ſe retira, & étant allé trouver ſon beau-pere, il lui dit : » cherchez » des troupes où il vous plaira ; car » pour moi je ne veux point com- » battre contre les Vénitiens. » Il avoit vu les préparatifs qu'on faiſoit à Veniſe pour faire entrer dans le

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Le Marquis de Ferrare ſe détache du parti du Seigneur de Padoue.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Pô un convoi de Barques destiné à porter la guerre dans le sein de ses Etats. Ce fut ce qui le rendit si prompt à se détacher de l'alliance du Seigneur de Padoue. Celui-ci fut très-piqué de se voir abandonné par son propre gendre ; mais il n'en fut pas moins constant à faire usage de toutes ses forces pour se maintenir contre les Vénitiens. Il eut même la hardiesse d'envoyer un trompette à Venise pour déclarer la guerre à la République.

Carrare envoye défier les Vénitiens.

Lorsque le trompête arriva, le peuple voulut le mettre en piéces en représailles du traitement que son Maître avoit fait au trompette de Vicence. Les Nobles accoururent & le sauverent de la fureur de la multitude. Ils le conduisirent dans la Salle du Grand Conseil, où le Doge lui dit : „ faites votre charge ; dites tout „ ce que vous voudrez. „ Le trompette dit : „ je vous défie de la part de Monseigneur. „ Le Doge repliqua : „ nous recevons avec joye ce „ défi, esperant que Dieu, qui re„ siste aux superbes & qui dissipe les

,, mauvais conseils des Princes, perdra votre Maître & le précipitera dans les enfers, où son pere est déjà. ,, Ensuite il le fit conduire avec une escorte sûre hors des terres de l'Etat. Ce respect des Vénitiens, pour les principes du droit des gens violé par leur ennemi, fit beaucoup d'honneur à leur sagesse. La vraie grandeur d'ame consiste à agir sans passion, même à l'égard de ceux qui donnent des exemples de fureur & de rage.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les Vénitiens envoyent une armée dans le Veronois & dans le Padouan.

Jacques dal Vermé, dont nous avons parlé tant de fois, étoit au service de la Seigneurie dans cette guerre. On lui donna un corps de troupes avec ordre de se porter dans le Veronois & d'occuper une partie des forces de Carrare. Il avoit sous lui Galéas de Mantoue, qui servoit en qualité de Maréchal, & il fut ordonné à Jacques Suriano, qui commandoit à Vicence, de concerter ses mouvemens avec ceux de ces deux Généraux. Le gros de l'armée resta aux ordres de Charles Malatesta, qui fut chargé de pénétrer dans le

An 1404. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Padouan. La bastille de Saint Hilaire venoit d'être emportée par les troupes que Lombardo commandoit sur la Brenta. Malatesta y marcha avec son armée & y établit son camp. Le pays, extrêmement marécageux, étoit tout coupé par des canaux remplis d'une vase épaisse & par des massifs de joncs impénétrables. Carrare, qui comptoit sur la force de cette barriere, avoit embarrassé tous les passages par des palissades & des bastilles, & n'y avoit laissé que quelques postes qui suffirent pour arrêter long-temps l'armée Vénitienne. Cette armée souffrit beaucoup dans cette position : l'air mal-sain & les mauvaises eaux occasionnerent des maladies qui firent périr un grand nombre de soldats.

Lenteur de leurs progrès.

La guerre se faisoit avec moins de difficulté dans le Veronois ; mais comme on n'y avoit envoyé que des forces médiocres, on y faisoit peu de progrès. Carrare se donnoit toutes sortes de mouvemens pour défendre cette Province. Il cherchoit à

corrompre les Commandans des places occupées par les Vénitiens, & on découvrit bientôt que celui de la tour de Tovaya, qui séparoit le Vicentin du Veronois, s'étoit laissé séduire ; ce fut un de ses Domestiques qui en donna avis à Suriano. Le traître fut arrêté ; on lui fit son procès ; & sa perfidie ayant été avérée, il fut tiré à quatre chevaux.

An 1404.

Michel Sieno, LXIII. Doge de Venise.

La Seigneurie rencontrant dans son entreprise plus de difficulté qu'elle n'avoit cru, fit solliciter les Florentins de se liguer avec elle ; mais ceux-ci étoient trop animés contre la postérité de Jean Galéas Visconti, pour donner du secours à une République alliée de la Duchesse de Milan. On voulut engager le Marquis de Ferrare à une alliance offensive ; mais il s'en excusa, sur ce qu'il ne lui convenoit pas de faire la guerre à son beau-pere. Carrare, de son côté, le pressoit vivement de rompre la neutralité : il lui représentoit, que vu le peu de progrès que les Vénitiens avoient fait jusques-là malgré leurs forces supérieures, pour peu qu'il fût

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

fecondé, il lui feroit aifé de remporter fur eux de grands avantages. Comme cette confidération touchoit peu Nicolas d'Eft, il chercha à l'intéreffer perfonellement, en lui faifant entendre que, s'il fe déclaroit pour lui, il auroit occafion de reprendre fur les Vénitiens le Polefin de Rovigo. C'eft qu'en effet, peu de temps auparavant, le Marquis de Ferrare, fe trouvant dans un preffan befoin d'argent, avoit emprunté de la Seigneurie foixante mille ducats, & lui avoit donné cette petite Province en engagement.

Le Marquis de Ferrare fe déclare pour le Seigneur de Padoue.

Nicolas d'Eft fe laiffa entraîner au défir d'empêcher la chûte de fon beau-pere, & à l'efpérance de ravoir le Polefin par droit de conquête. Il fit mettre en prifon le Conful Vénitien qui réfidoit à Ferrare. Il ordonna la conftruction de plufieurs Baftilles fur le Pô, pour fe rendre maître de la navigation de ce fleuve. Il affembla une troupe de feize cens chevaux : il fit une irruption foudaine dans le Polefin, & en envahit tous les Châteaux, à la réferve de celui

de Rovigo, qu'il ne put forcer. Les Vénitiens regarderent cette inconſtance du Marquis de Ferrare comme une inſigne trahiſon. Pour en tirer vengeance, ils armerent promptement pluſieurs Galeres, avec un grand nombre de Galiotes & de Barques. Jean Barbo eut le commandement de cette Flotte. Il fit occuper avec diligence toutes les bouches du Pô, afin d'ôter à Ferrare les ſubſiſtances qu'elle recevoit par mer : il pénétra dans le fleuve : il mit le feu ſur les deux bords : il brûla toute la campagne de Pompeſa, & prit la Baſtille de Saint Albert. En même temps le Sénat dépêcha une Galere à Candie, pour rappeller Azzon d'Eſt, qui y avoit été relegué par conſidération pour le Marquis de Ferrare. On réſolut de lui oppoſer ce Compétiteur. On fit venir les Galeres de Candie & de Corfou : on tira de ces deux Iſles deux cens Arbalêtriers, & deux cens cinquante Archers, dont on renforça les armées de terre.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Difficultés que l'armée Vénitienne rencontre pour pénétrer dans le Padouan.

Celle qui étoit campée dans les marais de Saint Hilaire, souffroit beaucoup. Carlo Zeno, qui y servoit en qualité de Provéditeur, représenta que si l'on restoit plus long-temps dans cette position, l'armée seroit infailliblement détruite par les maladies. Il étoit question de s'ouvrir un passage à travers cette chaîne de Canaux, de Massifs de jonc, de Palissades & de Bastilles. On tint Conseil de guerre : Zeno parla en homme parfaitement instruit, & avec l'éloquence qui lui étoit naturelle : il fit sentir la nécessité de rompre cette barriere sans délai ; & il se chargea d'en fournir les moyens. Il discuta la matiere avec tant de sagacité, que Malatesta ne put s'empêcher de dire, qu'il étoit surprenant que la République allât chercher bien loin des Généraux, tandis qu'elle avoit un Carlo Zeno dans son sein : parole qui, en rendant justice aux talens de ce Provéditeur, manifestoit de la part du Général un désintéressement bien estimable.

An 1404.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

Elles sont vaincues par les soins de Carlo Zeno.

Zeno, engagé d'honneur à procurer l'exécution de l'entreprise qu'il avoit proposée, choisit de bons espions dans le pays. Il avoit le talent de les employer & la sagesse de les bien payer. Il leur ordonna d'examiner avec soin tous les passages, & de lui rendre un compte exact de tout ce qu'ils auroient observé. Il alla lui-même sonder les eaux en divers endroits. Les espions lui indiquerent un marais qui avoit toujours été jugé impraticable, & au travers duquel il n'étoit pas impossible de s'ouvrir un passage. La nuit suivante il s'y rendit peu accompagné : il trouva un marais rempli de roseaux très-serrés ; il entra dans l'eau & y enfonça d'abord à mi-corps ; bientôt il fut obligé de se mettre à la nage. Il employa toute la nuit à parcourir & à sonder ce marais. Il arriva enfin sur le ferme, & assez près de Padoue. Content de sa découverte, il revint persuadé que le passage étoit possible, d'autant plus que l'ennemi avoit négligé de garder ce marais.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Zeno communiqua ſon projet à Malateſta, qui le jugea ſi bon qu'il en ordonna l'exécution ſur le champ. On fit un chemin avec des faſcines; les roſeaux qu'on coupoit en avançant abrégerent beaucoup le travail; & le ſix Septembre, toute l'armée paſſa dans le Padouan, avant que l'ennemi eût reçu le premier avis de ſa marche. Cet événement jetta Carrare dans la plus grande conſternation: il n'eſpéroit ſon ſalut que de la force des obſtacles qu'on venoit de franchir. Il n'avoit pas aſſez de troupes pour les expoſer au ſort d'une bataille: il ſe borna à bien défendre ſa Capitale. On regarda à Veniſe comme une grande victoire d'avoir forcé les barrieres du Padouan; & on en fit des réjouiſſances publiques.

Les Vénitiens bloquent Padoue.

L'armée aux ordres de Malateſta ſe répandit dans la Campagne. Tous les habitans prirent la fuite, emmenant leurs beſtiaux, & ſe refugierent à Padoue, de ſorte qu'on trouva les Fermes & les Villages déſerts. On propoſa le ſiége de Padoue: Zeno ſoutint que c'étoit fa-

crifier des troupes inutilement ; que la Place étant auſſi remplie qu'elle l'étoit, il ne faudroit pas beaucoup de temps pour l'affamer, & qu'en lui ôtant toute communication au dehors, on s'en rendroit maître ſans effuſion de ſang. Son avis étoit ſage : on le ſuivit, & la Ville fut bloquée. Charles Malateſta tomba malade preſque auſſi-tôt, & il ſe fit tranſporter à Rimini, après avoir remis le commandement à Paul Savelli.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Leurs progrès dans le Padouan & dans le pays de Ferrare.

L'entrée de la grande armée dans le Padouan facilita les mouvemens de la diviſion que Jacques dal Vermé commandoit dans le Véronois. Ce Général prit le Château de Bivilaqua, ſur les frontieres du Veronois & du Padouan. Suriano, à la tête d'un détachement, enleva près de Montagnana un parti ennemi, avec tout le butin qu'il avoit fait. La garniſon de Vicence s'empara du Château d'Arſelegua dans le Padouan, & de pluſieurs Baſtilles que l'ennemi avoit conſtruites dans les environs. Savelli ſe porta le 25 Septembre avec mille hommes d'Infanterie à

An 1404. Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

Vico-d'Angeri, pour assurer ses convois. Carrare marcha à lui avec un corps de troupes supérieur : il y eut combat. Savelli couroit risque de succomber, si on n'avoit pas détaché du camp deux cens lances qui volerent à son secours, & repousserent l'ennemi avec perte de beaucoup de soldats tués & faits prisonniers. Après cet avantage, Savelli conduisit le gros de son armée à Mirano, Place frontiere du Trevisan, d'où il lui étoit plus aisé de tirer ses subsistances.

Jean Barbo continuoit ses exploits dans le pays de Ferrare. Le onze d'Octobre il se rendit maître de Commacchio & y mit le feu. Cette conquête fut très-agréable aux Vénitiens, à cause des Salines établies dans cette Ville, qui fournissoient le sel à toute la Romagne : Barbo en détruisit tous les ouvrages, & brûla tous les magasins. Le Marquis de Ferrare fut foiblement dédommagé d'une perte si intéressante par la prise de Rovigo, qui, après avoir été vaillamment défendu par François Justiniani, se rendit à lui le 30 du

même mois. Azzon d'Eſt venoit d'arriver à Veniſe; on traita avec lui de ſon rétabliſſement dans les Etats de Ferrare. Il fit comme tous les Princes qui n'ont que des prétentions ; il accorda tout ce qu'on voulut, & il partit le 10 Novembre pour aller ſe mettre à la tête des troupes employées dans le Ferrarois.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Exploits dans le Veronois.

Pendant ce temps-là Galéas de Mantoue, avec un corps de mille lances, pénétroit dans la partie du Veronois qui ſe nomme Vallé Policella. Il s'avança juſqu'au bourg Saint George de Verone ; il jetta un pont ſur l'Adige & en fortifia les deux têtes ; il ſurprit enſuite le Château de la Chiuſa. Suriano occupoit tous les poſtes ſur les frontieres du Trentin & du Padouan ; de ſorte que, dès le 18 Novembre, la Ville de Verone ſe trouva exactement bloquée. Ces différens corps d'armée, que la Seigneurie faiſoit mouvoir à la fois, étoient abondamment pourvus de vivres, parce qu'on avoit promis exemption de taxes & de gabeles à tous ceux qui leur en por-

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

teroient. Il n'en étoit pas de mêm des troupes ennemies, qui souffroier une grande disette, n'ayant presqu plus de passage ouvert pour se prc curer des subsistances.

Les Villes de Verone & de Padoue sont bloquées pendant l'hyver.

Les approches de l'hiver, les fr mats & les pluyes journalieres, don noient de l'espérance à Carrare : comptoit que les troupes Vénitien nes seroient bientôt forcées de se sé parer pour prendre des quartiers. I est vrai que la rigueur de la saiso ne tarda pas de les mettre dans l'im possibilité de camper, sur-tout celle qui étoient employées au blocus d Padoue : mais Carlo Zeno, qui avoi la principale direction de ce blocus fit construire des baraques, où se troupes étoient à couvert, & leu position ne fut point changée. C vigilant Provéditeur étoit jour & nuit en mouvement pour visiter le postes, & pour y maintenir le bo ordre & la discipline. Sa plus grande peine étoit d'assoupir les querelles qui s'excitoient entre les Chefs, & dans lesquelles les soldats prenoient parti. Il en vint à bout par

e talent qu'il avoit reçu de la nature pour la conciliation des esprits, & par les égards qu'on ne pouvoit refuser à la supériorité de son mérite.

An 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les Villes de Verone & de Padoue furent exactement bloquées tout l'hiver, & la difficulté d'y transporter des vivres devint extrême. Les garnisons de ces deux places faisoient des sorties fréquentes pour tâcher de rompre le cordon qui gênoit leur communication & le transport de leurs convois. Ces sorties occasionnerent une multitude de petits combats, dont l'avantage ne fut pas toujours pour les Vénitiens. Leurs troupes marchoient par détachemens, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre pour fatiguer l'ennemi, troubler ses mouvemens & déconcerter ses projets. Jacques Suriano, Commandant de Vicence, étoit un des plus actifs : il tomba enfin dans une embuscade, où un corps ennemi de six cens hommes tailla en piéces son détachement, & l'emmena lui-même prisonnier à Padoue.

Suriano est pris par l'ennemi.

La Ville de Ferrare ne recevoit

An. 1404.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

plus de vivres depuis que Jean Barbo avoit fait occuper autour d'elle tous les passages. La famine & les maladies avoient réduit les habitans à un état déplorable. Ne pouvant plus résister à l'excès de leurs maux, ils sommerent le Marquis d'y mettre fin, en lui disant qu'il eût à prendre son parti ; que pour eux ils avoient assez souffert & qu'ils ne vouloient pas être sacrifiés plus long-temps à la passion de son beau-pere. Nicolas d'Est craignit un soulevement de la part de ses sujets ; & pour ne pas leur inspirer un désespoir qui auroit pu tourner à l'avantage d'Azzon d'Est son compétiteur, il demanda un passe-port & la permission d'envoyer à Venise ses Députés. Jean Barbo, qui soupçonna que ce manége du Marquis de Ferrare, pouvoit couvrir quelque perfidie, refusa le passeport & en écrivit au Sénat. On lui répondit qu'il pouvoit accorder au Marquis sa demande, pourvu qu'il prît ses précautions pour empêcher les Députés de ce Prince de parler à qui que ce fût.

Les Députés arriverent à Venise au mois de Février de l'an 1405. Ayant été admis à l'audience, ils se jetterent aux pieds du Doge, & le conjurerent d'avoir pitié d'un peuple réduit à la derniere extrêmité. Il étoit juste de punir l'infidélité que Nicolas d'Est avoit commise en se déclarant contre les Vénitiens, après avoir promis de demeurer neutre. Ce motif dicta les conditions auxquelles on voulut bien lui accorder la paix. Les articles du traité furent; 1°. Que le Marquis de Ferrare rendroit tout ce qu'il avoit pris aux Vénitiens; qu'il évacueroit toutes les Places du Polesin, & qu'il leur livreroit pour sûreté Castel-Guiglielmo, sur les frontieres du Padouan, avec les Châteaux de Sant-Ariano & de Sant-Alberto. 2°. Que les Salines détruites à Commacchio ne seroient point rétablies; que tous les Forts construits sur le Pô seroient démolis, afin que la navigation du fleuve restât libre aux Navires Vénitiens. 3°. Que le Marquis de Ferrare viendroit à Venise s'humilier devant la Sei-

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Il fait la paix à de dures conditions.

An 1405.

MICHEL SIENO, LXIII. Doge de Venise.

gneurie, & lui jurer une amitié inviolable. 4°. Qu'il payeroit à Azzon d'Est, outre ses revenus ordinaires, une pension de dix mille ducats, & qu'à cette condition ce Prince seroit de nouveau relégué à Candie. 5°. Que le Marquis de Ferrare feroit serment de ne donner aucun secours, pendant la guerre, à François de Carrare son beau-pere. 6°. Qu'après la guerre, il pourroit racheter le Polesin, en payant quatre-vingt mille ducats.

Nicolas d'Est subit humblement la loi. La paix fut publiée à Venise & à Ferrare le 29 de Mars. Les Ferrarois vinrent en foule à Venise chercher du pain : ils en mangerent avec tant d'avidité que la plûpart en moururent. Le Marquis de Ferrare s'y rendit ensuite pour satisfaire à l'obligation qui lui étoit imposée par le traité. Azzon d'Est fut renvoyé à Candie. On n'avoit mis ce Prétendant sur la scene, que pour rendre l'intrigue plus compliquée, & sans envie de lui faire jouer un rôle principal : on l'avoit appellé pour don-

ner

ner de l'inquiétude à un ennemi qu'on vouloit réduire. Il fut sacrifié au bien de la paix. C'est là le dénouement ordinaire de ces sortes d'engagemens. L'intérêt d'Etat ne sympathise point avec les générosités de l'amitié particuliere. Il peut difficilement se prêter ; il ne doit jamais céder à ce sentiment.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

La République, délivrée de la guerre de Ferrare, fut plus en état de pousser les opérations dans le Padouan & dans le Veronois. Savelli avoit déjà rassemblé ses quartiers, & campoit à Piove di Sacco. Il voulut ouvrir la campagne par un siége de conséquence ; & il s'attacha à Castelcaro, que l'ennemi avoit extrêmement fortifié. Il y fit donner divers assauts qui furent soutenus & repoussés par la garnison. Carrare, qui vit que cette Place importante alloit lui être enlevée, fit armer une partie des habitans de Padoue, sortit à leur tête, & s'avança à deux milles du camp Vénitien. Savelli se mit en bataille & marcha à l'ennemi en bon ordre. La troupe, mal disciplinée, de Car-

Siége de Castelcaro. Il est pris d'assaut.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

rare se dissipa à l'instant, & entra avec précipitation dans la Ville, quelque effort qu'il fît pour l'engager à tenir ferme. Savelli revint devant Castelcaro, & pressa la Place si vivement, qu'il l'emporta l'épée à la main, & la fit saccager par ses troupes : il y trouva vingt piéces de canon, dont quatre d'un calibre assez gros pour tirer des pierres du poids de cinq cens livres, des armes de toute espece, des vivres pour six mois, & une cinquantaine de Génois qu'il fit passer au fil de l'épée.

L'Etat de Gênes n'étoit point en guerre avec les Vénitiens. Mais le Maréchal de Boucicaut, qui avoit conservé contr'eux beaucoup de ressentiment depuis l'affaire de Modon, secondoit de tout son pouvoir le Seigneur de Padoue, qui s'étoit déclaré son Vassal. Il auroit bien voulu engager les Génois à se liguer avec ce Seigneur. Il ne put surmonter dans eux la crainte de voir leurs Colonies du Levant exposées aux invasions des Flottes de la Seigneurie. Tout ce qu'il put faire, ce fut d'en-

voyer à Carrare divers petits renforts de volontaires, & d'armer à ses frais une Galere, qui enleva aux Vénitiens deux bâtimens, dont la cargaison étoit estimée cinquante mille ducats.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Lombardo étoit entré dans la Brenta avec ses Barques armées, & ravageoit tous les environs de Bovolenta. Savelli s'avança pour assiéger cette Place ; il ouvrit la tranchée, & il établit des batteries de canon, qui firent un feu si vif, que la garnison fut forcée de capituler après cinq ou six jours d'attaque. On envoya à Lombardo un renfort de cent Barques armées : on publia une amnistie générale en faveur de tous les bannis du Padouan, du Trévisan & du Vicentin, à condition qu'ils iroient se ranger sous les étendards de quelqu'un des Généraux de la République. Cette grace en fit revenir un très-grand nombre, qui grossirent l'armée de Savelli. Il brûla & ruina tout le territoire de Conselve, & il vint prendre poste à Bassanello, près des murs de Padoue.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Etat fâcheux de la Ville de Padoue.

Cette Ville ne pouvoit plus résister long-temps : fort peuplée par elle-même, elle avoit donné asile à une foule de gens de la campagne, qni s'y étoient réfugiés avec leurs bestiaux. Toutes les ressources pour les vivres lui étoient ôtées au dehors : au défaut de subsistances se joignit l'infection causée par la nécessité d'entasser dans les maisons cette multitude d'hommes & d'animaux ; de sorte que la peste s'y mit, & qu'elle faisoit tous les jours d'affreux ravages. Savelli tenoit cette Ville étroitement serrée, & envoyoit des détachemens pour achever de soumettre les Châteaux & les petites places du Padouan. Monselice, Este, Montagnana, Campo-San-Piero, Citadella, Mirano, Stiano, Oviago, Strada, se rendirent successivement. Il fit brûler les Moulins du Piovado. Il ne restoit plus à Carrare que sa Capitale, qu'il défendoit de son mieux, sans espérance de recevoir aucun secours étranger.

La Ville de Vérone se rend aux Vénitiens.

Les progrès de l'armée du Véronois, aux ordres de Jacques dal

Vermé & de Galéas de Mantoue, ne furent pas moins considérables. Ces deux Généraux prirent d'abord Castelnuovo & le fort d'Ilazzi; ensuite ils se rapprocherent des Fauxbourgs de Vérone, & s'y établirent le 14 Mai. De-là, à l'exemple de Savelli, ils firent marcher divers détachemens, qui soumirent en peu de temps Souvé, Roncado, Montecchio, Colca & Lacisi, sur le Lac de Gardo. Les habitans de Vérone, fatigués des maux qu'ils avoient soufferts, & pour en éviter de plus extrêmes, prirent le parti de traiter avec les Généraux Vénitiens. Jacques de Carrare, fils puîné du Seigneur de Padoue, commandoit dans cette Place. Il voulut user de menaces pour contenir le peuple; mais on se révolta contre lui, & on le força de se retirer avec sa garnison dans le Fort Saint Pierre. Les Magistrats, que sa retraite laissoit maîtres de décider du sort de leur Ville, firent prier les Généraux & les Provéditeurs Vénitiens de venir régler avec eux les articles de la capitulation, &

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1405
MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

leur envoyerent des Otages pour leur fûreté. La capitulation fut fignée le 23 de Juin, & le lendemain les troupes de la République prirent poffeffion de Vérone.

Le Courier, qui porta cette heureufe nouvelle à Venife, y fut reçu avec des tranfports de joye inexprimables. Ce ne fut pendant plufieurs jours que fêtes & réjouiffances. Le Sénat jugea la circonftance favorable à l'établiffement d'un nouvel emprunt pour être en état de continuer la guerre & de la terminer glorieufement : il n'y fut pas trompé. La profpérité des armes de la Nation avoit tellement enyvré les efprits, que chacun porta fon argent avec empreffement, & crut ne pouvoir mieux faire que de s'en dépouiller, pour que des fuccès fi brillans ne fouffriffent aucune interruption. Tel eft le caractere de la multitude ; elle croit placer fon argent à profit en contribuant aux befoins de l'Etat qui profpere. Elle ne le livre qu'à regret, lorfque les évènemens font malheureux ; auffi facile à fe laiffer

éblouir par l'éclat des victoires, que prompte à montrer du découragement sous le poids des revers.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Le fils du Seigneur de Padoue est emmené prisonnier à Venise.

Jacques de Carrare occupoit le Fort Saint Pierre : mais dans l'appréhension d'y être forcé, il se détermina à en sortir secrettement pour aller joindre son pere à Padoue. Il descendit la nuit en habit déguisé au bas du Château ; il passa l'Adige lui quatrieme, & alla se reposer dans la maison d'un Paysan à deux milles de Vérone. Le Paysan le reconnut, & comme le nom des Carrares étoit souverainement odieux à tout le Véronois, il fit avertir les gens du voisinage qui se rendirent chez lui, arrêterent ce Prince & le conduisirent au camp Vénitien pour le remettre entre les mains des Provéditeurs. Ceux-ci, enchantés d'avoir à leur disposition un prisonnier de cette conséquence, l'envoyerent avec une escorte à Venise, où il fut enfermé dans les prisons de Saint Georges. Jacques dal Vermé reçut ordre de se détacher avec huit cens lances pour aller renforcer l'armée de Sa-

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

velli dans le Padouan. Galéas de Mantoue fut chargé, avec les troupes qui lui reſtoient, d'aſſiéger le Fort Saint Pierre de Vérone, & de ſoumettre ſucceſſivement Montorio, Legnago & Porto, ſeules places du Véronois qui n'euſſent pas ſubi le joug. Il remplit cet objet avec une activité qui lui mérita les éloges du Sénat.

Deſcription de la Ville de Verone.

Vérone étoit la conquête la plus brillante que la République eût faite juſques-là dans le Continent. Cette Ville, l'une des plus conſidérables de la Lombardie par l'étendue de ſon enceinte, par la magnificence de ſes bâtimens & par les charmes de ſa ſituation, offroit aux Vénitiens les avantages les plus flatteurs & les plus intéreſſans. Vérone eſt bâtie au bas d'une montagne fertile, qui la couvre du côté du Nord. A l'Orient, au Midi & à l'Occident, elle jouit de l'aſpect d'une plaine riche & agréablement diverſifiée. L'Adige roule impétueuſement ſes eaux au travers de ſes murs; on y voit un ſuperbe Amphithéâtre, reſte frappant

de la magnificence des anciens Romains. Cet Edifice, par la grandeur de sa masse & la richesse de ses ornemens, contraste fiérement avec une foule de Palais de structure moderne. Il est peu de lieux, où la nature ait prodigué plus libéralement ses faveurs, & où l'art offre plus de merveilles à admirer.

An. 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Artifice du Seigneur de Padoue.

Lorsque le Seigneur de Padoue apprit que Vérone avoit capitulé, & que son fils Jacques de Carrare avoit été emmené prisonnier à Venise, il comprit qu'il lui seroit difficile désormais d'éviter la chûte dont il étoit menacé. Il n'en fut pas moins constant à employer la force & la ruse pour prolonger sa résistance & pour retarder ses malheurs. Il envoya un trompette à Savelli, & lui fit faire des propositions. Le Sénat, qui en fut averti, nomma cinq Provéditeurs, François Cornaro, Carlo Zeno, Jean Barbo, Jean Giorgi & Barthelemi Donato, & leur ordonna de se rendre au camp pour régler la capitulation de Padoue, conformément aux instructions qui leur fu-

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

rent remises. Dès qu'ils furent arrivés, Carrare leur députa un de ses principaux Officiers, avec ordre de profiter de la circonstance pour bien observer la position de l'armée Vénitienne. L'Officier se rendit au quartier général; il exposa aux Provéditeurs que son Maître consentoit à leur abandonner Padoue & le Padouan, à condition qu'on lui laisseroit la liberté de se retirer avec sa famille où il voudroit, & qu'on lui payeroit comptant la somme de cent mille ducats.

Cette proposition fût rejettée avec hauteur : on prétendit que l'état de ses affaires ne donnoit point lieu à Carrare d'aspirer à des conditions si avantageuses ; que sa Capitale, détruite par la disette & les maladies, seroit bientôt forcée de se rendre, & qu'une conquête, que l'on devoit avoir sans frais, ne le mettoit pas dans le cas de la vendre à un si haut prix. Carrare avoit prévu le refus des Provéditeurs, & ne s'étoit hazardé à leur faire des propositions, que dans l'espérance d'être mieux in-

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

formé de ce qui se passoit dans le camp de Savelli. L'Officier qu'il avoit employé à cette négociation remplit habilement ses vues : il lui fit un détail exact de la maniere dont les quartiers étoient disposés, & il lui apprit que dans plusieurs le service se faisoit avec négligence.

Il fait une sortie sur le camp Vénitien.

Sur ces connoissances, Carrare arrangea un projet de sortie, & il en commit l'exécution à François son fils aîné. Il lui donna pour cet effet un détachement composé de deux cens chevaux & de cinquante hommes d'infanterie. Le jeune Prince, brûlant du desir de se signaler dans une circonstance où il étoit question de prévenir la ruine de sa maison, choisit le moment où les soldats du camp étoient endormis. Il sortit par la porte de Sainte Croix; il avança à petit bruit; il surprit les gardes avancées & les fit massacrer. Il arriva au camp, égorgea les sentinelles, mit le feu aux tentes, fit main basse sur tout ce qui se présenta, pénétra jusqu'au quartier général, & enleva

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

le grand Etendard de la République. Savelli, éveillé par le bruit, ſortit de ſa tente en chemiſe; il vit ſon camp en feu, ſes troupes qui fuyoient en déſordre, & l'ennemi qui triomphoit. Il courut après les fuyards; il les arrêta, il les rallia. Enſuite il chargea le détachement de Carrare: le reſte de l'armée vint au ſecours. L'ennemi plia; on le pourſuivit; mais il fit ſa retraite en bon ordre, & rentra à Padoue avec l'Etendard qu'il avoit pris. Savelli reçut dans ce choc nocturne une bleſſure légere; mais il fut ſi affligé d'avoir été ſurpris, aventure toujours humiliante pour un Général qui ſe pique d'habileté, que ce chagrin aigrit ſa playe & alluma dans ſes veines une fiévre ardente, dont il mourut quelque temps après.

Arrivée des Députés de Vérone à Veniſe.

Pendant que la Ville de Padoue ſe défendoit encore, celle de Vérone envoya à Veniſe une ſolemnelle députation pour prêter ſerment de fidélité à la République entre les mains du Doge. Les Deputés au nombre de vingt, ſept Chevaliers,

trois Docteurs & dix Bourgeois, arriverent à Venise le 11 Juillet avec un nombreux cortége, & on les logea au Palais de Ferrare. On fit dresser un échaffaud devant le grand portail de l'Eglise de Saint Marc; on l'orna de riches tapis, & on plaça dans le milieu la chaise du Doge couverte de drap d'or. Le 12 au matin tout le Sénat, en robes de cérémonie, vint prendre place sur cette espece de trône, & le Doge, revêtu des ornemens de sa dignité, s'assit sur son siége. Un peuple immense, accouru pour jouir de ce spectacle, remplissoit la place de Saint Marc. Les Députés de Vérone, précédés d'un grand nombre de Domestiques à cheval, se présenterent. Ils étoient tous vêtus de blanc & les chevaux caparaçonnés de même couleur. Ils se rangerent sur une même ligne en face de l'Echaffaud; & après avoir fait trois profondes révérences, ils monterent sur les gradins & mirent aux pieds du Doge les clefs & le sceau de leur Ville, avec deux Etendards. Ensuite le

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Harangue des Députés.

Chevalier Alexandre Alcardi prit la parole, & harangua la Seigneurie en ces termes :

„ C'eſt pour nous, Séréniſſime „ Prince & Excellentiſſimes Sei- „ gneurs, un grand ſujet de joye de „ paroître en votre préſence, pour „ célébrer le bonheur qui vous a „ rendus victorieux de nos ennemis, „ & qui a ſoumis la Ville de Vé- „ rone à votre empire. Les maux „ que nous avons ſoufferts, & les „ loix, pleines de douceur que la „ République impoſe à ceux qui lui „ obéiſſent, nous rendent cet éve- „ nement très-précieux. De tout „ temps Vérone a été remplie de „ reſpect & d'admiration pour la „ ſageſſe de votre gouvernement. Il „ n'eſt aucun de nos citoyens qui ne „ ſoit inſtruit de la prudence de vos „ Sénateurs, des hauts faits de vos „ guerriers, de la perfection de vos „ loix & de vos uſages. Le nom „ Vénitien eſt également célebre „ ſur terre & ſur mer; vos Flottes „ ont acquis une ſupériorité avouée „ de toute l'Europe. Vos armes ont

„ dompté la férocité des nations „ barbares & infideles ; la Syrie, „ vaincue par l'effroi de vos armemens, l'Empire de Conftantinople forcé de fubir votre joug, „ Gênes réduite à la néceffité de „ vous refpecter & de vous craindre, „ font des monumens qui annoncent „ votre puiffance à l'Univers. Vous „ avez dignement couronné cette „ longue fuite d'exploits en triomphant de François de Carrare, & „ & vous délivrant de l'oppreffion „ de ce tyran : l'Italie ne peut trop „ reconnoître le fervice que vous lui „ avez rendu, en faifant échouer les „ entreprifes de cet ambitieux perturbateur. La Ville de Vérone, en „ particulier, fent tout le prix de la „ faveur que le Ciel lui a faite en la „ foumettant à vous ; nous fçavons „ quelle eft votre équité envers les „ peuples qui vous font affujettis ; „ vous rendez exactement à chacun „ ce qui lui appartient ; vous protégez „ les foibles ; vous réprimez l'audace des Puiffans ; fous vos loix „ les familles vivent en paix & font

An 1405.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venife.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ à l'abri de toute injuſtice. Recevez donc, Séréniſſime Prince & Excellentiſſimes Seigneurs, ces gages de la ſoumiſſion & de la fidélité des Véronois : chargez-vous, avec votre générofité ordinaire, des intérêts & du bonheur d'une Ville, qui ſatisfait ſon plus ardent deſir en ſe donnant à vous. Nous oſons vous répondre du zéle de ſes habitans ; ils ne cederont à qui que ce ſoit du côté de l'attachement inviolable [que] nous vouons en leur nom à votre République. „

Réponſe du Doge.

Le Doge répondit que la Ville de Vérone trouveroit dans ſa fidélité un garant infaillible des avantages qu'elle s'étoit promis de la bonté du Sénat. Il fit aux Députés l'application de ce texte de l'Ecriture Sainte : le peuple qui marchoit dans les ténebres a vu une grande lumiére. Le Grand Chancelier ouvrit enſuite le Miſſel, & tous les Députés prêterent ferment. On entra dans l'Egliſe de Saint Marc ; on plaça les Etendards de Vérone aux deux côtés

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

du Maître Autel ; on chanta une Messe solemnelle en action de graces. L'après midi on nomma au Grand Conseil les Recteurs du Véronois. Nubrio Marini fut élu Podesta, & Pierre Arimondo, Capitaine des armes. Ils partirent avec les Députés, & porterent dans cette Province l'esprit de modération & d'équité, qui devroit caractériser tous ceux qui gouvernent, & qui est le plus solide fondement sur lequel on puisse établir une domination nouvelle.

Révolte des peuples d'Albanie contre les Vénitiens.

La joye des Vénitiens fut un peu altérée par les nouvelles qu'ils reçurent de Scutari en Albanie. Nous avons vu plus haut que George Strasimiero avoit cédé à la République cette Ville & ses dépendances, moyennant une pension de dix mille ducats, & en se réservant le Château de Drivasto pour son habitation. La crainte de voir son Etat envahi par les Turcs, avoit été le motif de cette cession. Strasimiero étoit mort & avoit laissé un fils unique en bas âge. Les habitans de Scutari, qui avoient

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

vu avec douleur leur Prince se dépouiller de la Souveraineté en faveu d'une nation étrangere à leurs mœur & à leurs usages, se révolterent aprè sa mort contre les Maîtres qu'i leur avoit donnés. Macrin Caravello, Capitaine du Golfe, écriv au Sénat que cette Ville venoit d secouer le joug, & que ses habitan avoient porté la témérité jusqu' courir sur des Bâtimens Vénitier chargés de bled, qu'ils avoient pr & emmenés chez eux.

Les Vénitiens en triomphent.

Quoique la guerre de Padoue occupât les principales forces de la République, on ne voulut point laisse aux rebelles Albanois le temps d se fortifier. On se hâta d'envoyer Caravello des troupes & des munitions, avec ordre de les soumettre Il se porta en diligence sur leu côtes. L'esprit de révolte s'étoit communiqué à toutes les Villes de ce petit Etat, & la veuve de Strasimier appuyoit ouvertement la rebellion. Caravello attaqua successivement Dulcigno, Budoa & Antivari

qui firent peu de résistance. Il conduisit son armée devant Scutari, qui résista davantage, mais qui fut obligée de céder. La veuve de Strasimiero s'étoit réfugiée avec son fils dans le Château de Drivasto. Il en entreprit le siége & alloit l'emporter d'assaut, lorsque cette Princesse offrit de le rendre, à condition qu'on lui conserveroit la pension de son mari. Caravello lui fit dire que, pour obtenir cette grace du Sénat, il falloit qu'elle prît le parti de venir faire sa résidence à Venise avec son pupille. Quelque dure que fût cette loi, elle fut forcée de la subir. Caravello mit garnison dans les places & emmena à Venise la veuve & le fils de Strasimiero. En ôtant aux Albanois ces objets, dont la présence fomentoit le trouble parmi eux, il assura pleinement le succès de son expédition.

An 1465.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Cette rapide conquête fut consommée dès les premiers jours du mois d'Août. Le Sénat, délivré de cet embarras, donna toute son attention

Nouvelles impositions.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

aux arrangemens néceſſaires pour terminer la guerre de Padoue avec le même bonheur. Les grandes dépenſes qu'elle occaſionnoit, l'obligerent de recourir à des expédiens extraordinaires : il ordonna que le bled ſeroit vendu au profit du Gouvernement, & que tout le peuple ſeroit obligé d'en payer le prix que la Seigneurie jugeroit à propos d'y mettre. Par une ſeconde ordonnance, il déclara que les monnoyes de Padoue n'auroient plus de cours ni à Veniſe ni à l'armée; qu'on n'accordoit que trois jours à ceux qui en avoient pour s'en défaire, ou pour les porter à la monnoye, ſous peine de confiſcation, un tiers à la Seigneurie, un tiers au délateur, un tiers au Surintendant de la Monnoye, & qu'on ne pourroit faire grace à perſonne. Ces deux articles produiſirent beaucoup à l'Etat; & comme on étoit dans la proſpérité, ils exciterent peu de murmures.

Le Sénat rejette les propoſitions de Carrare.

Le 26 du mois d'Août, Carlo Zeno arriva à Veniſe : il étoit chargé

de communiquer au Sénat les nouvelles propositions de François de Carrare : il demandoit une pension de quatorze mille ducats payables à Florence, & la liberté de se retirer où il voudroit avec sa famille. Cette demande fut rejettée tout d'une voix. L'armée continuoit d'occuper le camp de Bassanello ; elle s'étoit emparée d'un des Fauxbourgs de Padoue , près de la porte de Sainte Croix , & ses détachemens achevoient de soumettre les petits Châteaux , où l'ennemi avoit encore des garnisons.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Tout réussissoit aux troupes de la Seigneurie ; il n'y avoit que la maladie de Savelli, leur Capitaine Général, qui résistoit à tous les remedes ; elle dégénera en fiévre maligne , dont il mourut le 3 Octobre. Son corps fut porté à Venise ; on lui fit des obseques magnifiques , que le Doge & le Sénat honorerent de leur présence. Il fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Marie Glorieuse , où on lui érigea un superbe Mausolée en reconnoissance des services qu'il avoit

Mort de Savelli.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

rendus à l'Etat. * Savelli étoit d'une famille illustre de Rome ; il avoit servi avec beaucoup de distinction dans les guerres de Naples sous le Roi Charles, & dans celles du Milanois sous le Duc Jean Galéas, & passoit pour un des plus Grands Capitaines de son siécle. Il fut infiniment regretté des Vénitiens, qui donnerent le commandement de son armée à Galéas de Mantoue.

EPITAPHE DE PAUL SAVELLI.

Hîc jacet omnipotens Paulus de gente Sabellâ,
Incolumi quo Roma parens gaudebat alumno.
Hic sibi ad extremum statuebat semina priscæ
Perdita virtutis. Non hic Scipionibus impar,
Nec Fabiis virtute fuit belloque domique.
Magnus erat vir, merte foro, prudensque togatus
Consiliis. Hic Apuliæ victricia campis
Agmina direxit, Caroli sub nomine Regis.
Et quùm Dux Ligurum Galeas justissimus Heros
Crescit in Italia, multâ cum laude sub illo
Hic tulit arma, acies stravit, terrasque subegit.
Posteà cum Veneti virtus animosa Senatûs
Carrariam delere domum cupit, obsidet urbem
Euganeam, belli ductor, castrisque locatis
Ad Bassanellum, cum jam propè victor haberet
In manibusPatavum, melioris ad alta triumphi
Gaudia, peste suum corpus rapiente, vocatus :
Phœbus adorato Christi dum volvit ab ortu
Lustra ducenta unum & centum quater aureus annos
Tertiaque Octobris lux in faustissima fulget,

Ce nouveau Général fut informé que, malgré les ordres donnés & les mesures prises pour empêcher tout transport de vivres dans Padoue, il y avoit encore des gens de la campagne qui trouvoient le secret d'y en introduire de nuit, excités par l'espoir de bien vendre leurs denrées. Il fit publier un ban portant défense à toutes sortes de personnes de porter des vivres dans la Place, sous peine de la vie. Cette rigueur eut son effet. La disette devint si grande parmi les assiégés, que la garnison de la Citadelle, prête à mourir de faim, fut obligée de se rendre.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Carrare contenoit la Ville de son mieux; son objet étoit de prolonger sa résistance jusqu'au moment que la mauvaise saison contraindroit l'armée Vénitienne de prendre des quartiers d'hiver. Le Sénat de son côté envoyoit lettres sur lettres pour presser les opérations du siége. On donna un assaut à la porte de Sainte Croix, & on fut repoussé. Galéas en ordonna un second pour la nuit du

Les Vénitiens s'emparent de la premiere enceinte de Padoue.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

15 Novembre, & il en chargea Jean Beltramino. Cet Officier partit du camp de Baſſanello; il pleuvoit beaucoup, & la nuit étoit très-ſombre. Arrivé à la porte de Sainte Croix, il fit appliquer les échelles. Les ſoldats monterent ſans être découverts; ils arborerent leur Etendard ſur la tour; ils deſcendirent dans l'intérieur de l'enceinte, égorgerent la garde & ouvrirent la porte. Galéas, averti du ſuccès, fit avancer un ſecond détachement pour ſoutenir Beltramino, & la premiere enceinte fut forcée.

Il en reſtoit deux autres qui pouvoient laiſſer de l'eſpérance à Carrare; mais vaincu par les clameurs du peuple, qui vouloit capituler à quelque prix que ce fût, il fit demander un paſſe-port à Galéas pour venir régler lui-même les articles de la capitulation. Le Général Vénitien ſe ſouvenoit qu'une pareille liberté, accordée par ſon prédéceſſeur, avoit été ſuivie d'une attaque qui faillit à tout perdre. Il refuſa la demande, & fit dire à Carrare qu'il

lui

lui conseilloit d'aller à Venise se jetter aux pieds du Doge & du Sénat, en assurant que cette démarche auroit pour lui de meilleurs effets que toute autre négociation.

An 1405.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

Le peuple de Padoue, instruit de cette réponse, pressa vivement Carrare de suivre le conseil du Capitaine Général, afin de prévenir les malheurs dont la Ville étoit menacée. Le désespoir de sa situation mettoit Carrare hors de lui-même: il sçut pourtant se posséder, & déclara aux habitans qu'ils pouvoient faire tout ce qu'ils voudroient. On lui proposa de députer à Venise, & il y consentit. Les Députés, au nombre de huit, partirent avec un passe-port de Galéas. Le Provéditeur Robert Morosini se chargea de les conduire & de les présenter. Dans l'audience, que le Doge leur donna au Collége, ils demanderent que l'on permît à François de Carrare & à son fils aîné, de venir demander pardon au Sénat, & régler les conditions ausquelles ils devoient rendre Padoue.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Le Sénat refuse les conditions proposées par le Seigneur de Padoue.

Le Doge répondit que les affaires dont le Sénat étoit occupé, ne lui permettoient pas d'entendre leur Maître; qu'il n'avoit qu'à se transporter à Mestré & qu'il y trouveroit des Commissaires avec lesquels il pourroit traiter. Le motif qui empêcha d'accorder à Carrare la permission de venir traiter à Venise, ce fut la crainte que le peuple, qui l'avoit en horreur, ne commît contre lui quelque violence. Les Députés lui firent part de la réponse du Doge, & se rendirent directement à Mestré pour être présents aux conférences. Carrare y arriva peu de temps après & y trouva les Nobles qui devoient l'entendre. Quand il fut question de régler son sort, les Commissaires du Sénat se montrerent si difficiles, qu'il se retira, résolu de s'ensevelir sous les ruines de sa Capitale. Les Députés resterent pour tâcher d'adoucir les clauses rigoureuses du traité.

Il est forcé par ses sujets de se rendre.

Lorsque le peuple de Padoue vit revenir Carrare sans avoir rien conclu, il entra dans une fureur ex-

traordinaire : il lui reprocha ſon opiniâtreté dans les termes les plus durs : il lui dit que ſes ſujets n'avoient déjà que trop ſouffert de ſon ambition, qui n'avoit occaſionné pour eux que des pillages, des meurtres, des incendies ; qu'ils avoient perdu tous leurs biens ; qu'il ne leur reſtoit que la vie, qui n'étoit pas elle-même en ſûreté, l'ennemi étant déjà maître d'une partie de leur Ville ; qu'il prît donc ſon parti ſans différer, en retournant à Meſtré, non pour faire la paix ſelon ſes deſirs, mais pour accepter toutes les conditions qui lui ſeroient impoſées.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Ce ſoulevement du peuple de Padoue jetta Carrare dans le plus grand embarras : ſon cœur étoit dévoré d'une rage, que la crainte de s'expoſer à de plus grands maux l'obligeoit de diſſimuler. On ne commande point à une multitude dont le déſeſpoir n'a plus de frein. Il voulut par des paroles inſinuantes calmer le tumulte ; il ne fit que l'augmenter. Se voyant ſur le point d'être arrêté par ſes propres Sujets,

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

il aima mieux se jetter entre les bras de ses ennemis. Il se rendit au camp avec son fils aîné, & pria Galéas de le mettre à couvert de la fureur de son peuple. On les mit tous deux dans une tente séparée, & on leur donna des gardes.

La Ville de Padoue ouvre ses portes aux Vénitiens.

Les Magistrats de Padoue, instruis de son évasion, capitulerent sur le champ & ouvrirent leurs portes aux Vénitiens, après avoir tiré parole d'eux que la Ville ne seroit point pillée, & qu'on ne feroit aucun tort aux habitans. C'est ainsi que la République devint maîtresse de Padoue, l'une des plus anciennes & des plus célebres Villes d'Italie. Une enceinte de sept mille pas lui donnoit une étendue peu ordinaire : un triple rempart, une Citadelle & un Château faisoient sa force ; un grand nombre de beaux Edifices la décoroit avec magnificence : une fameuse Université y attiroit un concours d'Etudians de toutes les parties de l'Europe. Cette Ville avoit été autrefois si peuplée, qu'on prétend qu'elle pouvoit fournir jusqu'à

cent vingt mille combattans. Elle fut Colonie des Romains : ensuite, ayant été saccagée & brûlée par Attila, elle fut rebâtie par Nursès : elle souffrit beaucoup de l'invasion des Lombards, & long-temps après elle passa sous la domination de divers Tyrans. Quand elle n'auroit eu d'autre avantage que d'avoir donné naissance à l'Historien Tite Live, cela suffiroit pour la rendre célebre à jamais. Ce fut du sein de cette Ville que sortirent les premiers Fondateurs de la République de Venise. Réduite enfin à recevoir la loi d'un peuple dont elle avoit protégé les foibles commencemens, son sort est un exemple frappant de la vicissitude des choses humaines, & des changemens qu'entraîne la révolution des temps.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les troupes de la République prirent possession de Padoue le 21 Novembre de l'an 1405. On négocioit encore à Mestré : les Commissaires du Sénat étoient autorisés par leurs instructions à accorder à Carrare une somme de cinquante mille ducats,

Carrare & son fils aîné sont seuls prisonniers de guerre.

An 1405. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

qui devoit lui être payée au moment qu'il évacueroit sa Capitale. Ils pouvoient lui permettre d'emporter tous les meubles de son Palais, avec la liberté de vivre où il voudroit. Comme la Ville fut rendue avant la conclusion de ce traité, & parce que les Magistrats, en signant la capitulation, avoient négligé les intérêts de leur Maître, Carrare, qui dans le trouble où le jetterent les violens murmures de ses sujets, s'étoit abandonné avec l'aîné de ses fils à la discrétion du Général Vénitien, demeura prisonnier de guerre. Ses deux autres fils, Ubertin & Marsile, avoient pris la fuite avant que la Place capitulât, & ils se réfugierent en Toscane. La nouvelle de la reddition de Padoue, fut portée à Venise le 22, & y excita une joye dont tous les citoyens donnerent les marques les plus éclatantes. On envoya aux malheureux Padouans quatre cens mesures de bled, & il fut permis à tout le monde d'y porter des vivres en payant les droits ordinaires. Il y étoit mort pendant

le siége plus de trente mille personnes. Les maladies en firent périr encore un grand nombre ; mais la vigilance des Provéditeurs, Marc Dandolo, Robert Morosini & Leonard Donato, y rétablirent en peu de temps la santé & l'abondance. Voici quels furent les articles de la capitulation.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII Doge de Venise.

On convint 1°. que les études resteroient à Padoue, & que la Seigneurie payeroit aux Docteurs Régens les mêmes honoraires dont ils avoient joui jusqu'alors. 2°. Qu'on ne transporteroit point ailleurs les Manufactures de laine, & qu'elles seroient toujours protégées par le Gouvernement. 3°. Que les Vénitiens seroient chargés de tous les frais de garnison. 4°. Qu'on donneroit aux habitans le sel au même prix qu'on le donnoit à ceux de Vicence & de Vérone. On voit par-là que les Magistrats de Padoue, uniquement attentifs à assurer l'état de leur Ville, négligerent absolument les intérêts de leur Seigneur. Il étoit trop haï pour qu'on s'occupât du soin

Articles de la capitulation.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

de lui faire un sort. Un Prince qui sacrifie tout à son ambition, devient le fléau de ses sujets. Loin de lui montrer du zele dans ses disgraces, ils mettent leur espérance dans ses malheurs. Il ne doit pas s'attendre qu'ils fassent des efforts pour le sauver ; c'est beaucoup qu'ils ne travaillent pas à hâter le moment de sa perte.

Carrare & son fils aîné sont mis en prison à Venise.

Le Sénat envoya cinq Nobles pour prendre Carrare & son fils : on les amena à Venise, & ils furent constitués prisonniers à Saint Georges Majeur, où Jacques de Carrare étoit déjà renfermé. On nomma ensuite les Recteurs de Padoue : Marin Caravello fut élu Podesta, & Zacharie Trivisani, Capitaine des armes. C'étoit l'ancien usage de la République, de partager le gouvernement des Villes de sa dépendance entre ces deux principaux Officiers. Le Podesta, semblable au Préteur chez les Romains, administroit la justice dans les lieux de son département, en se faisant assister par quelques Jurisconsultes, dont le choix étoit à sa

volonté. Le Capitaine des armes avoit la même autorité que le Tribun Militaire chez les Romains : il commandoit les garnisons des Places & des Châteaux ; il jugeoit de tous les différends entre les Officiers & les soldats : il étoit chargé de faire réparer les fortifications, & de l'emploi de tous les deniers publics. Ce dernier article étoit le seul en quoi les loix de Venise étoient contraires à celles de l'ancienne Rome. Les Préteurs Romains avoient l'administration des Finances. Le Sénat Vénitien ne la confioit point à ses Podestas, afin de modérer leur autorité, & de la balancer par la puissance des Capitaines des armes, élevée à un dégré de plus. Ce système de gouvernement s'est perpétué dans la plûpart des Villes qui sont sous l'obéissance de la République ; & on donne le nom de Recteurs aux deux Magistrats dont nous venons de marquer les fonctions.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Galéas de Mantoue arriva à Venise le 23 Novembre. On proportionna les honneurs qu'on devoit lui

Honneurs rendus à Galéas de Mantoue.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

rendre, à l'importance du service qu'on venoit d'en recevoir. Le Doge alla à sa rencontre, suivi des Conseillers & d'un grand nombre de Nobles : il le conduisit au Palais, & lui témoigna, dans les termes les plus forts, la satisfaction de la République. On le créa noble Vénitien, sorte de récompense devenue depuis quelque temps le prix ordinaire des grandes actions que les Etrangers faisoient pour l'Etat : elle avoit de quoi flatter leur ambition. Un Grand Capitaine voyoit les intérêts de sa gloire pleinement satisfaits dans le jugement qu'une République si sage portoit de lui, en l'adoptant pour l'un de ses Membres, & en l'associant à ses plus beaux droits. On donna des pensions aux Officiers qui s'étoient le plus distingués. Le 29 on fit une procession solemnelle en action de graces. Pour rendre plus universelle la joye de cet évenement, on distribua d'abondantes aumônes à tous les pauvres, & on fit sortir de prison tous ceux qui y étoient condamnés pour moins de six

ans, ou qui y étoient détenus par dettes envers l'Etat.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les Députés de Padoue viennent prêter serment.

Pendant ce temps-là, la Ville de Padoue se disposoit à envoyer à Venise une grande députation pour jurer obéissance à la Seigneurie. Elle nomma douze Députés, huit Chevaliers & quatre Bourgeois. Ils arriverent le 3 Décembre; ils furent reçus avec le même appareil que ceux de Vérone; ils étoient tous vêtus de pourpre. Le Chef de la députation prononça le discours suivant en présence du Doge & des Sénateurs:

» Nous ne pouvons que remercier » le Tout-Puissant, Sérénissime Prince & Excellentissimes Seigneurs, » de ce qu'ayant brisé les liens de » notre esclavage, il a voulu nous » faire goûter les douceurs de votre » empire. Après tous les maux que » nous avons soufferts, nous espérons » de jouir désormais d'une situation » tranquille. L'orgueil de nos Princes avoit mis nos fortunes & nos » vies dans le plus grand danger. » Dieu a eu pitié de nous & nous a » sauvés; nos espérances ne peuvent

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

» être vaines; elles ont pour garants » la bonté qui est naturelle au Sénat » Vénitien, & l'ancienne affinité » qui unit nos citoyens avec les vô- » tres. Le souvenir de notre origine » commune n'est point effacé. Pa- » doue donna le jour aux premiers » fondateurs de cette République » puissante. Nous vous rappellons » cette époque avec d'autant moins » de présomption, que le sort des » deux Villes est aujourd'hui bien » différent. Autrefois Venise, éprou- » vant encore toutes les infirmités » de l'enfance, fut dans le cas d'im- » plorer le secours de Padoue, » comme une fille se jette entre les » bras de sa mere, pour y trouver un » support à sa foiblesse. Aujourd'hui » c'est Padoue elle-même qui, pré- » cipitée par de longues guerres » dans les horreurs de la caducité, » vient se mettre sous la protection » de Venise, comme une mere af- » foiblie par l'âge, recherche l'ap- » pui du bras de sa fille. Il ne nous » reste qu'à vous assurer de notre fi- » délité constante & de la disposi

» tion où nous ſommes de mériter » vos faveurs, par le zele avec le- » quel nous ſacrifierons toujours nos » plus chers intérêts à la proſpérité » de cet Etat. »

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Michel Steno leur dit que la Seigneurie prendroit toujours à cœur la conſervation de Padoue & la félicité des Padouans. Allez, ajouta-t-il; vos péchés vous ſont remis. Cette parole diſoit beaucoup; elle rappelloit les fréquens ſujets de mécontentement que cette Ville avoit donnés aux Vénitiens : elle annonçoit qu'ils étoient diſpoſés à uſer de leurs avantages avec modération : elle dévoit ſervir à ces nouveaux ſujets, d'avertiſſement & de leçon pour éviter les récidives. Les Députés mirent aux pieds du Doge le Bâton de commandement, le Sceau, les clefs de leur Ville, & deux Etendards rouges à la croix blanche, avec cette légende, *Civitas Paduæ*. Après qu'ils eurent prêté ſerment, on entra dans l'Egliſe; on plaça leurs Etendards à côté de ceux de Vérone. La Meſſe fut chantée ſolemnellement. L'après-

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

midi, il y eut un grand tournois ſur la place, & le prix qui étoit un manteau de drap d'or de la valeur de trois cens ducats, fut gagné par Pellegrin de Perague, l'un des Députés.

Tels furent pour Veniſe les glorieux fruits de cette guerre : il n'en fallut pas moins pour les conſoler de deux millions de ducats qu'elle lui avoit coûté. Le choix des Généraux & la circonſtance, en firent le ſuccès. La République triompha de l'ennemi qui avoit donné le plus de matiere à ſes reſſentimens. Son Etat de Terre ferme fut augmenté de trois belles Provinces, le Padouan, le Véronois & le Vicentin, & elle commença à jetter dans le ſein de l'Italie les fondemens d'une puiſſance, qui devoit un jour faire craindre aux autres Etats de ne pouvoir ſe maintenir vis-à-vis d'elle dans un juſte équilibre.

Fin du Livre dix-huitieme.



SOMMAIRE

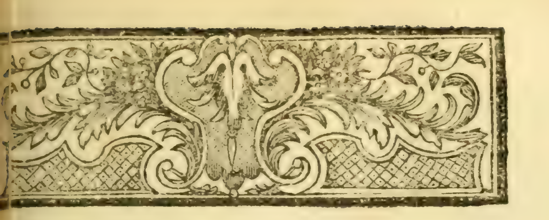
DU LIVRE DIX-NEUVIEME.

On fait le procès au Seigneur de Padoue & à ses fils. Ils comparoissent devant les Juges. On les condamne à mort. Ils sont exécutés dans la prison. Sentimens divers sur la mort des Carrares. Ce que les Vénitiens publient à ce sujet. La postérité du Seigneur de Padoue n'est pas éteinte. Affaire malheureuse de Carlo Zeno. Sévérité du Conseil des Dix à son égard. Il se soumet généreusement. On licencie les troupes du Véronois. Complot découvert à Vérone. Projet de rebellion dans l'Isle de Candie. Les Vénitiens obtiennent un dédommagement des Génois pour le pillage de Baruth. Arrivée du fils aîné du Roi de Portugal à Venise. Affaires du Schisme. Le Cardinal Pierre de Candie vient à Venise en qualité de Légat du Pape Innocent VII. Ange Carrario,

Cardinal Vénitien, est élu Pape. Les Vénitiens ont beaucoup de joye de cette élection. Les Vénitiens prennent l'Etat de Mantoue sous leur protection. Ils envoyent un Podesta à Ravenne. Ils acquierent la Ville de Lepante dans la Morée. Troubles en Lombardie. Ligue des Vénitiens contre le Seigneur de Plaisance. Le Seigneur de Plaisance est inhumainement massacré. Les Vénitiens acquierent plusieurs Villes sur le Pô. Affaires du Schisme. Conduite artificieuse du Pape Grégoire. Il ne veut point accepter Savone pour le lieu de la conférence. Habileté du Pape Benoît. Grégoire fait une promotion de Cardinaux. Efforts des deux Papes pour se maintenir. Guerre des Vénitiens en Albanie. Ils acquierent la Ville de Patras en Morée. Ils font un traité avec Soliman I. Empereur des Turcs. Ils acquierent Zara du Roi Ladislas. Ils prennent possession de la Ville de Zara. Ils la fortifient. La Ville de Zara envoye ses Députés à Venise. Concile de Pise. Les deux Papes sont déposés. Louis

d'Anjou reçoit l'investiture du Royaume de Naples. Les Vénitiens s'abandonnent & se soumettent à Alexandre. Ils prennent le parti de faire arrêter Grégoire, & ils le manquent. Ils refusent au Pape Alexandre les secours qu'il leur demande. L'Amiral de Boucicaut est forcé de quitter l'Etat de Gênes. Mort du Pape Alexandre. Election de Jean XXIII. Il est fort opposé à Ladislas. Siége de Sebenigo par les Vénitiens. Sigismond est élu Empereur. Complot découvert à Padoue & à Vérone. Les coupables sont punis. Terrible ouragan à Venise. Triste état de l'Italie au commencement de l'an 1411. Préparatifs de Sigismond contre les Vénitiens. Les Hongrois entrent dans le Frioul & forcent les lignes du Trévisan. Les Vénitiens renforcent leur armée. Progrès des Hongrois. Cruauté du Général ennemi. Il se laisse corrompre par l'argent des Vénitiens. Dispositions faites par le Sénat après la retraite des Hongrois. Négociations pour la paix. Complot decouvert à Venise & puni. Les hostilités

recommencent. Les Vénitiens perdent Astrovisa en Dalmatie. Progrès des Vénitiens dans le Frioul. Charles Malatesta prend le commandement de leur armée. Mouvement de Sigismond sur le Frioul. Combat près de Motta. Pandolfe Malatesta remplace son frere à la tête de l'armée de Venise. Opérations des Hongrois. Leur armée est presque détruite. Sebenigo se rend aux Vénitiens. Révolution dans l'Etat de Milan. Jean XXIII. se reconcilie avec Ladislas Roi de Naples. Grégoire XII. se retire à Rimini. Jean XXIII. est chassé de Rome par Ladislas. Négociations pour la paix entre les Vénitiens & Sigismond. Treve de cinq ans conclue avec Sigismond. Le Duc d'Autriche attaque la frontiere du Trévisan, & est obligé à la treve. Entrée de Sigismond en Italie. Les Génois & le Duc de Milan s'accordent avec Sigismond. Entrevue du Pape & de Sigismond à Lodi. Peste à Venise. Mort du Doge Michel Steno. Aventure particuliere de ce Doge. Il est inhumé à Sainte Marine.



HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE.

LIVRE DIX-NEUVIEME.



LE Seigneur de Padoue étoit prisonnier à Venise avec deux de ses fils, François & Jacques. Les Vénitiens, ayant de pareilles victimes en leur pouvoir, ne balancerent point à les immoler. On forma un Conseil particulier de cinq Sages pour instruire leur procès. Louis Morosini, Carlo Zeno, Louis Loredan, Robert Quirini & Jean Barbo, furent chargés de cette importante commission. Les Carrares

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

On fait le procès au Seigneur de Padoue & à ses fils.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

n'étoient point des ennemis ordinaires, dont le traitement dût se borner à ce qui est d'usage à l'égard des vaincus. La République avoit sur eux des droits qui pouvoient justifier de sa part les vengeances les plus rigoureuses. Cette Maison avoit les plus grandes obligations aux Vénitiens. Ils l'avoient soustraite anciennement à la tyrannie des Seigneurs de Vérone ; & Marsile de Carrare n'étoit redevenu maître de Padoue que par leur secours. Jacques de Carrare, l'un de ses successeurs, & qui fut nommé Jacques le Grand à cause de ses grandes qualités & des prospérités de son regne, avoit été mis au rang des Nobles Vénitiens. Il avoit prêté foi & hommage à la République, & s'étoit constitué son Vassal. François I. du nom, son fils, voulut secouer le joug de cette dépendance ; & il suscita aux Vénitiens des guerres qui faillirent à opérer leur destruction : cette conduite fut regardée à Venise comme une vraie félonie. On se crut autorisé à le poursuivre comme un rebelle, & on le

dépouilla de ses Etats. François II. de Carrare ne dut son rétablissement qu'à la faveur des Vénitiens. Il renouvella, au pied du Sénat, le serment de fidélité que son grand pere avoit prêté pour tous ses descendans. Mais bientôt marchant sur les traces de son prédécesseur, il trahit ce serment en se liguant avec les ennemis de la République, & en prêtant foi & hommage au Gouverneur de Gênes. Ce dernier trait de perfidie mit le comble aux justes ressentimens des Vénitiens; ils résolurent sa perte. Le malheur de ce Prince l'ayant fait tomber entre leurs mains, sa mort décidée par la rigueur de leurs Loix parut essentielle aux vues de leur politique. Ils voulurent par-là mettre fin aux embarras que cette Maison ingrate n'avoit pas cessé de leur susciter.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Le procès fut instruit en peu de jours. Il étoit aisé de rassembler les chefs d'accusation. Ils portoient sur des infidélités publiques & connues de tout le monde. On fit comparoître le pere & les deux fils dans la

Ils comparoissent devant les Juges.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Chambre Criminelle : ils se jetterent tous trois aux pieds du Doge ; & le pere prononça ces paroles d'un ton humilié : j'ai péché, Seigneur, ayez pitié de moi. Le Doge, après les avoir fait lever, leur fit un long discours, où il rappella en détail tous les bienfaits que les Carrares avoient reçus des Vénitiens, & leurs monstrueuses ingratitudes. " Nous ,, sçavons, dit-il, que vous avez tou- ,, jours été méchant, & qu'il n'y a ,, rien de bon à espérer de vous, ,, quand on vous pardonneroit. Vous ,, avez enchéri sur les crimes de vos ,, ayeux, & vous avez un fils qui ,, paroît disposé à marcher fidele- ,, ment sur vos traces. Il est inutile ,, que je vous donne le temps de ,, parler ; vous n'avez point d'excuse ,, à produire, ni de pardon à espé- ,, rer. Non content d'empiéter vous- ,, même témérairement sur les droits ,, des Vénitiens, vous avez employé ,, les plus lâches artifices pour leur ,, susciter des ennemis. Combien de ,, fois n'avez-vous pas attiré contr'eux ,, les armées étrangeres? Votre pere

„ avoit déjà fait agir contre nous les Allemands : lors même qu'il nous demandoit du ſecours pour ſe défendre de leurs hoſtilités, il les aidoit ſous-main à nous faire la guerre ; ce qui nous fit perdre Tréviſe. Votre pere ſe démaſqua, en achetant cette Ville du Duc d'Autriche, avec l'argent dont nous avions payé ſon bled. N'a-t-il pas été l'auteur de la guerre de Gênes, dont nous ne nous ſommes tirés que par miracle? Nous lui avions cependant pardonné ; & vous ne l'ignorez pas, puiſque vous vîntes ici vous-même implorer notre clémence. Rappellez-vous la guerre que vous fit le Duc de Milan, qui vous enleva Padoue. Depuis ce temps-là, nous vous avions aidé à y rentrer. Ne vous avons-nous pas toujours traité, vous & les vôtres, en Citoyens, vous comblant d'honneurs & de bienfaits? Rien de tout cela n'a pu captiver la méchanceté de votre caractere : vous nous avez été oppoſé conſtamment. Nous ne pouvons que remercier Dieu, de

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An. 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ ce que pour mettre fin à vos perfidies, il nous a rendus maîtres de „ votre ſort. Vous n'avez jamais „ voulu tenir votre ſalut des Vénitiens. Vous trouverez votre perte „ dans leur juſte vengeance. „

On les condamne à mort.

Le Seigneur de Padoue ne répondit rien, & il fut reconduit en priſon avec ſes fils. Le diſcours du Doge marquoit bien durement la réſolution où l'on étoit de ne leur faire aucune grace. Cependant, quand on alla aux voix, il y eut trois opinions. Aucun des Juges ne doutoit que les Carrares ne fuſſent dans le cas d'être punis; & que la République n'eût le droit de les juger. Mais pluſieurs crurent devoir modérer la peine, par égard pour la qualité des coupables. Les uns furent d'avis de les exiler en Candie, avec défenſe à eux d'en ſortir ſous peine de la vie: les autres les condamnerent à la priſon perpetuelle: les derniers opinerent pour la mort. Jacques dal Vermé, qui étoit préſent au jugement, appuya avec force la derniere opinion. Il dit que, ſi le Duc de Milan avoit

fait

fait mourir les Carrares, lorſqu'il les tenoit priſonniers, il n'auroit pas eu la douleur de perdre Padoue; que cet exemple devoit ſervir de leçon aux Vénitiens, & les engager à aſſurer leur conquête par la mort d'un ennemi intéreſſé à la leur ravir. Ce n'étoit là qu'une conſidération de politique, qui n'auroit pas dû influer ſur le ſort des priſonniers, ſi leur conduite n'avoit pas fourni d'ailleurs la matiere d'une juſte rigueur. Elle entraîna la pluralité des ſuffrages, parce qu'en la joignant aux crimes, dont les Carrares étoient convaincus, on crut qu'elle devoit interdire tout ménagement à leur égard. Ils furent donc condamnés à mort, & on ordonna qu'ils ſeroient exécutés dans la priſon, afin de leur épargner la honte de l'appareil du ſupplice.

An 1405. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Ils ſont exécutés dans la priſon.

On commença par Carrare le pere: on lui lut ſon Arrêt, on lui préſenta un Confeſſeur pour l'aider à mourir chrétiennement. Lorſqu'il ſe vit ſeul avec le Confeſſeur, il ſe jetta ſur lui avec fureur, & voulut le tuer dans l'eſpérance de ſe ſauver en prenant

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

ſes habits. Les ſoldats qui le gardoient accoururent au bruit, & furent obligés de le maltraiter, pour délivrer le Confeſſeur. Les Bourreaux entrerent : il ſe ſaiſit d'une chaiſe pour défendre ſa vie, & frappa à grands coups ſur tous ceux qui ſe préſentoient. Les Bourreaux ſe virent dans la néceſſité de le pouſſer avec violence : ils le renverſerent par terre ; il écumoit de rage en ſe débattant : il fut aſſommé & il expira. François, ſon fils aîné, ne donna pas moins de peine. Il renvoya ſon Confeſſeur ſans vouloir l'écouter : il voulut ſe battre avec ſes Bourreaux ; & il mourut dans les mêmes tranſports de fureur & de déſeſpoir. Jacques de Carrare fut beaucoup plus traitable : il ſe confeſſa avec de grands ſentimens de repentir : il communia ; & lorſqu'il vit approcher ſes Bourreaux, il ſe mit à genoux, joignit les mains, & levant les yeux au ciel il dit : " Seigneur, ayez pitié de
„ moi ; j'accepte la mort, puiſque
„ vous l'ordonnez : pardonnez-leur,
„ ils ne ſçavent ce qu'ils font. " En-

ſuite s'adreſſant à l'Exécuteur qui ſe diſpoſoit à lui trancher la tête : ,, mon ami, dit-il, attendez un peu ,, que j'écrive un mot à ma femme. On lui en donna le temps, & il écrivit ces paroles : ,, ma chere épouſe, on ,, permet à votre malheureux époux, ,, Jacques de Carrare, de vous écri- ,, re ce Billet. Lorſque vous le ,, recevrez, je ne ſerai plus : adieu, ,, conſolez-vous. Ne ceſſez de prier ,, Dieu pour moi ; nous ne nous re- ,, verrons plus que dans le ciel. " Il fut enſuite décapité. La nuit on porta les trois corps à ſaint Etienne, où ils furent enterrés ſans cérémonie.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Cette exécution fut tenue ſecrette. Le lendemain le bruit ſe répandit dans Veniſe que les trois Carrares étoient morts ſubitement : perſonne ne prit le change, & on ſçut à quoi s'en tenir. Il auroit cependant, ce ſemble, été bien eſſentiel qu'une République, qui s'attribuoit le droit d'immoler des Princes à ſa vengeance, donnât des preuves publiques de la juſtice d'un procédé ſi extraordinaire. Les Peuples voiſins,

Sentimens divers ſur la mort des Carrares.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

qui en furent inftruits, le regarderent comme un attentat qui bleffoit l'honneur des Souverains, & qui manifeftoit de la part de la Seigneurie une fierté que toutes les Puiffances étoient intéreffées à réprimer. Les Carrares n'étoient ni affez confidérés, ni affez aimés, pour que leur fang allumât le feu des grandes vengeances. On fut étonné de la hardieffe des Vénitiens : on connut ce qu'on avoit à craindre de leur politique. Cet étonnement & cette crainte produifirent leur effet ordinaire : on murmura, & on ne fit rien.

Ce que les Vénitiens publient à ce fujet.

Les Vénitiens, fermement convaincus qu'ils n'avoient point paffé les bornes de leur pouvoir, affecterent de publier, fur le compte des Carrares, les anecdotes les plus horribles. Leurs Hiftoriens les ont repréfentés comme des tyrans, qui pouffoient la férocité jufqu'à avoir chez eux des chiens d'une grandeur démefurée, que l'on avoit dreffés à dévorer les gens, felon la fantaifie de ces Princes. Pierre Juftiniani affure que de fon temps on voyoit dans la Salle d'ar-

mes du Conseil des Dix, deux machines d'une invention cruelle, dont les Carrares se servoient pour tourmenter & faire mourir les personnes qui avoient le malheur de leur déplaire, en les attirant à leur Cour sous différens prétextes. Il les accuse aussi des impuretés les plus abominables. Mais tous ces crimes ne justifieroient pas l'Arrêt de mort rendu à Venise contr'eux, si ces Princes n'avoient pas été justiciables de la République par le serment qu'ils lui avoient fait, & si leur infidélité à ce serment ne les avoit pas mis dans le cas d'être punis comme Rebelles.

An 1405.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Leur mort arriva vers la fin de Décembre de l'an 1405. François II. de Carrare avoit deux autres fils, qui avoient pris la fuite & qui s'étoient réfugiés à Florence. Ils se nommoient Ubertin & Marsile. Le premier mourut à Florence sans postérité. Le second se retira à Gênes où il se maria. Les Vénitiens furent très-fâchés de leur évasion : ils auroient bien voulu envelopper toute la famille dans le même piége. Cela manqua

La postérité du Seigneur de Padoue n'est pas éteinte.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

à leur satisfaction ; & ils eurent d'autant plus de sujet d'en avoir du regret, que Marsile de Carrare fut long-temps occupé du désir de venger le sang de son pere & de ses freres.

Affaire malheureuse de Carlo Zeno.

La prise de Padoue attira au célébre Carlo Zeno une affaire très-fâcheuse. En faisant l'inventaire des papiers de François de Carrare, on trouva un état de dépense, où il étoit fait mention de ce Patricien pour une somme de quatre cens ducats. La Loi, qui défendoit à tout Citoyen de recevoir ni salaire, ni pension d'aucun Prince étranger, étoit expresse. Quoique Zeno fût un de ces hommes dont le caractere connu détruit toutes les apparences d'infidélité ou de corruption que l'on croit appercevoir dans leur conduite, la politique soupçonneuse des Vénitiens ne leur permit pas de dissimuler cette découverte : ils prirent la chose au criminel. Les Avogadors dénoncerent Zeno au Conseil des Dix, & conclurent qu'ayant violé la Loi, il devoit être puni. On ne voulut point le condamner sans l'entendre. Zeno

fut cité : il exposa simplement, qu'étant Gouverneur du Milanois avec la permission du Sénat, & passant à Asti, il avoit rendu visite au jeune François de Carrare qui étoit alors prisonnier dans le Château ; qu'il avoit été touché de voir ce Prince manquant des choses les plus nécessaires ; & qu'il lui avoit prêté quatre cens ducats ; qu'ensuite Carrare ayant été rétabli à Padoue, lui avoit rendu cette somme. Il protesta qu'il n'avoit jamais reçu de lui d'autre argent.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les Juges, qui connoissoient sa candeur & son désintéressement, ne pouvoient gueres douter de la vérité de cet exposé. Plusieurs entreprirent de le disculper, en rappellant les actions généreuses qu'il avoit faites pour la Patrie. Mais il s'agissoit d'un crime d'Etat : l'accusé n'avoit pour lui que son propre témoignage. La sévérité naturelle à ce Tribunal porta le plus grand nombre à le juger à la rigueur. Il fut condamné à perdre ses charges & à deux ans de prison. Lorsque ce Jugement fut rendu public, tout le monde en marqua son

Sévérité du Conseil des Dix à son égard. Il se soumet généreusement.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

indignation. Quoiqu'on eût tout à craindre de ce redoutable Conseil, qui ne pardonne point les paroles indiscretes, on ne put se taire. Les grandes qualités de Zeno, & les services essentiels qu'il avoit rendus à la Patrie, parloient trop haut, pour qu'on ne blâmât pas ouvertement l'injure qu'on lui faisoit. Il fut le seul qui ne se plaignit pas : il se soumit avec courage, en disant que Venise étoit sa Patrie, qu'il respectoit les rigueurs de cette mere commune, & qu'elles ne diminueroient rien de son zele & de son attachement. On ne trouve gueres que dans l'Histoire des Vénitiens, de ces traits étonnans où l'amour de la Patrie se manifeste avec toute la noblesse de son caractere. Les Juges qui condamnerent Zeno, suivirent la maxime particuliere à leur Tribunal, qui veut que dans le doute le crime soit présumé vrai ; & en frappant sur une tête illustre, ils montrerent qu'ils étoient incapables de faire acception de personnes. Zeno, en se soumettant, fit le devoir d'un bon Citoyen, à qui il appartient de

faire toujours céder ſon intérêt particulier à l'intérêt général.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

On licencie les troupes du Véronois.

Il étoit reſté dans le Véronois un corps de troupes employé par la République à la conquête de cette Province. Ces troupes, à qui il étoit dû une partie de leur paye, refuſoient d'en ſortir, & y commettoient de grands déſordres. La Seigneurie nomma trois Provéditeurs pour rétablir l'ordre & la tranquillité dans le Véronois. Les Provéditeurs, arrivés ſur les lieux, négocierent avec ces troupes ſubſidiaires : ils leur firent diſtribuer 7500 ducats : ils promirent qu'auſſi-tôt qu'elles auroient paſſé le Pô, on leur en donneroit encore autant ; & qu'alors, ſi en réglant leurs comptes on trouvoit qu'il leur fût dû davantage, on acquitteroit exactement le ſurplus. Cet arrangement fut accepté ; les troupes paſſerent le Pô, & la Province fut tranquille.

Complot découvert à Verone.

Brunoro de l'Eſcale, le dernier des deſcendans des Seigneurs de Vérone, étoit alors réfugié dans le Trentin. On craignit que ce Prince, qui avoit des intelligences dans Vé-

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

rone, ne formât quelque entreprise pour se rétablir dans ses Etats. On envoya dans le Véronois Tadée dal Vermé, pour observer la conduite de cet ennemi, & pour veiller sur la fidélité des habitans. La précaution ne fut pas inutile. On découvrit dans Vérone même un complot formé en faveur de Brunoro de l'Escale. George de Cavalli, fils du fameux Jacques de Cavalli, qui avoit si bien servi la République, étoit le chef de cette conjuration. La plupart de ses complices eurent le temps de prendre la fuite. Le seul George de Cavalli fut arrêté & conduit prisonnier à Venise. Le Conseil des Dix, qui examina cette affaire avec la plus grande attention, trouva le nombre des conjurés beaucoup moins grand que la dénonciation ne l'avoit fait; il faut même que le crime des accusés fût peu de chose, puisque le Jugement prononcé contr'eux n'eut point la rigueur que l'on devoit attendre de ce Tribunal. George de Cavalli fut banni à perpétuité, à Candie, avec ordre de garder son ban, sous

peine de mort, & tous ses biens furent confisqués. On avoit arrêté avec lui divers Particuliers, dont l'innocence fut reconnue, & on les remit en liberté. On jugea par contumace ceux des conjurés qui avoient pris la fuite. On condamna Louis Cavalli à avoir la tête tranchée, & ses biens furent confisqués. On en bannit trois autres à perpétuité.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

On découvrit en même temps un nouveau projet de rébellion dans l'Isle de Candie. Il avoit été formé par Nicolas Venier, à la sollicitation des Calerges. Leur dessein étoit de livrer leur Isle ou à l'Empereur de Constantinople, ou au Maréchal de Boucicaut, Gouverneur de Gênes. Ces Rebelles, au nombre de six, furent arrêtés, quatre à Candie & deux à Canée. On les condamna à mort, & leur complot n'eut pas d'autres suites.

Projet de rébellion dans l'Isle de Candie.

L'affaire du dédommagement stipulé par le dernier traité de paix avec les Génois, au sujet du pillage de Baruth, n'étoit point encore terminée. La Seigneurie avoit envoyé à

Les Vénitiens obtiennent un dédommagement des Génois pour le pillage de Baruth.

An 1406. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Gênes Thomas Mocenigo pour presser l'accomplissement de cette clause du traité. Il en revint après être convenu que les Génois payeroient d'abord douze mille ducats ; que pour le reste on nommeroit de part & d'autre deux Commissaires qui s'assembleroient à Boulogne ; que si les Commissaires ne pouvoient pas s'accorder, on s'en rapporteroit à l'arbitrage de quelqu'une des Puissances neutres. La Seigneurie nomma Fantin Dandolo & Barthelemi Nani. Ils se rendirent à Boulogne, où ils eurent plusieurs conférences avec les Commissaires de Gênes, sans pouvoir obtenir la satisfaction qu'ils demandoient. Le Duc de Savoye fut choisi pour arbitre ; & ce Prince, l'année suivante, décida le différend, en condamnant l'Etat de Gênes à payer aux Vénitiens, dans l'espace de trois mois, la somme de cent quatre-vingt mille ducats ; ce qui fut exécuté.

Arrivée du fils du Roi de Portugal à Venise.

Le fils aîné du Roi de Portugal aborda cette année à Venise, allant en pélerinage à Jérusalem. Il avoit

avec lui une ſuite nombreuſe de Barons & de Chevaliers. Le Doge alla à ſa rencontre avec le Bucentaure, & lui fit préparer un logement dans l'Abbaye de Saint Georges Majeur. Ce Prince eut audience au Collége, & y préſenta les lettres du Roi ſon pere, qui prioit les Vénitiens de lui procurer la ſûreté des paſſages. En reconnoiſſance de ce ſervice il leur offroit toutes ſortes de libertés & de franchiſes pour leur commerce dans ſes Ports. Le Doge lui conſeilla de s'embarquer ſur les Galeres qui devoient partir inceſſamment pour Baruth. Il lui dit que le Commandant de cette Eſcadre auroit ordre de le débarquer à Jaffa, & de le reprendre à ſon retour. Il l'exhorta à ne point paroître ſur les terres des Infidéles en habits ſomptueux, à s'y montrer au contraire vétu en ſimple Pélerin, parce que ſa ſureté en dépendoit, & que ſi les Infidéles venoient à découvrir qu'il étoit fils de Roi, ils lui feroient infailliblement les plus grandes inſultes. Le Prince profita de cet avis, & il fit ſon pé-

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

lerinage sans accident. Cet événement procura aux Vénitiens l'avantage d'étendre librement leur commerce sur toutes les côtes du Portugal. Leurs Flottes marchandes faisoient depuis long-temps de fréquens voyages dans les Ports de Flandres ; c'étoit par conséquent une nouvelle source de commodités, & de richesses, d'avoir ceux du Portugal ouverts, pour l'entrepôt de leurs marchandises dans cette longue navigation.

Affaires du schisme.

L'Eglise continuoit d'être en proye aux horreurs du schisme. Boniface IX. étoit mort le 1. Octobre de l'an 1404. Ses Cardinaux, insensibles aux pressantes sollicitations qui leur furent faites pour les engager à surséoir l'élection, entrerent au Conclave, & le 17 du même mois ils élurent le Cardinal de Boulogne, qui prit le nom d'Innocent VII. Le nouveau Pape écrivit une lettre circulaire à tous les Prélats de son obédience, où il les invitoit à un Concile général, dont l'ouverture devoit se faire à Rome le 1 Novembre de l'an 1405, pour travail-

ler efficacement à l'extirpation du Schiſme. En attendant il fit une promotion de onze Cardinaux, dont deux étoient ſujets de la République. Le premier fut Ange Corrario, Noble Vénitien. Il avoit été Evêque de Caſtello ou de Veniſe, & il étoit dans ce temps-là Patriarche titulaire de Conſtantinople. Le ſecond fut Pierre Philange de Candie; il étoit alors Archevêque de Milan.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Peu de temps après les Romains ſe ſouleverent contre le Pape Innocent, qui fut obligé de ſe réfugier à Viterbe. Benoît XIII. ſon compétiteur témoignoit une ſincere envie de procurer l'union. Il ſe tranſporta à Gênes dans l'intention de conférer avec Innocent. La conférence n'eut point lieu: Benoît retourna en France; Innocent fut rappellé à Rome. Ces deux Papes bornerent leur zele pour l'Egliſe, à des lettres qu'ils écrivirent de toutes parts, où chacun d'eux exprimoit ſes deſirs pour l'union, & à l'envoi qu'ils firent de divers Légats aux Puiſſances qui leur étoient dévouées pour entretenir leur obéiſ-

Le Cardinal Pierre de Candie vient à Veniſe en qualité de Légat du Pape Innocent I.

An 1406. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

sance, en leur faisant part de leurs efforts apparens pour l'extinction du Schisme. Ce fut dans cette vue que le Pape Innocent envoya à Venise le nouveau Cardinal Pierre de Candie. Ce Légat, après avoir félicité la Seigneurie de l'acquisition qu'elle venoit de faire de Vérone, de Vicence & de Padoue, exposa fort au long les bonnes intentions d'Innocent. Il parla de la peine que ce Pape avoit eue de voir que les troubles de Rome avoient empêché la tenue du Concile, dans lequel il se proposoit de donner la paix à l'Eglise. Il exhorta les Vénitiens à concourir avec lui pour remplir au plutôt une fin si avantageuse. Le Sénat, à qui cette affaire étoit indifférente, lui fit une réponse honnête, & ne prit avec lui aucun engagement.

Ange Carrario, Cardinal Vénitien, est élu Pape.

Le Pape Innocent mourut le 6 Novembre de l'an 1406. Ses Cardinaux, au nombre de quatorze, entrerent au Conclave. Ils furent quelque temps incertains s'ils procéderoient à une élection, parce que Benoît XIII. avoit promis de renoncer

au Pontificat, ſi les Cardinaux de Rome n'éliſoient pas un nouveau Pape. Mais dans la crainte que cette ſurſéance n'eût des ſuites fâcheuſes pour l'Egliſe, après avoir ſigné un acte dans lequel ils prometroient tous que celui d'entr'eux qui ſeroit Pape, renonceroit à ſon droit, ſi Benoît renonçoit au ſien, ils élurent le 30 Novembre le Cardinal Ange Courario, qui prit le nom de Gregoire XII. Il paſſoit pour un homme d'une ſainte vie & pour un rigide obſervateur des canons. On crut, en l'éliſant, aſſurer l'exécution de l'engagement pris par les Cardinaux dans le Conclave. On auroit dû prévoir que l'amour propre trouve toujours des raiſons pour ſe maintenir dans une place éminente, & qu'un homme pieux eſt ſouvent plus décidé qu'un autre à pouſſer ces raiſons, juſqu'à s'en faire une obligation de conſcience.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Gregoire ratifia l'acte qu'il avoit ſigné en commun avec les autres Cardinaux. Il leur fit un diſcours éloquent pour les exhorter à perſiſter

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

dans les dispositions qu'ils avoient manifestées pour l'extinction du Schisme. Il déclara qu'il y travailleroit lui-même de tout son pouvoir, & qu'il se rendroit au lieu de la conférence, fallût-il y aller à pied & un bâton à la main. Il écrivit au Pape Benoît une lettre datée du 11 Décembre, dans laquelle il assuroit ce rival, que quoiqu'il crût son droit clair & certain, il se feroit un devoir de l'abandonner pour la paix de la Chrétienté. » Agissons de » concert, lui disoit-il, pour procu- » rer l'union. J'offre de renoncer au » Pontificat, si vous renoncez au » droit que vous prétendez y avoir. » Il écrivit dans les mêmes termes à tous les Princes & aux principaux Prélats, de sorte qu'on fut par tout très-satisfait de ses intentions.

Les Vénitiens ont beaucoup de joye de cette élection.

La nouvelle de l'élection de Gregoire, qui étoit Noble Vénitien, fut reçue à Venise avec beaucoup de joye. La République voyoit pour la premiere fois la Tiare placée sur la tête d'un de ses citoyens. Il en résultoit pour la Nation une illustration

flatteuse, & pour l'Etat un appui avantageux. On regarda cet évenement comme très-intéressant pour la patrie. On ordonna une procession solemnelle en action de graces. Durant plusieurs jours ce ne furent que feux & illuminations dans tous les quartiers de la Ville. Le Sénat envoya au nouveau Pape une Ambassade de huit Sénateurs pour le complimenter au nom de la Seigneurie, & pour l'assurer de l'obéissance filiale de tous les Vénitiens. Ces Ambassadeurs furent Benoît Capello, Marc Loredan, Jacques Cussoni, André Contarini, Roger Morosini, Marc Justiniani, Jacques Trivisani & Paul Ziani. Ils furent reçus de Gregoire avec toute l'affection qu'on pouvoit attendre du goût qu'il avoit conservé pour le lieu de sa naissance, & de l'intérêt qu'il avoit à se ménager des partisans. Cette ardeur des Vénitiens à prendre part aux prospérités de Gregoire, ne les empêcha pas de l'abandonner dans ses malheurs.

An 1406.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

François de Gonzague, Marquis de Mantoue, mourut au commence-

An 1407.

Les Vénitiens prennent l'Etat de Mantoue sous leur protection.

An 1407.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

ment de l'année ſuivante, & ne laiſſa qu'un fils âgé de douze ans, qui ſe nommoit Jean François. Par ſon teſtament il recommanda ſon fils & ſon Etat à la République de Veniſe. Il y fut vraiſemblablement déterminé par le ſouvenir des troubles qui avoient agité le Milanois à la mort de Jean Galéas Viſconti. Il craignit que la minorité de ſon fils n'occaſionnât un deſordre ſemblable dans le Mantouan. Il aimoit les Vénitiens & avoit une grande idée de leur gouvernement. Il les regarda comme le meilleur appui qu'il pût donner à ſon fils. Dès que ce Prince fut mort les Seigneurs de ſon Conſeil informerent la Seigneurie de ſes dernieres diſpoſitions, & la prierent d'accepter la tutele du jeune Prince. Le Sénat s'aſſembla extraordinairement pour en délibérer : il fut réſolu qu'on enverroit un Gouverneur à Mantoue pour régir cet Etat, & pour préſider à l'éducation du Prince juſqu'à ſa majorité. Le choix tomba ſur François Foſcari. On lui joignit Jerôme Contarini avec une troupe de cent cin

quante lances pour la garde de Mantoue & des autres Places. Jean François de Gonzague annonçoit des qualités & se faisoit aimer par la bonté de son caractere. Il paroissoit très-sensible au plaisir de faire du bien, & il ajoutoit un nouveau prix à la libéralité de ses dons, par les graces dont il accompagnoit la maniere de les faire. Sa mere, qui étoit de la maison de Malatesta, s'appliquoit à perfectionner en lui ces aimables qualités. François Foscari, chargé du gouvernement de ce petit Etat, s'en acquitta avec beaucoup de sagesse, & les peuples du Mantouan n'avoient jamais été plus tranquilles & plus heureux. Ils sentoient d'autant plus vivement le bonheur de leur situation, qu'ils voyoient dans leur voisinage le jeune Duc de Milan, Jean Marie Visconti, se signaler par toutes sortes de vices & de cruautés. Jamais Prince ne fut plus indigne de commander à des hommes. Incapable de donner la moindre attention aux affaires du gouvernement, il laissoit à ses favoris la liberté de tout

An 1407.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

faire à leur fantaisie. Il passoit sa vi avec des femmes publiques, & n montroit à ses sujets qu'une humeu triste & un esprit violent & emport Cruel dans ses vengeances, il preno plaisir à faire dévorer par des chien les malheureux qui lui avoient dé plu, & il n'étoit jamais plus conten que lorsqu'il avoit trouvé l'occasio de faire du mal. Ses peuples l'avoien en horreur, & son Etat étoit livré toutes les fureurs d'une guerre intes tine. Le contraste des troubles qu agitoient la Ville de Milan, & d l'heureuse tranquillité qui regnoit Mantoue, relevoit infiniment la gloi re du gouvernement Vénitien.

An 1407. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Ils envoyent un Podesta à Ravenne.

Presque en même temps Obizz da Polenta, Seigneur de Ravenne pria la Seigneurie de lui envoyer u de ses Nobles pour résider dans s Capitale en qualité de Podesta. Son objet étoit d'avoir auprès de sa personne un homme sage, qui le formât dans l'art de gouverner; art presque inconnu au reste de l'Italie, & dont les vrais principes paroissoient ne s'être conservés que chez les Véni-

tiens. Ils lui envoyerent Jean Cocco, qui justifia pleinement sa confiance. Le Sénat, en donnant ces atteintes à la loi qui défendoit à ses Nobles d'exercer aucun ministere dans le pays étranger, remplissoit une grande vue de politique. Il se mettoit au fait des intérêts & des ressources des Puissances voisines ; il s'en faisoit des amis & des alliés ; il gagnoit l'estime des Nations & leur inspiroit une opinion avantageuse de ses loix. Rien n'étoit plus honorable pour lui que cet empressement des Puissances voisines à reclamer son secours dans les circonstances difficiles. Il acqueroit par-là un degré de crédit & de considération fort supérieur à l'éclat des conquêtes. Il est plus beau en effet de protéger les peuples que de les assujettir.

An 1407.

MICHEL STENO. LXIII. Doge de Venise.

Les progrès des Turcs, dans les Provinces de l'Empire d'Orient, contribuoient de jour en jour à rendre plus sensible la confiance que l'on avoit par-tout au sage gouvernement des Vénitiens. Les Villes exposées aux invasions de ces Infideles, se

Ils acquierent la Ville de Lepante dans la Morée.

An 1407.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

jettoient, successivement, entre les bras de la République, pour se soustraire au cruel esclavage qui les menaçoit. Celle de Lepante en Morée se donna cette année à la Seigneurie: elle s'adressa à Fantin Michieli, Capitaine du Golfe, qui croisoit à la hauteur de Modon, & elle lui envoya des lettres du Prince de Morée qui autorisoient les Magistrats à traiter avec lui pour leur sûreté. Michieli fit la convention, & moyennant une somme de quinze cens ducats, qui fut promise au Prince en dédommagement, il mit garnison dans la Place. Le Podesta de Corfou donna avis au Doge de ce traité qui fut très-applaudi dans le Sénat.

Troubles en Lombardie.

Tout étoit en confusion dans la Lombardie. Philippe-Marie Visconti, Comte de Pavie, étoit gouverné par le Seigneur d'Alexandrie Fucin Cané. Son frere, le Duc de Milan, venoit d'épouser une Malatesta, & étoit entierement livré aux Seigneurs de cette Maison. Il y avoit jalousie & haine entre les deux freres. Ceux qui les gouvernoient entretenoien

tretenoient ſoigneuſement cette émulation, qui avoit dégénéré en guerre ouverte ; & les Villes de Milan, de Pavie, de Lodi, de Côme, de Crême & de Cremone étoient les victimes de cette diſcorde. Le Seigneur de Plaiſance, nommé Otto da Terzi, troubloit d'un autre côté. Il étoit en guerre avec le Marquis de Ferrare, & cherchoit l'occaſion de lui enlever Modene. Les Vénitiens, amis du Marquis, voulurent ſe rendre médiateurs, & ne purent jamais venir à bout de concilier les intérêts incompatibles des deux Princes. Le Seigneur de Plaiſance s'étoit rendu odieux à tous ſes voiſins par l'injuſtice de ſes procédés. On le voyoit faire ſans ceſſe de nouvelles entrepriſes, & tout ſacrifier au déſir de s'agrandir. Les Vénitiens, dont les repréſentations n'avoient pu obtenir de lui des ſentimens raiſonnables, entrerent dans la ligue qu'on leur propoſa, pour le réduire à force ouverte.

An 1407.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

La ligue étoit compoſée du Marquis de Ferrare, de l'Etat de Mantoue, du Seigneur de Rimini & du

Ligue des Vénitiens contre le Seigneur de Plaiſance.

An 1407.
MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Cardinal de Boulogne. Ce Cardinal étoit Balthazar Coſſa, qui avoit enlevé Boulogne aux enfans de Jean Galéas Viſconti, premier Duc de Milan ; & qui l'ayant ſoumiſe au Saint Siége du vivant de Boniface IX. s'y étoit attribué depuis une autorité preſque ſouveraine, dont il uſoit en vrai tyran. Il ſçut s'y maintenir contre Innocent VII. qui avoit traité avec les Boulonnois pour les ſouſtraire à la tyrannie ; & il ſe brouilla cette année avec Grégoire XII. parce que ce Pape voulut donner à ſon neveu l'Evêché de Boulogne, dont Balthazar Coſſa avoit uſurpé les revenus. Ce Cardinal, qui venoit récemment de s'emparer de Faenza, de Forli & de pluſieurs autres lieux de la Romagne, étoit une eſpéce de Souverain, avec lequel on ne faiſoit pas difficulté de traiter. Il adhéra à la ligue propoſée par le Marquis de Ferrare, & il s'obligea à fournir deux cens lances. Le Seigneur de Rimini en fournit cent vingt-cinq, l'Etat de Mantoue cent cinquante, le Marquis de Ferrare deux cens, & les Vénitiens ſept cens.

Toutes ces troupes ne furent réunies que vers la fin de cette année, & les hostilités ne commencerent que dans le courant de l'année suivante.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Le Seigneur de Plaisance trouva le secret de se bien défendre, quoiqu'il fût attaqué par des forces très-supérieures. Il remporta une grande victoire entre Modene & Reggio, où les Alliés furent défaits, & il leur fit près de six cens prisonniers; mais à peine venoit-on d'apprendre à Venise qu'il avoit eu ce succès, qu'on reçut la nouvelle de sa mort. Le bruit courut d'abord qu'il avoit été assassiné par les paysans de Rubieru près de Pontasello : on sçut ensuite qu'il avoit péri par la trahison du Marquis de Ferrare. Le Seigneur de Plaisance, malgré sa victoire, n'espéroit pas de pouvoir se maintenir long-temps contre de si puissans Alliés. Il crut que l'occasion étoit favorable pour faire la paix, & il en fit la proposition au Marquis de Ferrare. Celui-ci, qui le haïssoit mortellement, feignit, pour l'attirer dans le piége, une grande envie de

Le Seigneur de Plaisance est inhumainement massacré.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

s'accorder avec lui. Il lui envoya un ſauf-conduit, & lui donna rendez-vous à Rubieru. Otto da Terzi entra ſans défiance dans les vues du Marquis de Ferrare. Il ſe mit en chemin pour arriver au rendez-vous. Le Marquis alla à ſa rencontre : il l'aborda d'un air riant, & lui toucha la main. Auſſi-tôt des gens qu'il avoit apoſtés ſe jetterent ſur le Seigneur de Plaiſance, & le maſſacrerent avec tous les gens de ſa ſuite. Son corps fut coupé en quartiers : on expoſa ſes membres aux portes de Modene : on jetta ſes entrailles aux chiens, & ſa tête, au bout d'une lance, fut miſe ſur la Tour de la Cathédrale de Ferrare. Il étoit difficile de marquer plus inhumainement la fureur dont on étoit animé contre cet ennemi, qui, outre Plaiſance, poſſédoit encore Parme & Reggio.

Les Vénitiens acquierent pluſieurs Villes ſur le Pô.

Sa mort laiſſa ſes États à l'abandon. Le Marquis de Ferrare uſurpa Plaiſance : Parme & Reggio ſe donnerent aux Vénitiens, & arborerent l'Etendard de Saint Marc. Le Marquis, peu content d'avoir conquis le

Plaiſantin, voulut encore avoir ces deux Villes, & il ſe porta ſur Parme avec toutes ſes forces, dans l'intention d'en faire le ſiége. Cette conduite étoit tout-à-fait contraire aux devoirs d'un Allié, & marquoit bien peu de reconnoiſſance des ſecours que les Vénitiens lui avoient fournis dans cette guerre ; mais on ne devoit pas eſpérer des ſentimens bien généreux d'un Prince qui venoit de commettre la plus noire des trahiſons. Le Sénat lui députa George Cornaro, pour lui enjoindre de ſe déſiſter de ſon entrepriſe, en le menaçant de toute ſon indignation, s'il oſoit attaquer une Ville qui s'étoit donnée aux Vénitiens. La menace fit impreſſion, & arrêta l'ardeur du Marquis de Ferrare. Il offrit d'entrer en traité avec la Seigneurie. Dans l'accord qui fut fait, on lui céda Parme & Reggio, & les Vénitiens eurent en échange les Villes de Guaſtalla, de Benſello & de Caſal Maggior ſur le Pô. Ils trouverent ces dernieres Places plus à leur bienſéance, parce qu'elles étoient plus commodes pour leur com-

An 1408.

Michel Steno, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Affaires du schisme.

merce, & qu'elles les rendoient maîtres de la navigation du Fleuve.

Les Puissances de l'Europe étoient toujours vivement occupées du désir d'éteindre le schisme qui depuis tant d'années déchiroit le sein de l'Eglise. Le Roi de France en particulier y travailloit avec un zéle vraiment digne du Fils aîné de l'Eglise. Il envoya une solemnelle ambassade aux deux Papes, pour les sommer l'un & l'autre de remplir l'engagement solemnel qu'ils avoient contracté de céder le Pontificat. Elle étoit composée de six Prélats, de cinq Abbés & de plusieurs Docteurs. Ces Ambassadeurs se rendirent d'abord à Marseille, où Benoît XIII. étoit avec sa Cour. Ils lui déclarerent nettement que s'il ne renonçoit pas au Pontificat, lorsqu'il en seroit requis, la France & plusieurs autres Païs de la Chrétienté cesseroient de le reconnoître. Benoît répondit à cette déclaration par une Bulle, qui défendoit à toutes personnes, sous peine d'excommunication, de se soustraire à son obéissance. Les Nonces de Grégoire XII.

à la tête desquels étoit son neveu Antoine Carrario, Evêque de Modon, arriverent à Marseille dans le même temps. On convint que les deux Compétiteurs se rendroient à Savone dans l'Etat de Gênes, où ils feroient conjointement la cession qu'on leur demandoit. Après que cette convention fut signée, les Nonces de Grégoire partirent pour la Cour de France, où l'assurance qu'ils donnerent de la prochaine réunion de l'Eglise leur mérita de grands honneurs. Les Ambassadeurs de France, accompagnés des Nonces de Benoît, continuerent leur route pour se rendre à Rome.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Dès que Grégoire fut instruit du résultat de la conférence de Marseille, il se hâta d'exiger de fortes décimes des Eglises de son obédience, sous le prétexte de fournir aux frais du voyage qu'il devoit faire pour se rendre à Savone. Ensuite il écrivit au Doge Michel Steno pour le prier de lui envoyer les Galeres de la République. Soit que les Vénitiens fussent convaincus que Grégoire ne fai-

Conduite artificieuse du Pape Grégoire.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

soit auprès d'eux cette démarche que pour sauver les apparences, soit qu'ils eussent résolu de soutenir le parti qu'ils avoient pris d'abord de ne point se mêler de la querelle des deux Papes, ils refuserent les Galeres que Grégoire leur demandoit, prétextant que l'Etat de Gênes étoit pour eux un peu suspect, & qu'ils ne vouloient point s'exposer aux perfidies du Maréchal de Boucicaut. Mais en même temps, afin qu'on ne les accusât pas de favoriser le schisme, par une aveugle partialité en faveur de Grégoire, qui étoit de leur Nation, ils nommerent des Ambassadeurs qui eurent ordre de se rendre à sa Cour, & de l'inviter, au nom de la République, à remplir les vœux des Puissances, en faisant avec Benoît XIII. l'accord que toute la Chrétienté désiroit.

Grégoire ne parut point mécontent du refus des Vénitiens. Il fut très-aise au contraire que ce refus lui fournît une raison spécieuse d'éviter la conférence de Savone, à laquelle il n'avoit point envie de se rendre. Il

ſignifia à ſes Cardinaux qu'il avoit fait toutes ſes diligences auprès des Vénitiens ; que n'ayant pu obtenir leurs Galeres, il lui étoit impoſſible de ſe rendre au lieu marqué pour la conférence ; qu'il ne trouvoit aucune ſûreté à s'embarquer ſur les Galeres des Génois, à cauſe de leur ancienne haine contre les Vénitiens ; & qu'il n'entreprendroit point de s'y tranſporter par terre, n'étant point aſſez riche pour fournir à la dépenſe d'un voyage de cette nature. Il étoit aiſé de ſentir le foible de ces faux-fuyans ; & les Cardinaux Romains comprirent dès-lors que toutes les proteſtations d'amour pour l'Egliſe dont Grégoire les amuſoit, n'étoient qu'un artifice pour les retenir dans ſes piéges, & pour rompre tous les projets d'union, qui tendoient à lui enlever ſa dignité.

An 1408.

MICHEL STENO LXIII. Doge de Veniſe.

Les Ambaſſadeurs de France & les Nonces de Benoît arriverent enfin à Rome : ils employerent beaucoup de temps à combattre les irréſolutions de Grégoire : ils lui rappellerent avec force ſes engagemens ;

Il ne veut point accepter Savone pour le lieu de la conférence.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

ils lui firent pressentir combien il seroit dangereux pour lui d'être regardé comme l'auteur des maux de l'Eglise par sa résistance. Ils ne purent obtenir qu'une Cédule, par laquelle il demandoit un autre lieu que Savone, ou du moins que le Maréchal de Boucicaut fût éloigné de l'Etat de Gênes. Les François regarderent cette réponse comme un vain subterfuge pour éluder l'union, & se retirerent très-mécontens.

Grégoire avoit pris un parti difficile à soutenir. Il vouloit éviter de remplir ses engagemens, & il ne vouloit pas qu'on pût le soupçonner d'y être infidéle. Il ne devoit pas espérer de faire illusion au point de dérober le vrai but de son manége. Il s'en flatta pourtant; & afin d'empêcher qu'on neprocédât contre lui, sous prétexte d'infidélité à ses promesses, il voulut prouver à l'univers qu'il n'étoit arrêté que par la crainte de n'être pas en sûreté à Savone. En attendant qu'on eût désigné un autre lieu, il se mit en chemin pour être à portée de s'y rendre.

Il alla d'abord à Viterbe : il paſſa enſuite à Sienne, où il reçut, de la part des Vénitiens, l'Ambaſſade dont nous venons de parler. Là, il déclara à ſes Cardinaux, qu'il étoit prêt à céder le Pontificat, pourvu qu'on lui conſervât toutes les dignités qu'il poſſédoit avant que d'être Pape.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII Doge de Venise.

Benoît XIII. qui n'avoit pas plus d'envie que lui de renoncer au Pontificat, profita en habile homme de l'irréſolution de Grégoire. Il ſe rendit à Savone ſur la fin de Septembre de l'an 1407, & prétendit faire connoître par-là qu'il ne tenoit pas à lui que la conférence n'eût lieu, & que ſon Compétiteur, en refuſant de s'y rendre, manifeſtoit ſeul des diſpoſitions contraires à la paix. Les Cardinaux de Grégoire le preſſerent de nouveau d'aller à Savone, en lui repréſentant l'avantage que Benoît tiroit de ſes délais. Il s'en défendit conſtamment, & leur oppoſa toujours la crainte qu'il avoit des Génois. Il publia même un écrit, dans lequel il faiſoit valoir de ſon mieux les vaines raiſons qu'il avoit déjà tant de

Habileté du Pape Benoît.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

fois répétées. Il passa à Luques au commencement de l'année suivante, où étant sommé par les Nonces de Benoît, il répondit qu'il céderoit la Tiare dès que son Compétiteur l'auroit cédée en personne ou par Procureur.

Grégoire fait une Promotion de Cardinaux.

Toutes les personnes sensées voyoient clairement dans cette conduite des deux Papes leur collusion ; & que dans la crainte de perdre une dignité qui flattoit leur orgueil, ils travailloient de concert à en perpétuer le partage. Le Roi de France publia enfin une lettre portant soustraction d'obédience à tous les deux. Grégoire n'en parut point ému : il fit une promotion de quatre Cardinaux, dont les deux premiers furent Antoine Carrario, fils de son frere, & Gabriel Condelmiero, fils de sa sœur, tous deux Nobles Vénitiens. Cette promotion irrita contre lui les anciens Cardinaux de son obédience. Il s'y étoit déterminé sans leur consentement, & malgré le serment qu'ils avoient fait de ne jamais reconnoître les nouveaux Collégues qu'il avoit

intention de leur donner. Sept d'entr'eux sortirent de Luques, & se retirerent à Pise. Là, ils dresserent un acte d'appel qu'ils lui firent signifier à Luques en plein Consistoire. Ils écrivirent en même temps une lettre circulaire aux Princes & aux Prélats, pour les informer des motifs de leur conduite, & pour les exhorter à se joindre à eux, afin de procurer l'union de l'Eglise.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les deux Papes, qui virent qu'on commençoit à prendre contr'eux des résolutions fermes & vigoureuses, disputerent le terrein avec une inégale vivacité. Benoît, plus hardi, envoya une Bulle au Roi de France, dans laquelle il frappoit d'excommunication, & menaçoit d'interdit tous ceux, même les Rois, qui oseroient lui refuser leur obéissance. Cette Bulle fut lacérée en France par ordre du Roi, séant en son lit de Justice. Benoît, qu'on ne nomma plus que Pierre de Lune, fut déclaré schismatique, hérétique & perturbateur de la paix. Charles VI. envoya ordre au Maréchal de Bou-

Efforts des deux Papes pour se maintenir.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

cicaut, qui résidoit à Génes, de le faire arrêter à Savone ; mais Benoît se déroba aux poursuites du Maréchal : il s'embarqua sur les Galeres qui l'avoient amené ; il passa en Catalogne, & alla établir sa Cour à Perpignan.

Grégoire plus moderé se contenta de publier des Apologies qui n'eurent aucun effet. Ses Cardinaux, de concert avec ceux d'Avignon, qui s'étoient transportés à Livourne, convoquerent un Concile général pour l'élection d'un Pape légitime ; & ils en indiquerent l'ouverture à Pise au 25 de Mars de l'année suivante. Grégoire, étonné de cette entreprise des Cardinaux, voulut la traverser en indiquant lui-même le Concile général dans la Province d'Aquilée. Sa Bulle étoit datée du 2 Juillet de l'an 1408 ; peu de jours après il retourna à Sienne. Là, il reçut de nouveaux Ambassadeurs de la République de Venise, qui lui témoignerent l'intérêt que le Sénat prenoit à son sort. Ils l'exhorterent vivement à se reconcilier avec

les Cardinaux, sans lui laisser espérer d'autre consolation de la part des Vénitiens. Grégoire, dont le parti s'affoiblissoit de jour en jour, songea à l'étayer par une nouvelle promotion de neuf Cardinaux qu'il fit au mois de Septembre. Ange Barbadigo, Evêque de Verone, & Pierre Morosini, fameux Jurisconsulte, tous deux Nobles Vénitiens, furent compris dans cette promotion. Il se rendit ensuite à Rimini pour se mettre sous la protection de Charles Malatesta, qui lui étoit entierement dévoué : il y passa l'hiver, comptant se rendre au printemps dans le Frioul, où il vouloit tenir son Concile.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Benoît créa aussi cinq Cardinaux pour remplacer ceux qui s'étoient soustraits à son obéissance. Il tint un Concile à Perpignan, dont il fit l'ouverture le jour de la Toussaints. Les Evêques de Castille, d'Arragon, de Navarre, de Gascogne, de Provence & de Savoye y assisterent au nombre de cent vingt. Mais dès la quatrieme Session la discorde se mit entr'eux. Le plus grand nombre

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

vouloit que Benoît envoyât sur le champ ses Légats à Pise, avec ordre d'y céder le Pontificat en son nom. Les amis de Benoît prétendirent que cette démarche seroit précipitée & imprudente. On s'échauffa. Cent-deux Evêques se retirerent; & Benoît, avec les dix-huit qui lui restoient, continua les Sessions de son Concile avec autant de confiance, que s'il avoit eu toute l'Eglise soumise à ses loix.

Guerre des Vénitiens en Albanie.

Les Vénitiens voyoient ces mouvemens divers avec l'indifférence qu'ils eurent toujours pour les choses qui ne touchoient point à l'intérêt essentiel de leur Etat. Ils laissoient aux autres Puissances le soin de terminer cette fameuse dispute, & bornoient les vues de leur politique au maintien & à l'augmentation de leurs prospérités particulieres. Depuis quelque temps un Seigneur Albanois, nommé le Comte Balsa, parent du Comte Strasimiero, qui avoit cédé ses Etats à la République, travailloit sourdement à soulever les Peuples de cette Province contre les Vénitiens. Il prétendoit par sa naissance avoir des

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

droits ſur le Comté de Scutari, & regardoit les Vénitiens, poſſeſſeurs de ce Comté, comme les uſurpateurs d'un héritage qui lui étoit dévolu. Le Sénat, informé de ces intrigues, avoit envoyé en Albanie un Corps de troupes aux ordres d'un Gentilhomme de Tréviſe, pour contenir les Peuples de cette Province dans le devoir. Balſa ſe voyant fruſtré de l'eſpérance de ſe faire un parti parmi les Albanois, s'adreſſa à Sigiſmond, Roi de Hongrie, & obtint de lui un ſecours de deux mille chevaux, avec lequel il commença à faire des courſes dans les environs de Scutari & de Dulcigno. Le Commandant Vénitien le fit ſommer de ſe retirer des Terres de la Seigneurie; & comme Balſa mépriſa ſes répréſentations & ſes menaces, il marcha à lui pour le combattre: il lui livra bataille: il la perdit & il fut tué. L'ennemi profita de cet avantage, & ſurprit pluſieurs Villes dépendantes du Comté de Scutari. De nouvelles troupes arriverent de Veniſe. La guerre dura un an entier;

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

& les Vénitiens la firent avec si peu de succès, qu'ils furent obligés de traiter avec le Comte Balsa. Ils lui céderent les Villes de Budoa & d'Antivani; & ne conserverent que la propriété de toutes les Salines du canton, avec les Villes & les Territoires de Scutari & de Dulcigno.

Ils acquierent la Ville de Patras en Morée.

Ils furent dédommagés du mauvais succès de cette guerre, par l'acquisition qu'ils firent, à peu près dans le même temps, de la Ville de Patras en Morée. C'étoit un Port avantageusement situé pour le commerce. La Ville étoit peuplée & florissante; & son territoire offroit une abondance de productions propres à fournir la matiere d'un riche trafic. Pierre Zeno, Seigneur de l'Isle d'Andro dans l'Archipel, fut celui à qui les habitans de Patras s'adresserent pour négocier le traité qui devoit les unir à l'Etat de Venise. Ils obtinrent des Lettres de l'Empereur de Constantinople, qui autorisoient ce Seigneur à aller à Venise faire offre de leur Ville au Sénat, à condition que les Vénitiens se chargeroient de

la garantir de toute invaſion de la part des Turcs. Pierre Zeno ſe rendit en effet à Veniſe, où dans une Audience qu'il eut au Collége, il fit la propoſition dont il étoit chargé. Le Sénat accepta l'offre avec empreſſement; & le motif qui contribua le plus à ſon acceptation, fut la crainte que s'il refuſoit, les habitans de Patras ne priſſent le parti de s'adreſſer aux Génois, qui auroient été très-aiſes d'acquérir leur Ville. On nomma Laurent Venier pour aller commander à Patras, avec la qualité de Comte; & on fit partir avec lui un Corps de troupes pour former la garniſon de la Ville & du Château. Pierre Zeno fut gratifié d'une penſion de mille ducats, en reconnoiſſance du Service qu'il venoit de rendre; on fut même ſi ſatisfait de l'habileté & du zele qu'il avoit fait paroître dans la conduite de cette affaire, qu'on le chargea d'une commiſſion importante auprès de Soliman I. Empereur des Turcs, qui paroiſſoit craindre les Vénitiens & rechercher leur amitié.

An 1408.

MICHEL STENO, LX II. Doge de Veniſe.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Zeno fit en cette occasion le de voir d'un bon & fidele Vassal. Il s rendit à la Cour de Soliman, & vint à bout d'engager ce Prince signer un traité, par lequel il s'obli gea à faire rendre tous les prisonnie que les Turcs avoient fait dans l Morée, avec tous les effets qui le avoient été enlevés. Il promit d vivre en paix avec les Vénitiens, & de ne rien entreprendre contre le pays soumis à leur obéissance, condition qu'ils lui payeroient u tribut annuel de seize cens ducats pour les terres qu'ils possédoient e Albanie. Cette condition étoit fo critique pour la Souveraineté de l République. On s'y soumit, dans l crainte de s'attirer l'inimitié d'u Prince qui faisoit alors la guerre ave succès dans les contrées orientales & la Seigneurie crut gagner beau coup, en achetant, à ce prix, l tranquillité de ses nombreuses Colo nies de l'Archipel.

Ils font un traité avec Soliman Empereur des Turcs.

Ladislas, Roi de Naples, venoi de se rendre maître de Rome; & i profitoit des troubles excités par l

Ils acquierent Zara du Roi Ladislas.

chisme pour étendre ses conquêtes dans l'Etat de l'Eglise. Il avoit besoin d'argent pour l'exécution de ses entreprises : il s'adressa aux Vénitiens, & leur offrit la Ville de Zara pour la somme de cent mille ducats. Ce Prince avoit été couronné Roi de Hongrie quelques années auparavant à Javarin. C'étoit un Compétiteur que les Hongrois avoient voulu opposer à Sigismond, qu'ils haïssoient, parce qu'il étoit d'un sang étranger à celui de leurs anciens maîtres. Ladislas avoit passé en Hongrie avec une armée, & s'étoit emparé de la Ville de Zara, où il avoit mis une forte garnison. Ses progrès s'étoient bornés à la conquête de cette Place; parce que les troubles survenus dans le Royaume de Naples pendant son absence, l'avoient obligé de repasser en Italie. Il possédoit encore la Ville de Zara; mais le parti de Sigismond, devenu très-supérieur en Hongrie, lui rendoit la conservation de cette Place très-difficile. Il aima mieux en tirer parti en la vendant aux Vénitiens, que de courir le ris-

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1408.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

que de la voir envahie par Sigismond qu'il regardoit comme l'ennemi de sa Maison & l'usurpateur de ses droits.

Le Sénat de Venise s'assembla pour écouter les propositions de l'Envoyé de Ladislas. Il offroit de ceder à perpétuité à la Seigneurie la Ville de Zara & ses dépendances, avec tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Dalmatie, & d'être toute sa vie Allié des Vénitiens. Il demandoit pour cela cent mille ducats payables en différens termes. Les Sénateurs, au nombre de cent quarante-cinq, arrêterent qu'on payeroit à Ladislas quarante mille ducats en recevant de lui l'acte de cession; que le reste de la somme seroit payé en quatre ans; & que si avant ce terme ce Prince mouroit sans enfans, la République seroit quitte de son engagement. On ne peut trop admirer la fortune des Vénitiens, qui dans ces temps de trouble, faisoit concourir à l'agrandissement de leur Etat les dissensions des Princes ennemis & la discorde des Nations rivales.

Dès que le traité fut conclu, on

nomma quatre Provéditeurs pour la Dalmatie, François Cornaro, Léonard Mocenigo, Antoine Contarini & Fantin Michieli. Ils s'embarquerent sur les Galeres de la République, avec un corps de trois cens Arbalêtriers à cheval, & de trois cens hommes d'infanterie. La garnison Napolitaine de Zara ne fut pas plutôt informée de l'accord conclu entre Ladislas & les Vénitiens, qu'elle songea à signaler son départ en pillant la Ville & les environs. Elle en vint à un dégré de licence si intolérable, que les habitans se souleverent contr'elle & il y eut bien du sang répandu. Les Provéditeurs Vénitiens arriverent sur ces entrefaites, & firent cesser ce désordre. La garnison, en s'embarquant sur les Galeres de Ladislas, emmena de force plusieurs des plus riches habitans, pour avoir occasion de leur faire payer une rançon proportionnée à leur fortune. Les Provéditeurs, instruits de cette violence, les redemanderent avec hauteur, & menacerent de couler à fond les Galeres

An 1409.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

Ils prennent possession de la Ville de Zara.

An 1409. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

de Naples. La menace eut son effet. Les prisonniers furent rendus sans rançon, & la garnison partit.

C'étoit pour la neuvieme fois que la Ville de Zara rentroit sous l'obéissance des Vénitiens. Nulle conquête ne leur fut jamais plus agréable : elle seule pouvoit leur assurer parfaitement l'empire du Golfe. Ils avoient éprouvé combien cette Ville dans des mains étrangeres donnoit d'avantage sur eux. Dès qu'ils en furent redevenus maîtres, ils se crurent à l'abri de tous les dangers ; ils conçurent l'espérance de soumettre bientôt toute la côte de Dalmatie ; & ils célébrerent cette prospérité comme un triomphe éclatant. Elle devoit pourtant leur attirer l'inimitié de Sigismond, Prince trop jaloux de ses droits, pour souffrir qu'une Place de cette conséquence lui fût enlevée, & assez puissant pour exercer une dangereuse vengeance contre ceux qui osoient s'y établir à son préjudice.

Ils la fortifient.

Les Vénitiens espérerent qu'avec les ressources de leur marine, il leur seroit aisé de s'y maintenir. Ils travaillerent

vaillerent du moins à s'y fortifier puissamment & contre l'infidélité des habitans, dont les fréquentes rébellions exigeoient des freins ; & contre les ressentimens de Sigismond, dont la puissance obligeoit de multiplier les sûretés. Ils firent creuser tout autour de la Ville un fossé profond de seize pieds, large de quatorze. Il fallut fondre le rocher en le calcinant au feu & en l'arrosant de vinaigre : ils réparerent avec soin les murs & les tours: ils firent construire un bon Château à l'entrée du Port, & vis-à-vis le Château une Citadelle qui commandoit la Ville. Tous ces ouvrages furent entrepris à grands frais, & achevés en une seule campagne.

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

La Ville de Zara envoya à Venise douze Députés pour prêter serment à la Seigneurie. On leur donna audience dans la Salle du grand Conseil. Le chef de la députation fit un long discours, dans lequel il s'efforça de persuader que c'étoit avec beaucoup de joye que les Zaretins se voyoient destinés à vivre sous la domination de leurs anciens Maîtres.

La Ville de Zara envoye ses Députés à Venise.

An 1409. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Personne ne fut la dupe de cette protestation de zéle, qui étoit bien moins inspirée par le sentiment, qu'arrachée par la nécessité. Le Doge lui répondit que le bonheur du Peuple de Zara dépendoit de sa soumission. Il congédia les Députés, après leur avoir donné un étendard de Saint Marc, pour l'arborer dans leur Ville suivant l'usage. Les Provéditeurs qui étoient à Zara soumirent successivement les Isles d'Arbe, de Pago, de Cherno, d'Ossero. On y envoya des troupes, & un Noble dans chacune pour les gouverner avec la qualité de Comte.

Concile de Pise.

Le Concile étoit alors assemblé à Pise : il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, un très-grand nombre d'Evêques & de Prélats, les Députés des principales Universités, & les Ambassadeurs de la plûpart des Princes de l'Europe. Dès la troisieme Session, Grégoire XII. & Benoît XIII. furent déclarés contumaces. Peu de temps après Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, arriva à Pise. Il étoit envoyé par le Pape Grégoire pour demander en

fon nom la tranflation du Concile dans une autre Ville, celle de Pife lui étant fufpecte. Malatefta, ancien ami de Grégoire, n'approuvoit point l'irrégularité de fes procédés ; il lui avoit plufieurs fois confeillé de ne point s'opiniâtrer à vouloir tenir fon prétendu Concile dans la Province d'Aquilée, en lui difant que cette démarche ne ferviroit qu'à aliéner de lui les efprits, qu'il feroit beaucoup plus convenable de conférer avec les Députés du Concile de Pife, de tâcher de les mettre dans fes intérêts, & s'il ne le pouvoit pas, de céder volontairement le Pontificat. Ses fages confeils ne purent vaincre l'obftination du Pontife. Malatefta, tout convaincu qu'il étoit que Grégoire prenoit un mauvais parti, ne fut point de ces hommes qui fe croyent autorifés à manquer à leurs amis, lorfqu'ils les trouvent préoccupés de fauffes idées, & endurcis contre les bons confeils. Il négocia avec zele pour obtenir la demande de Grégoire. Les Cardinaux furent inflexibles : il fut obligé de fe retirer

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venife.

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les deux Papes sont déposés.

ſans avoir rien fait, & n'en fut que plus conſtant à donner à ſon ami les conſeils & les ſecours dont il avoit beſoin dans ſes diſgraces.

Le Vendredi 10 de Mai, le Concile confirma la ſouſtraction d'obédience faite aux deux Papes. Dans la quinzieme Seſſion, qui fut tenue le 5 du mois de Juin, on publia la Sentence qui déclaroit Pierre de Lune, dit Benoît XIII, & Ange Corrario, appellé Grégoire XII, notoirement Schiſmatiques, fauteurs du ſchiſme, Hérétiques, coupables de parjure, & d'avoir violé leur ſerment, ſcandaliſant toute l'Egliſe par leur obſtination, déchus de toute Dignité, ſéparés de l'Egliſe *Ipſo facto*, & il fut défendu à tous les Fideles, ſous peine d'excommunication, de les reconnoître ou de les favoriſer. Dix jours après les Cardinaux entrerent au Conclave, & le 26 du même mois ils élurent unanimement le Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V. Il ſe nommoit Pierre Philange; il étoit né dans l'Iſle de Candie, de parens ſi pau-

vres, qu'il ne se souvenoit pas de les avoir jamais connus. Un Religieux Franciscain, le voyant mendier son pain, & lui ayant reconnu de l'esprit & de la mémoire, se chargea de lui apprendre le Latin & la Philosophie. Il le fit entrer dans son Ordre, où il se distingua par ses talens. Philange, après avoir fini ses études dans les Universités d'Oxford & de Paris, fut envoyé dans le Milanois, où sa réputation lui procura de l'accès auprès de Jean Galéas Visconti. Ce Prince lui donna sa confiance & le fit élire successivement Evêque de Vicence & de Novare, & Archevêque de Milan. Il devint Cardinal & enfin Pape. On voit rarement le mérite seul se frayer une si brillante route à la fortune. Alexandre V, parvenu au comble des honneurs, n'oublia jamais l'état obscur de sa premiere enfance. Ce souvenir lui inspiroit un grand empressement à soulager les malheureux. Il donnoit à pleines mains, & sa charité devint prodigue au point de le faire manquer du nécessaire. On blâma ses li-

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1409.

MICHEL STENO, LXII. Doge de Venise.

béralités excessives; mais la censure qui se borne là est un éloge.

Louis d'Anjou reçoit l'investiture du Royaume de Naples.

Louis d'Anjou arriva à Pise quelques jours après le couronnement d'Alexandre V. Le nouveau Pape donna à ce Prince, en plein Concile, l'investiture du Royaume de Naples, avec la qualité de Grand Gonfanonier de l'Eglise. C'étoit un ennemi qu'il vouloit opposer à Ladislas qui, ouvertement déclaré pour Grégoire XII, ravageoit les terres de l'Eglise, & marchoit en conquérant vers la Toscane. Alexandre l'excommunia. Les Siennois & les Florentins joignirent leurs troupes à celles de Louis d'Anjou. Cette armée reprit en peu de temps toutes les Places du patrimoine de Saint Pierre : elle parut devant Rome qu'elle soumit à l'obéissance d'Alexandre, par le secours du Cardinal de Boulogne & de Paul des Ursins.

Concile d'Udiné tenu par Grégoire XII.

Grégoire, qui avoit indiqué son Concile à Udiné dans le Frioul, partit de Rimini pour s'y rendre. Peu effrayé de la sentence de déposition prononcée contre lui par le Concile

de Pise, il voyoit son parti fortement appuyé par le Roi Ladislas & par l'Empereur Robert de Baviere, qui avoit refusé de reconnoître Alexandre, parce que ce Pape avoit donné le titre de Roi des Romains à Vinceslas, déposé depuis plusieurs années par les Princes de l'Empire. Grégoire se flattoit que les Vénitiens n'abandonneroient point ses intérêts, & que leurs Evêques obéiroient à l'invitation qu'il leur avoit faite de se rendre au Concile d'Udiné; mais il trouva les dispositions de la République fort opposées à ses vues : elle avoit évité jusques-là toute démarche qui auroit pu l'engager dans la querelle du Schisme; & comme il étoit aisé de prévoir que le parti de Grégoire perdroit bientôt le peu de crédit qui lui restoit, elle lui refusa ouvertement son assistance. Grégoire arriva à Chioza dans le dessein de passer à Venise. Le Sénat défendit, sous les plus grieves peines à tous les sujets de l'Etat, de favoriser son passage, & à tous les Evêques, d'obéir à la lettre de con-

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les Vénitiens l'abandonnent, & se soumettent à Alexandre.

vocation qui les appelloit au Concile d'Udiné.

Grégoire s'embarqua avec six Cardinaux sur un Bâtiment que le Seigneur de Rimini lui avoit fait préparer. Il aborda à Torcello & s'y arrêta deux jours; il y officia pontificalement, & y distribua grand nombre d'Indulgences. Sa présence attira dans cette Ville une multitude immense d'habitans de Venise & des pays voisins, qui eurent la curiosité de le voir. Il arriva à Udiné vers la fin de Mai, & quoiqu'il n'y eût trouvé qu'un très-petit nombre d'Evêques, il ne laissa pas de faire l'ouverture de son Concile, où dès la seconde Session il déclara que les élections de Pierre de Lune, dit Benoît XIII, & de Pierre de Candie, qui se nommoit Alexandre V, étoient téméraires, illicites & sacrileges; qu'ils étoient eux-mêmes Schismatiques & intrus; qu'ils n'avoient aucun droit au Pontificat; que lui seul Grégoire étoit le vrai Pape à qui toute l'Eglise étoit obligée d'obéir. Après avoir lancé contr'eux de vains anathêmes,

il envoya ses Nonces à Venise avec des lettres dans lesquelles il exhortoit pathétiquement le Sénat à le soutenir contre ses Compétiteurs. Il écrivit aussi à tous les Evêques de l'Etat Vénitien pour les contraindre, sous peine d'excommunication, à se rendre au Concile. Ce dernier effort ne fut pas plus efficace que les précédens. Les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre & du Duc de Bourgogne, arriverent à Venise dans le même temps pour engager la Seigneurie à reconnoître Alexandre V. Le Senat s'assembla, & afin que les opinions fussent plus libres, tous les parens de Grégoire furent exclus de l'assemblée. Ensuite, à la pluralité de soixante-neuf voix contre cinquante-une, le Pape Alexandre fut reconnu. On lui envoya l'Ambassade solemnelle d'obédience, & on députa deux Nobles à Udiné pour notifier à Grégoire cette résolution. Les Vénitiens eurent d'autant moins de peine à prendre ce parti, qu'il étoit conforme au systême qu'ils s'étoient fait depuis long-temps de ne

An. 14[illegible]

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

point se passionner pour les affaires de la Papauté. D'ailleurs, Alexandre étant né sujet de la République ainsi que Grégoire, le choix de l'un ou de l'autre devenoit indifférent au seul intérêt de nation qui pouvoit occasionner leur partialité.

Ils prennent le parti de faire arrêter Grégoire, & ils le manquent.

Ils n'auroient vraisemblablement rien fait de plus contre Grégoire, s'il ne les avoit pas irrités en déposant le Patriarche d'Aquilée, Antoine Pancirin, qui étoit dans ses intérêts, & qui avoit la faveur du Sénat. Ce coup d'éclat, mal entendu, détermina les Vénitiens à traiter Grégoire en ennemi; ils envoyerent des troupes dans le Frioul, dont ils firent garder soigneusement tous les passages, à dessein de l'arrêter lorsqu'il voudroit retourner en Italie. Grégoire, allarmé de ces dispositions, tint une derniere Session, dans laquelle il déclara qu'il étoit prêt à renoncer au Pontificat, pourvu qu'on obtînt une pareille renonciation de Pierre de Lune & de Pierre de Candie. Il donna plein pouvoir à Robert Roi des Romains, à Sigis-

mond Roi de Hongrie, & à Ladiſlas, Roi de Naples, de choiſir le lieu de la conférence, & même d'aſſembler un Concile général, auquel il promettoit de ſe ſoumettre. Rien ne prouvoit tant ſa mauvaiſe foi que cette déclaration, qui faiſoit dépendre l'union de l'Egliſe du concert de trois Princes diviſés d'intérêts & ouvertement ennemis. Grégoire jetta ce leurre au hazard, & écrivit à Ladiſlas de lui envoyer deux Galeres avec une eſcorte de cinquante Cavaliers, afin qu'il pût ſe retirer en ſûreté. Ladiſlas fut exact à le ſatisfaire; mais ce ſecours étoit bien foible contre les troupes qui gardoient les paſſages. Grégoire ſe déguiſa en habit de Marchand, & n'ayant point été reconnu ſous ce déguiſement, il ſe rendit au Port où les deux Galeres l'attendoient, & s'embarqua. Quelques jours après un de ſes Camériers, revêtu des habits Pontificaux, eſcorté par les gens de Ladiſlas & ſuivi de tout le bagage de Grégoire, ſe préſenta à un des paſſages que les troupes gardoient,

An 1409.

Michel Steno, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1409. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les soldats croyant que c'étoit le Pape, coururent à lui & l'arrêterent avec toute sa suite : il leur dit qu'ils se trompoient, & que celui qu'ils cherchoient étoit déjà bien loin. On détacha quelques brigades après le Pontife fugitif, & quand on sçut qu'il étoit embarqué, les soldats s'en vengerent sur le Camérier, ils le chargerent de coups, le dépouillerent de ses habits, le mirent en prison & firent toutes sortes d'outrages aux gens de sa suite. Mais le Sénat, informé de l'évasion de Grégoire, envoya ordre à Tristan de Sovergnano, qui commandoit les troupes du Frioul, d'élargir le Camérier & de laisser les passages libres, ce qui fut exécuté. Grégoire se retira à Guette, où il tint une-très petite Cour sous la protection de Ladislas.

Ils refusent à Alexandre les secours qu'il leur demande.

Le nouveau Pape Alexandre étoit entierement gouverné par Balthazar Cossa, Cardinal de Boulogne. Il l'empêcha d'aller à Rome, dont les habitans le desiroient avec ardeur, & où toute la Cour le sollicitoit de se rendre. Il voulut l'avoir auprès de

lui à Boulogne, parce que le sçachant vieux & infirme, il étoit bien aise de prendre ses mesures pour se procurer l'honneur de lui succéder. Alexandre eut quelque envie de fixer sa résidence dans l'Etat de Venise; il envoya trois Nonces au Doge Michel Steno, pour lui donner avis que son intention étoit d'aller à Padoue. Ses Nonces furent aussi chargés de demander de l'argent dont il avoit grand besoin. Alexandre ne doutoit pas qu'étant né sujet de la République, il ne dût obtenir d'elle les plus grandes faveurs; mais le Sénat, constant dans ses maximes, lui fit répondre que des raisons essentielles à la constitution de leur Gouvernement, s'opposoient à ce que la Cour Romaine pût établir sa résidence sur les terres de la Seigneurie; que les Vénitiens étoient bien fâchés de ne pouvoir lui accorder l'argent qu'il demandoit; que la République avoit déjà dépensé plus de trente mille ducats à l'extirpation du Schisme, & qu'elle n'avoit plus d'argent à y mettre. *

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

* La dépense faite par les Vénitiens pour l'extir-

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Le Maréchal de Boucicaut est forcé de quitter l'Etat de Gênes.

Le Comte de Pavie étoit alors en guerre avec son frere le Duc de Milan : il s'étoit uni avec le Seigneur de Crémone pour le détrôner ; il gagna le Seigneur de Lodé & s'adressa au Maréchal de Boucicaut qui étoit toujours Gouverneur de Gênes, en offrant de lui céder la Ville de Milan, s'il vouloit joindre ses forces aux siennes. Boucicaut accepta la proposition du Comte de Pavie ; il mit une armée nombreuse sur pied, & s'empara de Plaisance. Ce succès, qui faisoit craindre aux Vénitiens de plus grands avantages de la part du Maréchal leur ennemi décidé, les entraîna dans le parti du Duc de Milan. Ils lui fournirent un secours de mille lances & de mille hommes d'infanterie. Ils engagerent le Marquis de Ferrare, Seigneur de Mantoue & de Rimini & quelques autres, à se liguer avec eux. Bouci-

pation du schisme se bornoit aux frais de deux ou trois ambassades envoyées au Pape Grégoire XII. pour lui inspirer des sentimens favorables à l'union de l'Eglise. Ils ne vouloient point le Pape chez eux dans la crainte qu'il n'y fît des actes d'autorité, & qu'il n'y attirât un concours d'Etrangers qui auroit pu mettre parmi eux du trouble.

caut tenta de ſurprendre la Ville de Milan ; mais le Duc Jean Marie, ſoutenu de ſes puiſſans Alliés, fit échouer ſon entrepriſe, & Boucicaut eſſuya à cette occaſion un échec conſidérable, où il perdit beaucoup de monde. Il ſe retira à Saravallé près de Tortone ; il y fut attaqué & entierement défait : on pourſuivit les débris de ſon armée juſques dans l'Etat de Gênes : on pénétra dans Gènes même, & on attaqua un Fort que les François y avoient conſtruit. Le Sire de Château Morand en avoit le commandement : le Fort fut emporté & la garniſon taillée en piéces. Les Génois dans cette occaſion concoururent à la défaite du Maréchal de Boucicaut. Soit inconſtance naturelle, ſoit haine du Gouvernement François, ils ſecouerent le joug du Maréchal, & appellerent le Marquis de Montferrat pour prendre le gouvernement de leur Etat. Boucicaut, furieux de cet affront, ſe retira en France, réſolu d'inſpirer à ſon Roi ſes ſentimens & ſes projets de vengeance : mais les grands trou-

An 1409.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1410.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

bles qui agitoient le Royaume empêcherent les effets de son ressentiment. Sa retraite termina la guerre de Lombardie. Les Vénitiens n'ayant plus de crainte pour les Villes du Pô dont ils avoient acquis la possession, désarmerent, & l'animosité des deux Visconti fut arrêtée par une apparence de paix.

Mort du Pape Alexandre. Election de Jean 23.

Le Pape Alexandre V. mourut à Boulogne le 3 du mois de Mai 1410, après avoir occupé la Chaire de St. Pierre un peu plus de dix mois. Balthazar Cossa fut violemment soupçonné d'avoir abrégé ses jours, par l'empressement qu'il avoit de trouver le Siége vacant & de s'y placer. Les Cardinaux, au nombre de seize, entrerent au Conclave onze jours après, & le 17 du même mois ils élurent Balthazar Cossa, qui prit le nom de Jean XXIII. Il étoit fort porté pour Louis d'Anjou, & grand ennemi de Ladislas. Louis, qui se disposoit à ruiner le parti de son Compétiteur, envoya un Ambassadeur à Boulogne pour recommander aux Cardinaux le choix de Balthazar Cos-

ſa, de qui il eſpéroit de grands ſecours pour le ſuccès de ſon entrepriſe. Balthazar employa de ſon côté l'intrigue, l'argent & les menaces, & tous ces moyens réunis produiſirent ſon élection. Il étoit d'une famille noble de Naples : né avec de l'eſprit, de l'audace & de l'ambition, mais ſans fortune ; il avoit fait dans ſa jeuneſſe le métier de Corſaire, qu'il abandonna bientôt pour ſe pouſſer dans l'état Eccléſiaſtique. Il fit ſes études ſans envie de devenir ſçavant ; il vint à bout de s'introduire auprès du Pape Boniface IX, dont il gagna les bonnes graces en vendant au plus haut prix ſes Bénéfices & ſes Indulgences. Ce Pape le fit Cardinal & lui donna la Légation de Boulogne. La corruption de ſes mœurs, ſon faſte & ſa tyrannie lui mériterent la diſgrace d'Innocent VII & de Grégoire XII ; mais tous leurs efforts & tous leurs foudres échouerent contre la témérité de ce Légat, qui ſoutint vis-à-vis d'eux ſa rebellion par les démarches les plus hardies & par les voyes les plus odieu-

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

ſes. Ce fut un grand ſcandale pour l'Egliſe de voir les fonctions de Vicaire de Jeſus-Chriſt confiées à un homme qui n'avoit ni ſcience ni vertu, & qui avoit manifeſté juſques-là tous les vices des Maîtres avides, durs & cruels.

Il eſt fort oppoſé à Ladiſlas.

Jean XXIII. fut couronné à Boulogne, & on fit à Rome de grandes réjouiſſances au ſujet de ſon élection. Ladiſlas, qui étoit reſté maître d'Aſtie, voulut profiter de la conjoncture pour tenter une nouvelle entrepriſe ſur Rome. Il choiſit le moment que les Romains étoient occupés à célébrer l'exaltation du nouveau Pape pour faire avancer une armée de trois mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux. Mais Paul des Urſins, averti de ſa marche, ſortit de Rome à la tête de quinze cens hommes, attaqua Ladiſlas & le défit. Jean XXIII, qui n'avoit point envie de ménager ce Prince, le fit ſommer avec hauteur de payer la rente de quarante mille ducats qu'il devoit à l'Egliſe. Ladiſlas mépriſa cette ſommation : il ré-

An 1410.

Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

pondit qu'il ne devoit rien à Balthazar Coſſa, qui n'étoit qu'un intrus, & qu'il ne connoiſſoit point d'autre Pape que Grégoire XII. Jean l'excommunia & demanda aux Vénitiens des troupes & de l'argent pour faire la guerre à cet ennemi de l'Egliſe ; mais il n'en put rien obtenir, & il fut obligé d'attendre le retour de Louis d'Anjou, qui étoit allé en France chercher du renfort pour faire valoir plus efficacement contre ce Compétiteur ſes droits ſur la Couronne de Naples.

Siége de Sébénigo par les Vénitiens.

Les Vénitiens, en reconnoiſſant Jean XXIII pour vrai Pape, n'avoient garde de rompre avec Ladiſlas, à qui ils étoient redevables de l'acquiſition de la Ville de Zara, & dont l'appui pouvoit contrebalancer vis-à-vis d'eux le pouvoir de Sigiſmond. Attentifs à profiter de toutes ces circonſtances pour reconquérir leur ancien domaine de Dalmatie, ils voulurent tirer avantage de la diviſion qui regnoit alors entre les habitans de Sébénigo dans cette Province. La Nobleſſe vouloit rentrer

An 1410. Michel Steno, LXIII. Doge de Venise.

sous l'obéissance de la République & le peuple étoit fortement attach à la domination Hongroise. Ces in clinations contradictoires produisi rent un trouble considérable. L peuple se souleva contre les Gentils hommes & les chassa. Ceux-c eurent recours aux Vénitiens, qu armerent pour leur défense quatr Galeres, avec une cinquantaine d Barques chargées de troupes & d munitions. La Flotte aborda à Sé bénigo & s'empara du Château d'O trovisa, qui fut livré aux Générau de la République par le Chevalie Sandasi, Vaivode de Bosnie. Ce Sei gneur favorisoit le parti Vénitien & en récompense du service qu'il ve noit de rendre, son nom fut écrit a livre d'or. On donna un assaut qu fut repoussé avec perte. Les Géné raux demanderent du renfort, & comme la Place étoit extrêmemen forte, ils convertirent le siége e blocus.

Sigismond est élu Empereur.

Cette nouvelle entreprise des Vé nitiens sur les terres de Dalmati acheva d'irriter contr'eux le Roi Si

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

gismond. Ils eurent même la douleur d'apprendre que ce Prince avoit été élu Empereur à la sollicitation du Pape Jean XXIII. peu de temps après la mort de Robert de Baviere. Ils eurent recours à ce Pape pour l'engager à faire leur paix avec le nouvel Empereur ; & ils lui promirent de ne rien négliger pour détacher Ladislas du parti de Grégoire, & pour le porter à se reconcilier avec lui. Sigismond envoya de son côté une ambassade à Jean XXIII. pour se plaindre à lui de ce que les Vénitiens, profitant de la circonstance de la guerre qu'il avoit en Hongrie avec les Turcs, lui avoient enlevé plusieurs Places de Dalmatie. Le Pape eut besoin de toute sa politique pour ne pas mécontenter les deux Parties. Il avoit perdu un ennemi dangereux dans la personne de Robert de Baviere : il étoit très-important pour lui de se ménager la faveur de Sigismond, qui avoit toute la puissance nécessaire pour assurer le triomphe de son parti, & qui auroit pu lui causer de grands embarras, s'il lui

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

avoit été contraire. L'amitié des Vénitiens ne lui étoit pas moins essentielle, à cause du crédit qu'ils avoient auprès de Ladislas, & parce qu'ils pouvoient également déterminer sa soumission & appuyer sa révolte. Jean XXIII. leur promit ses bons offices auprès de l'Empereur ; mais il poussa foiblement la négociation, ne voulant avancer auprès de Sigismond qu'autant qu'ils avanceroient eux-mêmes auprès de Ladislas. Les Vénitiens userent de la même politique ; ainsi de part & d'autre, sans manquer à aucun des devoirs apparens de médiateur, on fit des démarches, on ne se pressa point de réussir, & l'état des choses ne fut point changé.

Complot découvert à Padoue & à Verone.

Marsile de Carrare & Barnoro de l'Escale, seuls restes de deux Maisons puissantes que les Vénitiens avoient dépouillées, étoient l'un & l'autre attentifs à saisir les occasions favorables de rentrer en possession de l'héritage de leurs peres. Ils avoient été à la Cour de Sigismond, & voyant ce Prince animé contre les

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Vénitiens, ils avoient voulu se rendre utiles les effets de son ressentiment. Sigismond les avoit accueillis favorablement; & après leur avoir promis de faire pour eux les plus grands efforts, il les avoit engagés à lui préparer les voyes, en entretenant des intelligences dans les Provinces de Lombardie, conquises par les Vénitiens. Ces deux jeunes Seigneurs avoient joué le rôle ordinaire aux Princes dépossédés. Ils avoient assuré que leurs anciens sujets ne soupiroient qu'après le moment de rentrer sous leur obéissance. Ils avoient exagéré le nombre & les forces des personnes attachées à leur parti. Ils avoient dit enfin, que pour peu qu'ils fussent secourus, il leur seroit aisé de chasser les Vénitiens de Padoue & de Verone. Ils voulurent cette année prouver à Sigismond qu'ils ne lui en imposoient point; & ils tenterent séparément une entreprise sur ces deux Villes.

On découvrit à Padoue qu'un soldat de la garnison & quelques Bourgeois étoient en correspondance avec

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Marsile de Carrare, & qu'à un certain jour ils devoient l'introduire dans la Place. Les auteurs de cette intrigue furent dénoncés au Conseil des Dix. On les condamna à être écartelés : ce qui fut exécuté dans Padoue même ; & les espérances de Carrare se trouverent anéanties. Les manœuvres de l'Escale, pour surprendre Verone, étoient beaucoup mieux concertées. Il est rare que les nouveaux Gouvernemens ne fassent pas des mécontens : il y en avoit beaucoup dans cette Ville ; & tous ceux qui avoient conservé de l'attachement pour leurs anciens Maîtres étoient du nombre. L'Escale, qui entretenoit avec eux des rapports, les exhorta à s'unir étroitement à faire des provisions d'armes dans leurs maisons : il les avertit qu'il s'approcheroit un certain jour, qu'ils n'avoient qu'à massacrer les Recteurs Vénitiens, & lui ouvrir les portes de la Ville. Deux freres de la Maison de Quinto, & un Prêtre qui avoit été autrefois mis en prison à Venise, étoient les Chefs de cette conjura-

tion

tion. Ils avoient mis de leur parti grand nombre d'Artiſans & de gens du peuple. Ils étoient convenus entr'eux qu'au moment qu'ils éleveroient un étendard en criant, *vive l'Empire & l'Eſcale*, tous les conjurés bien armés ſe rendroient près du pont neuf ſur l'Adige, qu'enſuite on ſe ſépareroit en deux Corps, dont l'un iroit ſe ſaiſir des portes du Gouvernement, & l'autre ouvriroit celles de la Ville aux troupes du dehors.

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Au jour marqué pour l'exécution de ce projet, l'étendard parut, le cri de réunion ſe fit entendre, une foule de gens armés accourut, animant le peuple à faire main-baſſe ſur ſes oppreſſeurs; (ils nommoient ainſi les Vénitiens:) mais à la réſerve des conjurés, perſonne ne remua. Gabriel Hemo & Bernard Loredan, qui commandoient dans Verone, avertis de ce tumulte, monterent promptement à cheval, criant, *vive Saint Marc & la Seigneurie Ducale*. Les Maffei, les Venita & pluſieurs des premiers Citoyens ſe joignirent à eux avec les troupes de la garniſon.

Les coupables ſont punis.

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

On ne donna pas le temps aux rebelles de se former ; ils furent chargés vivement près du pont neuf, où ils firent peu de résistance. Le plus grand nombre se précipita dans le fleuve & y périt : les autres furent forcés de mettre bas les armes. On en prit vingt-six qui furent pendus sur le champ. Le Prêtre dont nous venons de parler, & qui avoit eu la hardiesse de sonner le tocsin, fut précipité du haut de la tour de l'horloge. On en arrêta six autres le lendemain, qui furent pendus de même. Les deux freres du Quinto, avec onze des plus coupables, furent menés prisonniers à Venise, où le Conseil des Dix les condamna à être assommés & leurs corps coupés en quatre. Le tumulte cessa par la fuite ou la punition de ceux qui l'avoient excité. Au premier bruit de cette révolte, le Sénat avoit écrit à Pandolfe Malatesta, Seigneur de Brosce, de marcher sur Verone avec mille lances. Malatesta se mit en marche ; mais il reçut en chemin un courier des Recteurs de Verone, qui l'avertissoient

que tout étoit tranquille, & qu'il pouvoit retourner sur ses pas. L'Escale, qui s'étoit approché, apprenant la déroute des conjurés, se retira sans rien entreprendre. On publia un décret de proscription contre Marsile de Carrare & Brunoro de l'Escale, avec promesse de cinq mille ducats de récompense à ceux qui les prendroient vifs ou morts. Les Vénitiens étoient depuis long-temps dans l'usage d'employer cette rigueur contre ceux qui pouvoient troubler le repos de l'État. La méthode étoit commode & expéditive pour extirper les cabales dans leur racine; & il ne seroit pas aisé de prouver qu'en cela ils s'écartoient des maximes d'un sage gouvernement.

An 1410. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Ils éprouverent cette année deux malheurs considérables. Le jour de Saint Laurent il y eut un ouragan furieux à Venise. Il ne dura qu'une demi-heure, & il fit un ravage affreux. Presque tous les Navires qui étoient dans le Port furent brisés sur le rivage : quelques-uns furent jettés à plusieurs mille en mer. L'impétuo-

Terrible ouragan à Venise.

An 1410.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

ſité du vent enleva les toits, abbattit les cheminées, ébranla les maiſons & renverſa quelques-unes des tours les plus hautes. De mémoire d'homme on n'avoit rien vu de ſemblable, & on crut que Veniſe alloit être enſévelie dans ſes fondemens. On apprit deux mois après qu'à pareil jour les Tartares avoient fait une irruption nocturne dans Tanaïs, où la Seigneurie avoit un riche comptoir; qu'ils l'avoient pillé & brûlé; que les Marchands avoient été preſque tous paſſés au fil de l'épée, & que Daniel Loredan, qui y réſidoit en qualité de Conſul, avoit été obligé de ſe ſauver en chemiſe. Ce fut pour la République une perte de plus de cent mille ducats.

An 1411.

Triſte état de l'Italie au commencement de cette année.

Ces calamités furent ſuivies de plus grandes. Une maladie épidémique ſe répandit dans l'Etat de Veniſe & dans la Lombardie, & moiſſonna un grand nombre d'habitans. La guerre entre les Etats de Pavie & de Milan, qui avoit été aſſoupie, ſe ranima par les intrigues de Fucin Cané. Ce Seigneur s'étoit brouillé

avec le Comte de Pavie, & avoit embrassé le parti du Duc de Milan. Il étoit moins son Ministre que son Maître, jouissant de tous les revenus de son Duché, & ne lui laissant qu'une modique pension pour sa subsistance & l'entretien de sa maison. Il assembla des troupes, marcha contre le Comte de Pavie, prit sa Capitale, & la saccagea d'une maniere cruelle. Le Comte fut obligé de se soumettre à lui aux mêmes conditions que le Duc son frere. Ensuite Fucin Cané mena son armée contre Pandolfe Malatesta, pour lui enlever Brosce & Bergame. Il envoya en même temps des troupes contre Cabin Fandulo, Seigneur de Crémone, & ses soldats désolerent ces différentes contrées par leurs meurtres & leurs brigandages. L'Italie étoit pleine de gens armés qui souffloient par tout le feu de la discorde. Les Génois chasserent le Marquis de Montferrat pour choisir un Doge de leur nation. La Ville de Boulogne, après le départ de Jean XXIII. pour Rome, se révolta contre son Légat,

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

& secoua le joug de ses Maîtres. Jean XXIII occupé du desir de ruiner le parti de Ladislas, mena à Rome Louis d'Anjou, qui venoit d'entrer en Italie avec une armée nombreuse. Louis reçut de lui le grand étendard de l'Eglise, & alla combattre Ladislas, qu'il défit entierement sur les bords du Gariglian, & bientôt après manquant d'argent & de vivres, il se retira honteusement en France. La cherté des denrées se joignit aux ravages de la guerre, & toute l'Italie fut accablée de misere & de pauvreté.

Préparatifs de Sigismond contre les Vénitiens.

Les Vénitiens étoient sur le point d'éprouver toute la vengeance de l'Empereur Sigismond. Leur Flotte continuoit de bloquer Sébénigo. Sur l'avis qu'ils reçurent des grands préparatifs de guerre que ce Prince faisoit, ils retirerent cette Flotte, & ne laisserent à l'entrée du Port de Sébénigo qu'une Galere & deux Vaisseaux, pour empêcher que la Place ne reçût des vivres par mer. Sigismond avoit par tout des émissaires qui étoient chargés de débaucher les

garniſons des Villes occupées par les Vénitiens dans le continent. Ses intelligences avec la garniſon d'Uzolo furent découvertes, & les traîtres furent punis de mort. Il réuſſit mieux à l'égard de Muglia en Iſtrie, & de Marano dans le Frioul, qui arborerent ſon étendard. On prétendit qu'il étoit excité à faire la guerre aux Vénitiens par Marſile de Carrare & Brunoro de l'Eſcale; mais il eſt plus vraiſemblable que la priſe de Zara & des autres Places de la Dalmatie, étoit le vrai motif qui animoit ſon reſſentiment contr'eux. Il étoit bien ſûr d'ailleurs que, connoiſſant ſes diſpoſitions, ils lui refuſeroient le paſſage ſur leurs terres, pour aller à Rome, où il vouloit conférer avec le Pape, & prendre avec lui des meſures pour l'extinction du ſchiſme. Cet objet, qui lui tenoit fort au cœur, fut pour lui un ſecond motif d'entrer à main armée dans l'Etat de Veniſe. Il avoit beſoin pour cela de s'aſſurer des habitans du Frioul. Il étoit venu à bout de mettre la diviſion parmi eux. Il y avoit

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

le parti Vénitien & le parti Hongrois. Les Seigneurs de Savergnono, le Patriarche & leurs adhérens étoient à la tête du parti Vénitien : tout le reste étoit du parti contraire.

Préparatifs des Vénitiens contre Sigismond.

Le Sénat fut occupé tout l'hiver à mettre le Trévisan en état de défense. Il forma un Conseil de Sages, qui eurent ordre de retrancher les dépenses superflues en salaires & en appointemens de Charges, de faire de nouveaux emprunts, d'exiger des taxes de tous les Emplois subalternes, & notamment des Notaires & des Secretaires de la Chancellerie. On assembla une armée composée de cinq cens lances, de cinq cens arbalêtriers & de deux mille hommes d'Infanterie. La Ville de Vicense fournit à ses frais six cens chevaux & mille fantassins : celle de Padoue soudoya cent lances. On donna le commandement de toutes ces troupes à Thadée dal Vermé, qui leur fit occuper divers postes dans le Trévisan. Thadée étoit fils de Jacques dal Vermé, dont nous avons eu occasion de parler dans les guer-

res précédentes, & qui étoit mort depuis deux ans*. Toutes ces précautions ne parurent pas encore assez sûres. On construisit sur la frontiere du Frioul des lignes retranchées qui avoient vingt-deux milles de longueur : on leva dans les Provinces voisines une milice de douze mille hommes, que l'on distribua dans ces lignes pour les garder.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

L'armée de Sigismond, qui avoit hiverné dans le voisinage du Frioul,

Les Hongrois entrent dans le Frioul & forcent les lignes des Vénitiens.

* *Jacques dal Vermé mourut à Verone, & y fut inhumé. Il ordonna par son testament que son cœur & ses entrailles seroient portés à Venise. On les plaça dans l'Eglise de Saint Etienne avec l'Inscription suivante.*

Hanc quia semper erat cum corde affectus ad urbem:
Interiora suo hic voluit cum corde locari,
Cætera sed reddi patriæ sua membra Veronæ
Jacobus armorum Princeps de Verme, Latinæ
Militiæ sublimis heros, quem gloria rerum
Gestarum in bello, quem pacis sancta togata
Consilia illustrem, & nulli fecere secundum.
Ipsius angui genâ tam summum pondus in aulâ
Non habuit. Cepit gallos, virtute fugavit
Germanos. Sic Italiam, sic victor ademit
Gentibus externis. Aliis ac sæpè fugatis
Hostibus, imperio Ligurum ducis oppida & urbis
Addidit in toto famâ notissimus urbie.
Hic quoque pro augendâ Veneti ditione Senatûs,
Cujus erat pars, ipse tulit feliciter arma.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

n'attendoit que le retour du printemps pour pénétrer dans cette Province, dont les divisions laissoient peu d'obstacles à ses progrès. Elle étoit forte de douze mille hommes, & avoit pour Commandant un fameux Capitaine Florentin, nommé Pippo. Les Hongrois passerent le Tajamento : ils entrerent dans Udiné, & en moins d'un mois ils furent maîtres de tout le Frioul. Le Patriarche d'Aquilée se trouva à Venise, après avoir abandonné aux troupes de la République Sacilé & Bruneya, les seules Places qui lui restoient. Le 22 d'Avril le Général ennemi poussa un détachement de quatre cens chevaux pour reconnoître les lignes qui couvroient le Trévisan. Cette troupe marcha sur Porzelengha, poste gardé par un Officier lâche & négligent, qui prit honteusement la fuite, à la seule vue des Hongrois. L'ennemi pénétra dans les lignes par cet endroit. Aussi-tôt toutes les milices se débanderent, abandonnant armes & munitions. Un Gentilhomme Véronois, nommé Cittadini, accourut avec sa Com-

pagnie : il fondit courageuſement ſur les eſcadrons Hongrois & les repouſſa. Mais il ſe vit bientôt accablé par le nombre, & les lignes furent forcées.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Les Vénitiens renforcent leur armée.

Cet échec, qui laiſſoit le paſſage libre aux ennemis, détermina le Sénat à renforcer l'armée du Tréviſan de trois cens arbalêtriers & de deux mille lances. Il tira des ſecours du Marquis de Ferrare & de quelques autres Seigneurs de Lombardie, qu'il joignit à ce renfort ; & ne trouvant point dans Thadée dal Vermé les talens & l'habileté de ſon pere, il députa au Seigneur de Rimini Charles Malateſta, ancien ami des Vénitiens, & grand homme de guerre, pour lui offrir le commandement en chef des troupes de la République.

Progrès des Hongrois.

Le Général Pippo, après avoir forcé les lignes ; marcha en avant avec toute ſon armée. Il prit Belluno par la trahiſon des habitans, qui chaſſerent leur Podeſta Nicolas Corrario, neveu du Pape Grégoire. Delà il paſſa à Serravallé, qui fit auſſi peu de réſiſtance. Thomas Barba-

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

digo, qui y commandoit, se retira dans la Citadelle, & fut contraint quelques jours après de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison: Feltri & Motta subirent le même sort avec la même facilité. Ces progrès des Hongrois répandirent la terreur dans Venise. Le Sénat donna toute son application à bien munir les Places du Trévisan. Il accepta l'offre faite par un grand nombre de Nobles, de Citadins & de gens du peuple, de servir en qualité de Volontaires, & il les envoya grossir l'armée de Thadée dal Vermé. On fondoit de grandes espérances sur la force du Château de Castel Franco. Morin Pisani s'y rendit, & se chargea de le défendre. Il trouva en arrivant le Château rempli des paysans des environs, qui s'y étoient réfugiés avec leurs femmes, leurs enfans & leurs effets. Outre que cette multitude pouvoit affamer la Place, il sçavoit que dans quelques autres ces paysans réfugiés avoient forcé les Commandans de se rendre, pour éviter d'être pillés par les Hongrois.

Il voulut ſe débarraſſer de ces gens incommodes. Il leur propoſa de travailler à quelques ouvrages qu'il avoit projetté de faire dans les dehors de la Place. Ils y conſentirent : mais dès qu'ils furent ſortis, il fit fermer les portes du Château, en leur diſant : fortifiez-vous comme vous pourrez ; quant à moi, je me charge de défendre ici vos femmes & vos enfans.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Les ennemis tenterent inutilement de ſurprendre Caſtel Franco, ainſi que Conegliano, Azale & Noali ; mais ils ſoumirent Sacilé, Bruneya, Cordignano, Val di Marino & Caſtelnuovo. Un Baron Hongrois de grande conſidération fut tué dans une de ces entrepriſes. Le Général Pippo en eut tant de chagrin que, pour venger ſa mort, il fit couper le nez & les oreilles à plus de quatre vingt priſonniers, qui offroient de payer leur rançon. Ces malheureux vinrent à Veniſe ; & le Sénat fut ſi touché de les voir dans cet état, qu'il aſſigna des fonds pour l'entretien de ces victimes de la patrie : il ordonna

Cruauté du Général ennemi.

que leurs filles seroient mariées, & qu'on prendroit leur dot sur les deniers publics.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Il se laisse corrompre par l'argent des Vénitiens

L'ennemi mit le siége devant Oderzo, qui fut vaillamment défendu par Mathieu Quirini. Les assiégeants brûlerent les Fauxbourgs, & n'emporterent la Place qu'après plusieurs assauts, où ils perdirent beaucoup de monde. Les Hongrois se présenterent devant Trévise; mais ils n'oserent l'attaquer. Tous les autres soins auroient été inutiles, si la République n'avoit pas eu recours à une ressource plus efficace. Elle s'attacha à corrompre par argent le Général Pippo; & elle y réussit d'autant plus aisément, que ce Général étoit un homme très-avide. Gagné par les ducats de Venise, il abandonna le Trevisan avant l'hiver: il traversa le Frioul, & ramena son armée dans les quartiers qu'elle avoit occupés avant l'ouverture de la campagne.

Dispositions faites par le Sénat après la retraite des Hongrois.

Le Sénat profita de l'éloignement des Hongrois pour se mettre en état de leur opposer une résistance plus vigoureuse, au cas qu'ils entrepris-

ſent de faire une ſeconde irruption ſur les terres de la République. Il s'attribua la vente excluſive du bled : il en fixa le prix, & fit publier une ordonnance qui portoit, que tous ceux qui ayant reçu du bled ne le payeroient pas ſous quinze jours, ſeroient contraints de payer le quart en ſus. Cette ordonnance produiſit un argent conſidérable. Le Sénat chercha à ſe faire des alliés. Il envoya Favin Dandolo & Jean de Gorzoni en ambaſſade auprès des Ducs d'Autriche, qui étoient alors à Trente, pour les ſolliciter de s'unir aux Vénitiens contre Sigiſmond. Ces Princes reçurent fort bien les Ambaſſadeurs. Ils demanderent de l'argent, qu'on n'étoit pas en état de leur fournir. On obtint d'eux qu'ils reſteroient neutres, & qu'ils employeroient leur médiation auprès de Sigiſmond en faveur des Vénitiens.

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Le Sénat s'attacha à prendre toutes les meſures poſſibles pour empêcher qu'il ne ſe formât dans les Villes de Padoue, de Verone & de Vicenſe

An 1411.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

un parti en faveur de Marsile de Carrare & de Brunoro de l'Escale. Il envoya dans ces Villes des Gouverneurs qui furent chargés d'observer la conduite des habitans avec la plus grande attention ; & afin de s'assurer plus parfaitement de tous ceux qui auroient pu entretenir des intelligences suspectes, les Evêques de ces trois Villes, qui étoient absents, eurent ordre de revenir dans le lieu de leur résidence, sous peine de saisie de leur temporel.

Il y avoit une derniere précaution à prendre pour la sûreté des Places qui n'étoient pas conquises ; c'étoit de punir la lâcheté des Commandans qui pendant la derniere campagne avoient mal fait leur devoir. Les Avogadors dénoncerent Marc Cornaro, Charles da Pesaro, Mathieu da Molino, Blaise Magno, Donat Justiniani, Thomas Duodo, Jean Diedo, & Marc Quirini. Ils furent tous condamnés à deux ans de prison. Thomas Barbadigo, qui avoit rendu Sarravallé, fut amendé de six mille ducats. On fit le procès à Bolderin.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

da Gazo, Officier de la garnison d'Oderzo, qui avoit traité secrettement avec l'ennemi. Il fut pendu en effigie, & on promit cinq mille livres de récompense à ceux qui le prendroient mort ou vif.

Négociations pour la paix.

On ne négligea aucune des démarches nécessaires pour avoir la paix avec Sigismond. Le Pape Jean XXIII continuoit de marquer de l'empressement pour les intérêts de la République. Il venoit de lui donner une nouvelle preuve de faveur, en comprenant dans la promotion qu'il fit de quatorze Cardinaux François Lando, Noble Vénitien, qui avoit été successivement Evêque de Concordia, Patriarche de Pudo & Patriarche titulaire de Constantinople; François Zabarelle, fameux Professeur en Droit de l'Université de Padoue; & Antoine Poncerino, Patriarche d'Aquilée, protégé par les Vénitiens. Jean XXIII. s'étoit rendu médiateur entre la République & Sigismond. Les deux Puissances lui avoient envoyé leurs Plénipotentiaires. Ceux de Venise donnerent avis

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

au Sénat des conditions propoſées pa le Roi de Hongrie. Il exigeoit qu'o réparât le dommage fait à Sébéni go ; qu'on lui payât ſix cens mill ducats en indemnité des frais d la guerre ; qu'on lui envoyât tou les ans un cheval blanc, couvert d'u tapis d'écarlate, ou un faucon étran ger, pour la Ville de Zara, don il conſentoit que la République reſ tât en poſſeſſion ; & qu'on lui ac cordât le paſſage pour aller à Rome Ces conditions parurent trop dures le Sénat les rejetta, & les Plénipo tentiaires furent rappellé.

Complot découvert à Veniſe & puni.

On découvrit ſur ces entrefaites, dans Veniſe même, le projet d'u complot pour le renverſement d la République. Un riche Citadin, nommé François Balduino, avoit prê té des ſommes conſidérables pour le beſoins de l'Etat. Le ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé pendant la guerre de Chioza, lui fit naître l'ambition d'obtenir l'entrée au Grand Conſeil. Il ſollicita cette faveur, qui lui fut refuſée. Ce refus le piqua & lui inſ pira des penſées de rébellion qu'il

cherchoit à exécuter. Se trouvant un jour chez les Cordeliers avec Barthelemi Anſelme, autre Citadin fort riche, il ſe plaignit à lui de la dureté des Nobles & de l'injuſtice de leur gouvernement. ,, Nous ,, payons, dit-il, toutes les taxes, ,, & ces Meſſieurs poſſèdent excluſivement toute l'autorité. ,, Vous ,, dites vrai, répondit Anſelme; ,, nous ſommes bien dupes d'être ſi ,, généreux; nous devrions bien imaginer quelque moyen de nous tirer de cette ſervitude: auriez-vous quelque projet en vue? Vraiment, dit Balduino, la choſe eſt ,, plus aiſée que vous ne penſez: nous ,, ſommes riches; ayons des gens à ,, nous & faiſons main baſſe ſur les ,, Nobles lorſqu'ils viendront au Palais: il importe ſur-tout de nous ,, défaire des Conſeillers des Dix, ,, & des Avogadors. Cela eſt bien, ,, repliqua Anſelme; mais comment ,, nous y prendrons-nous pour avoir ,, les ſecours qui nous ſont néceſſaires? J'en fais mon affaire, dit ,, Balduino; nous n'aurons qu'à con-

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ venir du jour, & je vous garan
„ que je trouverai du monde suf
„ sammment pour exécuter notre pr
„ jet. „ Ils finirent là leur entr
tien & se séparerent. Anselme fit
sérieuses réflexions sur la téméri
de son ami, & en bon Vénitien il
dénonça sur le champ au Doge
aux Chefs des Dix. Balduino, arr
té & mis en prison, avoua tout;
le condamna à être pendu, &
accorda à Anselme l'entrée au Grar
Conseil, en récompense du servi
qu'il venoit de rendre.

Les hostilités recommencent.

Les hostilités recommencerent
la fin de Mars entre les Vénitiens
les Hongrois. Nicolas Barbarig
entra dans la Livenza avec une Flo
te de cent Barques armées, sout
nues de trois Galeres pour reprend
Motta & Porto Buffaledo. Les mau
vais temps empêcherent le succès d
ses attaques, & Barbarigo se retir
après avoir canonné inutilement ce
deux Places. Tristan de Sovergnan
surprit la Ville d'Udiné : il se pré
senta avec quatre cens chevaux & ar
bora les Etendards de Hongrie. L

arnifon fe prit à ce piége & lui ou-
·it fes portes : alors Sovergnano,
·vant le mafque, fe rendit maître
e la Ville & fit faccager les mai-
ons des habitans qui lui étoient le
lus oppofés. Il ne jouit pas long-
emps de fa conquête ; le peuple,
ui le haïffoit, revint de fa furprife ;
fe fouleva contre lui & le chaffa.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venife.

Les Vénitiens perdent Aftrovifa en Dalmatie.

Les Vénitiens firent en ce temps-là
ne perte confidérable en Dalmatie.
Le Château d'Aftrovifa, Place très-
nportante dans le voifinage de Sé-
énigo, leur fut enlevé par l'intrigue
'une femme qui étoit la maîtreffe
u Châtelain. Cette femme avoit
on frere dans les troupes de Hon-
rie, qui venoit la voir de temps en
emps ; elle lui procura la facilité
'examiner l'état du Château, &
'en bien connoître les endroits foi-
les. Elle lui apprit qu'un certain
our la garnifon devoit célébrer une
rande Fête, & qu'elle pafferoit la
uit à s'enivrer. Les Hongrois choi-
rent cette nuit pour efcalader le
Château ; ils l'emporterent & firent
a garnifon prifonniere de guerre.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Progrès des Vénitiens dans le Frioul

L'armée Vénitienne étoit rassem blée près de Trévise; elle march sur deux colonnes dans le Frioul elle pénétra par Conegliano & s répandit dans la campagne, où ell commit des ravages horribles pou punir l'ingratitude des habitans qui oubliant les services que les Véni tiens leur avoient rendus dans d'au tres circonstances, s'étoient faits le espions & les guides des Hongroi pour faciliter leur entrée dans l Marche Trévisane. Tandis qu'on le exécutoit militairement, un déta chement de cinquante ennemis paru du côté de Serravallé, & usa de re présailles; mais il fut poursuivi pa une compagnie de cent lances, qu lui enleva tout son butin & le taill en piéces. L'armée marcha à Poncia; elle s'en empara & y fit douze cens prisonniers; elle investit Motta & commença à battre la Place avec quatre grosses bombardes. Elle attaqua le pont & le brûla. Le 19 Avril elle donna un grand assaut à la Place qui fut forcée de capituler. La garnison, composée de trois cent

inquante Hongrois, se rendit prisonniere de guerre.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII Doge de Venise.

Charles Malatesta arriva peu de jours après à Venise avec quinze cens hommes de ses troupes. Il prêta serment au Doge le jour de Saint Marc : il partit le 28 pour aller prendre le commandement de l'armée qu'il joignit au-delà de la Livenza. Il enleva d'abord les Châteaux de Poncenigo, d'Aviano & de Corsina-Nuova. Il marcha ensuite sur Spilimberg qui fut forcé : il alla camper à Udiné, donna un assaut à la Place & fut repoussé. Il fit ravager tout le pays, & démanteler toutes les Places. Tristan de Sovergnano commandoit un détachement de huit cens hommes : ses deux fils avoient été faits prisonniers par les Hongrois : il obtint de la Seigneurie une gratification de sept cens ducats pour payer leur rançon ; mais l'ennemi ne voulut point les lui rendre, & ce Seigneur, résolu de tirer vengeance de ce procédé, s'avança avec son détachement du côté de Cividal, força tous les passages & fit saccager les environs.

Charles Malatesta prend le commandement de leur armée.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Mouvemens de Sigismond sur le Frioul.

Sigiſmond étoit en marche avec une armée nombreuſe ; il avoit à ſa ſuite Marſile de Carrare & Brunoro de l'Eſcale qu'il ſe propoſoit de rétablir dans leurs Etats. Pour prévenir les ſuites de ce mouvement, le Sénat envoya à Malateſta un renfort de mille lances, de mille arbalêtriers & de mille hommes d'infanterie. Il forma un conſeil de cent Nobles pour traiter les affaires de cette guerre, avec peine de cent livres d'amende pour les Elus qui refuſeroient, & de vingt ſols pour chaque abſence. On fut obligé de multiplier les taxes & les emprunts, parce que la dépenſe montoit par mois à ſoixante mille ducats d'extraordinaire. Les Florentins écrivirent au Doge pour le prier d'exempter des impôts les Marchands de leur nation qui réſidoient à Veniſe ; mais on leur répondit que les beſoins de l'Etat ne permettoient pas de faire cette exception, & que ſi les Marchands Florentins n'étoient pas contens, ils étoient les maîtres de ſe retirer.

Malateſta,

Malatesta, après avoir ravagé tout le Frioul, apprenant que l'armée de Sigismond approchoit, replia ses quartiers & vint camper sous Motta pour être plus à portée de ses subsistances. L'avant-garde ennemie, composée de trois mille chevaux & renforcée par plusieurs détachemens tirés des Places que les Hongrois occupoient, vint attaquer le camp Vénitien dans le moment que les troupes avoient été dispersées pour faire un fourage. Cette avant-garde pénétra presque sans résistance. Les soldats qui étoient restés dans le camp jetterent leurs armes pour se sauver au-delà du fleuve; mais Pierre Loredan, un des Lieutenans Généraux, fit rompre le pont, arrêta les fuyards & les rallia. Pendant ce désordre Malatesta fit sonner les trompettes pour rappeller ses troupes; il se mit à la tête de six cens chevaux qu'il rencontra sous sa main, & chargea l'ennemi pour donner le temps à l'armée de se former. Les troupes obéirent à l'ordre; elles se mirent en bataille & fondirent sur les Hon-

An 1412.

MICHEL STENO, LXII. Doge de Venise.

Combat près de Motta.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

grois. Le combat fut très-vif ; l'ennemi fut mis en déroute ; on lui tua treize cens hommes; on lui fit quatre cens prisonniers, & on le poursuivit jusqu'à Porto Buffaledo. Le Général des Hongrois fut du nombre des morts. On leur enleva cinq Etendards, & parmi les prisonniers on trouva vingt-cinq Officiers de marque, dont on envoya une partie à Venise & l'autre à Trévise. La perte des Vénitiens ne fut pas médiocre ; ils eurent beaucoup d'Officiers tués & des blessés en très-grand nombre. Charles Malatesta reçut trois blessures légeres ; il quitta l'armée, vint à Venise, & demanda permission d'aller à Rimini, avec promesse de revenir dès que sa santé seroit rétablie. On lui accorda sa demande, & on donna le commandement à son frere Pandolfe Malatesta, Seigneur de Brosce, qui, depuis la mort de Fucin Cané, avoit la paix dans ses Etats. Pandolfe, en prenant le commandement de l'armée, reçut un renfort de dix-huit cens lances & de deux mille hom-

mes d'infanterie. Il aſſiégea Oderzo & l'emporta : il marcha à Porto Gruaro, qui ſe rendit ſans faire de réſiſtance ; il prit Codropio à cinq milles d'Udiné, & étendit ſes partis juſques au Comté de Gorice.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

La ſupériorité de l'armée Hongroiſe le força bientôt de rétrograder ; il demanda du renfort, & on lui en envoya un de mille lances. Il ſe replia ſur la vallée de Belluno : ſes détachemens prirent la Scala, Caſtelnuovo & Quero dans le Feltrin. Il envoya Roger de Perouſe avec un corps nombreux pour ſe rendre maître de Feltri. Mais ce corps donna dans une embuſcade, où il fut extrêmement maltraité, & on lui fit grand nombre de priſonniers. La honte de cet échec fut réparée quelques jours après par un autre détachement de mille chevaux, qui tailla en piéces près d'Udiné un détachement Hongrois de même force. Les Généraux ennemis, furieux de cet affront, firent couper les mains à quarante de leurs priſonniers ; mais Pandolfe leur ſignifia que s'ils con-

Pandolfe Malateſta remplace ſon frere à la tête de l'armée de Veniſe.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Opérations des Hongrois

tinuoient à user de cette cruauté, il feroit trancher la tête à tous les Hongrois qui tomberoient entre ses mains.

Sigismond s'avançoit avec son armée pour le combattre. Pandolfe, ne voulant point s'exposer, avec des forces inférieures, au sort d'une bataille, se retira dans le Trévisan. Sigismond s'arrêta à Udiné avec son arriere-garde. Le Général Pippo fit divers détachemens qui prirent Codropio, Palazzuolo & Condovat. Il voulut assiéger Motta & donna plusieurs assauts à la Place, qui furent constamment repoussés : ensuite il marcha sur Trévise avec un Corps de dix mille hommes; mais le siége de cette Ville lui parut si difficile, qu'il n'osa l'entreprendre. Il passa dans le Padouan; on en avoit enlevé toutes les subsistances pour en former de gros magasins dans les Villes murées. Les Hongrois souffrirent beaucoup de la disette des vivres; leurs chevaux mouroient faute de fourages. Pippo conduisit son armée sous Vicence; il l'attaqua avec vivacité,

& après lui avoir donné inutilement plusieurs assauts, il fut obligé de se retirer avec perte de trois mille hommes. Marin de Faenza sortit de la Place à la tête de huit cens chevaux & de cinq cens hommes d'infanterie pour harceler l'ennemi dans sa retraite. Il lui tua quatre cens hommes, & lui fit trois cens vingt prisonniers.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

On étoit alors à la fin de Décembre. Le Général Pippo, voyant dépérir son armée, employa toutes sortes de stratagêmes pour tirer des vivres des habitans. Il offrit de l'argent; il commit des violences & ne put rien obtenir de favorable. Il comptoit sur une intelligence qu'il avoit pratiquée dans Vérone avec Jean de Nagarola, Capitaine de quarante lances; mais le traître fut arrêté, conduit à Venise & décapité par sentence du Conseil des Dix. Pippo attendoit le succès des sollicitations de Sigismond auprès des Marquis de Ferrare & de Mantoue; mais ces deux Princes refuserent de se déclarer contre les Vénitiens. Pippo, se

Leur armée est presque détruite.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

voyant déchu de toutes ses espérances, prit le parti de ramener les débris de son armée dans le Frioul. Il fut obligé de faire un grand détour par les défilés des montagnes. Harcelé continuellement par les troupes Vénitiennes & par les gens de la campagne, une grande partie de ses soldats périt en chemin. Il passa la Piave près de Castelnuovo di Quero. Fantin Pisani, qui commandoit dans cette Place, fit établir sur le bord du fleuve une batterie rasante qui rendit ce passage très-dangereux. Pippo y perdit beaucoup de monde & arriva dans le Frioul avec une armée diminuée de plus des deux tiers. Sigismond s'étoit déjà retiré en Istrie, où il passa l'hiver.

Sébénigo se rend aux Vénitiens.

La Ville de Sébénigo s'étoit rendue aux Vénitiens vers la mi-Novembre. Leonard Mocenigo, Capitaine du Golfe, avoit été chargé d'en commander le blocus, & il avoit si bien rempli cet objet, que les habitans, ne recevant plus de vivres, demanderent d'envoyer à Venise des Députés pour traiter avec le

Conſeil des Cent. Mocenigo y conſentit; mais tandis que les Députés régloient à Veniſe les articles de leur capitulation, ce Général fit donner un aſſaut à la Place & l'emporta. La Citadelle fit plus de réſiſtance, ſoutint trois aſſauts & fut emportée. Ce ſuccès rendit la négociation des Députés inutile & rompit la convention qu'on venoit d'arrêter avec eux; de ſorte que la Place fut ſoumiſe à la Seigneurie ſans condition.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

L'Etat de Milan venoit d'éprouver une révolution. Après la mort de Fucin Cané, qui gouvernoit cet Etat en maître abſolu, le peuple de Milan, las de la tyrannie de Jean Marie Viſconti, dont le caractere étoit un affreux compoſé des vices les plus bas & des cruautés les plus inouies, ſe ſouleva contre lui & le maſſacra dans ſon Palais. Les rebelles ſe donnerent pour maître Jean Piccinino, fils d'Hector Viſconti, bâtard de Bernabo, qui avoit été proſcrit par Jean Galéas. Philippe Marie Viſconti, Comte de Pavie, voulut

Révolution dans l'Etat de Milan.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

venger la mort de ſon frere, & profiter de cet évenement pour faire valoir ſes droits ſur le Duché de Milan. Les gens de ſon Conſeil l'engagerent à épouſer Beatrix, veuve de Fucin Cané, quoiqu'elle fût alors âgée de quarante ans. Cette veuve lui apporta en dot les Villes de Verceil, de Tortone, de Novare & d'Alexandrie, qui appartenoient à ſon mari, mort ſans enfans. Le mariage ſe fit à Pavie. Les troupes ſoudoyées par Fucin Cané ſe donnerent au Comte Philippe. François Carmagnolle, qui de ſimple fils de payſan s'étoit élevé par ſa bravoure aux premiers emplois militaires dans ces troupes, s'attacha à lui, & montra bientôt que la plus grande force des Princes conſiſte dans le bonheur d'avoir un habile Général.

Le Comte de Pavie marcha a Milan & s'en rendit maître. Les Rebelles prirent la fuite, & ſe réfugierent la plûpart dans le Château de Monzoni, où le Bâtard Hector Viſconti ſe renferma avec eux. Philippe, après s'être fait proclamer Duc de Milan, alla aſſiéger les Rebelles dans

Monzone. Il prit la Place d'aſſaut, fit trancher la tête à Hector Viſconti & ſes adhérens furent tous paſſés au fil de l'épée. Jean Piccinino n'avoit pas fait la faute de s'enfermer dans cette Place : il avoit fui hors du Milanois. Le nouveau Duc délivré, par ſon évaſion, d'un ennemi qui pouvoit entretenir le trouble dans ſes Etats, demeura paiſible poiſſeſſeur du Duché de Milan, & conçut dès lors le deſſein de réunir toutes les parties de ce Domaine, qui avoient été démembrées à la mort de ſon pere Jean Galéas.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Un autre évenement beaucoup plus extraordinaire fut la réconciliation du Pape Jean XXIII. avec Ladiſlas, Roi de Naples. Jean avoit eſpéré que la bataille du Gariglian ruineroit le parti de Ladiſlas. Il avoit publié une croiſade contre ce Prince & Grégoire XII. ſon protégé. Il venoit d'indiquer un Concile à Rome, où l'on devoit prendre les meſures néceſſaires pour accabler ces deux ennemis de l'Egliſe. La honteuſe retraite de Louis d'Anjou changea entierement

Jean XXIII. ſe réconcilie avec Ladiſlas, Roi de Naples.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

l'état des choses. Ladiſlas, qui avoit été ſur le point de perdre ſa Couronne, rétablit ſes affaires en peu de temps. Il envoya une armée juſqu'aux portes de Rome, & en fit pouſſer le ſiége vivement. Jean XXIII. avoit de très-bons Généraux à ſes ordres. Paul des Urſins, François Sforze, fameux Capitaine Florentin, & Brucio, Seigneur de Perouſe, étoient du nombre. Ladiſlas les gagna par argent, de ſorte que le Pape ſe voyant en danger de tomber entre les mains de ſon ennemi, fut obligé de lui demander la paix, & lui envoya cent mille florins d'or pour le déterminer à la conclure. Il reconnut Ladiſlas Roi de Naples au préjudice de Louis d'Anjou : il s'engagea à lui fournir des troupes contre Alfonſe d'Arragon, qui occupoit la Sicile : il lui remit la rente de quarante mille ducats qu'il n'avoit pas payée depuis dix ans : il le nomma grand Gonfanonier de l'Egliſe, avec une penſion de deux cens mille ducats hypothequée ſur les Villes de Bénévent, de Perouſe, d'Aſcoli & de Viterbe. Ladiſlas de ſon côté reconnut Jean XXIII. pour

vrai Pape : il promit d'abandonner le parti de Grégoire XII. à condition qu'on aſſigneroit à ce dernier une penſion de cinquante mille ducats, avec la Légation perpétuelle de la Marche d'Ancone.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Grégoire, informé de cet accord, s'en plaignit à Ladiſlas, qui, après avoir nié le fait, lui enjoignit de ſortir de ſes Etats. Cette injonction jetta Grégoire dans un grand embarras. Elle lui fit connoître que toute la faveur des Princes n'eſt ſouvent qu'une politique aſſortie à leur intérêt. Il ſe détermina à ſe jetter entre les bras de Charles Malateſta, Seigneur de Rimini, qui, en condamnant ſes fautes, avoit toujours plaint ſes malheurs. Le hazard conduiſit au Port de Gaëte deux Navires Vénitiens chargés de marchandiſes. Les citoyens de Gaëte, qui aimoient Grégoire, acheterent la cargaiſon de ces deux Navires afin qu'il pût les freter. Il s'embarqua avec cinq Cardinaux : il aborda à Ancone, & ſe rendit à Rimini, où il fixa ſa réſidence. Jean XXIII tint ſon Concile à Rome; mais com-

Grégoire XII. ſe retire à Rimini.

Jean XXIII. eſt chaſſé de Rome par Ladiſlas.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

me il y étoit venu peu de Prélats, il le prorogea à un autre temps. Ladiſlas n'avoit traité avec lui que dans l'intention de le ſurprendre. Il lui avoit débauché François Sforce, le meilleur de ſes Généraux. Lorſqu'il ſçut que le Pape avoit retiré ſes meilleures troupes, croyant n'avoir plus d'ennemis, il marcha à Rome avec une bonne armée : il y entra de nuit. Jean n'eut que le temps de monter à cheval, & il ſe réfugia à Florence. Ladiſlas reſta maître de Rome, où il commit toutes ſortes de cruautés.

Négociations pour la paix entre les Vénitiens & Sigiſmond.

Il y avoit déjà eu différentes ouvertures de paix entre les Vénitiens & l'Empereur Sigiſmond. Jean XXIII. & les Ducs d'Autriche y avoient travaillé vainement. Le Roi de Pologne, Ladiſlas Jagellon, s'en étoit mêlé, & n'avoit pas mieux réuſſi. Un Vénitien établi dans les Etats de Sigiſmond fit une tentative auprès du Comte de Cillei, dont ce Prince avoit épouſé la fille. Ce Vénitien ſe nommoit Pierre Bicarano. Il engagea le Comte à envoyer à Veniſe ſon Chancelier pour offrir ſa médiation au Sénat. Le Comte de Cillei, qui ſçavoit que

l'Empereur avoit grande envie de surmonter les obstacles que cette guerre opposoit à son passage en Italie, entra volontiers dans ce projet. Il fit partir son Chancelier, qui fut présenté au Doge par le fils de Bicarano, & qui déclara que, si la Seigneurie vouloit, son Maître feroit sa paix avec Sigismond. Sa proposition fut portée au Conseil des Cent, &, après qu'on en eut délibéré, on députa au Comte de Cillei Thomas Mocenigo & Antoine Contarini, avec plein pouvoir de traiter.

An 1412.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Les Plénipotentiaires partirent avec le Chancelier, & trouverent à Cappo d'Istria le Comte de Cillei, à qui ils présenterent leurs lettres de créance. Sigismond étoit alors campé près de Castellione, & faisoit ravager le païs. Il se présenta successivement devant Parenzo & Pole, où il fut repoussé à coups de canon. Il employa presque tout l'hiver à tenter infructueusement diverses attaques contre les Places de l'Istrie. Ses autres troupes distribuées en quartiers dans le Frioul & dans le Feltrin, envoyoient continuellement des par-

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

tis dans le Trévisan, & donnoient de vives alertes à Pandolfe Malatesta dans ses cantonnemens. Celui-ci apprit que les ennemis avoient formé de gros magasins dans la plaine de Feltri. Il partit de nuit de Trévise avec un gros détachement, & marcha au Village de San-Marco: il envoya ses coureurs jusques aux portes de Feltri, qui donnerent l'allarme à la garnison. Pendant ce temps-là Pandolfe parcourut la plaine, enleva les magasins, fit six cens prisonniers, & ramena sa troupe à Trévise sans avoir perdu un seul homme.

Treve de cinq ans conclue avec Sigismond.

Sigismond, pressé par le Comte de Cillei, & las d'une guerre dont il retiroit peu de gloire, fit dire aux Plénipotentiaires Vénitiens, qui étoient restés à Capo d'Istria, de choisir celle des Villes d'Istrie qui leur conviendroit le mieux pour ouvrir les conférences. Ils choisirent Trieste, où le Comte de Cillei se transporta avec eux, & l'Empereur y envoya le Comte Bertold, le Comte de Duino & le Cardinal Brancaccio, chargés de ses pleins

pouvoirs. Il parut que Sigiſmond ne vouloit qu'une tréve de quelques mois, pour paſſer en Italie, où il vouloit conférer avec le Pape. Les Plénipotentiaires Vénitiens furent fermes à la refuſer, voulant abſolument ou la continuation de la guerre, ou une ſolide paix; & comme ils virent qu'on ne traitoit pas ſincerement, ils ſe retirerent à Capo d'Iſtria. Sigiſmond rétablit le congrès à Aquilée, & enfin, après bien des conteſtations, le 18 Avril de l'an 1413, les deux Puiſſances ſignerent une tréve de cinq ans, qui fut publiée à Veniſe le premier de Mai. Pandolfe Malateſta y arriva quelques jours après. On voulut, par de grands honneurs, lui marquer le contentement qu'on avoit de ſes ſervices. Le Doge alla à ſa rencontre avec le Bucentaure : ſon nom fut écrit au livre d'or : on lui accorda une penſion de mille ducats : on lui fit préſent de pluſieurs étoffes d'or & d'argent : on lui conſerva le commandement d'une troupe de mille lances : on lui donna une maiſon ſur le grand canal : il prit ſéance au grand Conſeil; &

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

comme le Gouvernement de Candie étoit vacant, il fut mis au rang des compétiteurs pour cette place, & eut la grande pluralité des suffrages : mais il remercia la République, & s'excusa de l'acception par la nécessité de vaquer à ses propres affaires dans ses Etats de Brosce.

Le Duc d'Autriche attaque la frontiere du Trévisan, & est obligé à la treve.

A peine les Vénitiens commençoient à jouir des premiers avantages de la tréve, que Frédéric, Duc d'Autriche, fit une irruption dans la partie du Trévisan qui confine au Trentin. Il voulut enlever à la Seigneurie les Châteaux de Pietra & de Bescen, qu'elle possédoit sur cette frontiere. François Bembo, Capitaine des armes de Verone, instruit de ce mouvement, y courut avec un bon corps de troupes. Il attaqua brusquement les soldats du Duc : il en tua plusieurs : il fit huit cens cinquante prisonniers : il mit le reste en déroute, & Frédéric fut forcé de se retirer à Trente. Le Sénat craignit les suites de cet évenement, & il envoya François Foscari à la Cour de Sigismond pour le prier de ménager sa paix avec le Duc d'Autriche. L'Empereur, qui

craignoit de voir ſes projets traverſés par ce renouvellement de guerre, employa volontiers ſa médiation auprès de Frédéric, & il vint à bout de le faire accéder à la tréve qu'il venoit de conclure pour cinq ans avec les Vénitiens. Dès qu'ils furent délivrés de cette inquiétude, ils ſongerent à réparer le déſordre de leurs finances. La guerre qu'ils venoient de finir avoit occaſionné de grands frais & des dettes conſidérables. Le Sénat nomma une commiſſion de cinq Sages, qui furent chargés de trouver les moyens de libérer l'Etat. Ils établirent une taxe de trois pour cent ſur toutes les marchandiſes : ils arrêterent que tout le produit du ſel qu'on vendoit à Padoue & à Vicence, & tous les revenus des terres nouvellement conquiſes, ſeroient mis en maſſe, pour en compoſer une caiſſe d'amortiſſement.

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Jean XXIII. vivement preſſé par Ladiſlas, & foiblement ſécouru par les Florentins, ſe rendit à Boulogne, qui étoit rentré depuis peu ſous l'obéiſſance du Saint Siége. Il entretenoit une étroite correſpon-

Entrée de Sigiſmond en Italie.

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

dance avec Sigiſmond, qui, en le ménageant, ſe propoſoit de procurer la convocation d'un Concile général, où il ſeroit queſtion d'éteindre entierement le ſchiſme, de rendre la paix à l'Italie, & de ſecourir le Royaume de Hongrie contre les Turcs. Les Seigneurs de Lombardie voyoient avec peine cette union. Ils craignoient que ſi la puiſſance de Sigiſmond étoit une fois bien affermie, il n'entreprît de leur enlever les droits de ſouveraineté qu'ils s'étoient attribués par uſurpation. Ils firent entr'eux une ligue ſecrette contre ce Prince. Le Duc de Milan étoit à la tête des confédérés; l'Etat de Gênes, le Marquis de Montferrat, Pandolfe Malateſta, les Marquis de Ferrare & de Mantoue furent les principaux de cette ligue, dont l'objet étoit de ſe prêter un appui réciproque pour leur ſûreté commune. On ſoupçonna les Vénitiens d'avoir fomenté ſourdement cette confédération; & le trait après tout étoit bien digne de leur politique. On les accuſa auſſi de favoriſer ſous main les troubles que Ladiſlas excitoit dans l'Italie

lepuis tant d'années. Les Floren-
ins, chez qui le parti du Pape étoit
lominant, & qui pour cette raison
ıvoient plus à craindre la vengeance
le Ladislas, voulurent se ménager
'appui des Vénitiens. Dans cette
ue les Villes de Florence & de
Sienne envoyerent au Sénat une gran-
le ambassade & lui offrirent leur
médiation pour terminer les diffé-
ends de la République avec Sigis-
nond par une bonne paix. Elles
rurent que cette offre étoit un
noyen sûr de détacher les Vénitiens
lu parti de Ladislas, & même d'ob-
enir d'eux des secours contre ce
Prince; mais la politique Vénitienne
étoit trop éclairée pour donner dans
e piége. Le Conseil des Cent fut
onsulté : la réponse fut qu'on avoit
léjà une bonne tréve de cinq ans,
lont on étoit content, & que l'état
ıctuel des affaires de la République
ne lui permettoit pas de prendre de
nouveaux engagemens pour la paix.

An 1413. MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Sigismond étoit déjà entré en Lombardie. Tous ceux qui redou-
oient sa puissance se hâterent de se
e rendre favorable par leur soumis-

Les Génois & le Duc de Milan s'accordent avec Sigismond.

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

sion. Les Génois lui envoyerent leurs Ambassadeurs ; il leur fit un accueil distingué, & leur promit la confirmation de tous les priviléges que ses prédécesseurs avoient accordés à l'Etat de Gênes. Le Duc de Milan traita avec ce Prince, qui s'engagea à lui donner l'investiture de son Duché moyennant une somme de vingt-six mille ducats. Sigismond en usoit de la sorte pour désunir la ligue des Etats de Lombardie, dont il avoit eu connoissance. Il rechercha le Marquis de Ferrare, & voulut l'attirer à son parti en lui donnant la Ville de Boulogne. Jean XXIII, pour conserver l'amitié des Florentins divisés à son sujet, leur avoit cédé la même Ville. Cela produisit une vive contestation entr'eux & le Marquis de Ferrare. Ils choisirent les Vénitiens pour arbitres; mais ceux-ci, qui trouvoient leur avantage dans ces divisions, refuserent de se mêler de cette affaire. Le Marquis de Ferrare gagna Jean XXIII, qui étant dans une situation à se défier de tout le monde, ne cherchoit qu'à faire des dupes, & le

fut de tous ceux qu'il vouloit tromper. Ce Prince lui fit acheter cherement son amitié; il y mit pour condition que la Ville de Ferrare ne seroit plus feudataire du Saint Siége; que le Pape lui soudoyeroit une compagnie de deux cens lances avec la qualité de Gonfalonier de l'Eglise; qu'on nommeroit son nom dans la célébration des Saints Mysteres, & que dans tous les actes on lui donneroit le titre de Fils de l'Eglise. Il fallut lui accorder tous ces priviléges pour le détacher de la ligue, qui dès-lors ne fut plus capable d'inspirer de la crainte.

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Entrevue du Pape & de Sigismond à Lodi.

Sigismond arriva à Lodi, où il reçut les Légats du Pape; ils étoient chargés de lui proposer le choix d'une Ville pour la convocation du concile Général. Jean XXIII, après bien des irrésolutions, leur avoit donné sur ce sujet un pouvoir illimité. Il avoit cru ne pouvoir pousser trop loin les égards pour un Prince dont la faveur lui étoit nécessaire pour se soutenir contre Ladislas; mais lorsqu'il apprit que Sigismond avoit désigné la Ville de Constance,

il en conçut un vrai déſeſpoir, &

An 1413.

preſſentit vivement tous les malheur qui lui arriverent. Il alla trouve l'Empereur à Lodi, réſolu d'obte nir de lui que le Concile fût aſſem blé dans quelqu'une des Villes d'Ita lie; mais l'ayant trouvé inflexible & craignant de ſe rendre ſuſpect, i fut obligé de céder. Les Vénitien envoyerent à Lodi trois Ambaſſa deurs, Thomas Mocenigo, Antoin Contarini & François Foſcari. L motif apparent de cette ambaſſad étoit de rendre leurs hommages a Pape & à l'Empereur réunis. L'ob jet réel du Sénat étoit de profiter d la circonſtance pour faire la pai avec Sigiſmond par l'entremiſe d Jean XXIII. Les Ambaſſadeurs firent diverſes propoſitions que l'Empereur n'agréa pas. Il en fit lui-même qui ne furent pas acceptées, & on s'en tint à la tréve.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Veniſe.

Peſte à Veniſe.

La peſte fit cette année de grands ravages à Veniſe; elle s'y manifeſta au mois de Juin, & dura juſqu'à la fin d'Octobre. Elle emporta dans Veniſe même plus de trente mille

personnes, & il en périt plus de neuf cens à Chioza.

An 1413.

Le Doge Michel Steno mourut le 26 Décembre après avoir regné un peu plus de treize ans. Sous son Dogat les Quirini furent rétablis dans le droit d'éligibilité au Conseil des Dix : ils avoient perdu ce droit depuis la fameuse conjuration de Bajamont Thiëpolo. Plusieurs de cette famille avoient été proscrits pour le fait de cette conjuration, & il avoit été décidé alors, que, tant que la race des proscrits subsisteroit, leurs collateraux ne pourroient être élus du Conseil des Dix. Ce motif d'exclusion avoit cessé depuis quelques années : on proposa de rendre l'éligibilité aux Quirini de Venise, & le 21 Septembre de l'an 1406, le Grand Conseil rendit un décret qui étoit conçu en ces termes : ,, Comme ,, par l'accident arrivé à Venise en ,, 1310, quelques maisons nobles du ,, Grand Conseil ont été exclues du ,, Conseil des Dix, & comme il ,, avoit été arrêté que cette exclusion ,, dureroit tant que les principaux ,, de ces maisons, complices de l'at-

MICHEL STENO LXIII. Doge de Venise. Mort du Doge Michel Steno.

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

„ tentat en queſtion, vivroient, & „ qu'eux morts, tous ceux deſdites „ maiſons qui n'ont point été bannis „ de Veniſe, pourroient être élus du „ Conſeil des Dix, tous les bannis „ de ces maiſons étant morts depuis „ long-temps, excepté ceux de la „ maiſon Quirini, dont le dernier „ eſt mort depuis peu : il eſt arrêté „ que déſormais tous ceux de la „ maiſon Quirini pourront être élus „ du Conſeil des Dix comme les „ autres Nobles. „

Aventure particuliere de ce Doge.

Michel Steno étoit un Doge très-appliqué aux affaires & fort attentif à maintenir les priviléges de ſa place. Il donna un jour à ce ſujet un exemple de fermeté, très-remarquable dans une République, où il eſt ſi dangereux de ſe roidir contre l'autorité. Les Avogadors avoient propoſé au Collége un décret que Steno jugeoit peu convenable : il voulut y former oppoſition. Les Avogadors lui repréſenterent qu'il ne lui étoit point permis de s'oppoſer à leurs concluſions, à moins qu'il n'y fût autoriſé par le ſuffrage de quatre de ſes

fes Confeillers. Pour l'en convaincre, ils lui firent lecture de fon capitulaire; ils le prierent de s'affeoir & de les laiffer agir. Steno, naturellement vif, ne fe rendit point à leur repréfentation, & comme il avoit beaucoup d'éloquence, il commença un long difcours pour prouver qu'il ne paffoit point fes droits en s'oppofant à un décret contraire au bien de la patrie. Alors les Avogadors lui commanderent, fous peine de mille livres d'amende, de fe défifter de fon oppofition, & le menacerent de le traduire devant fes Juges. Cette menace ne fit que lui infpirer plus de fermeté; il déclara qu'il n'obéiroit point au commandement des Avogadors. Il prétendit qu'on interprétoit mal les articles de fon capitulaire, & il protefta qu'il ne payeroit point l'amende à moins qu'il n'y fût contraint par un jugement authentique.

An 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venife.

Cette affaire pouvoit devenir très-férieufe; elle fit grand bruit parmi les Nobles, toujours extrêmement féveres contre tout ce qui porte le caractere de la défobéiffance. Les

An. 1413.

MICHEL STENO, LXIII. Doge de Venise.

Conseillers, qui craignirent les suites de cette contestation, dont la décision auroit été embarrassante, travaillerent à l'assoupir; ils engagerent les Avogadors à modérer la vivacité de leurs poursuites, & ils obtinrent du Doge qu'il déclareroit en plein Collége que son intention n'avoit pas été de rien innover, & qu'il étoit content de ce qui avoit été fait. Ils agirent en cela très-prudemment, parce que dans la constitution d'un Gouvernement tel que celui de Venise, il est toujours dangereux d'agiter des questions qui, en répandant des nuages sur les limites de l'autorité attachée aux grands Emplois, ne peuvent que nuire beaucoup à la tranquillité publique. On dissimula ce qui s'étoit passé, & l'affaire en resta là.

Il est inhumé à Sainte Marine.

Michel Steno fut inhumé à Sainte Marine, où il avoit choisi sa sépulture. Sa famille lui érigea un superbe mausolée dans la même Eglise. *

* *Epitaphe de Michel Steno.*

Jacet in hoc tumulo Serenissimus Princeps & Dominus Michael Steno, olim Dux Venetiarum Amator justitiæ, pacis & ubertatis. Anima eju requiescat in pace. Obiit 1413, die 26 Decembris.

Fin du Livre dix-neuvieme.

SOMMAIRE
DU LIVRE VINGTIEME.

Reglement important dans l'interregne. Thomas Mocenigo est élu Doge. Il part de Crémone & se rend à Venise. Fêtes à Venise à cette occasion. Sigismond retourne en Allemagne. Les Ambassadeurs de la République font leur rapport au Sénat. Ligue des Vénitiens & du Duc de Milan. Mort de Ladislas Roi de Naples. Jeanne sa sœur lui succede. Le Sénat se dispose à soutenir & à pousser la guerre. Précaution pour conserver la Ville de Zara. Le Duc de Milan se rend Maître de Plaisance. Nouvelles négociations pour la paix entre Sigismond & les Vénitiens. Jean XXIII. part pour le Concile de Constance. Ouverture du Concile. Troubles en Italie. Perte que font les Vénitiens en Orient. Arrivée de Sigismond au Concile. Arri-

vée des Légats de Benoît & de Grégoire au Concile. Embarras de Jean XXIII. Il se sauve de Constance. Il est arrêté. Il est déposé. Grégoire XII. renonce au Pontificat. Députés du Concile à Venise. Progrès des Turcs en Hongrie. La Ville de Boulogne se revolte. Les Flottes marchandes de Venise sont attaquées par les Turcs. Armement des Vénitiens contre les Turcs. Ils remportent une grande victoire contre les Turcs. Les Vénitiens font la paix avec le Sultan. Guerre entre les Seigneurs de Lombardie. Préparatifs des Vénitiens contre Sigismond. Ils obtiennent Roveredo du Duc d'Autriche. Arrivée de l'Ambassadeur de Mahomet à Venise. Mouvemens du Duc de Milan. Zele de Sigismond pour l'extinction du schisme. Benoît XIII. est déposé par le Concile. Election de Martin V. Il envoye un Nonce à Venise. Mort de Grégoire XII. Les Ambassadeurs de la République arrivent à Constance. Ils ont audience de l'Empereur. Ils ne peuvent rien obtenir. Entreprise manquée sur

Serravallé. Succès de Sovergnano dans le Frioul. On fait des propositions de paix aux Vénitiens. Ils sont abandonnés de leurs alliés. Mort du célèbre Carlo Zeno. Fin du Concile de Constance. Les Vénitiens recherchent les bonnes graces de Martin V. Sigismond est occupé en Boheme à la guerre contre les Hussites. Le Pape arrive à Florence. Jean XXIII. se soumet à Martin V. Martin V. envoye un Légat à Venise. Les troupes Vénitiennes entrent dans le Frioul. Belluno se rend aux Vénitiens. Représailles cruelles. L'armée prend Prota & le détruit. Le Patriarche est secouru par Sigismond. Campagne en Dalmatie. Progrès du Duc de Milan. Affaires de Naples. Martin V. prend le parti de la Reine Jeanne. Alfonse Roi d'Arragon adopté par la Reine Jeanne. Vains efforts du Patriarche d'Aquilée pour avoir la paix. Feltri & Udiné se rendent aux Vénitiens. Tout le Frioul est soumis aux Vénitiens. Martin V. agit auprès du Sénat en faveur du Pa-

triarche. Succès des troupes Vénitiennes en Dalmatie. Progrès du Duc de Milan. Ligue des Vénitiens avec le Duc de Milan. Plusieurs Villes de Dalmatie & d'Albanie soumises aux Vénitiens. On enleve aux Hongrois les Places d'Istrie. Combat de Trivisani contre le Corsaire Spinola. Plaintes du Roi d'Arragon à ce sujet. Les Vénitiens acquiérent la Ville de Corinthe. Traité des Vénitiens avec le Soudan d'Egypte. Ambassade des Florentins à Venise. Discours du Doge à cette occasion. Les Florentins veulent absolument la guerre. Sage discours de Mocenigo. Mort du Doge Mocenigo.



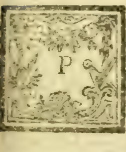


HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE.
LIVRE VINGTIEME.

An 1413.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Reglement important dans l'interregne.



PENDANT le court interregne qui suivit la mort de Michel Steno, les Correcteurs firent plusieurs reglemens. Le premier & le plus considérable abolissoit l'usage d'assembler le peuple pour lui faire approuver l'élection du nouveau Doge. C'étoit un foible reste de l'ancienne Démocratie, qui rappelloit la constitution primitive de l'Etat, comme certaines ruines indiquent l'architecture d'un bâtiment qui n'est plus. Cet usage auroit pu se maintenir sans conséquence;

An 1413.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

mais les Nobles, dont l'autorité étoit affermie par plus d'un siécle de possession, voulurent faire disparoître cette derniere trace de l'ancien Gouvernement. Il fut décidé que l'usage de demander l'approbation du peuple auroit lieu pour la derniere fois après l'élection qu'on étoit sur le point de faire, & qu'à l'avenir on se contenteroit de faire proclamer le nouveau Doge par le plus ancien des Electeurs. Ce reglement fait époque dans l'Histoire de Venise; il marque le moment, où le peuple a entierement cessé d'entrer pour quelque chose dans les arrangemens de l'Etat.

Voici la substance des autres reglemens. 1°. Les Avogadors ne pourront plus faire arrêter un Conseiller, accusé de crime, si ce n'est pour cause horrible & inopinée. Alors même ils seront obligés d'appeller quatre Conseillers & deux Chefs des Quarante. Ils iront trois jours de suite à la Quarantie solliciter la détention de l'accusé, & si leurs conclusions ne passent pas,

l'accuſé ſera libre de toute pourſuite. 2°. Le Doge & les Conſeillers donneront audience tous les jours ouvrables pour l'expédition des affaires qui intéreſſent les ſujets & les Etrangers. 3°. Le Doge, quoique le plus grand de tous, ne pourra appeller perſonne en juſtice. Les Avogadors pourront le citer en jugement, & il ne pourra jamais contredire les concluſions des Avogadors. 4°. Il eſt défendu de tirer du Greffe de la Chancellerie aucune écriture ſecrette : les ſeuls Officiers de la Chancellerie pourront voir ces écritures; ils les porteront au Collége quand ils en ſeront requis, & les rapporteront enſuite au Greffe. 5°. Il eſt défendu ſous peine de cent livres d'amende, & ſans qu'on puiſſe faire grace, de peindre ou graver les armes du Doge ſur aucune Galere ou Navire, ſur aucun Etendard & en aucun endroit de Veniſe, ſi ce n'eſt au Palais. 6°. Les ſeuls parens du Doge pourront occuper au Palais l'appartement qui eſt au-deſſus de la Chancellerie; & ils y ſeront nourris & entretenus à ſes dépens.

An 1413.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

An 1413.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Thomas Mocenigo est élu Doge.

Les suffrages se partagerent dans l'élection entre Thomas Mocenigo, qui étoit alors Ambassadeur extraordinaire à Lodi, & Paul Giuliani, Citoyen modeste & vertueux, qui avoit refusé la Procuratie. Ce dernier étoit redevable de cette faveur, plus à l'estime que l'on faisoit de sa conduite sage & réservée, qu'à l'opinion que l'on avoit de ses talens. Comme la loi autorise chacun des Electeurs à faire contre les sujets proposés tous les reproches qu'ils jugent nécessaires pour prévenir un mauvais choix, un des Electeurs représenta que les qualités de Giuliani, estimables du côté du cœur, étoient trop médiocres du côté de l'esprit pour une place si éminente, & qu'il seroit humiliant pour la République d'avoir un Doge qui ne sçavoit pas parler. En effet, quoique parmi les Vénitiens la supériorité du génie soit plutôt un titre d'exclusion qu'un mérite nécessaire pour le Dogat, ils veulent pourtant, & il est essentiel que leur Doge ait l'usage & la facilité de la parole, pour qu'il

ne ſoit point embarraſſé dans les occaſions, où il eſt chargé de répondre, & ces occaſions ſont fréquentes. On remit à Giuliani ce reproche par écrit afin qu'il s'en purgeât. Un diſcours bien ſuivi & prononcé avec nobleſſe auroit été ſa meilleure juſtification. Il répondit d'un air timide : » Seigneurs, je remercie Dieu de ce » qu'on n'a pas d'autre reproche à » me faire. Antoine Venier, quand » il fut fait Doge, n'avoit pas plus » d'uſage que moi : le Dogat lui en » fit acquérir : il en ſera de même » de moi, ſi vous me faites Doge. » Cette naïveté, qui marquoit autant ſon ambition que ſon peu d'eſprit, lui fit beaucoup de tort : il avoit vingt-deux voix ; il tomba ſur le champ à douze, & Mocenigo eut la pluralité. Il fut élu le 7 Janvier de l'an 1414.

An 1413.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

An 1414.

Il part de Crémone & ſe rend à Veniſe.

Il avoit ſuivi le Pape & l'Empereur à Crémone avec ſes deux Collegues, Antoine Contarini & François Foſcari. On lui dépêcha un Courier pour lui faire part de ſon election, & pour l'inviter à revenir

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

ſur le champ. Le Courier avoit ordre de garder le plus grand ſecret & de faire une diligence extraordinaire, afin que cette nouvelle ne fût pas ébruitée avant ſon retour. On craignoit que ſi le Pape & l'Empereur venoient à apprendre qu'ils avoient auprès d'eux le Doge de la République, ils n'uſaſſent d'artifice ou de violence pour lui faire prendre des engagemens peu conformes aux vues du Sénat. Pour éviter cet inconvénient, on uſa de tout le myſtere, dont les Vénitiens, plus que toute autre nation, ſçavent couvrir leurs réſolutions, quand ils ont à ſe défendre de quelque ſurpriſe. Le Courier, arrivé à Crémone, vit en particulier les trois Ambaſſadeurs. Il leur dit, en leur remettant ſes dépêches, un de vous a été élu Doge. Ils lurent les lettres de la Seigneurie & tinrent la choſe ſi ſecrette, que perſonne n'en eut connoiſſance. Mocenigo, ſans prendre congé, s'embarqua ſur un bateau à vingt-quatre rames, deſcendit le Pô juſqu'à Serravallé & ſe rendit à Verone, où il

trouva les douze Nobles qu'on avoit députés pour aller le recevoir ſur les frontiéres de l'Etat. Ils partirent tous enſemble pour Merghara, où le Bucentaure les attendoit, & d'où il les conduiſit à Veniſe le 27 du même mois. On ne ſçut à Crémone l'élection de Mocenigo, que lorſque les Ambaſſadeurs furent informés qu'il étoit arrivé à Verone. Le Pape & l'Empereur furent ſenſibles à ce manque de confiance de la part des Vénitiens; mais la choſe étoit faite; ils prirent le parti de trouver bonnes les raiſons ſpécieuſes que les Ambaſſadeurs leur donnerent pour juſtifier ce procédé.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

L'avenement de Thomas Mocenigo au Dogat, fut célébré à Veniſe avec beaucoup d'éclat. Il étoit en grande conſidération parmi le peuple. Les corps des Arts & Métiers, pour lui marquer leur attachement, donnerent des Fêtes qui ſe ſuccéderent pendant pluſieurs mois. Les Orfevres & les Jouailliers ſe ſignalerent au-deſſus des autres & firent la dépenſe d'un magnifique tournois

Fête à Veniſe à cette occaſion.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

ſur la place Saint Marc. Ils formerent deux compagnies de trois cens chevaux, dont les harnois & les livrées étoient d'une richeſſe extraordinaire. Le premier prix conſiſtant en deux heaumes, chacun de la valeur de cent cinquante ducats, fut donné par les Orfevres. Le ſecond, qui étoit un collerin enrichi de perles & de diamans de la valeur de deux cens cinquante ducats, fut donné par les Jouailliers. Les Marquis de Ferrare & de Mantoue aſſiſterent à ce tournoi. Le premier vint ſur la place avec une troupe de deux cens chevaux ſuperbement équipés, & une ſuite nombreuſe de Pages vêtus de ſes livrées. La troupe du Marquis de Mantoue étoit de deux cens ſoixante chevaux, & ne cédoit en rien à celle du Marquis de Ferrare pour la richeſſe des vêtemens. Ces deux Princes combattirent à la barriere, & eurent l'un & l'autre pour ſeconds quatorze Chevaliers bien armés. Tous deux furent jugés dignes de prix, & on leur donna les deux heaumes. Dans un ſecond tournois,

le collerin fut gagné par le Chevalier Negro de la compagnie de Mantoue. On en fit un troisieme pour lequel on proposa deux manteaux de drap d'or. Ces deux prix furent remportés par un Chevalier de Verone & par un Chevalier de Mantoue. Ces Fêtes attirerent à Venise un nombre prodigieux d'Etrangers, & on compta jusqu'à soixante mille spectateurs sur la place Saint Marc.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

L'Empereur Sigismond venoit de recevoir la nouvelle qu'un corps de quinze mille Turcs avoit pénétré en Hongrie. Cet évenement l'obligea de retourner promptement dans ses Etats, au grand contentement des Vénitiens, à qui le long séjour de ce Prince dans la Lombardie faisoit ombrage. Avant que de se séparer de Jean XXIII, il le détermina à publier la Bulle de convocation du Concile, dont l'ouverture fut indiquée à Constance au premier Novembre de l'an 1414. Il s'engagea à l'y faire jouir, lui & toute sa Cour, d'une liberté pleine & entiere. Il

Sigismond retourne en Allemagne.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

obtint des Magiſtrats de Conſtance un acte qui renfermoit de leur part le même engagement. Il écrivit enſuite à Benoît XIII. & à Grégoire XII, pour les ſommer de comparoître à ce Concile. Benoît mépriſa cette ſommation. Grégoire n'avoit plus dans ſon obédience que Charles Malateſta, Seigneur de Rimini, & ſes deux freres les Seigneurs de Broſce & de Peſaro. Dans cet état de foibleſſe, il ne laiſſa pas de lancer de nouveaux foudres contre tous ceux qui oſoient prétendre à la Papauté à ſon préjudice. Après le départ de Sigiſmond, Jean XXIII. alla paſſer l'hiver à Mantoue & ſe rendit enſuite à Boulogne pour prendre des arrangemens contre Ladiſlas.

Les Ambaſſadeurs de la République font leur rapport au Sénat.

Les Ambaſſadeurs de la République Antoine Contarini & François Foſcari, revinrent de la conférence de Lodi ſans avoir rien obtenu. Ils rendirent compte au Sénat de ce qui s'étoit paſſé à cette conférence. Les Génois & les Florentins y avoient envoyé leurs Ambaſſadeurs, & il avoit été beaucoup queſtion de dé-

livrer l'Italie de la tyrannie de Ladiſlas. Les Florentins avoient offert à Sigiſmond une ſomme de deux cens mille florins pour l'engager à faire paſſer en Lombardie un corps de dix mille Hongrois, auxquels ils ſe propoſoient de joindre une troupe de mille lances. Le Pape en avoit offert deux mille, & les Génois avoient promis leur Flotte avec deux mille arbalétriers. Les Ambaſſadeurs Vénitiens voyant ces diſpoſitions, avoient dit que la Seigneurie entreroit volontiers dans cette alliance; mais qu'avant toutes choſes ils prioient l'Empereur de lui conférer l'inveſtiture des Etats de Padoue, de Vicence & de Verone, & ils lui avoient fait offre pour cela de deux cens mille ducats. Sigiſmond, qui favoriſoit ouvertement Marſile de Carrare & Brunoro de l'Eſcale, qui l'avoient ſuivi en Italie, les avoit priés de reſtituer ces Villes à leurs anciens Maîtres. Les Ambaſſadeurs avoient répondu que la Seigneurie les poſſédoit par droit de conquête; qu'elle avoit dépenſé plus d'un mil-

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

lion de ducats pour se les assujettir, & que, quoiqu'elle eût droit de les conserver, si on vouloit lui rendre cette somme, elle consentiroit à s'en désaisir. Cette réponse avoit tout arrêté. Les Ambassadeurs ajoûterent que le Pape & l'Empereur s'étant rendus à Crémone, Cabrin Fandulo, Seigneur de cette Ville, avoit poussé la complaisance pour Sigismond, jusqu'à lui céder la Ville de Plaisance, quoiqu'il fût tout dévoué au parti de Ladislas; que Sigismond avoit reçu de lui cette Ville avec beaucoup de joye, & qu'il y avoit établi pour Gouverneur Brunoro de l'Escale.

Ligue des Vénitiens & du Duc de Milan.

Les Vénitiens ne pouvoient plus douter de la mauvaise volonté de l'Empereur à leur égard. Ils proposerent à Philippe, Duc de Milan, & à Pandolfe Malatesta, Seigneur de Brosce, une ligue défensive & offensive contre ce Prince. Philippe avoit le même intérêt qu'eux à opposer de fortes barrieres aux entreprises de Sigismond. Il accepta la ligue, & le Seigneur de Brosce fut

désigné Capitaine général des troupes confédérées. Les Florentins, qui voyoient leur païs prêt à être envahi par les troupes de Ladislas, envoyerent leurs Ambassadeurs au nouveau Doge, pour le prier de se rendre leur médiateur auprès de ce Roi. La République avoit trop de motifs de favoriser les progrès de Ladislas, & n'étoit pas assez satisfaite du peu d'ardeur que les Florentins avoient marqué pour elle dans la conférence de Lodi, pour prendre leurs intérêts fort à cœur. Elle nomma pourtant André Contarini & Laurent Bragadini pour aller faire quelques efforts en leur faveur à la Cour de Ladislas: mais lorsque ces deux Ambassadeurs se disposoient à partir, ils reçurent contr'ordre, & cette affaire fut abandonnée. Les Florentins, déchus de cette espérance, firent tant d'instance auprès de Ladislas, qu'ils vinrent à bout de conclure avec lui une tréve de cinq ans.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Mort de Ladislas Roi de Naples. Jeanne sa sœur lui succede.

Ce Prince vouloit ôter au Pape Jean XXIII. l'appui des Florentins; & ce fut ce motif qui le détermina

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

à ſigner avec eux la tréve. Il venoit d'aſſembler une grande armée, & s'étoit mis en marche pour venir aſſiéger le Pape dans Boulogne. Jean leva des troupes, & parut réſolu de ſe bien défendre. Mais il fut bientôt délivré de ſes craintes par la mort de ſon ennemi. Ladiſlas tomba malade à Perouſe. Son mal fut attribué à un breuvage empoiſonné, qu'une de ſes maîtreſſes lui avoit fait prendre à la ſollicitation des Florentins, qui ſe défioient toujours de lui. Il ſe fit tranſporter à Naples, où il mourut peu de jours après âgé de quarante ans. C'étoit un Prince hardi & courageux: mais ſans parole & ſans foi. Peu fidéle à ſes amis, implacable dans ſes haines, aimant la guerre, & la faiſant cruellement; il fut le fléau des Papes & la terreur de l'Italie. Haï & craint des autres Nations, il eut l'eſtime & l'admiration de ſes ſujets, qui, flattés de l'éclat de ſes conquêtes, ſupportoient toutes les duretés de ſon Gouvernement. Il eut perdu le trône, ſi Louis d'anjou avoit ſçû profiter de la victoire. On

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

lui donna le temps de ſe reconnoître, & il ſe rétablit avec tant de promptitude & de ſuccès, qu'il devint ſupérieur à tous ſes ennemis. Sa mort délivra Jean XXIII. d'un dangereux ennemi. Rome rentra ſous ſon obéiſſance, & il y envoya le Cardinal Jacques de l'Iſle pour la gouverner en qualité de Légat. Ladiſlas n'ayant point laiſſé d'enfans, la Princeſſe Jeanne ſa ſœur, veuve de Guillaume d'Autriche, fut proclamée Reine de Naples. Les Vénitiens lui envoyerent deux Ambaſſadeurs, Jean Loredan & Donat Arimonde, pour la complimenter ſur ſon avenement au trône, & pour renouveller avec elle l'alliance que la République avoit contractée avec ſon prédéceſſeur.

Le Sénat ſe diſpoſe à ſoutenir & à pouſſer la guerre.

On ne perdoit point de vue à Veniſe le moment où la tréve étant expirée, il faudroit reprendre les armes contre Sigiſmond. Le Sénat, qui ne vouloit point être pris au dépourvu, fit divers arrangemens pour groſſir la maſſe des deniers de l'Etat. Il augmenta les droits ſur le ſel dans les trois Provinces nouvellement

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

conquises. Il envoya à Padoue à Vérone & à Vicense des Com missaires qui étoient chargés d'en gager ces Villes à prêter une pa tie de l'argent dont on avoit besoin Verone promit dix mille ducats Vicense huit mille & Padoue sep mille. Outre la douanne de mer qui avoit été établie anciennement la Porte du sel, on établit une douan ne de terre à Rialte, près des Voute de la Casa Lione. Il fut ordonné qu l'on y porteroit toutes les marchan dises venues de Lombardie, ou des tinées pour le même païs, afin d' payer les droits d'entrée & de sortie On mit un droit de vingt sols pa aune sur tous les draps & sur toute les toiles du Feltrin. Ces différente ressources produisirent des somme considérables. L'économie qui re gnoit dans l'administration des finan ces, & l'attention du Gouvernemen à favoriser les opérations du com merce, & à lui ouvrir d'utiles dé bouchés, augmentoit le produit des taxes nouvelles, & en rendoit le poids moins onéreux au Public.

Le Sénat s'occupa particulierement de la conservation de la Ville de Zara en Dalmatie. Il crut ne pouvoir pousser trop loin ses précautions pour la sureté de cette Place importante, que l'Empereur voyoit avec beaucoup de regret entre les mains des Vénitiens. Pierre Civrano, Capitaine du Golfe, eut ordre d'y mener neuf Galeres. Pierre Loredano, Laurent Capello & Vital Miani s'embarquerent sur cette Escadre en qualité de Provéditeurs. Ils étoient chargés d'examiner les fortifications de Zara, d'y faire tous les changemens qu'ils jugeroient nécessaires pour rendre, s'il étoit possible, cette Place imprenable. Arrivés à Zara, les Provéditeurs firent détruire les bâtimens de l'Arsenal, afin de donner plus d'étendue aux fortifications du Château qui avoit été construit depuis peu à l'entrée du pont : ils firent réparer avec soin tous les ouvrages : ils chasserent de la Ville tous les habitans qu'ils jugerent suspects, &, après s'être assurés de la fidélité des autres, ils revinrent.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Précaution pour conserver la Ville de Zara.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Le Duc de Milan se rend maître de Plaisance.

Les Vénitiens apprirent dans c temps-là avec beaucoup de joye qu Philippe, Duc de Milan, s'étoit em paré de la Ville de Plaisance, d'o il avoit chassé Brunoro de l'Escale qui avoit été obligé de se réfugier e Allemagne. Cette conquête, qu ôtoit à l'Empereur une des meilleu res Places de Lombardie, qui aug mentoit le pouvoir du Duc de Mila leur allié, & qui enlevoit un asyle la maison de l'Escale, ne pouvo manquer de leur être très-agréabl Ils sçurent que deux enfans d'Antoin Maffri, Gentilhomme Veronois avoient suivi Brunoro en Allemagn Maffri eut ordre de se rendre à Ve nise avec sa femme & ses autres en fans, & il leur fut défendu d'en sor tir. Le Sénat voulut, en s'assurar de leurs personnes, prévenir les in trigues que cette famille, l'une de plus considérables de Vérone, pou voit former au préjudice de l'Etat.

Nouvelles negociations pour la paix entre Sigismond & les Veniticns.

La République étoit en paix ave tous ses voisins. Les Princes qui a voient à cœur le succès du prochai Concile de Constance, auroient bie voul

voulu éteindre toute ſemence de guerre entr'elle & Sigiſmond. Le Marquis de Ferrare avoit été en pélerinage de dévotion à Saint Jacques de Compoſtelle. En revenant, il avoit paſſé à la Cour de France, & le Roi Charles VI. l'avoit vivement preſſé de travailler à cet accommodement, en l'aſſurant que Sigiſmond lui enverroit ſes Plénipotentiaires. Le Marquis arriva à Veniſe, & rendit compte au Doge de l'entretien qu'il avoit eu à ce ſujet avec le Roi de France. Le Sénat, dont la maxime étoit de ſe prêter toujours aux ouvertures de paix, envoya à Ferrare le Procurateur Marin Caravello muni de ſes pleins pouvoirs. Il y trouva deux Barons de Hongrie, qui s'y étoient rendus par ordre de Sigiſmond. Les conférences s'ouvrirent, & durerent peu. La même difficulté qui avoit empêché le ſuccès des autres négociations fit échouer celle-ci. Sigiſmond vouloit bien laiſſer aux Vénitiens la Ville de Zara ; mais il ne vouloit point céder l'hommage & le tribut. Les Vénitiens, qui a-

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

voient sur cette Ville des droits plus anciens que le Roi de Hongrie, ne voulurent jamais être ses tributaires & ses vassaux, & on se retira sans rien faire.

Jean XXIII. part pour le Concile de Constance.

Le temps approchoit auquel le Pape Jean XXIII. devoit se rendre à Constance, pour y faire l'ouverture du Concile indiqué au premier Novembre. Il avoit beaucoup de peine à se résoudre au départ. Il craignoit d'aller commettre son autorité dans une Ville toute dévouée à l'Empereur. Il appréhendoit encore plus d'être la victime des vues de paix & de réformation qui avoient donné lieu à la convocation de ce Concile. Cependant il n'avoit plus de prétexte pour reculer. La mort de Ladisla avoit détruit toutes les raisons qu'il auroit pu alléguer pour ne pas s'éloigner de Rome. Ses Cardinaux ne cessoient de lui représenter le trouble qu'il exciteroit dans l'Eglise, & le tort qu'il se feroit à lui-même, s'il manquoit à ses engagemens. Vaincu par leurs importunités, il exigea des Magistrats de Constance un nouveau

ſerment, par lequel ils s'obligeoient de le recevoir avec tous les honneurs convenables à ſa dignité ; de le reconnoître comme le ſeul vrai Pape ; de lui laiſſer exercer librement ſa juriſdiction ; de ne rien entreprendre contre les gens de ſa Cour ; de tenir la main à ce que tous les lieux du territoire de Conſtance fuſſent libres, de maniere qu'on pût aller & venir ſans être incommodé ni traverſé. Il traita avec Frédéric, Duc d'Autriche, qui lui promit de le défendre dans Conſtance envers & contre tous, à condition que ſes ſervices ſeroient récompenſés par une penſion annuelle de ſix mille florins d'or. Jean XXIII. après avoir pris toutes ces ſûretés, partit de Boulogne le premier jour d'Octobre. Il avoit à ſa ſuite François Soranzo & Barthelemi Moroſini, deux Ambaſſadeurs que la Seigneurie lui avoit envoyés pour l'accompagner à Conſtance. Il paſſa à Vérone & à Trente : il traverſa les Etats du Duc Frédéric d'Autriche, avec lequel il eut une conférence ſecrette, pour la ratification du traité

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

qu'ils avoient conclu enſemble. Il entra dans Conſtance le 28 du même mois ; & l'ouverture du Concile fut différée au 5 Novembre.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Ouverture du Concile.

Ce jour-là le Pape célébra dans l'Egliſe Cathédrale la Meſſe du Saint Eſprit, en préſence de quinze Cardinaux, de vingt-trois Archevêques, de vingt-ſept Evêques, d'un grand nombre d'Abbés & de tout le Clergé de la Ville. Benoît XIII. & Grégoire XII. avoient été invités à ce Concile par l'Empereur Sigiſmond. Ils nommerent l'un & l'autre des Légats pour y aſſiſter en leur nom. Ceux de Grégoire arriverent dans le voiſinage de Conſtance peu de jours après l'ouverture du Concile : c'étoient les Cardinaux Antoine de Dominici, connu ſous le nom de Cardinal de Raguſe, & Jean Contarini, Vénitien, Patriarche de Conſtantinople, recommandable par ſa grande piété & par la rigueur de ſes jeûnes & de ſes abſtinences.

Troubles en Italie.

Le Concile, en retenant au-delà des Alpes le Pape & l'Empereur, laiſſa toute l'Italie en proye aux dif-

cordes des factions Guelfes & Gibelines, & aux entreprises des Seigneurs particuliers. A Gênes on déposa le Doge Georges Adonne : la forme du Gouvernement fut changée : on nomma deux Anciens & quatre Chefs Gonfanoniers de Justice, qui eurent toute l'autorité. Cette révolution fut occasionnée par les divisions des Spinola & des Montalde, & par les partialités communes alors à tous les Etats d'Italie. Le Seigneur de Pesaro, de la maison de Malatesta, entra à main armée dans la Marche d'Ancone, & se rendit Maître d'une trentaine de Châteaux. Il mit le siége devant Ancone, dont les habitans, vivement pressés, arborerent l'étendard de Saint Marc, & députerent au Sénat de Venise, pour se mettre sous sa protection. Le Sénat, ne voulant ni se brouiller avec les Malatesta, ni qu'on pût lui reprocher qu'il profitoit de l'absence du Pape pour lui enlever ses Places, répondit aux députés d'Ancone, qu'il n'étoit ni de l'honneur, ni de l'intérêt de la République de s'attribuer des droits sur

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

une Ville qui étoit du Domaine de l'Eglise. Il se contenta d'offrir sa médiation auprès du Seigneur de Pesaro, & lui envoya Jean de Caresini, pour l'exhorter à se désister de son entreprise. Caresini obtint une simple tréve, avec promesse de la part du Seigneur de Pesaro de s'en rapporter à ce que la République en décideroit.

Perte que font les Vénitiens en Orient.

Les Vénitiens firent cette année deux pertes considérables en Orient. Le Soudan de Babilone se rendit maître de Damas, où ils avoient un riche comptoir. Ce Prince mit la Ville au pillage. Les Marchands Vénitiens, qui avoient Jean Delfino pour Consul, se retrancherent dans leur quartier, & y tinrent ferme quelque temps ; mais les troupes du Soudan forcerent leurs retranchemens, & ils furent obligés d'abandonner leurs magasins & leurs marchandises, & de prendre la fuite. D'un autre côté les Turcs pénétrerent dans l'Isle de Negrepont : ils brûlerent les Villages : ils emmenerent les hommes & les femmes captifs :

ils firent par-tout un ravage affreux. Heureusement ils ne purent point forcer la Capitale; & après lui avoir donné divers assauts, qui furent vigoureusement repoussés, ils se retirerent, emmenant leurs esclaves & leur butin.

An 1414.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Arrivée de Sigismond au Concile.

Sigismond, après s'être fait couronner à Aix la Chapelle, prit la route de Constance, où il arriva la veille de Noel : il fit part au Concile du succès de ses mouvemens auprès de Benoît XIII. & de Grégoire XII, pour les déterminer à entrer dans ses vues de paix. Il dit que Ferdinand, Roi d'Arragon, & Benoît XIII, devoient se rendre au mois de Juin à Nice en Provence ; qu'il leur avoit promis d'y aller lui-même pour conférer avec eux sur les moyens de terminer le Schisme. Il exhorta les Peres du Concile à ne rien précipiter avant l'arrivée des Légats de Benoît, de Grégoire & des Ambassadeurs des Princes soumis à leur obédience : ensuite il prit avec eux les arrangemens nécessaires pour la liberté, la sûreté & la commodité

du Concile. Les mesures furent si bien concertées, que quoiqu'il y eût à Constance près de cent mille Etrangers, la Ville fut toujours tranquille, & les subsistances ne manquerent jamais.

An 1414. THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1415. Arrivée des Légats de Benoît & de Grégoire au Concile.

Les Légats de Benoît, qui étoient enfin arrivés près de Constance, furent admis au Concile, & confirmerent ce que Sigismond avoit annoncé de la part de leur Maître. Ceux de Grégoire parurent quelques jours après; ils étoient porteurs d'une Bulle dans laquelle Grégoire promettoit de renoncer au Pontificat, pourvu que Benoît & Jean fissent la même renonciation. Ils présenterent un mémoire pour demander que Jean XXIII. ne fût point présent au Concile, afin qu'on pût déliberer librement. Ce Mémoire inquiéta beaucoup le Pape Jean; il entreprit de le réfuter & de prouver qu'étant le seul Pape légitime, il étoit également injuste & mal-honnête de lui disputer la présidence du Concile. L'Empereur & les Prélats parurent peu touchés de ses raisons. On tint plu-

ſieurs Congrégations ſecrettes auxquelles il n'aſſiſta point, & où il fut réſolu de le contraindre à céder le Pontificat. On lui propoſa de donner une formule de ceſſion; il en donna deux conſécutivement qui furent rejettées comme inſuffiſantes. On lui en préſenta une troiſieme beaucoup plus préciſe qu'il refuſa d'abord d'accepter; mais comme on le menaça de procéder contre lui juſqu'à la dépoſition, il fut contraint de s'y ſoumettre & de notifier ſa ceſſion à toute la Chrétienté par une Bulle.

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Embarras de Jean XXIII. Il ſe ſauve de Conſtance.

Jean XXIII. faiſoit tout ſon poſſible pour conſerver des partiſans; il s'attacha ſur-tout à gagner la faveur de l'Empereur Sigiſmond, qui ne croyoit pas devoir ſacrifier le bien de l'Egliſe au deſir de lui plaire: il benit la roſe d'or & la lui préſenta. L'Empereur la reçut avec reſpect & avec reconnoiſſance; mais il n'en fut pas moins ardent à pourſuivre l'élection d'un Pape qui avoit déjà été propoſée. Jean XXIII. eut beau travailler ſous main à ſemer la diſcorde parmi les Députés des Nations, ils

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

ſe réunirent tous contre lui. Alors, ſentant que le danger preſſoit, il ſortit de nuit en habit déguiſé & ſe retira à Schafouſe, Ville qui appartenoit à Frederic, Duc d'Autriche. On fit de vains efforts pour l'obliger de revenir : il alla à Lauffemberg ſur le Rhin, où il proteſta contre tout ce qu'il avoit promis & juré à Conſtance. L'Empereur voulut punir le Duc d'Autriche qui avoit favoriſé l'évaſion du Pape. Il le mit au ban de l'Empire ; il fit marcher contre lui une armée de quarante mille hommes, qui s'empara d'une partie de ſes Etats. Jean XXIII, ne ſe croyant pas en ſûreté à Lauffemberg, ſe réfugia à Fribourg en Briſgau. Le Concile lui députa des Commiſſaires pour le ſommer de revenir ; il les évita & s'enfuit ſucceſſivement à Briſach & à Newembourg, d'où il revint encore à Briſach & delà à Fribourg. On le cita ſolemnellement à comparoître dans neuf jours : il épuiſa tout ce qu'il avoit de ſubtilité & de ſoupleſſe pour gagner du temps. Le Duc d'Autriche, vivement preſ-

ſé par les troupes de Sigiſmond, fut obligé de venir s'humilier aux pieds de ce Prince, qui ne lui rendit ſes bonnes graces qu'à condition qu'il livreroit Jean XXIII. Ce malheureux Pape n'ayant plus d'appui, fut arrêté à Fribourg par le Burgrave de Nuremberg, & conduit à Ratolfcel, Ville de Souabe.

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Il eſt arrêté.

Le Concile prononça contre lui, le 14 Mai, une Sentence qui le ſuſpendoit de toute adminiſtration de l'Egliſe, tant au ſpirituel qu'au temporel. On lui fit ſignifier cette ſuſpenſion; il s'humilia, prit un air triſte & pénitent, & ne répondit que des choſes fort ſoumiſes. Enfin le 29 du même mois, le Concile déclara que Jean XXIII. étoit notoirement Simoniaque, diſſipateur des biens & des droits de l'Egliſe Romaine; qu'il avoit ſcandaliſé le Peuple Chrétien par ſes mœurs malhonnêtes & déteſtables, & qu'il s'étoit montré incorrigible. Il fut dépoſé & privé du Pontificat: tous les Chrétiens eurent défenſe de le reconnoître pour Pape, & le Concile ſe

Il eſt dépoſé.

An 1415.

Thomas Mocenigo, LXIV. Doge de Venise.

réserva le droit de le punir de ses crimes & de ses excès suivant les Canons. On supprima dans la sentence le détail des crimes dont il s'étoit rendu coupable & qu'on avoit rassemblés dans plusieurs chefs d'accusation : ils méritoient les châtimens les plus séveres, & en lisant les piéces de ce procès, on ne comprend pas comment un homme aussi impur & aussi méchant avoit pû être choisi pour remplir sur la terre les fonctions de Vicaire de Jesus-Christ. On lui envoya des Commissaires qui lui présenterent la sentence de sa déposition. Il la lut & il la ratifia humblement ; ensuite il fut transferé à Heidelberg. Cette rigueur du Concile contre Jean XXIII, ne fut pas approuvée de tout le monde : en France sur-tout on désapprouva fort la déposition d'un Pape reconnu pour légitime, & on eut beaucoup de peine à persuader au Roi la nécessité & la justice de cette déposition.

Grégoire renonce au Pontificat.

Grégoire XII. ne voulut point essuyer la honte d'une déposition en forme. Charles Malatesta, Seigneur

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

de Rimini, arriva le 16 Juin à Conſtance : il étoit muni du plein pouvoir de Grégoire pour renoncer au Pontificat en ſon nom. Il fut préſent à la quatorzieme ſeſſion qui ſe tint le 4 Juillet. Le Cardinal de Raguſe y fit lecture de l'acte ſuivant. ,, Notre ,, très-Saint Pere le Pape Grégoire ,, XII. ayant été informé du ſujet de ,, la célebre aſſemblée qui ſe trouve ,, à Conſtance pour y former un Con- ,, cile général, & déſirant ardem- ,, ment l'union de l'Egliſe, ſa réfor- ,, mation & l'extirpation des Héré- ,, ſies, a nommé les Commiſſaires ,, & Procureurs ici préſents ; c'eſt ,, pourquoi, moi Jean, Cardinal de ,, Raguſe, en l'autorité de mondit ,, Seigneur Pape, autant que cela le ,, regarde, je convoque ce ſacré ,, Concile général ; j'autoriſe & je ,, confirme tout ce qu'il fera pour ,, l'union & la réformation de ,, l'Egliſe, & pour l'extirpation de ,, l'Héréſie. ,, Cet acte extraordinaire fut approuvé par le Concile. Charles Malateſta s'aſſit enſuite ſur un trône fort élevé, comme s'il eût

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

été préparé pour le Pape, & lut l'acte qui suit. „ Moi, Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, Gouverneur de la Romandiole pour notre Saint Pere le Pape Grégoire XII, Procureur général de la Sainte Eglise Romaine pour ledit Pape, étant autorisé par le plein pouvoir qui vient d'être lu, & n'y étant contraint par aucune violence, mais uniquement animé du desir de procurer la paix & l'union de l'Eglise, je renonce, au nom du Pape Grégoire XII. mon Maître, à tous les droits qu'il a eus au Pontificat, & je le résigne actuellement en présence de Jesus-Christ & de ce Concile général, qui représente l'Eglise Romaine & l'Eglise Universelle. „ Le Concile agréa cette renonciation, & on chanta le *Te Deum* en actions de graces. On conserva à Grégoire le premier rang parmi les Cardinaux & la légation perpétuelle de la Marche d'Ancone, & Grégoire, satisfait de son sort, se dépouilla à Rimini de toutes les marques de la dignité

Pontificale. C'étoit terminer ſon rôle avec bien de la dignité pour un Pape qui, dépoſé au Concile de Piſe, n'avoit conſervé une apparence de juriſdiction que dans les petits Etats des Malateſta ; tandis que Jean XXIII, univerſellement reconnu pour le Chef de l'Egliſe, étoit alors condamné & flétri comme un criminel. Grégoire fut redevable de cette diſtinction à l'eſtime qu'on avoit pour ſa régularité édifiante, & à la ſageſſe qu'il eut de bien choiſir le moment pour faire la renonciation.

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Députés du Concile à Veniſe.

Le Concile envoya des Députés à différents Princes, pour ſçavoir s'ils étoient diſpoſés à obéir au Pape qui ſeroit élu. Ceux qui vinrent à Veniſe, furent Nicolas Giulloni, Louis Velcovo Florentins, & Jean Stoch, Docteur Anglois. Ils eurent audience au Collége, & on leur répondit que la Seigneurie ſuivroit ce qui ſeroit fait par la plus grande partie de la Chrétienté. Ils propoſerent une croiſade contre les Infidelles. On répondit, que la Seigneurie étoit toujours prête à donner des ſecours de trou-

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

troupes & d'armes contre les Infideles; qu'elle l'avoit toujours fait, & qu'elle s'offroit à le faire encore. Les Députés se retirerent fort satisfaits de ces deux réponses. Quelques jours après les Cardinaux Barbarigo, Corrario, Condolmiero & Morosini, de l'obédience de Grégoire, passerent à Venise pour se rendre à Constance, où ils devoient assister à l'élection d'un nouveau Pape.

Progrès des Turcs en Hongrie.

Les progrès des Turcs avoient donné lieu au projet de la croisade. Ces Infideles, profitant de l'absence de l'Empereur, avoient pénétré en Hongrie, où ils faisoient de grands ravages. Ils étoient entrés dans l'Esclavonie & dans la Dalmatie; ils s'étoient avancés jusques aux confins d'Aquilée & de Saltzbourg, & avoient emmené de ces différents endroits plus de trente mille captifs. On apprit même à Venise que le Sultan Mahomet, fils de Bajazet, faisoit à Gallipoli un grand armement de quarante Galeres, & qu'il en vouloit aux deux principales Colonies de la République, Negre-

pont & Candie. Les diviſions qui regnoient parmi les Turcs, donnerent la facilité aux Vénitiens de parer le coup. Soliman avoit été détrôné & mis à mort par ſon frere Moïſe. Celui-ci avoit ſuccombé de même ſous les efforts de ſon autre frere Mahomet I. & l'Empire des Turcs, partagé alors entre Mahomet & Muſtapha, éprouvoit les troubles qui agitent néceſſairement un trône que deux freres rivaux & ennemis ſe diſputent. Les Vénitiens envoyerent François Foſcari à Mahomet, qui dominoit dans la Thrace, & qui par-là étoit plus à portée d'envahir les Colonies de la République. Foſcari réuſſit dans ſa négociation, & il aſſura par un traité la tranquillité de ces Colonies : il fit mieux encore, & comme Mahomet ſe diſpoſoit à marcher à Conſtantinople avec une armée nombreuſe, il l'engagea à faire la paix avec l'Empereur des Grecs, & vint à bout de la lui faire ſigner.

An 1415.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Au commencement de l'année ſuivante, la Ville de Boulogne chaſſa

An 1416.

La Ville de Boulogne ſe révolte.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

ſon Légat & ſe remit en liberté en formant un Conſeil ſouverain de neuf anciens & d'un Chef Gonfanonier de Juſtice. On prétend que la rébellion des Boulonnois fut occaſionnée par le dépit qu'ils eurent de la dépoſition du Pape Jean XXIII, qui avoit long-temps vécu parmi eux. Quoiqu'ils euſſent éprouvé ſa tyrannie, lorſqu'il les gouvernoit en qualité de Légat, comme il leur avoit marqué de la modération depuis qu'il étoit devenu Pape, & qu'il avoit eu du penchant à fixer ſa réſidence parmi eux, ils furent très-fâchés d'apprendre qu'on l'avoit dépoſé. Ils s'en prirent de rage au Palais que les Papes avoient dans leur Ville, & ils le démolirent de fond en comble.

Les Flottes marchandes de Veniſe ſont attaquées par les Turcs.

La paix que Foſcari avoit conclu avec le Sultan, ne fut pas de longue durée. Pierre Zeno, Duc d'Andro, n'avoit point été compris dans le traité, & pluſieurs de ſes Bâtimens, armés en courſe, déſoloient les côtes de Gallipoli. Ce Seigneur commettoit ces hoſtilités de ſon chef & ſans être autoriſé par la République,

dont il étoit ſimplement vaſſal. Les Turcs ne firent point attention à cette circonſtance : Zeno étoit Vénitien ; ils regarderent ſa conduite particuliere comme une infidélité dont le Corps de la nation devoit répondre. Ils mirent en mer une Flotte de cent douze voiles, réſolus d'arrêter & de confiſquer tous les Bâtimens de Veniſe qu'ils pourroient rencontrer. Les Flottes Marchandes qui avoient fait le voyage de Tanaïs & de Trebiſonde, étoient alors à Conſtantinople, où elles furent retenues pendant près d'un mois par les vents contraires. Lorſqu'elles eurent paſſé le détroit, la Flotte Turque leur donna la chaſſe, mais elles firent force de voiles ; elles paſſerent tout au travers des Bâtimens ennemis, & ſe ſauverent à Negrepont, après avoir été vainement pourſuivies par quarante-deux voiles. Les Infidelles ſe diſpoſerent à aller attaquer la Ville de Negrepont ; ils avoient ſur leurs Navires des bombardes qui lançoient des pierres du poids de quatre-vingts

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

livres. Leur Flotte se présenta devant la Place & fut repoussée.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Armement des Vénitiens contre les Turcs.

Le Sénat de Venise, informé de cet évenement, fit armer avec diligence une Flotte de quinze Galeres aux ordres de Pierre Loredan, Généralissime de mer. Il fut chargé de mener avec lui les Provéditeurs André Foscolo & Daufin Venier, que la Seigneurie envoyoit en qualité d'Ambassadeurs au Sultan, pour lui demander raison de l'insulte faite à ses Galeres Marchandes. Loredan partit pour l'Archipel; il ne tarda pas de rencontrer l'ennemi, & il lui livra le 29 Mai une sanglante bataille, dont il envoya le détail à Venise dans une lettre qu'un Exprès, dépêché par le Châtelain de Modon, apporta au Doge. La lettre étoit conçue en ces termes.

Ils remportent une grande victoire contre les Turcs.

„ Sérénissime & Excellentissime „ Seigneur, je donne avis à votre „ Seigneurie, qu'étant parti de Ne- „ grepont & de Napoli en Roma- „ nie, j'ai pressé de tout mon pou- „ voir notre arrivée à Gallipoli pour „ envoyer à temps les Ambassadeurs

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ de votre Sérénité. Le vent contraire nous a retenus, & nous n'avons pu arriver à Tenedos que le „ 24 de ce mois. Le jour suivant j'ai „ fait appareiller; le 26 nous étions „ à trois milles des Dardanelles, & „ le 27 nous nous trouvâmes à dix „ milles de Gallipoli. La grosse „ mer ne nous permit pas d'approcher de plus près. J'ai évité avec „ le plus grand soin, conformément „ aux ordres de votre Sérénité, tout „ ce qui pouvoit donner de l'ombrage aux Turcs, & leur faire „ croire que nous venions en ennemis. Le vent ayant calmé, je me „ suis avancé vers la pointe des Janissaires; j'ai apperçu à terre un „ Corps nombreux d'infanterie & de „ cavalerie qui a tiré sur nous. J'ai „ fait écarter la Flotte pour éviter „ le combat: la marée nous poussoit „ à la côte, j'ai averti les Turcs que „ nous ne venions point en ennemis; „ & comme ils ne cessoient de nous „ lancer des fleches empoisonnées, „ j'ai fait tirer sur eux quelques volées de canon, qui en ont tué &

An 1416

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

,, blessé plusieurs, ce qui les a obligés de se retirer. Le 28, au lever du soleil, étant dans le dessein d'aller à Gallipoli, j'ai détaché deux Galeres de mon avant-garde, avec ordre d'arborer pavillon de Saint Marc, & de se présenter à l'entrée du Port. Dès que les Turcs ont découvert ces deux Galeres, ils ont fait sortir trente Navires pour les attaquer; j'ai couru au secours de mes deux Galeres, & afin d'attirer l'ennemi en pleine mer, je me suis écarté à force de voiles. Les Navires Turcs m'ont suivi; j'ai craint quelque temps pour la Galere de Napoli, à cause de sa dureté à la manœuvre. Cependant nous nous sommes armés & disposés au combat, & lorsque j'ai vu que tout étoit prêt, j'ai fait revirer de bord. Il s'est alors élevé un vent frais qui a favorisé la retraite précipitée de l'ennemi vers Gallipoli. Je l'ai poursuivi à grands coups de canon jusqu'au soir; alors nous avons jetté nos grapins aux Navires Turcs; mais la

„ force du vent & de la marée nous „ a contraints de nous séparer. J'ai „ envoyé un de mes Officiers au Gé- „ néral des Turcs pour me plaindre „ à lui de la réception qu'il m'avoit „ faite ; tandis que je n'étois venu que „ pour faire passer au Sultan les Am- „ bassadeurs que la République lui „ envoye. On m'a répondu que la „ Flotte que j'avois rencontrée, n'é- „ toit point destinée à nous combat- „ tre, mais à aller disputer le passa- „ ge aux troupes de Mustapha ; „ qu'on ignoroit que j'eusse à bord „ les Ambassadeurs de votre Sei- „ gneurie, & que si on l'avoit su on „ auroit agi autrement ; que j'étois le „ maître de venir à Gallipoli & d'y „ prendre les vivres & toutes les „ choses dont j'aurois besoin ; que „ mes équipages auroient la liberté „ de descendre à terre ; que tous „ ceux qui étoient de l'Ambassade „ pouvoient traverser le pays en sû- „ reté, & qu'on les recevroit par „ tout honnêtement & avec affec- „ tion.

An 1416.

Thomas Mocenigo, LXIV. Doge de Venise.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

,, Sur cette réponse j'ai envoyé le
,, Notaire Thomas avec un Inter-
,, prete au Général des Turcs & au
,, Commandant de Gallipoli, pour
,, lui témoigner le regret que j'avois
,, de ce qui venoit de se passer. On
,, lui a répondu dans les mêmes ter-
,, mes, on lui a fait toutes sortes
,, d'offres de service, & entr'autres
,, de donner une bonne escorte aux
,, Ambassadeurs de votre Sérénité,
,, pour les conduire à la Cour du
,, Sultan. Mon dessein, en envoyant
,, le Notaire Thomas, n'étoit pas
,, seulement de faire complimenter
,, le Général des Turcs & le Co-
,, mandant de Gallipoli; mais en-
,, core de faire observer avec soin
,, l'état de la Flotte de ces Infideles.
,, Au retour du Notaire Thomas,
,, nous nous sommes écartés pour
,, nous aller reposer des fatigues de
,, la mer dans une Baye voisine.

,, Le lendemain au lever du soleil,
,, j'ai appareillé pour me rapprocher
,, de Gallipoli & y prendre de l'eau
,, dont j'avois grand besoin; mais
,, aussi-tôt j'ai vu les Turcs sortir du

Port

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ Port avec tous leurs Bâtimens :
„ une de leurs Galeres s'eſt approchée
„ & nous a tiré quelques volées de
„ canon. Alors j'ai diſpoſé toutes
„ choſes pour le combat ; j'ai donné
„ ordre à la Flotte de voguer en
„ arriere pour attirer l'ennemi loin
„ de ſes côtes, & pour prendre ſur
„ lui l'avantage du vent. Enſuite j'ai
„ donné le ſignal de l'attaque ; je
„ me ſuis avancé avec ma Galere
„ ſur celle de l'ennemi qui nous
„ avoit provoqués : je l'ai combat-
„ tue avec vivacité. Malgré ſa réſiſ-
„ tance vigoureuſe, je m'en ſuis ren-
„ du maître, & j'ai taillé en piéces la
„ plus grande partie de ſon équi-
„ page. Il eſt vrai que j'ai eu bien de
„ la peine, car j'étois attaqué en
„ flanc par pluſieurs autres Galeres
„ Turques. J'ai reçu un coup de fle-
„ che au-deſſous de l'œil qui m'a percé
„ la joue & le nez ; un autre coup de
„ fleche qui m'a percé la main gau-
„ che de part en part, ſans compter
„ beaucoup d'autres bleſſures dans le
„ corps plus légeres. Cela ne m'a
„ pas empêché de continuer le com-

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ bat que j'étois résolu de soutenir „ jusqu'à la mort. J'ai donc pris „ cette Galere ; j'y ai arboré mon „ pavillon, & l'ayant laissée à la „ garde de quelques-uns de mes sol- „ dats, j'ai couru à d'autres Galeres. „ J'ai pris une Galiotte dont j'ai fait „ passer l'équipage au fil de l'épée. „ Mes Capitaines m'ont très-bien se- „ condé ; de sorte que toute la Flot- „ te ennemie a été abîmée : nous „ avons coupé la retraite aux Bâ- „ timens qui vouloient fuir. Le „ combat a commencé dès le matin „ & n'a fini qu'à deux heures de nuit.

„ Nous avons pris six grandes Ga- „ leres & neuf Galiottes. Le Géné- „ ral des Turcs a été tué, & presque „ tous les Officiers, soldats & mate- „ lots ont péri dans l'action. Après „ la victoire je me suis rapproché de „ Gallipoli; j'ai fait canonner la Pla- „ ce ; mais personne ne s'est présenté „ pour renouveller le combat. Alors „ je me suis éloigné à un mille pour „ faire panser mes blessés & pour „ donner du repos & des rafraîchisse- „ mens à mes équipages. Parmi les

„ prisonniers j'ai trouvé des Génois, „ des Catalans, des Siciliens, des „ Provençaux & des Candiots; ils ont „ tous été pendus par mes ordres. „ J'ai trouvé aussi parmi eux un „ George Calenge, rebelle à votre „ Sérénité; je l'ai fait mettre en pié- „ ces sur la poupe de ma Galere. „ J'ai usé de cette sévérité pour faire „ perdre aux Chrétiens l'envie de „ servir les Infideles.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ Je ne puis trop exalter la bra- „ voure des Officiers & des Capitai- „ nes, & je prie votre Sérénité de „ les avoir pour recommandés. En- „ fin je me suis déterminé à faire „ voile vers Tenedos. Avant que de „ partir j'ai fait brûler cinq Galiot- „ tes à la vue de Gallipoli; j'ai écrit „ au Commandant de la Place pour „ lui reprocher l'injustice de son pro- „ cédé & la honte de sa défaite. J'ai „ reçu à Tenedos sa réponse que je „ vous envoye. Un Capitaine Turc, „ que j'ai gardé prisonnier, a écrit au „ Sultan que les Turcs s'étoient atti- „ ré leur malheur en nous attaquant

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ ſans raiſon. Je vous envoye la co-
„ pie de la lettre.

„ En arrivant à Tenedos, j'ai
„ trouvé ſur ma Flotte trois cent
„ quarante bleſſés, dont la plûpart
„ guériront. J'ai tenu un Conſeil de
„ guerre, où il a été décidé que
„ nous retournerions à Negrepont
„ pour y débarquer nos bleſſés, pour
„ y prendre les proviſions qui nous
„ manquent, & pour y vendre trois
„ de nos priſes, dont l'argent ſera
„ diſtribué à nos équipages qui en
„ ont grand beſoin. J'ai été d'un avis
„ contraire, croyant qu'il étoit du
„ bien de votre Sérénité que nous re-
„ tournions à Gallipoli, pour tâcher
„ de faire paſſer vos Ambaſſadeurs
„ au Sultan. Je n'ai conſervé que
„ deux des Galeres priſes & cinq
„ Galiottes. J'ai fait brûler les autres
„ pour avoir moins d'embarras; j'ai
„ détaché la Galere de mon frere
„ à Negrepont pour y tranſporter
„ les bleſſés dont l'état eſt le plus
„ dangereux, & pour en rapporter
„ les vivres qui nous ſont néceſſaires.
„ J'ai promis à mes équipages que

,, votre Sérénité leur payera les Ga-
,, leres que j'ai brûlées : on les esti-
,, me à bon marché, six mille ducats :
,, les seuls bois & les ferremens les
,, valent.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

,, Nous sommes partis de Tenedos & arrivés devant Gallipoli, ,, où j'attends la réponse du Sultan ,, pour mettre à terre vos Ambassadeurs. De-là je me rendrai à Constantinople pour conférer avec le ,, Bale de votre Sérénité, suivant les ,, ordres que j'ai reçus. Je reviendrai ,, ensuite à Gallipoli & je m'y tiendrai. Le Turc mon prisonnier assûre qu'il n'est resté dans ce Port ,, qu'une Galere en état de tenir la ,, mer, quelques Galiottes & divers ,, petits Bateaux, avec quelques ,, vieilles Galeres hors de service. Il ,, prétend que de long-temps les ,, Turcs ne pourront se hazarder en ,, mer, tant leur perte a été grande, ,, & que tant que je serai dans ce voisinage, nous obtiendrons du Sultan tout ce que nous voudrons. Je ,, suis donc résolu de m'y tenir jusqu'à ce que je sçache le parti que l'on

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ prendra à l'égard de vos Ambassa-
„ deurs. Il ne me reste qu'à prier
„ votre Sérénité de m'envoyer de
„ l'argent, parce que je n'en ai plus.
„ 2 Juin 1416, Pierre Loredan.

Les Vénitiens font la paix avec le Sultan.

Le Sénat fit part de cette grande victoire à tous les Princes Chrétiens, & le Dimanche 5 Juillet, il ordonna une procession générale qui fut suivie d'une Messe solemnelle en action de graces. Pierre Loredan eut beaucoup de peine à obtenir un sauf-conduit pour les Ambassadeurs de la République : on le lui envoya enfin. Les Ambassadeurs arriverent le 19 Juillet à la Cour du Sultan Mahomet & furent reçus très-honorablement. Ils conclurent le traité par lequel le Sultan s'obligea à rendre tous les prisonniers qu'il avoit faits à Negrepont, à condition qu'on lui rendroit tous ceux qu'on avoit faits sur lui depuis la déroute de Gallipoli. Il fut dit que toute hostilité cesseroit entre les Turcs & les Vénitiens, & que ceux-ci pourroient traiter en ennemis tous les Corsaires Turcs qui entreprendroient de trou-

bler la navigation du Détroit & de l'Archipel.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Guerre entre les Seigneurs de Lombardie.

La guerre continuoit entre les différents Seigneurs qui avoient des Etats en Lombardie & dans la Romagne. Philippe, Duc de Milan, commençoit à exécuter le dessein qu'il avoit formé depuis long-temps de réunir tous les anciens domaines de sa maison, & de les enlever à ceux qui les avoient usurpés. Cette entreprise produisit contre lui une ligue du Marquis de Ferrare & des Seigneurs de Rimini, de Bresse, de Lodi, de Cremone & de Côme. Le Duc, qui avoit des troupes bien aguerries & de bons Généraux, ne cherchoit que l'occasion de dompter ces différens Seigneurs, & fit entrer sur leurs terres différens Corps d'armée pour les ravager. Les Vénitiens, alliés du Duc de Milan, & qui espéroient tirer de lui des secours contre Sigismond, voulurent appaiser ce feu dangereux, & procurerent une treve de deux ans, par l'entremise de Santé Venier & de Fantin Dandolo leurs Ambassadeurs. Brac-

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

cio, Seigneur de Perouſe, étoit en guerre avec le Seigneur de Rimini, & il l'avoit fait priſonnier dans un combat qu'il lui avoit livré près de Fermo. La femme de Malateſta eut recours aux Vénitiens pour obtenir la délivrance de ſon mari. Le Sénat envoya André Contarini au Seigneur de Perouſe, pour le prier de rendre la liberté à ſon priſonnier, en lui diſant, que la Seigneurie avoit toujours été amie des Malateſta, & qu'il ne pouvoit rien faire qui lui fût plus agréable. ,, Je n'ai point été ,, l'aggreſſeur, répondit Braccio; ,, c'eſt Malateſta qui m'a attaqué; je ,, ſuis bien ſûr que ſi j'étois tombé ,, entre ſes mains, il m'auroit fait ,, mourir. Je n'uſerai point de cruau- ,, té à ſon égard; mais je ne le dé- ,, livrerai pas qu'il ne m'ait payé une ,, bonne rançon. Il eſt riche & je ,, ne le ſuis pas: j'ai beſoin d'argent ,; & je lui rendrai la liberté pour ,, cent mille ducats. ,, Contarini renouvella ſes inſtances & y joignit des menaces. Alors Braccio lui dit: ,, ,, ſi vous voulez ſecourir votre ami,

„ vous n'avez qu'à payer pour lui. An 1416.
„ Pourquoi voulez-vous que ſon en- THOMAS
„ nemi ſoit plus généreux à ſon égard MOCENIGO,
„ que vous-même ? J'ai par le droit LXIV. Doge
„ de la guerre cent mille ducats ; de Veniſe.
„ vous prétendez que je les donne à
„ mon ennemi, & vous ne voulez
„ pas les donner à votre ami : l'ami-
„ tié ſe prouve par des actions &
„ non pas par des paroles. Pourquoi
„ me menacez-vous ? Je ne vous ai
„ point offenſé & j'eſpere que je ne
„ vous offenſerai point. Si vous me
„ trouvez à pirater dans vos mers ou
„ ſur vos terres, je n'aurai rien à
„ dire ; ſi vous venez m'attaquer
„ chez moi, je me défendrai ; ſi vous
„ m'accablez, j'aurai du moins la
„ gloire de mourir en homme d'hon-
„ neur. Quoi qu'il arrive, j'oſe vous
„ aſſurer que perſonne ne me verra
„ tourner le dos. Retirez-vous : re-
„ tirez-vous donc. Quand j'ai des
„ priſonniers, je ne les délivre que
„ lorſqu'ils ont été rachetés ſelon
„ l'uſage de la guerre.

Contarini voulut inſiſter. Alors Braccio demanda, outre les cent

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

mille ducats de rançon, plusieurs Châteaux de l'Etat de Rimini ; de sorte que la négociation fut abandonnée. Le Sénat en donna avis à Pandolfe Malatesta, Seigneur de Brosce, qui vint à Venise, & obtint la permission de marcher à Perouse avec quatre mille chevaux & un Corps d'infanterie des troupes de la Seigneurie, pour délivrer son frere. Il se rendit maître de Perouse ; il fit moderer la rançon du prisonnier à soixante mille ducats, & le ramena libre à Rimini.

Le Duc de Milan profita de l'absence de Pandolfe pour attaquer ses Etats de Brosce & de Bergame : il venoit de s'emparer de Lodi, dont le Seigneur, Jean de Vignalé, s'étoit rendu prisonnier de guerre : il l'avoit fait traduire à Milan, où il avoit été pendu par ses ordres. Philippe marcha à Bergame, qu'il emporta sans beaucoup de résistance. Ensuite il eut par capitulation le fort Château de Trezzo. C'étoit violer bien hardiment la treve que les Vénitiens venoient de lui faire signer. Le Sénat

lui envoya Bernabo Loredan pour se plaindre à lui d'un procédé si injuste, & pour l'obliger à payer trente mille ducats qui étoient la peine portée par le traité contre ceux qui violeleroient la treve. Il répondit qu'en s'emparant de Lodi & de Bergame, il n'avoit fait que reprendre son bien; que pour le Château de Trezzo il l'avoit bien payé, puisqu'il avoit été obligé de donner quatorze mille ducats à la garnison; qu'au surplus il étoit l'ami des Vénitiens & ne vouloit point cesser de l'être.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Cette réponse manifestoit de sa part des vues capables de troubler long-temps le repos de l'Italie, & qui y allumerent dans la suite une guerre vive & opiniâtre. Les Vénitiens avoient des desseins qui les empêcherent de suivre cette affaire avec vivacité : ils voyoient la treve avec Sigismond sur le point d'expirer; ils prenoient d'avance leurs mesures pour s'opposer au passage des troupes de ce Prince en Italie. Le Duc de Milan, qui les sçavoit occupés de cet objet, craignoit peu leur ressen-

Préparatifs des Vénitiens contre Sigismond.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

timent, & les ménageoit d'autant moins qu'il sentoit le besoin qu'ils avoient de le ménager lui-même. Ils surprirent le Château de Roveredo dans le Trentin. Cette Place appartenoit au Duc d'Autriche : le Sénat, qui la jugea avantageuse pour couvrir les frontieres de l'Etat, la fit occuper sans en demander la permission à ce Prince, qui en fut très-offensé, & qui fit marcher un Corps de quinze cens hommes pour la reprendre. La garnison que les Vénitiens venoient d'y mettre se défendit vaillamment, & un secours, qui arriva fort à propos de Verone & de Vicence, contraignit les Autrichiens de lever le siége. Le Sénat envoya bien-tôt après un Ambassadeur au Duc d'Autriche, pour le prier de lui laisser Roveredo pour quatre ans, en lui représentant que ce Château étoit de grande conséquence pour la République, dont les terres devoient dans peu être attaquées par les troupes de Sigismond.

Ils obtiennent Roveredo du Duc d'Autriche.

Fréderic s'étoit brouillé de nouveau avec l'Empereur ; il avoit quitté

furtivement le Concile de Constance. Sigismond l'avoit mis pour la seconde fois au ban de l'Empire, & le Concile l'avoit excommunié, parce qu'il avoit enlevé la Ville de Trente à son Evêque. Cette circonstance le rendit plus facile à céder aux représentations des Vénitiens. Il avoit besoin de leur appui pour se maintenir contre des ennemis si puissans. Il voulut bien consentir qu'ils restassent en possession du Château de Roveredo, & il signa avec eux une ligue offensive & défensive pour leur sûreté commune contre Sigismond. Le Seigneur de Brosce entra avec empressement dans cette alliance, espérant en tirer des forces pour résister au Duc de Milan. La Seigneurie lui confirma l'emploi de Capitaine général, & lui avança douze mille ducats pour lever des troupes.

An 1416.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Au commencement de l'année suivante, les Vénitiens reçurent un Ambassadeur du Sultan Mahomet, qui apporta la ratification du traité de paix, négocié par André Foscolo & Dauphin Venier. Il fit à Venise

An 1417.

Arrivée de l'Ambassadeur de Mahomet à Venise.

An 1417.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

une entrée magnifique ; on le défraya avec toute sa suite qui étoit fort nombreuse, & on lui fit présent de plusieurs piéces de Brocard d'or, & de quatre arcs à la Turquoise d'un travail exquis. Cette bonne intelligence, qui regnoit entre les Vénitiens & les Infideles, détermina Centurion Azami, Prince de Morée, à mettre ses Etats sous la protection de la République. Il s'adressa pour cela à Vital Miani, Gouverneur de Negrepont, & le pria de lui ménager la faveur du Sénat, à qui il offroit de céder tous les Châteaux qu'il avoit sur la côte de Morée, & nommément Gusso, Zunchio di Belvedere, Mantievore, la Torre, Zancana & Zerbi. A la crainte que le Prince de Morée avoit des Turcs, se joignit l'envie d'être secouru contre l'Empereur de Constantinople, qui avoit fait marcher contre lui une armée aux ordres de son fils. Miani fit part au Sénat des propositions du Prince de Morée, qui envoya un Ambassadeur à Venise pour presser la conclusion du traité. On accepta l'offre de ce

An 1417. THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Prince, qui assuroit l'empire des Flottes Vénitiennes dans les mers de Grece. Bernabo Loredan se rendit à Constantinople, où de concert avec le Bale de la République, il engagea l'Empereur à retirer ses troupes de Morée; & dès qu'elles en furent sorties, Azami livra, outre les Châteaux qu'il avoit promis, ceux de Serravallé, de Castel di Ferro, de Bussielo, de Cataligo, de Luerni & de Calopitani, tous dépendans de la Ville de Patras, dont la Seigneurie étoit déjà en possession. Il vint ensuite lui-même à Venise pour mettre le dernier sceau à cette convention.

Mouvemens du Duc de Milan.

Le Duc de Milan attaquoit successivement toutes les Places qui avoient été démembrées du Milanois. Il en soumit plusieurs & trouva de la résistance dans beaucoup d'autres. Ses contraventions à la treve déterminerent les Seigneurs qui s'étoient déjà ligués contre lui, à se réunir de nouveau pour s'opposer à ses progrès. Pandolfe Malatesta fut du nombre; il étoit plus intéressé

An 1417.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

que les autres à former un équilibre pour la conservation de ses Etats, dont ce Prince ambitionnoit particulierement la conquête : & comme il étoit Capitaine Général des troupes de la République, & en cette qualité soumis aux ordres du Sénat, le Duc de Milan se plaignit de lui au Doge, & demanda qu'on l'empêchât de lui faire la guerre; mais il eut pour toute réponse que la Seigneurie n'avoit rien à ordonner sur ce sujet ; qu'il avoit eu tort de rompre la treve le premier, & qu'on ne pouvoit blâmer ses ennemis des efforts qu'ils faisoient pour le punir de cette infidélité. Les Vénitiens, en lui répondant de la sorte, lui faisoient entendre clairement que son procédé leur déplaisoit, & qu'il auroit éprouvé les effets de leur ressentiment, s'ils n'avoient pas été retenus par la nécessité de faire leurs préparatifs contre Sigismond. Philippe, qui n'ignoroit pas que cet intérêt étoit l'objet de tous leurs soins, fit peu d'attention à leur mécontentement, & continua les hostilités.

Sigismond, après avoir fait brûler à Constance l'Hérétique Jean Hus contre la foi du sauf-conduit qu'il lui avoit donné pour l'attirer au Concile, étoit parti pour Perpignan, où il devoit avoir une conférence avec Benoît XIII. Il y arriva le 18 Septembre de l'an 1415, & somma Benoît d'acquitter la parole qu'il avoit donnée de s'y rendre. Benoît cherchoit à gagner du temps, & fit plusieurs propositions déraisonnables, qui furent toutes également rejettées. Enfin craignant de ruiner son parti par un refus formel de conférer avec l'Empereur, il arriva à Perpignan; mais Sigismond eut beau déployer toute son éloquence pour déterminer ce vieillard à céder le Pontificat; il n'obtint rien & se retira à Narbonne. Benoît, après avoir amusé quelque temps ce Prince par des négociations artificieuses, alla établir sa résidence au Château de Paniscole près de Tortose, résolu de se porter pour Pape jusqu'à la mort. Sigismond se rendit de Narbonne à Paris, où il fit un assez long séjour. De-là il passa en

An 1417.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Zele de Sigismond pour l'extinction du Schisme.

An 1417.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Benoît XIII. est déposé par le Concile. Election de Martin V.

Angleterre, & ne fut de retour à Constance que le 27 Janvier de l'an 1417.

Il rendit compte au Concile de tout ce qu'il avoit fait pour fléchir l'opiniâtreté de Benoît, qu'il n'avoit jamais pu engager à prendre un parti raisonnable. Alors le Concile prononça la sentence qui déclaroit Benoît parjure, fauteur du Schisme, perturbateur du repos & de l'union de l'Eglise, Schismatique & Hérétique, & comme tel le privoit de toutes ses dignités, bénéfices & offices. Après cela, on procéda à l'élection d'un nouveau Pape. Parmi les Cardinaux qui entrerent au Conclave, il y avoit quatre Vénitiens, Antoine Corrario, François Lando, Gabriel Condolmiero & Ange Barbarigo. Le second de ces Cardinaux eut beaucoup de voix pour être Pape. Peu de temps avant le Conclave, le Cardinal François Zabanelo, connu alors sous le nom de Cardinal de Florence, dont il étoit Evêque, étoit mort à Constance : s'il avoit vécu il auroit été élu infail-

liblement. Ce Cardinal, qui étant né à Padoue doit être mis au nombre des sujets Vénitiens, étoit un des plus célebres de son siécle par les talens de l'esprit & les qualités du cœur. Il parut avec beaucoup d'éclat au Concile, & s'y montra fort zélé pour la réformation de l'Eglise. L'Empereur & tous les Prélats assisterent à ses obseques, & Pogge Florentin prononça son oraison funebre. Son corps fut ensuite transferé à Padoue sa patrie. Il a laissé divers Ouvrages sur l'Ecriture Sainte & le Droit Canonique, & quelques Traités de Morale & de Philosophie. Le Conclave ne dura que trois jours, & le 11 de Novembre le Cardinal Othon Colonne fut élu Pape & prit le nom de Martin V.

An 1417. THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise

Mort de Grégoire XII.

Grégoire XII. étoit mort le 18 Octobre de la même année à Recanati dans la Marche d'Ancone, âgé de quatre-vingt douze ans. Il auroit été assez bon Pape, s'il étoit parvenu au Pontificat dans des temps plus tranquilles. Il étoit d'un esprit doux & modéré; ses mœurs furent tou-

An 1417.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

jours très-pures ; il sçavoit bien la Théologie ; mais sa capacité étoit médiocre en tout le reste. Il montra peu de droiture & une politique très-fausse en éludant la conférence de Savone, où il étoit question de céder le Pontificat. Il commit cette faute parce qu'il est bien difficile qu'il ne reste pas toujours quelque trace d'Humanité dans les ames les plus pieuses, & cette faute le perdit. Dans sa disgrace il conserva de vrais amis, & il fut plaint de ceux-mêmes qui lui étoient les plus opposés. La cession qu'il fit enfin au Concile de Constance, lui rendit toute la considération que son entêtement lui avoit fait perdre ; & le nouveau Pape, qui n'apprit qu'après son élection la nouvelle de sa mort, lui fit faire des obseques magnifiques.

Il envoye un Nonce à Venise.

Martin V. envoya le Général des Dominicains à Venise pour faire part à la République de son élection. Ce Nonce, dans l'audience qu'il eut au Collége, demanda si les Vénitiens étoient disposés à jurer obéissance au nouveau Pape, & en ce cas il offrit

ſa médiation pour faire leur paix avec Sigiſmond. On lui répondit que la Seigneurie avoit déjà nommé l'ambaſſade d'obédience, & qu'on alloit l'expédier promptement. Les Cardinaux Vénitiens, qui étoient à Conſtance, envoyerent auſſi un homme à eux, qui remit au Doge des lettres, où ces Cardinaux l'exhortoient à hâter le départ des Ambaſſadeurs de la République, en l'aſſurant que le Pape avoit de très-bonnes intentions, & qu'il étoit réſolu de reconcilier les Vénitiens avec l'Empereur. Ces diſpoſitions de Martin V. furent très-agréables au Sénat ; il donna ſes ordres pour le départ des Ambaſſadeurs qui étoient au nombre de quatre, Marin Caravello, Antoine Contarini, François Foſcari & Fantin Michieli. Ils emmenerent chacun une ſuite de quatre Gentilshommes & de douze pages.

An 1417. THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Ils ſe rendirent prés deConſtance à la fin du carême de l'an 1418. Le Pape, qui fut informé de leur arrivée, les fit prier de différer leur entrée dans cette Ville au lendemain de

Les Ambaſſadeurs de la République arrivent à Conſtance. An 1418.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Pâques, afin que la ſolemnité du jour ne fût pas interrompue par la cérémonie de leur réception. Le Lundi de Pâques, tout le Clergé alla au-devant d'eux avec la maiſon du Pape & celle des Cardinaux, faiſant en tout deux mille hommes à cheval & autant à pied. Le Mardi matin les Ambaſſadeurs ſe rendirent à l'audience du Pape, qui les reçut ſur ſon trône, environné des Cardinaux & d'un grand nombre de Seigneurs. Ils ſe mirent à genoux; mais le Pape les fit relever. François Foſcari porta la parole, & dit qu'ils venoient comme bons fils de la Sainte Egliſe, jurer obéiſſance à ſon Chef au nom de la République, & lui offrir tous les ſervices qui étoient en ſon pouvoir. Martin leur donna beaucoup de marques d'affection & de bienveillance, & les pria de voir l'Empereur, qui déſiroit de conférer avec eux.

Ils ont audience de L'Empereur.

Cet accueil augmenta les eſpérances qu'on avoit conçues. On étoit d'autant plus fondé à s'en promettre de bons effets, que Sigiſmond, après

avoir procuré la paix de l'Eglise, ne paroissoit occupé que du desir de rétablir l'union des Puissances Chrétiennes contre les Infideles. Les Ambassadeurs de Gênes étoient arrivés à Constance dans le même temps; ils avoient à fléchir la colere de ce Prince, qui avoit été prévenu contre les Génois par le Marquis de Montferrat leur ennemi. Ils firent tout ce qu'ils purent pour rentrer en grace; mais l'Empereur demeura inflexible à leur égard. Les Ambassadeurs Vénitiens ne furent pas plus heureux. Le 30 Avril ils se rendirent chez l'Empereur, qui les reçut dans son jardin au milieu d'une Cour de plus de cinq cens personnes. Foscari lui dit qu'ils venoient le saluer au nom de la République, qui étoit disposée à lui marquer son zéle pour tout ce qui pouvoit intéresser sa gloire, & que s'il vouloit mettre les Vénitiens à l'épreuve, les effets répondroient aux paroles. Sigismond écouta ce compliment honnête avec un visage riant. Il répondit aux Ambassadeurs qu'il leur feroit sçavoir ses intentions

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

par ſes Miniſtres, & les fit reconduire honorablement juſques chez eux.

Ils ne peuvent rien obtenir.

On entra en négociation. Les Miniſtres de Sigiſmond inſiſterent fortement ſur la reſtitution des Places que les Vénitiens occupoient en Dalmatie, & ne voulurent point d'accommodement à d'autres conditions. Les Ambaſſadeurs refuſerent cette reſtitution avec beaucoup de fermeté, & on ſe ſépara ſans rien décider.

On n'avoit point attendu à Veniſe le retour des Ambaſſadeurs pour commencer les hoſtilités. La treve devoit expirer le 16 Avril de cette année. On renforça d'abord les garniſons des Places les plus expoſées aux invaſions de l'ennemi. On y répartit dans ces Places un Corps de mille hommes d'infanterie, & de mille lances, dont trois cens furent fournies gratuitement par les Villes de Padoue, de Vérone & de Vicence. Laurent Capello & Nicolas Giorgi avoient été chargés de les déterminer à faire généreuſement cet effort, qui avoit pour objet leur pro-

pre

pre défenſe. Elles ſe prêterent avec zele à une néceſſité ſi preſſante. Les troupes Hongroiſes commençoient déjà à ſe raſſembler dans le Frioul, & à faire des levées dans les Provinces voiſines. Le Sénat donna ordre à toutes les troupes ſubſidiaires, qui étoient à ſa ſolde, de ſe rendre en diligence dans le Tréviſan, afin d'être en état de prévenir l'ennemi.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

La campagne s'ouvrit par une entrepriſe hardie, qui fut tentée le 10 Mars ſur Serravalle, Place occupée par les Hongrois ſur les frontieres de cette Province. Louis Bonacciuoli, Capitaine au ſervice de la Seigneurie, s'approcha de nuit avec une troupe de cent cinquante chevaux : il eſcalada les murs ; & trouvant la garde endormie, il la fit égorger. Il ouvrit les portes, & ſa troupe entra en criant, vive Saint Marc. Ses ſoldats voulurent piller les maiſons ; mais Bonacciuoli, craignant de n'en plus être maître, les arrêta, & leur défendit le pillage ſous peine de la vie. Une troupe d'infanterie aux ordres de Simon de Canoſſe, qui le ſuivoit,

Entrepriſe manquée ſur Serravalle.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

& qui devoit le soutenir, entra dans la Place un instant après & ne fut point retenue. Le pillage recommença, & le désordre devenoit extrême. Bonacciuoli voulut s'y opposer : la troupe se mutina contre lui, & il fut blessé. La garnison Hongroise, qui s'étoit retirée dans le Château, profita de cette confusion pour faire une sortie sur les troupes Vénitiennes. Elle fondit sur elles au moment qu'elles se dispersoient dans les maisons ; elle leur tua beaucoup de monde, & les chassa ignominieusement de la Place.

Succès de Sovergnano dans le Frioul.

Dans le Frioul, la faction opposée aux Vénitiens avoit pris les armes. Ses troupes mirent le feu à Larisana, Château appartenant à Tristan de Sovergnano, Chef du parti contraire. Ce Seigneur assembla ses Vassaux, & marcha à Udiné, qui avoit garnison Hongroise. Il usa de toutes sortes de stratagèmes pour attirer cette garnison en rase campagne & n'ayant pu y parvenir, il mit les environs à feu & à sang. Il en fit autant à Pondenore, à Serravallé &

à Prota. Il fut joint ensuite par Louis Buzzacarini, Capitaine de cent lances: il se porta à Condovat, qui fut pillé & brûlé ; il voulut assiéger Aquilée, où un grand nombre d'habitans de la campagne s'étoit réfugié avec leurs effets. Il pria le Sénat de le faire soutenir par une Flottille de Barques armées. On en fit partir soixante aux ordres de Dauphin Venier, qui ayant connu les difficultés du siége proposé par Sovergnano, ne jugea pas à propos de s'y engager: il préféra le siége de Portobufalide, qui se rendit par capitulation après une vive résistance. Pendant ce tems-là Sovergnano, secondé par Buzzacarini & par Simon de Canosse, emporta le fort Château de Convignano, & conduisit ensuite sa petite armée à Brugnera, pour lui faire prendre du repos. A peine y étoit-il arrivé, que les soldats, s'étant amusés à boire & à manger, mirent le feu à leurs logemens, & toute la Ville fut brûlée par cet accident.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Dans le Feltrin, les opérations de la campagne furent moins vives ;

On fait des propositions de paix aux Vénitiens.

An. 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

tout se borna à de légeres escarmouches de part & d'autre, dont l'avantage fut également partagé. Le Patriarche d'Aquilée n'étoit plus dans les mêmes dispositions à l'égard des Vénitiens. Gagné par les caresses de Sigismond, il étoit entierement dévoué à ce Prince. Les progrès des troupes de la Seigneurie dans le Frioul lui causerent de vives inquiétudes : il n'étoit pas en force pour défendre les terres de son Eglise; il prit le parti d'envoyer des Députés à Venise pour faire des propositions de paix. Le Sénat examina leurs pouvoirs; & comme il n'y étoit pas question de rien céder à la République, il renvoya ces Députés, en leur disant que, lorsqu'ils reviendroient avec des pouvoirs convenables, on ne refuseroit pas de traiter. Le Château de Pondenore se rendit par capitulation ; & ceux de Brugnera & de Ponciglia reçurent garnison Vénitienne.

Ils sont abandonnés de leurs alliés.

Le Duc Fréderic d'Autriche, Prince inquiet & remuant, & qui avoit témoigné d'abord beaucoup

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

d'ardeur pour entrer dans la ligue contre Sigiſmond, ſecondoit foiblement les Vénitiens. Il n'avoit recherché leur alliance que dans la néceſſité de ſe faire des appuis contre l'Empereur, qui le pourſuivoit comme un rebelle. Il rompit ſans ſcrupule ſes engagemens dès qu'il trouva jour à ſe reconcilier avec Sigiſmond. Martin V fut l'auteur de cette réconciliation. Le Duc jura fidélité à l'Empereur, qui lui rendit ſes Etats; & l'excommunication lancée contre lui par le Concile, fut levée. Le Duc Henri de Baviere avoit auſſi recherché l'alliance des Vénitiens, parce qu'il étoit alors brouillé avec le Duc Louis ſon couſin protégé par l'Empereur & par le Concile; mais il ne fournit aux Vénitiens que de médiocres ſecours. Ces Princes, occupés de leurs affaires particulieres, vouloient moins être utiles à la République, que retirer d'elle des avantages. Le Seigneur de Broſce, qui l'avoit ſervie avec zele, étoit alors vivement preſſé par le Duc de Milan, qui avoit entrepris d'envahir

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

tous ſes Etats. On avoit choiſi ce Seigneur pour commander les troupes de la Seigneurie en qualité de Capitaine Général. On fut obligé de donner cet emploi à un autre ; & on jetta les yeux ſur le Comte Philippe de Arcellis, qui aimoit la guerre, qui l'avoit faite avec diſtinction contre le Duc de Milan, & qui ne demandoit pas mieux que de ſe ſignaler par de nouveaux exploits.

Mort du célébre Carlo Zeno.

La République perdit cette année un de ſes plus illuſtres Héros dans la perſonne de Carlo Zeno. Ce Grand Homme, que nous avons vu victime des maximes rigoureuſes du Gouvernement Vénitien, expier dans une dure priſon le ſoupçon d'un crime qu'il étoit incapable de commettre, eut occaſion, pendant ſa longue captivité, de ſe livrer avec une ferveur nouvelle aux ſentimens de religion qui eurent toujours beaucoup d'empire ſur lui. Dès qu'il fut mis en liberté il obtint la permiſſion d'aller en pélérinage à la Terre Sainte, objet de dévotion qui étoit alors fort commun. Il fit ce voyage dans le

tems que les Génois, en guerre avec le Roi de Chypre, bloquoient le Port de Nicosie avec une flotte de dix-neuf Galeres & de douze grands Vaisseaux. Pierre de Lusignan, qui connoissoit les talens militaires de Zeno, & qui aimoit infiniment son caractere, le sachant dans son voisinage, l'appella à son secours. Les Génois venoient de débarquer un corps de troupes nombreux, & la terreur étoit générale dans l'Isle. Zeno arriva, & ayant examiné l'état des choses, il exhorta le Roi de Chypre à tenir ferme dans Nicosie; il se chargea de faire face à l'ennemi avec une armée inférieure : il employa avec succès contre les Génois l'habileté qui lui étoit particuliere pour le choix des positions & pour la hardiesse des mouvemens. L'ennemi ne pouvoit faire un détachement sans tomber dans une embuscade; il ne pouvoit hazarder une marche sans voir ses bagages enlevés & ses subsistances interceptées. Les Génois voulurent tenter le siége de Symisie; Zeno les suivit en leur dérobant ses

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

marches. Il choisit pour les attaquer le moment d'un fourage ; il chargea les fourageurs & les enleva ; il fondit sur le camp où tout étoit en désordre ; il mit leur armée en déroute & les contraignit de faire la paix.

Ce fut-là le dernier exploit de Zeno. Il revint à Venise, où il passa les dernieres années de sa vie dans le repos de la vie privée. Son temps étoit partagé entre les exercices d'une tendre piété, la lecture des bons livres & la société des Savans. Il n'alloit plus au Sénat ; mais il donnoit volontiers ses conseils aux Sénateurs qui le consultoient comme leur Oracle. Il épousa dans sa vieillesse une Istrienne d'un âge fort avancé, qui possédoit de grands biens, & qui mérita son affection par la bonté de son caractere. Cette union, dont il sentoit toute la douceur, dura peu ; il perdit sa femme lorsque ses soins lui étoient devenus le plus nécessaires. Il fut affligé de la pierre & de la goutte, qui rendirent ses derniers jours bien amers. Il devint sourd & presque aveugle à l'âge de quatre-

vingt-trois ans. Une nouvelle perte mit le comble à ses douleurs; il vit mourir son fils cadet, qu'il aimoit beaucoup, & qui faisoit toute sa consolation. Cette mort le jetta dans une affliction que rien ne put adoucir. Il mourut le 8 Mai de l'an 1418, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Lorsqu'on ensevelit son corps, on lui trouva trente-cinq blessures. La République fit les frais de ses funérailles, qui furent magnifiques. Les Mariniers, qui l'avoient toujours aimé comme leur pere, demanderent à porter son cercueil. Le Doge & le Sénat en corps assisterent à ses obseques. Tout le peuple suivit fondant en larmes : il fut inhumé à Saint Etienne. Leonard Justiniani prononça son oraison funebre, qui a été imprimée depuis, & qui donne une idée avantageuse du goût de Latinité qui regnoit alors parmi les Nobles Vénitiens.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Carlo Zeno est de tous les Grands Hommes que la République a vu naitre dans son sein, celui qui réunit avec plus d'éclat dans sa personne les

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

qualités du Héros, les vertus du Citoyen & les talens de l'homme de génie. Intrépide dans les combats, prompt dans l'attaque, fertile en ressources dans le péril, personne ne sçut mieux projetter une entreprise de guerre, en combiner le plan avec plus d'art, & diriger l'exécution avec plus d'activité, faire manœuvrer les troupes avec plus d'avantage ; &, ce qui est bien rare, il réussit également dans le service de terre & de mer. Habile dans l'art du Gouvernement, il conserva dans les conseils toute la supériorité qu'il avoit à la tête des armées. Plein de vues, il les exposoit avec cette éloquence simple, qui est d'autant plus persuasive, qu'elle emprunte toute la force de l'évidence de la raison & de la chaleur du sentiment. Il aima la patrie jusqu'à lui sacrifier ses intérêts les plus chers. Il eut la douleur de la trouver ingrate, & il n'en eut pas moins de fidélité.

Fin du Concile de Constance. Les Vénitiens recherchent les bonnes graces de Martin V.

Le Concile de Constance avoit terminé ses sessions le 22 Avril, sans pouvoir rien obtenir de Benoît XIII, qui, sous la protection d'Alfonse, Roi

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

d'Arragon, continua encore long-temps de disputer la Papauté du fond de sa retraite de Paniscose. Le Pape Martin V partit de Constance le 15 de Mai, & se rendit par Schafouse à Geneve ; ensuite il traversa les Alpes & vint à Mantoue ; où il s'arrêta quelque temps. Les Vénitiens, qui espéroient beaucoup de la bonne volonté que ce Pape avoit fait paroître pour accommoder leur différend avec l'Empereur, envoyerent leurs Ambassadeurs à sa rencontre, & lui firent offrir le passage sur leurs terres, en l'assurant que la République seroit charmée d'avoir occasion de lui rendre les honneurs qui lui étoient dus ; mais il les remercia en leur donnant de nouveaux témoignages de son affection.

Sigismond est occupé en Boheme à la guerre contre les Hussites.

Sigismond n'étant plus arrêté par les embarras du Concile, on craignit à Venise qu'il ne profitât de ce moment pour faire contre la République quelque puissant effort ; mais on fut bientôt rassuré. Ce Prince avoit un objet plus important à remplir ; il venoit de succéder au Royaume de

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Boheme par la mort de Venceslas. Les Hussites, irrités du supplice de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qu'ils prétendoient avoir été brûlés à Constance contre le droit des gens, ne voulurent point reconnoître Sigismond pour leur Roi, parce qu'ils l'accusoient d'avoir eu la principale part à la condamnation de ces Sectaires, chers à leur parti. Ils avoient à leur tête le nommé Ziska, & ils commettoient de grands désordres dans toute l'étendue de la Boheme. La nécessité de dompter ces rebelles, obligea l'Empereur de renoncer aux projets qu'il avoit formés contre les Vénitiens. Il assembla des troupes contre les Hussites, & cette guerre, où il eut bien des désagrémens, produisit une diversion dont la République profita. Sigismond, n'étant point en état de pousser la guerre contre les Vénitiens, auroit bien voulu les engager à faire la paix, afin de se livrer avec moins de distraction au dessein qu'il avoit de venger l'Empire & la Religion des troubles excités par les Hussites de

Boheme. Il chargea le Burgrave de Nuremberg de ménager cette affaire. Le Burgrave offrit au Sénat ses bons offices avec beaucoup d'empressement. On lui envoya Fantin Michieli & Robert Morosini. Il n'étoit pas naturel d'espérer que les Vénitiens, qui avoient paru toujours très-fermes à ne rien céder, montreroient plus de foiblesse lorsqu'ils voyoient leur ennemi dans l'embarras. Le Burgrave fit à leurs Ambassadeurs la proposition qui avoit déjà été tant de fois rejettée. Il leur demanda la restitution des Places de Dalmatie ; ils furent constans à la refuser, & la négociation n'alla pas plus loin.

An 1418.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Au commencement de l'année 1419, le Pape Martin V. se rendit à Florence. Il ne voulut point passer à Boulogne, parce que cette Ville étoit alors dans un état de rébellion vis-à-vis du Saint Siége. Il songeoit à prendre les mesures nécessaires pour donner la paix à l'Italie, qui éprouvoit de très-grands maux depuis les troubles du dernier Schisme. Il commença par négocier une paix parti-

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

culiere entre le Duc de Milan & le Seigneur de Brosce. Cette paix étoit très-difficile, parce que le Duc avoit des prétentions sur tous les Etats de Pandolfe Malatesta, & qu'il lui étoit très-supérieur en forces. Martin procéda avec tant de droiture & d'impartialité, que le Duc de Milan ne put s'empêcher d'accepter les conditions qu'il lui fit proposer. Elles portoient que Pandolfe garderoit le Bressan & le Bergamasc; qu'il payeroit à Philippe soixante-dix mille florins, valant chacun trente-sept sols Impériaux; & que s'il mouroit sans enfans, ses Etats retourneroient à Philippe. Le Pape travailla ensuite à réduire Bruccio de Montone, Seigneur de Perouse, qui toujours vivement attaché au parti de Jean XXIII, se moquoit des excommunications de Martin, & l'excommunioit de son côté par plaisanterie. Depuis la mort de Ladislas, Bruccio avoit eu beaucoup d'accès auprès de la Reine Jeanne, & s'étoit donné la qualité de Défenseur de Rome; mais François Sforce son ennemi, vint à bout de

le ſupplanter. Il fut fait Connétable du Royaume de Naples, & lui enleva pluſieurs des Places qu'il avoit uſurpées ſur les Terres de l'Egliſe. Les Florentins aiderent Martin V. à ſoumettre Bruccio, qui vint ſe jetter à ſes pieds, ſe contentant de quelques Châteaux que le Pape voulut bien lui laiſſer, avec la qualité de ſon Lieutenant.

An. 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV Doge de Veniſe.

Martin eut bientôt une ſatisfaction beaucoup plus touchante. Balthaſar Coſſa, nommé Jean XXIII, avant ſa dépoſition avoit racheté ſa liberté du Comte Palatin. Il étoit arrivé à Parme chez quelques-uns de ſes anciens amis, qui le ſollicitoient vivement de reprendre la Tiare : mais ſoit que ſes malheurs euſſent changé ſon caractere, ſoit qu'il craignît de s'expoſer à de plus mauvais traitemens, il prit le parti d'aller à Florence, où il ſe jetta aux pieds du Pape, implorant ſa miſéricorde, & ratifiant librement tout ce qu'il avoit été forcé de faire à Conſtance. Martin le reçut avec beaucoup de tendreſſe. Pour le conſoler, autant qu'il

Le Pape arrive à Florence.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

étoit en lui, du changement de sa fortune, il le fit Doyen du Sacré Collége ; & il ordonna que dans toutes les assemblées il auroit un rang supérieur aux autres Cardinaux. C'est peut-être la seule bonne action que Jean XXIII. ait faite dans sa vie. Il mourut six mois après.

Martin V. envoye un Legat à Venise.

Le Patriarche d'Aquilée, voyant que le Pape Martin V. s'efforçoit de régler toutes choses dans un esprit de paix, agit fortement auprès de lui, pour le déterminer à interposer son autorité en sa faveur. Le Pape, qui estimoit les Vénitiens, & qui recherchoit leur alliance, pour assurer davantage le succès de ses bons desseins, envoya à Venise le Cardinal d'Arragon, avec la qualité de Légat. On rendit de grands honneurs à ce Cardinal. Le Doge alla à sa rencontre, & lui fit préparer un bon logement dans l'Abbaye de saint George Majeur. Les Députés de la Ville d'Udiné arriverent en même temps. Ils s'excuserent d'avoir pris les armes contre la République, prétendant qu'ils ne l'avoient fait que pour obéir aux or-

dres, & pour éviter le reſſentiment du Roi de Hongrie ; & que déſormais ils ſe montreroient fidéles Alliés des Vénitiens. On mit ces excuſes à leur juſte valeur. Elles furent appuyées par le Cardinal d'Arragon, qui n'oublia rien pour obtenir grace aux habitans du Frioul. Mais le Sénat, qui ſe voyoit en état d'agir dans cette Province avec ſupériorité de forces, & qui méditoit dès-lors le projet d'en faire la conquête, ſe montra inflexible. Le Légat étoit chargé de faire une autre propoſition beaucoup plus délicate. Il avoit ordre de demander que le Clergé des Etats de la République fût exempt de toute eſpèce d'impoſition. Il fit cette demande avec beaucoup de ménagement ; mais on lui répondit ſans détour, que les biens poſſédés par le Clergé étoient ſujets aux impoſitions avant que le Clergé les eût acquis ; que la République en conſentant que ces biens fuſſent donnés à l'Egliſe, n'avoit point prétendu ſe dépouiller de ſes droits ; & qu'il étoit inutile de ſolliciter pour eux une exemption

An 1419.

Thomas Mocenigo, LXIV. Doge de Venise.

injuste en elle-même, & préjudiciable au bien de l'Etat. Le Cardinal, qui ne vouloit pas perdre tous les fruits de sa Légation, sollicita pour lui-même une Abbaye, ou un Prieuré, suivant ce qui se pratiquoit dans les autres païs en faveur des autres Légats du saint Siége. On lui répondit, que la République ne vouloit point que ses Bénéfices fussent mis en commende, ni que leurs revenus fussent portés hors de ses Etats. Il fut donc obligé de partir pour Rome, après avoir reçu tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter, mais sans avoir obtenu aucune de ses demandes.

Les troupes Vénitiennes entrent dans le Frioul.

La paix que Martin V. avoit procurée entre le Duc de Milan & le Seigneur de Brosce, ne dura qu'un instant. Philippe, qui vouloit se faire justice de ceux qui àvoient usurpé les Domaines de sa Maison, & qui étoit en état de s'en faire craindre, recommença la guerre contre Pandolfe Malatesta ; de sorte que les Vénitiens, qui avoient résolu de rendre à ce dernier ses emplois, furent forcés de s'en tenir au Comte Philippe de Ar-

cellis, élu Capitaine Général en sa place. Le Comte Philippe entra en campagne à la fin de Mars. Il s'avança près d'Udiné, & battit un corps des troupes du Patriarche, commandé par le Comte de Gorice : ensuite il fit ravager impitoyablement tout le païs, ce qui causa un si grand chagrin au Patriarche, qu'il fit mettre à prix la tête de Tristan de Sovergnano, qu'il regardoit comme le principal auteur des maux dont son peuple étoit affligé. Ce procédé ne marquoit que son désespoir & son impuissance ; & il n'étoit gueres propre à le réconcilier avec les Vénitiens.

An. 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Le Comte Philippe étendit ses troupes dans le Feltrin & le Bellunois. La guerre se faisoit d'une maniere cruelle. Les paysans assommoient tous les soldats qu'ils rencontroient à l'écart ; & les soldats ne faisoient aucun quartier aux paysans qui avoient le malheur de se laisser prendre. La Ville de Belluno, fatiguée de tant d'excès, demanda un passeport au Comte Philippe pour envoyer ses Députés à Venise, & lui

Belluno se rend aux Vénitiens.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

livra ſix de ſes principaux habitans pour ſervir d'ôtages. Le paſſeport fut accordé. Les Députés, au nombre de trois, ayant à leur tête le Chancelier Belluno, arriverent à Veniſe, & s'étant préſentés au Doge, ils lui dirent qu'ils venoient ſoumettre leur Ville à l'obéiſſance de la Seigneurie, eſpérant retrouver dans la douceur de ce joug la tranquillité qu'ils avoient perdue depuis long-tems. Ils promirent des ſecours de troupes & d'argent pour aider les Vénitiens à prendre Gemone, Venzone, San-Danielo, Codroino, Pruta & Sacilé. Le Doge leur répondit que la République les acceptoit pour ſes ſujets : qu'elle feroit attentive à leur faire oublier leurs malheurs ; & que c'étoit à eux de mériter ſes bienfaits par une fidélité conſtante. En même temps on donna ordre au Capitaine Général de mettre garniſon dans Belluno, ce qui fut exécuté.

Repréſailles cruelles.

L'armée alla camper entre Brugnera & Ponciglia près de Sacilé. La Flottille des barques entra dans le Tajamento, & pénétra juſques à Pruta.

La campagne étoit par-tout horriblement ravagée. Ceux d'Udiné enleverent huit soldats qui pilloient autour de leur Ville. Ils les firent écarteler, & exposerent leurs membres au haut de leurs murs. Le Comte Philippe usa de représailles très-durement. Il fit trancher la tête à trente paysans & à vingt femmes qui avoient été pris sur le territoire d'Udiné. Après cette affreuse exécution, il s'approcha de la Place avec son armée pour en faire le siége. Pierre Gonzague, qui lui amenoit un renfort de quarante-cinq lances, de deux cens hommes d'infanterie & de trois cens pionniers, fut attaqué en chemin par un gros détachement ennemi, qui le mit en fuite. Les pionniers furent presque tous tués : le reste se sauva en désordre. Le Comte Philippe, après avoir été plusieurs jours devant Udiné, trouva la Place en si bon état, qu'il ne jugea pas à propos d'en entreprendre le siége. Il revint à Sacilé : il emporta les Fauxbourgs & s'y logea : ensuite il battit la Ville en bréche, & la força de se rendre.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Le Patriarche venoit d'arriver à Udiné avec un corps de six mille chevaux. Pour rendre cette armée inutile, Philippe fit enlever tous les vivres & tous les fourages. Il partit ensuite pour Pruta, dont il avoit résolu le siége.

L'armée prend Pruta & la détruit.

Cette Ville étoit située sur les bords du Tajamento, munie d'une bonne enceinte de murs flanqués de hautes tours, & passoit pour une des plus fortes Places du Frioul. Le Seigneur de Pruta étoit de tous les ennemis que les Vénitiens avoient dans cette Province, le plus ardent; & on étoit bien aise de l'en punir. Il avoit mis une bonne garnison dans la Place, & avoit fait barrer le fleuve par une estacade de forts palis à fleur d'eau. Le Comte Philippe commença les attaques avec beaucoup de vivacité. La Flottille des barques avoit ordre de le seconder, & étoit entrée dans le Tajamento; mais elle fut arrêtée par l'estacade. Dauphin Venier, qui la commandoit, dépêcha un exprès à Venise, pour en faire venir un bateau où il y avoit une machine avec

laquelle, en deux ou trois coups, on coupoit les plus gros pilotis. Il n'eut pas besoin de ce secours : une pluie qui survint, & qui dura trois jours, grossit tellement les eaux du fleuve, que les barques passerent par-dessus l'estacade, & s'avancerent tout auprès des remparts. La garnison avoit déjà soutenu plusieurs assauts : aux approches de la Flottille elle perdit toute espérance, & se rendit par capitulation. Le Sénat ordonna que la Place fût entierement rasée ; & ses ordres furent si bien remplis, qu'il n'en est plus resté de vestige.

An 1419.

Thomas Mocenico, LXIV. Doge de Venise.

Un détachement des troupes Vénitiennes marcha à Serravallé près de Ceneda. Il y arriva sur le minuit : les soldats escaladerent les murs : ils pénétrerent dans la Ville, faisant main-basse sur tout ce qui se présentoit. La garnison, surprise, se réfugia dans le Château, & le lendemain elle fut obligée de se rendre. Ainsi cette Place, que les Hongrois occupoient depuis le commencement de la guerre, & qui avoit été manquée l'année précédente, revint au

Le Patriarche est secouru par Sigismond.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

pouvoir des Vénitiens, pour ne leur être plus enlevée. Le Patriarche, qui avoit fait inutilement au Sénat différentes propositions de paix, sollicitoit vivement l'Empereur de lui envoyer du secours, en lui représentant que s'il ne faisoit pas un effort en sa faveur, le Frioul étoit perdu. Sigismond, tout occupé qu'il étoit en Boheme à la guerre contre les Hussites, qu'il faisoit avec beaucoup de désavantage, accorda un secours de huit mille hommes. On sçut à Venise que ce secours approchoit, & comme la saison étoit déjà bien avancée, on envoya ordre au Comte Philippe de mettre son armée en quartiers d'hyver. Il vint ensuite à Venise, où on s'efforça de lui témoigner la satisfaction qu'on avoit de ses services. La République lui fit divers présens, & lui donna entr'autres un heaume d'argent doré garni de perles, qui valoit trois mille ducats.

Campagne en Dalmatie

La guerre n'avoit pas le même succès en Dalmatie. François Bembo, Capitaine du Golfe, ouvrit la campagne par le bombardement de Traü

&

& de Spalatro, qui résisterent à ses efforts. La Ville de Scutari en Albanie fut enlevée par le Comte Bassa, qui commandoit les troupes Hongroises. Bembo s'y transporta avec sa Flotte. Des Bâtimens de transport amenerent des troupes de débarquement aux ordres de Jacques Dandolo ; mais la Place fut vigoureusement défendue, & on ne put la reprendre. On chargea Bertuce Diedo, qui étoit Bayle à Constantinople, d'aller implorer le secours de Mustapha, qui étoit alors dans la Thrace avec une armée. Ce Prince accorda huit mille hommes pour arrêter les progrès du Comte Bassa. Il fit même une diversion en Hongrie, où ses troupes remporterent plusieurs avantages sur celles de Sigismond.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Le Duc de Milan faisoit la guerre aux Seigneurs de Lombardie avec beaucoup de bonheur. Il enleva au Seigneur de Cremone Castelnuovo, Pizzighitone, la Moscastorna & Miano. Ses troupes pénétrerent dans l'Etat de Gênes, & s'y emparerent de

Progrès du Duc de Milan.

An 1419. THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

plusieurs Places. Il obligea Campofregose, Doge de cette République, de renoncer à sa qualité de Doge, pour ne prendre à l'avenir que le titre de Gouverneur ; & il ne lui accorda la paix qu'à condition de lui payer deux cens mille ducats en quatre ans. Il eut la Citadelle de Bergame par la trahison du Châtelain, qui la lui livra pour trois mille ducats. Il se rendit maître d'une quinzaine de Châteaux dans le Bressan & dans le Bergamasc, & il étoit sur le point de soumettre la Ville de Brosce. Les Malatesta & le Marquis de Ferrare, allarmés de tant de succès, firent les plus vives instances auprès des Vénitiens pour en obtenir du secours. Ils leur peignirent vivement la nécessité de mettre des bornes à l'ambition du Duc Philippe, dont les vues tendoient à conquérir toute la Lombardie. Le Sénat, dont les forces étoient employées ailleurs plus utilement, résista plus d'une fois à leurs sollicitations: mais ils les renouvellerent si souvent, que la Seigneurie, cédant à leurs importunités, accorda au Sei-

gneur de Brosce un subside de dix mille ducats, avec quatre cens hommes d'infanterie, qui se joignirent à un corps de deux mille cinq cens hommes, que le Seigneur de Rimini amena à son frere. André Contarini & Georges Cornaro furent envoyés à Milan, pour engager le Duc Philippe à suspendre les hostilités. Il accueillit très-favorablement les deux Ambassadeurs de la République; mais comme il sçavoit que les Vénitiens n'étoient pas capables d'abandonner leurs propres affaires pour faire réussir celles de leurs amis, il tint ferme, & ne voulut point entendre parler d'accommodement. Il devoit tous ses succès à l'habileté de François Carmagnole, qui commandoit ses troupes en chef. Il fut si content de ses services, qu'il lui fit épouser une de ses parentes: il l'adopta dans sa maison: il lui donna nom & armes de Viscomti: il le fit Comte de Castelnuovo, & lui donna un Palais dans Milan. La fortune ne pouvoit élever plus haut un homme de si basse extraction. Ses

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

talens militaires méritoient ces récompenses ; mais il éprouva dans la suite qu'un grand mérite, & une grande faveur, sont des appuis bien foibles contre les assauts de la jalousie.

Affaires de Naples.

Il y avoit alors de grands troubles dans le Royaume de Naples, occasionnés par la mauvaise conduite de la Reine Jeanne. Nous avons dit que cette Princesse avoit succédé à son frere Ladislas, mort sans enfans. Elle deshonora le commencement de son regne par un commerce scandaleux avec un de ses favoris nommé Pandolfe. Pour arrêter le cours de ses débauches, auxquelles elle s'abandonnoit avec beaucoup d'éclat, les Seigneurs de sa Cour l'engagerent à épouser Jacques de Bourbon, Comte de la Marche. Elle vouloit un mari & non pas un maître : elle épousa ce Prince à condition qu'il n'auroit que le titre de Roi, & qu'il ne se mêleroit de rien. Jacques ne fut pas plutôt placé sur le trône à côté de Jeanne, qu'il songea à s'attirer toute l'autorité. Il fit mourir Pandolfe, fa-

vori de la Reine : il mit en prison François Sforce, qui prenoit les intérêts de la Reine avec trop d'ardeur. Il devint le maître absolu, & distribua les meilleurs emplois aux François qui étoient venus à sa suite. Il en vint même jusqu'à faire enfermer la Reine dans le Château de l'Œuf. Jeanne dissimula, & mit toute son application à gagner le cœur de son mari. Elle avoit de la beauté, de l'insinuation & de la souplesse : avec ces ressources, elle joua si bien son rôle, que le Comte de la Marche, persuadé de sa tendresse, lui rendit sa liberté. Les François qu'il avoit mis en place s'étoient rendus fort odieux au peuple. Jeanne profita de cette aliénation des esprits. Les Napolitains se souleverent contre son mari, & le contraignirent de rendre à la Reine son autorité. Sforce fut tiré de prison. Le Comte de la Marche se sauva à Tarente, où il fut assiégé & pris par Jean des Ursins, & la Reine le fit enfermer dans un Château. Jeanne devint éperdûment amoureuse de Jean Carraccioli,

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

qu'elle fit Grand Sénéchal de la Couronne. Elle vivoit publiquement avec lui, comme s'il avoit été son mari. Quelques Seigneurs ne pouvant souffrir ce désordre, voulurent relever le parti de Louis d'Anjou. Sforce, ennemi de Carraccioli, & jaloux de la faveur dont il jouissoit, se mit à la tête des conjurés, & déclara ouvertement la guerre à la Reine. Carraccioli, pour sauver sa Maîtresse, se fit exiler dans l'Isle de Prurida. Jeanne, guidée par ses conseils, fit la paix avec Sforce, & le nomma Connétable du Royaume.

Martin V. prend le parti de la Reine Jeanne.

Elle affecta un grand mécontentement contre Carraccioli, & sous prétexte de l'éloigner davantage, elle l'envoya en ambassade auprès du Pape Martin V, qui étoit alors à Florence. Ce Favori, qui avoit les intérêts de la Reine fort à cœur, & qui étoit sûr d'en être aimé, négocia si adroitement, que le Pape s'obligea de protéger la Reine Jeanne, & de lui envoyer un Cardinal pour la couronner. La Reine promit de son côté de rendre à Martin le Château

Saint Ange, avec les Villes d'Ostie & de Civita-Vecchia, qui lui étoient restées des conquêtes de Ladislas, & de lui envoyer un prompt secours contre le Seigneur de Perouse, qui, après s'être soumis au Pape, venoit de reprendre les armes contre lui. Martin envoya à Naples le Cardinal Morosini Vénitien, en qualité de Légat pour couronner la Reine. Il avoit exigé que préalablement le Comte de la Marche seroit remis en liberté. Ce Prince sortit en effet de prison. Mécontent de sa femme & de sa fortune, il se retira en France. Le dégoût du monde lui fit embrasser l'état Religieux : il entra dans l'Ordre des Cordeliers, où il vécut saintement jusques à l'an 1436.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Le traité conclu avec le Pape, & la retraite du Comte de la Marche, fournirent à la Reine Jeanne l'occasion de satisfaire ses inclinations & ses ressentimens. Elle envoya Sforce avec une armée au secours du Pape contre le Seigneur de Perouse, & rappella Carraccioli à sa Cour. Sforce fut battu par la trahison de Nico-

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

las & Gilbert des Urſins, qui, d'intelligence avec la Reine, paſſerent avec leurs troupes du côté de l'ennemi. Le Pape demanda du renfort; mais Jeanne, qui étoit bien aiſe de tenir Sforce éloigné, & qui n'auroit pas été fâchée de le faire périr, l'amuſa par de belles promeſſes ſans effet.

Alfonſe, Roi d'Arragon, adopté par la Reine Jeanne.

Alors Sforce, de concert avec le Pape, traita avec Louis III. d'Anjou, qui étoit en Provence. Il renvoya à la Reine ſon bâton de Commandant: il marcha à Naples & inveſtit la Ville. Carraccioli eut recours à Martin V; mais il connut que ce Pape étoit prévenu contre ſa Maîtreſſe. Il tourna ſes vues du côté d'Alfonſe, Roi d'Arragon: il lui propoſa de le faire adopter par la Reine Jeanne. Ce Prince accepta la propoſition: il lui envoya un ſecours de ſeize Galeres bien armées, avec un grand nombre d'autres Vaiſſeaux, & promit de ſe rendre inceſſamment à Naples avec des forces plus conſidérables. Louis d'Anjou étoit parti de Marſeille avec treize Galeres & ſix Vaiſſeaux. Il débarqua à For-

nello & se joignit à l'armée de Sforce. On parloit déjà de capituler, lorsque l'armée d'Alfonse arriva. Louis leva le siége. La Reine traita avec Bruccio, Seigneur de Perouse, qui fit la guerre à Sforce avec avantage. Martin confirma par une Bulle le droit de Louis à la Couronne des deux Siciles : il envoya quelques troupes à ce Prince, qui lui furent d'un foible secours. Alfonse se rendit à Naples, où il fut reçu comme en triomphe. La Reine confirma son adoption, & le déclara Duc de Calabre.

An 142.. THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Tandis que la Ville de Naples éprouvoit cette révolution, le Patriarche d'Aquilée remuoit tous les ressorts imaginables pour prévenir la perte de ses Etats. Il envoyoit à Venise Députés sur Députés. Il faisoit agir le Pape & les amis des Vénitiens, pour le tirer de l'embarras extrême où il se trouvoit : il ne cessoit d'offrir des conditions de paix & de les varier. Le Sénat, qui avoit sur lui la supériorité, refusoit toute espèce d'accommodement, & vou-

Vains efforts du Patriarche d'Aquilée pour avoir la paix.

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

loit, avant toutes choses, que Tristan de Sovergnano fût rétabli honorablement. Le Patriarche en vint jusqu'à offrir de lui rendre tous ses biens, exigeant seulement qu'il lui fût défendu de paroître à Udiné. Le Sénat ne voulut point de restriction; & ces pourparlers, qui durerent tout l'hyver, n'eurent aucun effet. Le Roi de Pologne envoya des Ambassadeurs à Venise, pour terminer le différend de la République avec l'Empereur, qui étoit alors vivement pressé par les Hussites. Les mêmes difficultés qui avoient fait échouer tous les autres projets d'accommodement, empêcherent le succès de cette négociation.

Feltri & Udiné se rendent aux Vénitiens.

On rentra en campagne au mois de Mars. L'armée aux ordres du Comte Philippe de Arcellis fit le siége de Feltri, qui fut emporté après quelques jours d'attaque. La garnison eut la permission de se retirer; mais elle fut désarmée. La Ville se racheta du pillage, en payant dix mille ducats. Les Magistrats firent leur capitulation particuliere. On leur con-

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

ſerva la libre diſpoſition de leurs revenus, à condition qu'ils payeroient tous les ans au Doge un tribut de mille ducats, & qu'ils entretiendroient à leurs frais les Podeſtats & tous les Officiers que la République jugeroit à propos de leur envoyer. Le Château de Feltri capitula quelques jours après, ainſi que celui de Zumelle. L'armée, aprés avoir ſoumis le Feltrin, rentra dans le Frioul, & enleva ſucceſſivement Porto-Gruaro, San-Vito, Valvaſoné & Spilimbergh. Elle inveſtit Udiné, & le canonna vivement & ſans relâche. Les habitans, au déſeſpoir, donnerent des ôtages, & obtinrent un paſſeport pour envoyer leurs Députés à Veniſe, implorer la miſéricorde du Sénat. Le Patriarche fit tout ce qu'il put pour les en détourner; mais ils ſe ſouleverent contre lui : il fut obligé de ſortir de la Ville, & ſe réfugia chez le Comte de Gorice. Dès qu'il fut parti, la Ville ſe rendit. Les Provéditeurs en prirent poſſeſſion le 7 Juin de l'an 1420. Ils aſſemblerent les habitans, & leur déclarerent que l'intention du

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Sénat étoit, que Triſtan de Savergnano entrât dans leur Ville, & y fût rétabli dans tous ſes priviléges & dignités. Ce Seigneur parut; il embraſſa ſes ennemis; tous les Officiers placés de la main du Patriarche furent chaſſés, & la tranquillité fut rétablie. La Ville ſe racheta du pillage en payant trente mille ducats. Huit jours après les huit Députés d'Udiné arriverent à Veniſe, & prêterent ſerment à la République entre les mains du Doge. Le Sénat nomma Nicolas Géorgi & Thomas Michiéli pour aller réſider à Udiné en qualité de Provéditeurs; & Robert Moroſini fut choiſi pour remplir la place de Lieutenant Général du Frioul, avec permiſſion de ſe nommer un Vicaire.

Tout le Frioul eſt ſoumis aux Vénitiens.

Le Comte Philippe employa le reſte de la campagne à reduire les Places des environs. Gimone & San-Danielo ſe rendirent à la premiere ſommation: Venzoné capitula quelques jours aprés. L'armée ſe partagea en deux corps, pour aſſiéger tout à la fois Monfalconé & Cadore. Ces

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

deux Places furent conquises avant la fin de Juillet. On somma la Ville de Mureno, qui demanda du temps, & qui se rendit ensuite. Le Château de Salimbergh fut forcé après plusieurs assauts & démoli. On obtint celui de Bottistegno en payant au Châtelain mille ducats ; ainsi les Vénitiens resterent maîtres du Feltrin, du Belunoi, du Cadorin & de tout le Frioul. Leur armée fut mise en quartiers : le Comte Philippe vint à Venise : on règla son état & ses appointemens, & on lui assigna la Ville de Padoue pour sa résidence.

Martin V. agit auprès du Sénat en faveur du Patriarche.

Le Patriarche, dépouillé de ses Etats, implora la protection de Martin V. Ce Pape affectionnoit les Vénitiens ; mais il voyoit avec peine qu'une Eglise aussi considérable que celle d'Aquilée, qui jouissoit depuis long-temps des priviléges de Souveraineté dans le Frioul, devînt dépendante d'une Puissance dont le systême étoit de borner les Ecclésiastiques aux seules prérogatives de l'autorité spirituelle. Il envoya à Venise ses Nonces, qui y arriverent le 11

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Septembre. Dans l'audience qu'ils eurent au Collége, ils dirent que le Pape ayant appris que la République avoit acquis toutes les terres du Patriarchat d'Aquilée, les avoit chargés d'en solliciter la restitution; & qu'ils offroient de nommer un Patriarche ami de la paix, dont les Vénitiens seroient contens. Le Doge communiqua cette proposition au Sénat, où elle fut discutée dans plus d'une séance. La réponse fut, que la République avoit acquis le Frioul par droit de conquête, & qu'elle ne vouloit point s'en dessaisir. Le Pape vit bien qu'il lui seroit difficile de changer cette résolution des Vénitiens, qu'il ne vouloit pas irriter de peur qu'ils ne missent de trop grands obstacles au dessein qu'il avoit de pacifier l'Italie, & de rétablir l'autorité du Saint Siége dans Rome. Il envoya d'autres Nonces, pour tâcher d'obtenir au Patriarche de meilleures conditions. On convint que la Seigneurie lui payeroit une rente de trois mille ducats; qu'on lui laisseroit Aquilée, San-Danielo & San-Vito, où

la Juſtice ſe rendroit en ſon nom, avec appellation à Udiné ; que la Seigneurie auroit un Gouverneur dans le Frioul pour le Civil & le Criminel, & que le Patriarche ne s'en mêleroit en aucune maniere. Le Pape ſe contenta de cet arrangement, & depuis ce temps-là le Frioul eſt reſté uni aux domaines de la République.

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Succès des troupes Vénitiennes en Dalmatie.

Les armes Vénitiennes n'eurent pas moins de proſpérité en Dalmatie au commencement de cette campagne ; mais la fin n'y répondit pas. Pierre Loredan, Capitaine du Golfe, partit le 12 de Mars avec une Flotte de quinze Galeres & de pluſieurs Vaiſſeaux qui avoient à bord des troupes de débarquement. Dans le courant d'Avril il ſe rendit maître d'Almiſſa, de Bruſſa, de Leſinia & de Courzola. Il ſoumit la Ville de Cutaro, dont les habitans lui fournirent des ſecours contre le Comte Baſſa. Loredan s'attacha particulierement au ſiége de Traou ; il canonna la Place long-tems, & avec tant d'effet, que les maiſons furent conſidérablement endommagées. Le 16

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Juin, il donna un grand aſſaut qui lui réuſſit. Le Gouverneur Hongrois, voyant la Place au moment d'être emportée l'épée à la main, prit la fuite, & la garniſon ſe rendit à diſcretion. Spalatro, pour éviter les maux que Traü avoit ſoufferts, capitula avant que d'être attaqué. Loredan marcha à Scutari pour combattre le Comte Baſſa, qui avoit réuni toutes ſes forces ſous les murs de cette Place. Il lui livra bataille, & il la perdit. Les Vénitiens furent défaits; ils eurent grand nombre d'hommes tués. L'ennemi leur enleva pluſieurs brigades d'infanterie, avec deux cens chevaux. Cette fâcheuſe aventure n'ébranla point la conſtance du Sénat; il fit partir ſur le champ un puiſſant renfort d'arbalêtriers & de cavalerie, pour mettre Loredan en état de ſe maintenir vis-à-vis de l'ennemi, & de reprendre ſur lui de l'avantage. Mais ce renfort arriva trop tard, & Loredan reſta dans l'inaction juſqu'à la fin de la campagne.

Le Duc de Milan fit cette année de nouveaux progrès ; il enleva Cremone à Cabrin Fondulo, qui fut contraint de lui céder cette Ville pour trente-cinq mille ducats. Il tenta une entreprise contre Pischiera, Place forte sur le Lac de Garde, qui étoit occupée par le Seigneur de Mantoue. Les Vénitiens en furent allarmés, ne doutant pas que si le Duc Philippe s'en emparoit, il ne voulût ensuite conquérir Vicense & Vérone. Ils presserent François de Gonzague de faire les plus grands efforts pour conserver une Place si importante, & lui offrirent leur secours. Le Duc de Milan, qui craignit que les Vénitiens, après avoir terminé la guerre du Frioul, ne tournassent contre lui toutes leurs forces, renonça à cette entreprise ; & pour écarter encore plus efficacement les obstacles que la République pouvoit opposer à ses conquêtes, il fit proposer au Sénat une alliance offensive & défensive. Il vouloit par-là ôter, principalement à Pandolfe Malatesta, l'appui du Sénat, & trouver

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Progrès du Duc de Milan.

An 1420.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

ainsi plus de facilité à envahir le reste de ses Etats. Les Vénitiens, amis jusques-là de Pandolfe, avoient reçu de lui depuis peu un mécontentement qui les avoit aigris : ils lui avoient envoyé un secours de quatre cens hommes aux ordres de Martin de Faenza. Pandolfe avoit pris querelle avec ce Seigneur, & l'avoit tué. La violence de ce procedé contre un Officier au service de la République, avoit singulierement indisposé les esprits contre lui ; & comme les Vénitiens avoient toujours à craindre que Sigismond n'entreprît de les chasser du Frioul, ils furent très-aises, en s'alliant avec le Duc Philippe, d'avoir occasion de punir le Seigneur de Brosce, & de se préparer des secours contre l'Empereur.

An 1421.

Ligue des Vénitiens avec le Duc de Milan.

Le traité fut signé le 24 Février de l'an 1421. L'alliance devoit durer dix ans, & les deux parties contractantes s'obligeoient à avoir pour ennemis tous Princes, Rois, Ducs & Seigneurs qui feroient la guerre à l'une ou à l'autre. Carmagnole, Général des troupes Milanoises, en-

tra avec confiance dans le Bressan, & défit près de Montechiaro, un Corps de cinq mille chevaux que le Seigneur de Rimini avoit envoyés au secours de son frere. Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare, fut menacé de perdre Parme. Il sollicita l'appui des Vénitiens, ignorant le traité qu'ils venoient de conclurre. Le Sénat lui répondit qu'il feroit mieux de s'accommoder avec le Duc de Milan. Cette réponse lui donna quelque soupçon de l'union qu'il ignoroit. Il traita avec le Duc Philippe, & lui céda la Ville de Parme à condition de retenir Reggio, qui avoit appartenu autrefois aux Viscomti. Il ne restoit à Cabrin Fondulo que Castellione, où il s'étoit renfermé. Les troupes Milanoises emporterent cette Place, le firent prisonnier, & le Duc de Milan le condamna quelque temps après à perdre la tête. La Ville de Brosce étoit vivement pressée, & Pandolfe Malatesta fut forcé de la rendre pour trente-quatre mille ducats. Les troubles de Gênes fournirent au Duc de Milan de nouveaux moyens de s'a-

An 1421.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1421.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

grandir. Les Adornes & les Spinola avoient été bannis par la faction des Frégoses. Ils solliciterent le Duc Philippe de faire la guerre au parti qui leur étoit opposé. Carmagnole pénétra dans l'Etat de Gênes avec une armée. Il assiégea Savone sans pouvoir la prendre : il se présenta devant Gênes & l'investit. Frégose, qui commandoit dans la Place, avoit mis les Florentins dans ses intérêts. Le Duc de Milan s'appliqua à les gagner, & vint à bout de leur faire signer un traité de neutralité. Frégose, privé de leurs secours, fut dans un très grand embarras ; il manquoit d'argent, & les Florentins étoient riches : il leur vendit Livourne pour 120000 Florins. Le Duc Philippe marqua beaucoup de colere de cet arrangement, & il forma dès-lors le dessein de faire la guerre aux Florentins, les accusant d'avoir violé la neutralité, en donnant de l'argent à ses ennemis. Frégose, après une assez longue résistance, fut contraint d'abandonner la Ville de Gênes aux troupes Milanoises, & se retira à

Sarzane qu'on lui laissa avec quelques autres Châteaux. Le Duc de Milan donna le Gouvernement de Gênes à François Carmagnole, & il licencia une partie de ses troupes, en attendant une nouvelle occasion d'exécuter ses vastes projets.

An 1421.

Thomas Mocenigo, LXIV. Doge de Venise.

Les Vénitiens reçurent dans ce temps-là une nouvelle qui leur fut très agréable. Ils apprirent la mort du Comte Bassa, & que les Villes de Drivasto, d'Antivari, de Dulcigno, d'Alexia & de Budoa, dont ce Seigneur entretenoit la révolte, étoient rentrées sous l'obéissance de la République. Il ne restoit plus que la Ville de Scutari à soumettre. Alexis Janes, parent du Comte Bassa, campoit auprès de cette Place avec un Corps de quatre à cinq mille hommes. Les troupes Vénitiennes, aux ordres de Nicolas Cappello, avoient établi leur camp à peu de distance de celui des ennemis ; & comme elles étoient supérieures en nombre, Janes évitoit le combat & se retranchoit. Cappella pratiqua une intelligence avec quelques Offi-

Plusieurs Villes de Dalmatie & d'Albanie soumises aux Vénitiens.

An 1421.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

ciers de la garniſon, qui lui propoſerent un plan d'attaque au baſtion Saint Georges, & vinrent ſecrettement à ſon quartier pour combiner avec lui cette opération. Il goûta leur projet & réſolut de l'exécuter. Trente-ſix arbalêtriers & vingt-quatre fantaſſins furent commandés pour eſcalader le baſtion. Ils choiſirent une nuit très-ſombre; ils donnerent l'aſſaut en pouſſant de grands cris. Janes qui étoit dans la Place, accourut avec un gros Corps de troupes; ils ſe retirerent & le laiſſerent pourſuivre juſqu'à ce qu'ils euſſent attiré l'ennemi dans une embuſcade qui avoit été préparée. Alors ils firent ſonner les trompettes pour donner le ſignal. On fondit ſur les Hongrois; la charge fut terrible; ils furent mis en déroute. Janes qui les commandoit, ſe ſauva dans les montagnes. En même temps les troupes de Cappello pénétrerent dans le camp ennemi & y mirent le feu. Quelques Barques Vénitiennes entrerent dans le fleuve. Les Hongrois crurent que c'étoit toute la Flotte; ils ſe diſper-

ſerent en déſordre & coururent toute la nuit ſans pouvoir ſe raſſurer. La garniſon de Scutari prit la fuite. Cappello demeura maître de la Place, & Alexis Janes n'oſa plus rien entreprendre. Sa défaite fut totale, & tout le pays reſta aſſujetti à la Seigneurie.

An 1421.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

On enleve aux Hongrois les Places d'Iſtrie.

Les Hongrois occupoient encore pluſieurs Villes en Iſtrie. Le Comte Philippe de Arcellis s'y tranſporta avec des troupes pour les reconquérir. Muglia fit peu de réſiſtance. Le Comte, après y avoir mis garniſon, attaqua les autres ſucceſſivement: il fut tué dans une de ces attaques, & la République perdit en lui un Général vraiment digne de ſes regrets, par l'utilité de ſes ſervices, & par le bonheur qui avoit couronné toutes ſes entrepriſes. Thadée d'Eſt prit le commandement, & acheva en peu de temps de ſoumettre cette Province; de ſorte que la République ſe trouva maîtreſſe de toute la côte, depuis l'embouchure du Pô, en tournant par le Frioul, juſqu'à l'Iſle de Corfou.

An 1419.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Combat de Trivisani contre le Corsaire Spinola.

Divers Pirates Génois & Catalans infestoient les mers de Grece & de Sicile : ils avoient déjà fait plusieurs prises considérables sur les Vénitiens, & leur commerce en souffroit beaucoup. Jacques Trivisani eut ordre de partir avec une Flotte composée de quatre Galeasses, de dix-huit Galeres & de quatre grands Navires bien armés pour donner la chasse à ces Pirates. On en vouloit particulierement au Corsaire Jean-Ambroise Spinola, qui, avec trois Navires du port de huit cens tonneaux, rançonnoit tous les Vaisseaux marchands à l'entrée du Golfe. Trivisani, informé que ce Corsaire étoit dans le Port de Gaette, fit voile vers la Pouille & arriva à la hauteur de ce Port, qu'il trouva fermé par une forte chaîne. Il mit sa Flotte en ligne & somma les habitans de lui livrer le Corsaire qu'il cherchoit. Sur le refus qu'ils en firent, il canonna leur Ville & abbattit une des principales Tours. Les habitans députerent vers lui pour le prier de les ménager, en lui représentant qu'ils n'étoient point

en

en guerre avec la République. Il répondit avec hauteur qu'il vouloit qu'on lui livrât le Corsaire avec tous ses Navires & tous ses équipages, & qu'on réparât les torts qu'il avoit faits aux Vaisseaux Vénitiens, sans quoi il alloit ravager & brûler tous les environs, pour les punir d'avoir donné retraite à un brigand qui n'en devoit avoir nulle part. Cette fiere réponse épouvanta les habitans. La canonnade recommença, & la Ville en fut très-endommagée. Le Peuple, au désespoir, signifia au Corsaire qu'il eût à s'accommoder avec les Vénitiens, & qu'on n'étoit pas d'humeur à se faire exterminer pour lui. Spinola méprisa ces vaines clameurs, & songea à se retrancher dans le Port même de Gaette. Il enchaîna ensemble ses Bâtimens, avec des ponts de communication de l'un à l'autre. Il forma sur leurs bords de bons parapets, & se prépara à se bien défendre. Trévisani, voyant ces dispositions, rompit la chaîne, entra dans le Port & attaqua le Corsaire. Il mit le feu à un de ses Bâtimens, qui

An 1421.

Thomas Mocenigo, LXIV. Doge de Venise.

fut bientôt réduit en cendres. Le combat dura jusqu'à la nuit. Spinola, blessé, se fit descendre à terre. Ses équipages le suivirent, après avoir mis le feu à leurs autres Bâtimens, qui furent tous brûlés, sans qu'on en pût sauver la moindre chose.

An 1421.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Plaintes du Roi d'Arragon à ce sujet.

Alfonse, Roi d'Arragon, étoit alors à Naples, occupé à s'y maintenir contre Louis d'Anjou. Il vouloit obliger le Pape Martin V, qui après avoir recouvré Boulogne, étoit enfin arrivé à Rome, à abandonner le parti de son Compétiteur. Il le menaça de soutenir celui de Pierre de Lune, & obtint par cet artifice la restitution de plusieurs Places que Martin avoit en dépôt. Il exigea de lui qu'il le reconnût Roi de Naples; mais le Pape ne put jamais se résoudre à commettre cette injustice, & Alfonse prit ouvertement le parti de Benoît XIII. Ces grands objets ne l'empêcherent pas de faire attention à l'entreprise de Trévisani. Il en fut très-offensé, & la regarda comme une insulte faite à sa personne. Il envoya à Venise deux de ses Barons,

qui exposerent que le droit des gens avoit été violé d'une maniere cruelle, en attaquant en pleine paix un Port de la dépendance de leur Maître ; & ils demanderent satisfaction de cet affront. Trévisani, qui étoit venu désarmer, avoit rendu compte au Sénat de cette affaire. On craignoit peu le ressentiment d'Alfonse, qui n'avoit pas besoin de s'attirer de nouveaux ennemis, & on refusa la satisfaction que les Envoyés demandoient.

An 1421.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Peu de temps après George Loredan se trouvant avec deux Galeres dans la mer de Gaette, en rencontra trois; deux Catalanes, & une Sicilienne. On se salua réciproquement ; mais le jour suivant Loredan fut brusquement attaqué, & d'une premiere volée de canons on lui tua onze matelots, & on lui en blessa trente. Il se mit en défense, & soutint le combat avec intrépidité ; mais il reçut un coup de javelot à la tête, dont il mourut. Ses deux Galeres, après avoir combattu jusqu'à la nuit, se sauverent à la faveur des ténébres. Le Sénat, informé de cette

An 1422.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

hoſtilité, envoya André Cornaro au Roi Alfonſe, pour lui en demander raiſon, & pour avoir juſtice des priſes faites par les Corſaires Catalans ſur les côtes de Sicile ; mais Alfonſe mépriſa les plaintes du Sénat comme le Sénat avoit mépriſé les ſiennes, & de part & d'autre cette affaire fut abandonnée.

Les Vénitiens acquiérent la Ville de Corinthe.

Mahomet I. Empereur des Turcs, étoit mort depuis peu, & avoit déſigné pour ſon Succeſſeur Amurath, l'aîné de ſes fils. Muſtapha, frere de Mahomet, & qui avoit toujours été en guerre avec lui, s'étoit rendu maître de la plus grande partie des Provinces que les Turcs poſſédoient en Europe. Il marcha en Aſie pour ſoumettre cette autre partie de leur Empire. Amurath y étoit avec une armée. Il livra bataille à Muſtapha, le défit & le mena priſonnier à Andrinople, où il le fit étrangler. Les Grecs, attentifs à entretenir, pour leur ſûreté, cette diviſion des Princes Ottomans, ſuſciterent un autre Muſtapha, frere du premier, pour le remplacer ; mais ce jeune Prince,

âgé de treize ans, fut livré à Amurath, qui le punit du même supplice. La puissance d'Amurath étant ainsi affermie en Europe & en Asie, fit trembler tous les Princes Grecs. Celui de Morée, témoin de ses progrès en Romanie, craignit pour ses Etats. Il eut encore recours aux Vénitiens pour être soutenu contre un ennemi si redoutable. Il offrit de leur céder toute la Morée, s'ils se chargeoient de la défendre contre les Turcs. L'offre étoit bien séduisante. La Morée étoit un grand & bon pays, rempli de Villes florissantes, abondant en grains & en fruits, riche en mines d'or, d'argent & de plomb, avantageusement situé pour le commerce. Le Sénat s'assembla pour délibérer sur ce sujet. L'affaire occupa plusieurs séances. Bien des Sénateurs inclinoient fortement à accepter l'offre du Prince de Morée; mais le plus grand nombre observa qu'une pareille acceptation obligeroit nécessairement à soutenir contre Amurath une grande guerre, qui affoibliroit toutes les forces de la

An 1418.

THOMAS MOCENICO, LXIV. Doge de Venise.

An 1422.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

République ; qu'il valoit mieux s'en tenir à occuper les principales Places de cette Province, que l'on défendroit comme l'on pourroit ; qu'on en seroit quitte pour la perte de quelques garnisons, si le Sultan avoit la supériorité ; & que si ces Places n'étoient pas conquises, elles donneroient la facilité d'acquérir toute la Morée dans des circonstances plus favorables. Cet avis fut suivi, & on n'accepta que la Ville de Corinthe, qu'on pouvoit défendre plus aisément, étant située sur la mer, & qui étant placée dans l'Isthme même, pouvoit mettre toute la Morée à couvert. Amurath avoit entrepris d'assiéger Constantinople, pour punir Jean Paléologue de la faveur qu'il avoit accordée à Mustapha ; mais il avoit été obligé de lever le siége, & les Vénitiens, pour prévenir la perte de cette Capitale de l'Empire Grec, donnerent ordre au Capitaine du Golfe de s'y transporter avec tous ses Bâtimens.

Traité des Vénitiens avec le Soudan d'Egypte.

Ils renouvellerent cette année leur traité de commerce avec le nouveau

Soudan d'Egypte. Bernard Loredan & Laurent Cappello lui furent envoyés en qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires pour cet effet. Le commerce des Vénitiens étoit une ſource de richeſſes pour l'Egypte. Le nouveau Soudan ſuivit le ſage plan de ſes prédéceſſeurs ; il accueillit les Ambaſſadeurs de la République d'une maniere très-favorable, & il confirma tous les priviléges & toutes les franchiſes dont la Nation jouiſſoit dans ſes Etats. Le commerce des Indes ſe faiſoit encore par cette voye. Mais déjà les Portugais s'étoient frayé une route nouvelle en découvrant le Cap de Bonne-Eſpérance, & ce ne fut pourtant que pluſieurs années après que cette découverte amena la grande révolution qui a enlevé aux Vénitiens le dépôt des richeſſes de l'Aſie, pour le tranſporter à d'autres Nations.

An 1422.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Au commencement de l'année 1423 les Florentins envoyerent une ſolemnelle ambaſſade à Veniſe. Le Duc de Milan, peu ſatisfait des conquêtes qui avoient reculé bien loin

An 1423.

Ambaſſade des Florentins à Veniſe.

An 1422.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

les bornes de ſes Etats, ſongeoit à profiter de la fortune, qui ſe montroit favorable à toutes ſes entrepriſes. Les Florentins ſçurent qu'il ſe propoſoit d'envahir leurs Terres; & ils voulurent former contre lui une ligue puiſſante, en y faiſant entrer les Vénitiens. Ceux-ci, quoique liés au Duc de Milan par le dernier traité, ſentirent la néceſſité d'oppoſer des barrieres à ce Prince entreprenant, de peur qu'après avoir écraſé tous les autres, il ne finît par les accabler eux-mêmes ſous le poids de ſa puiſſance. Les Ambaſſadeurs de Florence leur peignirent vivement ce danger, & pluſieurs des Sénateurs entrerent dans leurs vues. Le Doge Mocenigo, homme ſage & de bon conſeil, étoit d'un avis bien différent. Il voyoit que la République étoit à peine délivrée des embarras d'une guerre qui avoit occaſionné de grands frais; il penſoit qu'elle devoit être contente des proſpérités qui lui avoient ſoumis pluſieurs Provinces, jouir en repos des fruits & de la conſidération que le ſuccès de ſes ar-

mes lui avoient acquis, & donner sa principale attention à rendre son commerce florissant.

An 1423.

THOMAS MOCENICO, LXIV. Doge de Venise.

Discours du Doge à cette occasion.

Le Sénat s'assembla pour décider le parti qu'on devoit prendre dans une conjoncture si délicate, où il s'agissoit de se déclarer pour ou contre le Duc de Milan. Le Doge dit son opinion avec beaucoup de liberté, & il l'exposa en ces termes : » Illustrissimes Seigneurs, quoique personne de vous n'ignore l'origine » de la guerre entre les florentins & » le Duc de Milan, je vais vous rappeller en peu de mots les évenemens qui y ont donné lieu. Ordelasse, Seigneur de Forli, mourut en 1414. Comme il ne se fioit » point à son cousin le Seigneur d'Imola, il nomma le Duc de Milan son exécuteur testamentaire, » & lui confia la garde de ses enfans. » Le Duc accepta, & mit garnison » dans Forli. Le Seigneur d'Imola » regardant cette disposition de son » frere comme un affront, alla à » Florence, & représenta aux Magistrats de cette Ville que le Duc

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

» de Milan, en occupant la Ville
» de Forli, avoit violé les traités,
» & que s'ils souffroient cette injus-
» tice, ils en auroient bien d'autres
» à souffrir. Il gagna ceux des Ci-
» toyens qui désiroient la guerre,
» pour le profit qu'ils espéroient en
» retirer. On assembla un Conseil
» général, composé des Gentils-
» hommes, des Négocians & des
» gens du Peuple. Il fut dit dans
» cette assemblée, que le Duc de
» Milan avoit violé le traité, en s'é-
» tendant au-delà des limites dont
» on étoit convenu de part & d'autre.
» Les plus sages soutinrent que ce
» n'étoit point là une infraction; que
» le Duc n'avoit point occupé Forli
» pour en faire une de ses conquêtes,
» mais pour exécuter le testament
» qui confioit cette Ville à sa garde.
» On résolut, à la pluralité des voix,
» de députer au Duc pour se plain-
» dre à lui de cette entreprise, &
» pour le sommer de se conformer
» aux articles du traité. Le Député
» fut un Juif fort riche, nommé
» Barthelemi Valori, homme na-

» turellement orgueilleux & inso-
» lent.

» La coutume du Duc de Milan, pour éviter de s'engager mal à propos dans ces sortes d'occasions, étoit de feindre une maladie, & d'envoyer des Auditeurs pour écouter ce qu'on avoit à lui proposer. La commission du Député portoit qu'il ne pourroit rester au-delà de quinze jours; & il lui étoit expressément ordonné de ne traiter qu'avec le Duc en personne. Lorsque Valori arriva à Milan, le Duc feignant d'être incommodé, lui fit dire qu'il n'étoit pas en état de lui parler, mais qu'il pouvoit s'expliquer avec les gens de son Conseil, qu'il avoit chargés de l'entendre. Valori ne voulut point traiter avec les Ministres du Duc; & les 15 jours expirés, il retourna à Florence. La Régence de cette Ville en fut fort offensée. On convoqua une nouvelle assemblée, où le fait fut exposé; & on le regarda comme un trait de mépris de la part du Duc. Il y en eut qui re-

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

» présenterent que ce n'étoit pas là
» un juste motif de rompre avec le
» Duc ; & ils firent une peinture
» énergique des maux qui sont insé-
» parables de la guerre. Malgré ces
» sages représentations, le plus grand
» nombre fut d'avis d'employer la
» force pour ôter Forli au Duc de
» Milan. Celui-ci envoya à Florence
» deux de ses Gentilshommes, &
» fit dire aux Magistrats de cette
» Ville, qu'il étoit bien fâché que
» sa maladie ne lui eût pas permis
» de donner audience à leur Député,
» & que Valori n'eût pas voulu ex-
» poser sa commission aux personnes
» qu'il avoit nommées pour l'enten-
» dre ; & que s'ils avoient quelque
» plainte à former, il étoit prêt à
» les satisfaire. On répondit qu'on
» vouloit absolument qu'il retirât ses
» troupes de Forli. Les Gentils-
» hommes représenterent que leur
» Maître n'avoit point contrevenu
» au traité ; qu'il en faisoit juge qui
» l'on voudroit, & qu'il se borne-
» roit à ce qui seroit jugé. On ne
» voulut pas les écouter.

„ On créa quelque temps après, „ à Florence, la Régence des Dix; „ on imposa une taxe de cinquante „ mille ducats, & on donna au Mar- „ quis de Ferrare deux mille ducats „ par mois pour l'entretien de quinze „ cens chevaux, & d'un pareil nom- „ bre de gens à pied. Le Marquis „ s'empara de Forli au nom des „ Florentins. Le Duc de Milan, „ qui en fut informé, fit de si gran- „ des menaces au Marquis de Fer- „ rare, que celui-ci alla à Florence, „ & remit le commandement qu'on „ lui avoit donné. La Régence „ nomma à la place le Seigneur „ d'Imola, qui reprit Forli. Le „ Duc envoya contre lui une petite „ armée : les Florentins en assem- „ blerent une plus forte aux ordres „ du Seigneur de Rimini. Le Duc „ amena des renforts, livra bataille „ & mit en déroute les Florentins. „ Depuis ce temps-là, il y eut beau- „ coup de combats livrés de part & „ d'autre, & enfin les Florentins s'ac- „ corderent avec le Duc de Milan. „ Ils veulent aujourd'hui reprendre

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ les armes, & nous engager à nous „ unir à eux; pour moi je pense que nous „ ferions une grande imprudence de „ nous exposer à avoir la guerre avec „ le Duc de Milan : je crois que les „ Florentins ont tort, qu'il ne con- „ vient pas à la République d'ap- „ puyer leur injustice, & que tout „ ce que nous avons à faire pour eux, „ c'est de nous rendre médiateurs de „ la paix entr'eux & le Duc de Mi- „ lan. "

Les Florentins veulent absolument la guerre.

Ce discours du Doge fit impression; on répondit aux Ambassadeurs qu'il ne falloit pas songer à la guerre, mais à la paix; qu'ils pouvoient écrire à leur Régence, pour qu'on leur envoyât des pleins pouvoirs; & que dès qu'ils les auroient reçus, on entreroit en négociation. Les Ambassadeurs écrivirent; mais la réponse fut, qu'on leur défendoit de parler de paix sous peine de la vie. On reprit la délibération au Sénat. François Foscari, jeune Sénateur qui avoit de l'esprit & un grand feu d'imagination, parla avec force pour faire sentir la nécessité de se liguer avec les

Florentins, afin d'affoiblir la trop grande puissance & de réprimer l'ambition démesurée du Duc de Milan. Le Doge Mocenigo, qui remarqua que les raisonnemens de ce Sénateur étoient capables de faire illusion, prit la parole & dit : “ François Foscari nous „ exhorte à secourir les Florentins, „ en prétendant que leur bien est „ notre bien, & leur mal notre mal. „ Répondons-lui ; Dieu créa tous „ les Anges parfaits & avec la liberté „ de choisir le bien ou le mal. Une „ partie de ces Anges choisit le mal „ & Dieu les précipita en enfer. Il „ en sera de même des Florentins, „ qui veulent le trouble, & de nous, „ si nous nous prêtons à leurs pernicieux desseins. “ Ensuite il fit une longue énumération de ceux qui avoient mérité la vengeance Divine, en s'écartant du droit chemin. La chûte d'Adam, le Deluge universel, la disgrace de Caïn ne furent pas oubliés. Il rappella la maniere dont la République de Venise avoit été formée, pour être un exemple de justice & de paix, au milieu des Na-

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Sage discours de Mocenigo.

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

tions livrées au désordre des guerres. Il conclut que les Vénitiens ne pouvoient être trop constans à conserver l'esprit de paix.

,, Remarquez, ajouta-t-il, com-
,, bien de grandes Villes se sont rui-
,, nées par la perte des hommes &
,, la dissipation des finances, fruits
,, malheureux de la guerre, qui fait
,, qu'on se détruit soi-même, en vou-
,, lant affoiblir les autres. " Il rapporta les exemples des Villes de Troye, de Jerusalem & de Rome. Après cela, il continua ainsi son discours. " La Ville de Florence nous
,, importe fort peu : elle est trop éloi-
,, gnée de nous : nos Etats confinent
,, à ceux du Duc de Milan : nous
,, devons donc vivre en paix avec lui.
,, S'il se rend maître de Florence,
,, qu'en résultera-t-il? Les Ouvriers
,, de cette Ville transporteront chez
,, nous leurs Manufactures, comme
,, il est arrivé en beaucoup d'occa-
,, sions; & nous nous enrichirons des
,, pertes des Florentins. Voyez com-
,, bien il nous importe d'être en paix
,, avec le Duc de Milan. Nous reti-

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise

,, rons par an des Villes de Milan,
,, de Monza, de Come, d'Alexan-
,, drie, de Tortone, de Novarre,
,, de Pavie, de Crome, de Bergame
,, & de Parme, pour la banque ſeule,
,, plus de ſeize cens mille ducats. Le
,, commerce de draperie que nous
,, faiſons dans ces Villes nous vaut
,, par an neuf cens mille ducats. Les
,, droits d'entrée pour les Marchan-
,, diſes qui viennent de Lombardie
,, montent à deux cens mille ducats.
,, La Lombardie tire de nous tous les
,, ans pour deux cens cinquante mille
,, ducats de coton, trente mille du-
,, cats de fil, deux cens quarante mille
,, ducats de laines d'Eſpagne & de
,, France, deux cens cinquante mille
,, ducats d'étoffe d'or & de ſoye,
,, cinq cens mille ducats d'épiceries,
,, deux cens cinquante mille ducats
,, de ſavon, ſans compter le trafic du
,, ſel. Toutesces exportations de Ve-
,, niſe en Lombardie, entretiennent
,, un nombre prodigieux de Navires
,, & de Galeres que nous envoyons
,, en Syrie, en Romanie, en Chypre,
,, en Sicile, en Catalogne, en Flan-

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ dres & dans tous les Ports de l'Univers. Le ſeul fret de tous ces bâtimens eſt une affaire de ſix cens mille ducats par an. N'eſt-ce pas-là pour Veniſe une bien belle Terre ?

„ Si nous faiſons la guerre au Duc de Milan, les riches productions de cette belle Terre s'anéantiront : il faudra lever des armées, & pour les ſoudoyer, mettre des impôts ſur les Villes & les campagnes, des taxes à Veniſe ſur les Maiſons, les Marchandiſes & les Navires. Que deviendront les riches effets dont nos Magaſins ſont remplis ? Perſonne ne les achetera. Le Duc de Milan ſera obligé d'avoir des armées & d'impoſer ſes Sujets, de ſorte que nous ne vendrons plus rien dans ſes Etats.

„ Nous avons vu Galéas Viſcomti, après avoir conquis preſque toute la Lombardie & la Romagne, être ſi accablé de dettes, qu'il n'avoit pas de quoi payer les gens qui le ſervoient : c'eſt le ſort de tous les Conquérans. Si vous reſtez en paix,

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ vous gagnerez tant d'or & d'argent „ que vous deviendrez redoutables à „ tout le monde. Les Députés de „ Florence disent, que si nous ne les „ secourons pas, ils feront comme „ Samson, qui, en ébranlant les „ colomnes du Temple, se tua avec „ ses ennemis; & que s'ils se soumettent au Duc de Milan, il deviendra maître de toute l'Italie. Aimons la paix. Si les Florentins sont „ subjugués par le Duc de Milan, „ qu'est-ce que cela nous fait? La „ justice est pour nous; nous aurons „ de quoi nous défendre, si on nous „ attaque. Les Florentins sont ruinés „ par la guerre. Nous sommes en „ bon état. Ne vous fiez pas aux „ Florentins. Souvenez-vous que „ dans la guerre qu'ils eurent autrefois avec les Seigneurs de l'Escale, „ ils nous emprunterent cinq cens „ mille ducats, & qu'ensuite ils firent leur paix à nos dépens. Souvenez-vous que dans la derniere „ guerre que nous avons eue contre „ Sigismond, ils lui ont donné le „ Général Pippo. Ne vous laissez

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ point séduire par les discours de „ François Foscari : il est prévenu „ en faveur des Florentins, qui pou- „ vant avoir la paix, veulent la „ guerre. Ils vous engageront, & „ feront des conquêtes, comme au- „ trefois, avec votre argent.

„ Si nous avons la guerre, nous „ aurons beaucoup à dépenser. Nous „ ruinerons les fonds publics & tous „ les Particuliers. Ne vaut-il pas „ mieux garder ce que nous avons. „ Tant que je vivrai, je vous parle- „ rai de même. Nous avons fait des „ dépenses extraordinaires pour avoir „ Padoue, Vérone, Vicense & le „ Frioul. Nous n'avons pas encore „ recueilli le fruit de ces brillantes „ conquêtes; parce que les troupes „ que nous avons été obligés d'entre- „ tenir ont consommé le revenu de „ ces Provinces. Que seroit-ce, si „ nous recommencions la guerre? Et „ pourquoi travailler ainsi à notre „ propre ruine? "

Mort du Doge Mocenigo.

Ces réflexions sensées, & inspirées par un sincere amour de la Patrie, suspendirent la résolution de se liguer

avec les Florentins, que l'on étoit ſur le point de prendre. Mocenigo ne véeut pas aſſez long-temps, pour que ces vues pacifiques euſſent l'effet qu'il ſe propoſoit. Il tomba malade; & avant que de mourir, il fit venir pluſieurs des principaux Sénateurs à qui il parla de la ſorte : " Seigneurs, ,, je vous ai appellés à cauſe de l'in- ,, firmité que Dieu m'a envoyée, & ,, qui m'annonce la fin prochaine de ,, mon pelerinage. Vous allez bien- ,, tôt élire un autre Doge : Dieu ,, veuille vous inſpirer un bon choix. ,, Vous ſçavez que de mon temps ,, j'ai amorti quatre millions de du- ,, cats de dettes ; j'ai fait en ſorte que ,, les rentes & tous les appointemens ,, de charges, fuſſent payés reguliére- ,, ment de ſix en ſix mois. Par l'at- ,, tention que nous avons donnée au ,, commerce, Veniſe envoye tous les ,, ans chez l'Étranger un fond de dix ,, millions de ducats, de ſorte que ,, nous gagnons ſeulement pour le ,, fret des bâtimens deux millions ,, de ducats, & autant pour le trafic ,, des marchandiſes. Nous avons trois

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ mille Navires, depuis dix jusqu'à „ deux cens tonneaux, qui employent „ dix-sept mille Matelots ; trois cens „ gros Vaisseaux qui en occupent „ huit mille, & quarante-cinq Ga- „ leres sur lesquelles il y en a onze „ mille ; les taxes sur les maisons „ produisent cinq cens mille ducats ; „ nous avons mille Nobles qui ont „ de revenu depuis soixante-dix, jus- „ qu'à quatre mille ducats : vous avez „ vu tous nos Citoyens dans l'abon- „ dance ; je prie le Seigneur que ce „ bon état continue. Gardez-vous „ de toute injustice, parce que si vous „ êtes injustes, Dieu vous détruira.

„ Je desire ardemment que vous „ me donniez pour successeur un „ homme qui aime la paix & la jus- „ tice. Marin Cavallo mérite vos „ suffrages par ses lumieres & par sa „ bonté, François Bembe & Pierre „ Loredan, sont de très-grands sujets, „ Jacques Trévisani, Antoine Con- „ tarini, Fantin Michieli, Albin „ Badoen, sont sages & remplis de „ mérite. Je ne pense pas de même „ de François Foscari, à qui je sçais

An 1413.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

,, que l'on penſe. Ce ſeroit un fort
,, mauvais choix, & Dieu veuille
,, l'empêcher. Si vous le faites Doge,
,, vous aurez la guerre avant qu'il
,, ſoit peu. Celui qui avoit dix mille
,, ducats n'en aura plus que mille;
,, celui qui avoit dix maiſons, n'en
,, aura plus qu'une; & de Maîtres que
,, vous êtes, vous deviendrez Servi-
,, teurs & Vaſſaux de tous les gens
,, de guerre qu'il vous faudra ſou-
,, doyer. Si les Turcs attaquent vos
,, poſſeſſions, vous êtes en état de
,, leur réſiſter. Vous avez de bons
,, Généraux & de bonnes Flottes,
,, de bons Officiers, de bons Soldats
,, & de bons Matelots. Tout le mon-
,, de a vu que vous êtes la premiere
,, des Puiſſances maritimes. Vous
,, avez des gens de bon conſeil, &
,, très-entendus dans les Loix; de
,, ſorte que tout le monde eſt charmé
,, d'être jugé par vos Juges; ſuivez
,, toujours la même route, vous ſerez
,, heureux, vous & vos enfans. Vous
,, avez vu votre Monnoye frapper tous
,, les ans un million de ducats d'or,
,, deux cens mille pieces d'argent, &

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

„ huit cens mille sols. Tous les ans „ vous envoyez cinq cens mille du- „ cats pour la Syrie & l'Egypte, „ cent mille ducats en Terre-Ferme, „ autant dans les autres lieux mariti- „ mes ; le surplus reste à Venise. „ Tous les ans vous tirez de Florence „ seize mille pieces de Draps très- „ fins, que vous vendez à Naples, „ en Sicile & dans toutes les échelles „ du Levant. Votre change sur Flo- „ rence est de trois cens quatre-vingt „ mille ducats par an. Tout l'Uni- „ vers est à profit pour vous. Con- „ servez-vous dans ce bon état : évi- „ tez la guerre ; & que le Dieu Tout- „ Puissant vous fasse toujours gouver- „ ner & vivre bien. "

Thomas Mocenigo mourut le 15 Avril de l'an 1423, âgé de quatre-vingts ans. Ce fut un Prince plein de vertu & de bonté : il connut le prix de la paix, connoissance très-nécessaire à ceux qui gouvernent, & il mit son application à éviter tout ce qui étoit capable de l'altérer. Il avoit une habileté particuliere pour les opérations de commerce, qu'il vint

vint à bout de rendre plus floriſſant qu'il ne l'avoit encore été à Veniſe. Ce que l'on vient de lire, donne une idée très-avantageuſe de ſes vues à cet égard, & du ſuccès prodigieux dont elles furent couronnées. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Saints Jean & Paul, où ſa famille lui érigea un beau Mauſolée. *

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Veniſe.

Sous ſon Dogat, le bâtiment de la Bibliotheque de Saint Marc fut commencé; on y conſacra une ſomme de quatre mille ducats à prendre tous les ans ſur la gabelle du ſel. Cet édifice fut interrompu par les guerres qui ſuivirent, & on n'en reprit les travaux que cent ans après. Il avoit été défendu par arrêt du Sénat de

Epitaphe de Thomas Mocenigo.

* Hæc brevis illuſtri Mocenigo ab origine Thomam
Magnanimum tenet urna ducem. Gravis iſte, modeſtus,
Juſtitiæ Princepsque fuit, decus ipſe Senatûs,
Æternos Venetum titulos ſuper aſtra locavit.
Hic tenerum tumidam delevit æquore claſſem
Oppida Tarviſii cuncta, Feltrique redemit,
Hungaricam domuit orbem, Patriamque ſubegit
Inditore Julii, cattarum, ſpalatrumque, trugenum,
Æquora piratis patefecit clauſa peremptis.
Digna polum ſubiit patriis mens celſa triumphis.

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

faire la propoſition de rebâtir le vieux Palais, ſous peine de mille ducats d'amende exigibles ſur le champ par les Avogadors. Cette loi avoit été faite par économie & pour prévenir de vains projets de décoration, qui ne devoient jamais conſommer que les deniers ſuperflus, & qui abſorbent quelquefois les fonds les plus néceſſaires. Un incendie brûla une partie du vieux Palais, & perſonne n'oſoit propoſer d'y faire les réparations néceſſaires. Le Doge Mocenigo eut le zele de prendre ſur lui le riſque de la propoſition : il ſe rendit au Sénat, & après avoir repréſenté le délabrement de l'édifice, il demanda non-ſeulement qu'il fût réparé, mais qu'on fît les frais de le reconſtruire. Auſſi-tôt les Avogadors exigerent de lui l'amende de mille ducats : il la paya ſans héſiter & continua d'expoſer la néceſſité de la propoſition qu'il venoit de faire. Les Sénateurs, touchés de ſon déſintereſſement, mirent la choſe en déliberation, & il fut arrêté qu'on démoliroit les vieux bâtimens du Palais, & qu'on en bâ-

tiroit un nouveau qui auroit plus d'étendue & de magnificence. Le Doge eut la direction de cette entreprise, & on exécuta le dessein qu'il avoit approuvé. Cet édifice subsiste encore aujourd'hui tel qu'il fut fait alors. Son architecture gothique n'empêche pas qu'il ne fasse beaucoup d'effet par la hardiesse de sa construction, par la grandeur de sa masse & par l'élevation de ses façades.

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV Doge de Venise.

On fit dans le même temps un dénombrement des habitans de Venise, & on en compta cent quatre-vingt dix mille. Le libertinage avoit déjà fait parmi les Vénitiens les progrès qu'il manque rarement de faire dans les Villes peuplées & opulentes. Le Sénat n'eut pas le courage d'en entreprendre la réformation. Il voulut du moins, pour le maintien de l'honnêteté publique, établir une distinction infamante qui empêchât de confondre le vice avec la vertu. Il assigna aux Courtisanes un lieu à Rialto, & les obligea sous de grandes peines de porter un mouchoir jaune au tour du cou.

An 1423.

THOMAS MOCENIGO, LXIV. Doge de Venise.

Thomas Mocenigo fit faire un reglement très-essentiel pour la sûreté du commerce. Le change s'étoit fait jusques-là en papier ; il fut réglé qu'on le feroit à l'avenir en argent comptant, sous peine de cent ducats d'amende. La République perdit beaucoup à la mort de ce Doge : s'il avoit regné plus long-temps, il lui auroit épargné bien des calamités en maintenant la paix de tout son pouvoir. Ses desirs ne furent pas remplis & ses craintes ne furent que trop vérifiées. On lui donna pour successeur François Foscari, & la République ne tarda pas a se trouver engagée dans une guerre très-longue, qui fut pour elle une occasion continuelle d'épuisement.

Fin du Livre vingtieme & du cinquieme Tome.





TABLE DES MATIERES

Contenues dans le cinquieme Volume.

A

B

Z vj

E

F

N

O

R

S

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, cette *Hiſtoire de la République de Veniſe*; il me paroît qu'elle mérite d'être imprimée.

A Paris : le 28. Mars 1758.

COURCHETET.

